This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Milton,

Peterborough.

Earl Fitzwilliam.

GALERIE
DE
L'ANCIENNE COUR.

TOME PREMIER.

GALERIE

DE

L'ANCIENNE COUR

OU

MÉMOIRES ANECDOTES

POUR SERVIR

A L'HISTOIRE DES REGNES

DE LOUIS XIV ET DE LOUIS XV.

TOME PREMIER.

M. DCC. LXXXVI.

TAYLOR INSTITUTION
UNIVERSITY
26 MAY 1969
OF OXFORD
LIBRARY

PRÉFACE.

LES faits que préſente l'Hiſtoire ne ſont vraiment dignes des regards du Philoſophe, qu'autant qu'ils ſervent à développer les replis du cœur humain; & pour intéreſſer, même le commun des Lecteurs, ces faits doivent peindre l'homme ſans flatterie, ſans mépriſes, ſans exagération. La plupart de nos hiſtoires ne manquent de cet attrait qui prévient les dégoûts & l'ennui, que parce qu'on n'y retrouve point l'homme tel qu'il eſt, qu'on ne ſe reconnoît point ſoi-même dans les perſonnages qu'elles font agir ſous

nos yeux. Pour l'ordinaire, ce ſont des êtres fantaſtiques, des figures coloſſales ſans proportions & ſans enſemble, dont l'imagination du Peintre a créé les formes démeſurées. Leurs vertus giganteſques ne peuvent être un objet d'émulation ; on eſt ébloui de leur faux éclat ; on déſeſpere de s'élever à tant de hauteur ; ces vertus imaginaires humilient, & n'encouragent point. Leurs vices, non moins exagérés, n'inſpirent point cette terreur ſalutaire, l'un des grands fruits de l'Hiſtoire, quand les forfaits qu'elle dénonce à la poſtérité ſont l'image des crimes, dont nos Sociétés offrent chaque jour d'effrayantes répétitions : les atrocités qu'on prête aux ſiecles paſſés nous raſſurent ſur les déſordres réels du ſiecle préſent ; & peu s'en faut qu'on ne ſe croie vertueux, parce qu'on ne réaliſe pas des monſtres,

enfans de l'enthouſiaſme, de l'ignorance ou de la mauvaiſe foi.

Les facultés de l'homme ſont bornées, tant pour le vice que pour la vertu ; & l'Hiſtorien, dont la fauſſe éloquence ne reconnoît pas ces limites, eſt non-ſeulement un Moraliſte dangereux, mais un mauvais Ecrivain.

Rien n'eſt beau que le vrai, le vrai ſeul eſt aimable.

Cet axiome de goût eſt ſurtout applicable à la queſtion préſente. Des erreurs de dates, des faits ſuppoſés, des anachroniſmes décréditent une hiſtoire dans l'eſprit des Savans, ſans en rendre la lecture ennuyeuſe & pénible. Avec ces défauts, elle peut du moins conſerver l'intérêt d'un Roman bien conçu, bien exécuté, bien vraiſemblable, &, comme l'Hiſtoire la plus véridique, ſurpren-

dre la confiance des perſonnes peu inſtruites. Mais le giganteſque & le merveilleux dans le tableau des mœurs & des actions qui peignent le cœur humain, n'ont pas même l'avantage de tromper les ignorans. Tout homme bien organiſé a, pour ainſi dire, dans ſa raiſon, & ſur-tout dans ſon cœur, la meſure des paſſions & de leurs effets; & il n'eſt pas au pouvoir du Charlatan le plus adroit de nous égarer en ce genre au-delà des poſſibles: la nature répugne à cette ſorte de ſéduction, & l'ennui nous ſauve, en pareil cas, des pieges d'une éloquence menſongere. Le défaut d'intérêt qu'on reproche à tant d'Hiſtoires bien écrites d'ailleurs, eſt un ſecret pour l'homme ordinaire, qui en éprouve les effets ſans en ſoupçonner la cauſe. Le Philoſophe inſtruit & réfléchi la découvre ou la ſuppoſe avec fondement, dans

cette exagération qui, en matiere de mœurs & de paſſions, de crimes & de vertus, de lâchetés & d'héroïſme, ne produit que des *charges* ſouvent ridicules, & toujours faſtidieuſes.

Cette exagération, ſource féconde d'erreurs, de fatigue & d'ennui, peut naître quelquefois d'une ſimple omiſſion, d'une ſuppoſition mal-adroite, du mauvais choix des circonſtances où l'on place le fait exagéré. Telle action héroïque ſeroit vraie ou pourroit l'être dans telle hypotheſe; mais l'Hiſtorien qui tranſmet cette action, prête à ſon auteur des motifs, des intérêts, un caractere qui n'ont jamais enfanté l'héroïſme; & dès-lors le fait en queſtion devient plus que ſuſpect d'altération & d'enflure. Que de monſtruoſités dont l'Hiſtoire a ſouillé ſes tableaux, & qui préſentent au Philoſophe

habile à saisir les rapports des passions & de leurs effets, un constraste révoltant avec les vertus, & quelquefois avec les vices des coupables, dont elle prétend faire justice ! En général, que d'invraisemblances dans plusieurs traits que l'Histoire Romaine a consacrés, & qu'on révoqueroit en doute, si l'on avoit autant de connoissance du cœur humain, que de vénération pour les Historiens de Rome, ou plutôt, si l'on écoutoit davantage le désaveu de sa raison & le témoignage de son propre cœur ! S'il faut en croire ces Historiens, *Horatius Cocles* défendit seul un pont contre une armée courageuse ; l'Empereur *Caligula* fit son cheval Consul ; *Néron*, pour se désennuyer, ordonna l'incendie d'un quartier de Rome, où quarante mille habitans périrent dans les flammes. Je suis

bien éloigné de ranger ces faits dans la classe des mensonges imprimés ; mais ce brave *Cocles* qui résiste à tant d'autres braves, a plus l'air d'un *Roland* que d'un Chevalier Romain ; mais le trait de *Caligula*, s'il ne fut pas une plaisanterie, fut un acte de démence incompatible même avec l'exercice du pouvoir despotique ; mais le feu de joie de *Néron* est d'une atrocité absurde, dont les conséquences ne pouvoient échapper à la prévoyance de ce tyran plus cruel qu'imbécille. Ou ces faits & plusieurs autres que je pourrois citer, nous sont parvenus dépouillés des accessoires qui les rendoient vraisemblables ; ou la prévention & le fanatisme des Historiens leur ont fait négliger, dans ces détails, le seul moyen décisif de gagner la confiance du lecteur, cette fidélité qui consiste à donner aux actions

des hommes un objet & des motifs que la nature avoue.

Je ne puis trop le redire, cette véracité dans le tableau des paſſions qui animent l'Hiſtoire, eſt la principale ſource de ce grand intérêt, dont elle eſt ſuſceptible; & cela eſt vrai ſur-tout des Hiſtoires anciennes & étrangeres, dont les événemens diverſement éloignés, ne peuvent guere avoir ſur notre deſtinée qu'une influence indirecte & peu ſenſible. Il n'en eſt pas ainſi de l'Hiſtoire moderne & nationale: en ſuivant la chaîne des événemens qu'elle retrace, on peut aiſément remonter aux ſources de notre bonheur ou de nos infortunes. Les proſpérités de la Nation dont nous faiſons partie, ſa gloire ou ſes calamités que nous partageons, ſont les effets des révolutions que décrit cette Hiſtoire; notre exiſtence indivi-

duelle peut être un de leurs réſultats. Il eſt donc vrai de dire qu'indépendamment de l'inſtruction morale & de la ſcience du cœur humain, qui eſt le but des études hiſtoriques en général, & qui en doit être le fruit le plus précieux, l'Hiſtoire nationale, & ſurtout la moderne, offre encore l'intérêt des faits; & que plus elle eſt moderne, plus cet intérêt eſt vif & preſſant.

Il ſuit de cette obſervation, que pour des François nos contemporains, une Hiſtoire des ſiecles de Louis XIV & de Louis XV ſeroit en même-temps la plus inſtructive & la plus intéreſſante, puiſqu'à l'avantage commun à toutes les Hiſtoires, de mettre la morale en action, de ſonder les profondeurs du cœur humain, d'en faire jouer les différents reſſorts, elle joindroit le mérite d'attacher par

les faits, en montrant dans leur ſucceſſion un acheminement, & quelquefois un obſtacle au bonheur de la génération préſente. Mais nous n'avons que des eſſais plus ou moins heureux ſur le ſiecle de Louis XIV, & des ébauches trop imparfaites du ſiecle de Louis XV. Il nous faut une hiſtoire de ces deux regnes; & tout bon François la déſire avec impatience. En attendant qu'un citoyen homme de génie faſſe ce beau préſent à la Nation, j'ai cru bien mériter d'elle, en recueillant avec exactitude un grand nombre de traits deſtinés à figurer dans cette hiſtoire. Ce ne ſont pas les matériaux de ce grand Ouvrage que je préſente au Public; mais de ſimples textes qui, bien développés, en feront la partie morale & philoſophique, y porteront l'intérêt qui réſulte de la vérité dans le tableau des mœurs

& des paſſions des hommes. Et quant aux faits que j'ai cru pouvoir effleurer, s'ils n'ont pas toujours ce caractere de grandeur qui impoſe, ou de ſingularité qui pique & réveille le Lecteur, ils ont ordinairement des réſultats importans qui, ſans être énoncés dans ces volumes, n'en ſeront pas moins apperçus par des yeux exercés à voir de grands effets dans de petites cauſes. Ce mérite juſtifie bien le choix qu'on a fait de quelques anecdotes peu ſaillantes au premier coup d'œil, & qui, mieux examinées, indiquent ſouvent le germe d'une révolution dans la Morale, la Politique, la Littérature ou les Arts. On a cru devoir les préférer à certains faits plus déciſifs en apparence, & qui, dans la réalité, ne produiſent rien. J'ai eu le plus grand ſoin d'écarter tous ceux qui n'offrant qu'un intérêt

de vaine curioſité, n'ont point trait au caractere du ſiécle qu'on prétend eſquiſſer.

Mais, en cherchant à faire penſer l'homme attentif & réfléchi, on n'a pas perdu de vue une autre claſſe de Lecteurs; c'eſt pour me conformer à leur légéreté, que j'ai pris le parti d'iſoler chaque anecdote, & de ſupprimer les tranſitions qui pouvoient donner à cet Ouvrage un air d'importance & de gravité, & par-là même effrayer les amateurs d'hiſtoriettes. Avec un peu de réflexion & de logique, des Lecteurs plus inſtruits rétabliront aiſément ces liaiſons que j'ai ſacrifiées au goût des *frivolités*. Pour leur faciliter ce travail, il m'a fallu quelquefois renoncer à l'ordre chronologique, & dans l'arrangement de certains faits, avoir moins égard à leurs dates, qu'à leur analogie. Il faut

s'attendre qu'au premier coup d'œil on appercevra de l'incohérence & quelques diſparates entre pluſieurs traits ainſi rapprochés ; mais encore une fois, on ſe repoſe ſur la ſagacité des Lecteurs du ſoin de les faire diſparoître. Pour peu qu'ils réfléchiſſent ſur les inconſéquences des paſſions, ils n'auront pas de peine à concilier les prétendues contradictions qui ſemblent déparer ce Recueil. Au reſte, on ne craint pas de le répéter, ces contradictions, apparentes ou réelles, ne ſont point dans cet Ouvrage, mais dans le cœur humain, dont il préſente une eſquiſſe fidelle & non flattée.

Le grand objet & le premier mérite de toute production relative à l'Hiſtoire, eſt de peindre l'homme tel qu'il eſt, & non tel qu'on voudroit qu'il fût. Pour arriver plus ſurement à ce but moral

& philoſophique, je me ſuis interdit les portraits qui nous ont été tranſmis par des Contemporains, dont l'impartialité, la philoſophie, & l'eſprit d'obſervation ne ſont pas ſuffiſamment conſtatés. Le petit nombre de ceux qu'on a cru pouvoir adopter, ſe montrent toujours empreints de cette fidélité qui diſtingue un tableau tracé d'après nature. Dans la crainte d'en altérer quelques traits, on ne s'eſt pas même permis de retoucher les originaux les plus foiblement coloriés. Je me ſuis impoſé la même réſerve à l'égard de quelques anecdotes, dont la naïveté fait le caractere. En les rajeuniſſant, on eût couru le riſque d'en affoiblir l'intérêt, & j'ai pris ſur moi d'en reſpecter juſqu'aux incorrections.

Quoiqu'en général ce ſoit par des faits qu'on a eſquiſſé les deux

ſiecles de Louis XIV & de Louis XV, on n'a pas toujours écarté ces traits, appelés *bons mots* dans les autres Recueils d'Anecdotes, & qui, j'oſe le dire, ſont ordinairement, dans celui-ci, ou des ſaillies de génie, ou les élans d'une grande ame, ou l'exploſion d'un ſentiment profond & ſublime. Quand ce ne ſont que des traits délicats ou ingénieux, ils ont du moins le mérite d'aſſigner avec préciſion la trempe d'eſprit de ceux qu'on n'a pu faire connoître ſous d'autres rapports, & dont le caractere n'offre d'ailleurs aucune priſe à l'obſervation.

Parmi les hommes célebres qui ont illuſtré ces deux ſiecles, il en eſt quelques-uns, dont l'Hiſtoire ne fournit pas une ſeule anecdote à notre uſage, & pluſieurs qui n'en fourniſſent que deux ou trois. Et ſi l'on y prend garde, ces der-

niers ſont quelquefois les mieux repréſentés dans cet Ouvrage. On s'eſt donc reſtreint à ce petit nombre de faits, toutes les fois qu'ils ont paru ſuffire à notre objet, qui, pour me ſervir de ce terme, eſt de faire jaillir les caracteres par des traits ſaillans & bien prononcés. Mais il n'eſt pas toujours poſſible d'y réuſſir à ſi peu de frais, & l'on eſt bien forcé de s'étendre davantage, lorſque, pour bien caractériſer un grand homme, il faut l'oppoſer à lui-même, & le conſidérer tour-à-tour dans ſa vie publique & dans ſa vie privée, dans ſes écrits & dans ſa conduite, dans ſes principes & dans ſes actions, ſous les rapports de la morale & des paſſions, de la religion & de l'humanité. Vu dans tous ces aſpects, l'homme préſente mille contraſtes qu'on prend ſouvent pour des contradictions, qui en ſont peut-être

dans l'homme, mais qui n'en ſont point dans mes tableaux.

Je ne m'étendrai pas ſur la forme que j'ai cru la plus convenable à ce Choix d'Anecdotes. Il eſt aiſé de juger, au premier coup d'œil, qu'en général j'y ſuis l'ordre chronologique ; mais que je ne m'y aſtreins pas tellement, que je n'y déroge quelquefois, pour les raiſons énoncées plus haut. Un aſſez long article ſur Louis XIV ouvre le premier volume. C'eſt-là qu'on a raſſemblé les traits caractériſtiques de ce Prince, & qui appartiennent eſſentiellement l'homme plutôt qu'au Monarque. Les articles ſuivans préſentent ſous la même forme, une ſuite de tableaux, où les grands perſonnages qui ont eu quelque part à la célébrité de ſon regne, ſont placés ſuivant l'ordre de leur naiſſance, de leurs dignités, de leur

talens & de leurs ſervices. Un long article à part, termine cette vaſte Galerie ; il eſt conſacré aux hommes célebres du même ſiecle, dont l'Hiſtoire n'a pu fournir pour chacun, la matiere d'un article ſéparé : on a pris ſoin d'y recueillir auſſi les traits généraux qui, ſans caractériſer perſonne en particulier, n'en ſont pas moins faits pour concourir à la perfection du tableau général. Ce même ordre eſt obſervé ſcrupuleuſement dans la diſtribution & l'arrangement des articles qui compoſent le ſiecle de Louis XV.

Du parallele de ces deux ſiecles, il réſulte un grand intérêt pour des obſervateurs philoſophes, celui qui naît du contraſte des mœurs, des principes & des talens. Mais encore une fois, pour bien ſaiſir ce contraſte, il faut porter dans cette lecture, ſi frivole

en apparence, un peu d'inſtruction préliminaire, & quelque habitude de réfléchir & de comparer. Les perſonnes tout-à-fait ignorantes n'y trouveront que de l'amuſement, & le petit avantage de meubler leur mémoire d'une foule de traits curieux & piquans, mais dont le véritable prix eſt dans les rapports ſecrets qui les lient entre eux, & qui, d'un Ouvrage découſu au premier coup d'œil, forment un bel enſemble dont toutes les parties ſe correſpondent & s'enchaînent. Je le répete, le commun des Lecteurs ne cherchent que la diſſipation dans un Livre; & pour maſquer à leurs yeux, la morale & la philoſophie de celui-ci, il a bien fallu les revêtir des livrées de la frivolité. J'oſe donc répondre à ceux qui veulent ſe borner à l'amuſement, qu'ils trouveront dans ce Recueil d'Anec-

dotes tout l'intérêt d'un Ouvrage purement agréable, & que, s'ils doivent en tirer quelque autre fruit, on s'eſt arrangé, pour que ce ne ſoit point aux dépens de leur plaiſir.

MÉMOIRES

MÉMOIRES ANECDOTES

POUR SERVIR A L'HISTOIRE

DES REGNES DE LOUIS XIV ET DE LOUIS XV.

LOUIS XIV. *

MADEMOISELLE de la Fayette, laſſe de la Cour & du vain titre de Favorite auprès de Louis XIII, s'étoit rétirée au Couvent des Filles de Sainte-Marie près la porte Saint-Antoine. Le Roi qui l'aimoit toujours, s'étant dérobé pour l'aller voir, vint ſecrétement de *Grosbois* à Paris & eut une converſation de quatre heures avec elle. *Vittorio Siri* prétend que lorſque ces deux amans ſe ſépare-

* Né en 1638, mort en 1715.

rent, le temps ſe trouva ſi mauvais, que le Roi ne pouvant retourner à Grosbois, alla coucher au Louvre où il partagea le lit de la Reine, & que cette nuit heureuſe fut l'époque de la conception de Louis XIV qui naquit neuf mois après, jour pour jour. Il eſt naturel de ſuppoſer que ce long entretien de Louis XIII & de Mademoiſelle de la Fayette avoit été concerté entre Anne d'Autriche & cette Demoiſelle, & que la réunion momentanée des deux auguſtes Epoux fut l'heureux fruit des conſeils de cette belle Pénitente. Je penſe donc qu'on peut regarder, ſans haſarder de conjecture trop hardie, Mademoiſelle de la Fayette comme la principale cauſe du voyage de Louis XIII à Paris, & par une juſte conſéquence, de la naiſſance de Louis XIV.

Environ trois ſemaines avant que de mourir, Louis XIII fit baptiſer le Dauphin dans ſa Chapelle, par l'Evêque de Meaux ſon premier Aumônier. Le jeune Prince eut pour parrain le Cardinal *Mazarin*, & pour marraine la Princeſſe de Condé; il fut nommé *Louis*. Au ſortir de la Chapelle on le mena dans la chambre du Roi, qui lui demanda quel nom il avoit

reçu. Il répondit: *Louis XIV.* Sur quoi le Roi répliqua : *Pas encore, pas encore.*

La premiere éducation de Louis XIV fut tellement abandonnée, que perſonne n'oſoit l'approcher dans ſon enfance. Souvent il parloit de ces temps avec amertume. La ſolitude où on le laiſſoit vivre étoit telle, qu'il racontoit qu'on le trouva un ſoir tombé dans le baſſin du jardin du Palais-Royal où la Cour demeuroit alors. A peine lui apprit-on à lire & à écrire, & il demeura tellement ignorant, que les événemens les plus ſimples de l'Hiſtoire lui furent toujours inconnus. Il tomba par ce défaut, & quelquefois en public, dans les abſurdités les plus groſſieres. M. de la Feuillade plaignoit un jour devant lui le Marquis de *Reſnel*, de ce qu'il n'avoit pas été fait Chevalier de l'Ordre en 1661 : le Roi lui dit d'un air mécontent, qu'il falloit auſſi ſe rendre juſtice. Le Marquis de *Reſnel* étoit *Clermont*, *Gallerande* ou d'*Amboiſe ;* & le Roi qui n'étoit rien moins qu'inſtruit là-deſſus, le croyoit un homme de fortune.

Il y eut une occaſion, où ceux qui ſavent

juger de loin, prévirent ce que Louis XIV devoit être : ce fut lorſqu'en 1655, après l'extinction des guerres civiles, après la premiere campagne & le Sacre du Roi, le Parlement voulut encore s'aſſembler au ſujet de quelques Edits. Ce Prince, qui n'avoit pas dix-ſept ans, partit de Vincennes en habit de chaſſe, ſuivi de toute ſa Cour, entra au Parlement en groſſes bottes & le fouet à la la main, & prononça ces propres mots : » On ſait les malheurs qu'ont produit vos » aſſemblées ; j'ordonne qu'on ceſſe » celles qui ſont commencées ſur mes » Edits. Monſieur le Premier Préſident, » je vous défends de ſouffrir des aſſem- » blées, & à pas un de vous de les de- » mander. «

Pendant le ſiege de *Condé*, le Comte de *Buſſi-Rabutin*, fut commandé pour aller au fourrage avec huit eſcadrons. S'étant avancé dans la plaine, il vit ſur une hauteur trois eſcadrons Eſpagnols ; il marcha droit à eux pour les combattre : ces trois eſcadrons ſe retirèrent en eſcarmouchant. Buſſi les pourſuivit quelque temps ; mais en ayant apperçu quatorze autres qui s'avançoient, il com-

manda la retraite. Les trois eſcadrons qui fuyoient, ſe voyant ſoutenus, tournerent bride & chargerent les huit qui ſe retiroient. Le Comte de Buſſi ſe diſpoſoit à les bien recevoir ; mais la frayeur s'étoit emparée de ſes ſoldats, & nos huit eſcadrons furent battus par les trois ennemis. Le Régiment du Roi, Cavalerie, perdit dans cette affaire beaucoup de ſes étendards dont on fit un grand trophée dans le camp des Eſpagnols. Le Prince de Condé qui les commandoit, ſe reſſouvint à la vue de ces étendards ſemés de fleurs de lis, qu'il étoit Prince du Sang de France ; il ſe les fit tous apporter, & les renvoya à *Montpeſat*, Meſtre-de-camp du Régiment du Roi à qui il écrivit de les préſenter à Sa Majeſté. Montpeſat montra la lettre au Roi, qui lui ordonna de renvoyer les étendards au Prince de Condé, & de lui mander que c'étoit une choſe ſi rare de voir les Eſpagnols battre les François, qu'il ne falloit pas leur envier le plaiſir d'en garder ces foibles marques.

Sur la fin de cette année (1656) mourut à Paris la dame *Mancini*, ſœur du Cardinal Mazarin. A l'occaſion de

cette mort, le Roi alla voir le ſecond fils de cette Dame qui étoit en penſion au College des Jéſuites. Cette démarche ſurprit toute la Cour, & l'on en fit un crime au Cardinal qu'on accuſoit de l'avoir conſeillée. Elle augmenta la haine qu'on avoit contre lui.

Louis XIV avoit ſenti les premieres impreſſions de l'amour pour *Catherine-Henriette Bellier*, femme de Pierre *de Beauvais*, Seigneur de Gentilly, & premiere femme-de-chambre de la Reine-mere. Le jeune Monarque n'avoit alors que quinze ans, & la dame de Beauvais en avoit au moins quarante-cinq. Ce qu'il y a d'étonnant, c'eſt que cette liaiſon fut durable. En 1661, le Roi jetoit encore quelques regards ſur l'autel où il avoit fait ſes premiers ſacrifices. Voyez *Mémoires de Choiſy.*

Mademoiſelle *d'Argencour*, fille d'honneur de la Reine-mere, voulut plaire à Louis XIV, & y réuſſit; mais ſeulement quelques ſemaines, parce qu'elle plut en même temps à *Chamarante*, premier valet-de-chambre. Ce Chamarante étoit un des plus beaux hommes de la Cour. Mademoiſelle d'Argen-

cour, flattée de voir ſon Maître à ſes pieds, affermiſſoit ſon empire par ſes rigueurs. Elle permettoit des ſoupirs, & exigeoit des reſpects. Elle gagnoit l'amitié de la Reine-mere par ſa conduite extérieure: en ſecret, elle ſe dédommageoit d'une vertu ſi pénible, avec ſon amant. Louis XIV ſe douta de quelque paſſion cachée, mais ſans s'imaginer que Mademoiſelle d'Argencour ſe plût à réunir les deux extrêmes par des contraſtes ſi injurieux. Il fit éclairer les pas de ſa maîtreſſe, & découvrit qu'elle lui étoit infidelle. Au ſortir de la meſſe, la nourrice du Roi trouva dans la grand'ſalle de Fontainebleau, une lettre qu'elle porta à la Reine-mere. Le Roi la lut; c'étoit un billet fort tendre, & il n'étoit pas pour lui. Il ne connoiſſoit pas encore ſon rival; la Reine-mere lui envia cette conſolation. Qu'il fut ſurpris & humilié, quand elle lui prouva que ce rival heureux étoit un de ſes valets! Mademoiſelle d'Argencour fut oubliée: Chamarante ne fut puni que d'un coup d'œil. *Mémoires de Saint-Simon.*

Louis XIV avoit été amoureux de Marie de *Mancini* niece de Mazarin, &

l'auroit épouſée, ſi le Cardinal avoit oſé faire ce mariage. Il eut enſuite beaucoup d'inclination pour Mademoiſelle de la *Mothe Houdancourt*, l'une des Filles de la Reine. Elle fut trahie par Chamarante ſon confident & émiſſaire du Cardinal, qui, ſachant tout ce que le Roi diſoit à cette Demoiſelle, le lui répétoit un moment après, en lui faiſant comprendre qu'il falloit qu'elle eût un autre amant. Voyant que le Roi s'éloignoit d'elle, Mademoiſelle de la Mothe Houdancourt, ſe prit d'une violente paſſion pour le Marquis de *Richelieu*, & cette paſſion la conduiſit enfin dans le Couvent des Filles de Sainte-Marie de Chaillot, où elle a paſſé ſa vie ſans être Religieuſe. Le Roi eut enſuite un grand commerce avec Olympe de Mancini, Comteſſe de Soiſſons, qu'il alloit voir tous les jours, même depuis qu'il fut amoureux de Mademoiſelle de la Valliere. Ce commerce ne ceſſa que lorſque la Comteſſe de Soiſſons fut chaſſée de la Cour pour ſes intrigues.

Le Roi danſa dans les ballets juſqu'en 1670; il avoit alors trente-deux ans. On joua devant lui à Saint-Germain,

la Tragédie de *Britannicus :* il fut frappé de ces vers :

Pour mérite premier, pour vertu ſinguliere,
Il excelle à traîner un char dans la carriere,
A diſputer des prix indignes de ſes mains,
A ſe donner lui-même en ſpectacle aux Romains.

Dès-lors il ne danſa plus en public, & le Poëte réforma le Monarque.

Un Prédicateur moins diſcret que le Poëte, déſigna un jour Louis XIV dans un de ſes Sermons. Le Roi ſe contenta de lui dire : » Mon Pere, j'aime bien » à prendre ma part d'un Sermon ; mais » je n'aime pas qu'on me la faſſe «.

Le Duc de Mazarin que ſa dévotion avoit rendu viſionnaire, vint un jour trouver le Roi, pour l'informer que l'Ange Gabriel lui étoit apparu, & l'avoit chargé de dire à Sa Majeſté de renvoyer Madame de *la Valliere. Il m'a auſſi apparu*, répondit ce Prince, *& m'a aſſuré que vous étiez un fou.*

Louis XIV aſſiſtoit à un *Motet* où le Muſicien faiſoit répéter pluſieurs fois le mot *nyctiçorax*, oiſeau de nuit. Il de-

manda au Prélat qui étoit le plus voiſin de lui, ce que c'étoit que ce *nyctícorax*. Le Prélat qui l'ignoroit auſſi-bien que le Roi, ne voulut pas demeurer court, & lui répondit : *Sire, c'étoit un des Officier de la Cour de David.*

Louis mettoit entre ſa femme & ſes maîtreſſes une différence, dont il eût rougi le premier, ſi la paſſion n'eût aveuglé le Prince le plus fidelle aux bienſéances. La Reine perdit un jour mille écus. » Calculons combien c'eſt par an, » lui dit le Roi «. Il ne calculoit point avec Madame de Monteſpan.

Les Eſpagnols qui cherchoient une occaſion de rompre avec la France, envoyerent ordre au Baron de Vatteville leur Ambaſſadeur en Angleterre d'y précéder le nôtre, de quelque maniere que ce pût être, déſirant même que cela ſe fît avec éclat. L'entrée d'un Ambaſſadeur à Londres leur fournit bientôt l'occaſion qu'ils cherchoient. Comme c'eſt la coutume que les Miniſtres envoient leurs carroſſes à ces ſortes de cérémonies, le Baron de Vatteville gagna plus de deux mille Anglois, pour

intéreſſer la Nation dans ſa querelle. Ils ſe joignirent à tous ſes gens qui étoient bien armés. Quand le carroſſe du Comte d'Eſtrades, Ambaſſadeur de France, arriva, les Eſpagnols & les Anglois ſe jeterent ſur les chevaux, couperent leurs guides, pour les empêcher d'avancer, & donner le temps à celui du Baron de Vatteville de précéder les gens du Comte, qui ne s'attendant point à cette attaque indécente, n'eurent dans le moment d'autre reſſource pour repouſſer la violence de ces furieux, que d'eſſayer, à leur tour, de rompre les rênes des chevaux du carroſſe de l'Ambaſſadeur d'Eſpagne. Mais leurs adverſaires mieux préparés, avoient imaginé le ſtratagême ſingulier de faire fabriquer des rênes d'un fer délié couvert de cuir, qui réſiſta ſans peine à tous les efforts. On ſe porta des coups de part & d'autre ; mais comme les Anglois étoient ſupérieurs en nombre, les gens de l'Ambaſſadeur de France furent fort maltraités, & il en reſta pluſieurs ſur la place. Louis XIV inſtruit de cet attentat, commença par envoyer un courrier à l'Archevêque d'Embrun, ſon Ambaſſadeur à Madrid, avec ordre de ſavoir

promptement ſi Sa Majeſté Catholique vouloit déſavouer le Baron de Vatteville. Le Roi d'Eſpagne fit long-temps attendre ſa réponſe ; enfin après bien des lenteurs, il répondit en termes généraux, que n'aimant point les violences, il déſapprouvoit celles du Baron de Vatteville, & le révoqueroit inceſſamment. Cette réponſe ne ſatisfit point l'Ambaſſadeur, qui la trouva captieuſe, s'en plaignit, & menaça de ſe retirer. La Reine-mere ſe chargea de tirer du Roi ſon frere, une explication plus préciſe ; & lui manda par un courrier exprès, que le Roi ſon fils exigeoit une autre ſatisfaction, ou qu'il étoit réſolu à recommencer la guerre. Il fut décidé dans le Conſeil d'Eſpagne que Sa Majeſté Catholique s'expliqueroit encore d'une maniére équivoque ; & répondroit à la Reine ſa ſœur, qu'Elle alloit envoyer en France le Marquis de *las Fouentes*, en qualité d'Ambaſſadeur extraordinaire, & lui donneroit ordre de terminer cette affaire au gré de Sa Majeſté Très-Chrétienne. Le Roi trouva cette réponſe auſſi captieuſe que la précédente, & ſe détermina à rappeler ſon Ambaſſadeur de Madrid, & à reprendre les armes;

Il y étoit d'autant plus porté, qu'il n'ignoroit aucune des trames que les Eſpagnols ourdiſſoient contre lui dans les différentes Cours de l'Europe ; mais comme il ſavoit en même temps leur peu de ſuccès, il ne put refuſer aux inſtantes prieres que lui firent la Reine ſa mere & la jeune Reine qui venoit de lui donner Monſeigneur le Dauphin, d'attendre l'arrivée du Marquis de *las Fuentes*, dont le départ fut différé par une indiſpoſition ſimulée. Enfin le Roi d'Eſpagne ayant eu avis, que celui d'Angleterre qui aimoit perſonnellement Louis XIV, ne vouloit entendre à aucune rupture avec la France, & que les autres Puiſſances étoient diſpoſées à lui laiſſer vider ſa querelle tout ſeul, il eut recours à la médiation du Pape, pour rendre les conditions de ſon accommodement le moins dures qu'il ſeroit poſſible. La négociation n'eut pas un prompt ſuccès ; car le Roi naturellement fier & jaloux de ſa gloire, vouloit que le Roi d'Eſpagne renonçât formellement & par écrit à la préſéance : mais il ſe relâcha d'une partie de ſes prétentions, & l'Ambaſſadeur Eſpagnol fut admis à une audience publique à laquelle les

Princes du Sang, les Officiers de la Couronne, & les quatre Secrétaires d'Etat eurent ordre de ſe trouver. Les Miniſtres étrangers furent auſſi priés de s'y rendre : les Princes du Sang ſe placerent à la droite du Trône, où étoit le Roi; les Miniſtres étrangers à la gauche; les quatre Secrétaires d'Etat avoient chacun devant eux un bureau, pour dreſſer un procès-verbal de la déclaration de l'Ambaſſadeur; déclaration concertée auparavant mot pour mot, & conçue en ces termes : » Que le Roi ſon » maître avoit eu bien du déplaiſir, en » apprenant l'attentat commis à Londres » par le Baron de Vatteville ſon Ambaſ- » ſadeur; qu'il ne ſouhaitoit rien tant » que d'entretenir la bonne intelligence » entre les deux Couronnes; que comme » cette action y étoit formellement oppo- » ſée, il avoit non-ſeulement révoqué » ſon Ambaſſadeur, mais lui avoit même » donné ordre de retourner à Madrid, » pour y rendre compte de ſa conduite; » que cependant il avoit commandé à » tous ſes autres Ambaſſadeurs dans » quelques Cours qu'ils puſſent être, » de ne point ſe trouver dans les céré- » monies où l'Ambaſſadeur de France

» assisteroit, de crainte qu'il ne survînt » de nouveaux débats sur le rang «. Toutes ces paroles signifioient beaucoup, à les prendre dans le sens où elles étoient entendues. On crut en France la préséance cédée par Sa Majesté Catholique, qui cependant, ne l'accordant pas en termes formels, n'imagina point que cette condescendance pût compromettre sa gloire.

Le Pape, qui s'étoit entremis dans cette affaire, eut à son tour besoin d'un médiateur pour l'insulte faite à Rome au Duc de *Créqui*, Ambassadeur de France. *Alexandre VII* étoit alors assis sur la Chaire de Saint-Pierre. C'étoit une ancienne coutume à Rome que les Ambassadeurs des Têtes couronnées rendissent la premiere visite aux parens du Pape & à son premier Ministre : le Duc de Créqui, dont la fierté naturelle étoit encore augmentée par la qualité d'Ambassadeur d'un grand Monarque, loin de suivre cet usage, l'avoit hautement condamné, ajoutant qu'il ne convenoit point à un homme comme lui. Cette déclaration déplut au Pape & à ses parens, qui en marquerent leur ressentiment de

la maniere la plus violente. Le Duc de Créqui logé au Palais Farneſe, ſoutenoit avec éclat ſa dignité, ſans ſe départir d'aucune de ſes prérogatives. Comme les franchiſes en étoient une, il avoit recommandé à ſes gens d'empêcher que les Sbires ne miſſent les pieds dans ſon quartier. Un jour qu'il étoit ſorti, ainſi que l'Ambaſſadrice ſon épouſe, un débiteur, véritable ou ſuppoſé, s'en fut du côté du Palais Farneſe, criant de toutes ſes forces & appelant du ſecours. Les gens du Duc extrêmement alertes ſur pareilles aventures, n'en eurent pas plutôt connoiſſance, qu'ils firent une vive ſortie ſur les Sbires qui étoient accourus. Ceux-ci furent ſoutenus par quelques Corſes de la Garde du Pape, qui ſe trouverent là ſi à propos, qu'on eût lieu de croire que la rencontre étoit préméditée. Les gens de l'Ambaſſadeur furent bientôt forcés de ſe retirer vers les écuries d'où ils étoient ſortis. Le Duc de Créqui qui rentroit alors dans ſon Palais, n'eut que le temps de s'y enfermer. Les Corſes l'inveſtirent de toute part. Il voulut ſe montrer ſur un balcon, d'où il menaça ces ſéditieux de les faire pendre ;

ils firent une décharge ſur lui, & ce fut par une eſpece de miracle qu'ils ne le tuerent point. Un moment après, la Ducheſſe ſa femme arriva ; on tira ſur elle dans ſon carroſſe pluſieurs coups de mouſquet, dont un de ſes pages & un de ſes valets de pied furent tués ſur le champ. Tous les François qui ſe trouverent alors dans les rues coururent le même danger. Ce fut un déſordre affreux dans toute la ville.

Les parens du Pape ayant ainſi aſſouvi leur vengeance, firent diſſiper le tumulte, & feignirent de n'y avoir aucune part. L'Ambaſſadeur en demanda juſtice au Pape & au Gouverneur de Rome, qui ne balancerent pas à la lui promettre ; mais l'évaſion des Sbires leur épargna le ſoin d'acquitter leur parole. Le Duc de Créqui en étant informé, ne ſortit plus de chez lui que bien accompagné, avec tous ſes gens armés, & une garde conſidérable à pied & à cheval autour de ſon carroſſe. Ce cortege déplut au Gouverneur & aux parens du Pape, qui s'imaginerent que le Duc les vouloit braver ; en ſorte que pour lui rendre bravade pour bravade, ils envoyerent toute la Garde du Pape autour

de ſon Palais, & lui firent dire, que par ces précautions, ils vouloient pourvoir à ſa ſureté, s'étant rendu ſi odieux au peuple de Rome, que, s'il ſortoit, ils ne lui répondoient pas de ſa vie. La prédiction ne tarda pas à s'accomplir ; car il fut aſſiégé une ſeconde fois, ſans ſavoir que penſer des ſuites de ce nouveau blocus. Le Roi averti de ce qui ſe paſſoit à Rome, ordonna au Duc de Créqui d'en ſortir inceſſamment, & de ſe retirer dans les Etats du Grand-Duc. Il fit dire au Nonce de quitter Paris en deux fois vingt-quatre heures. Cette retraite indiquoit aſſez ce qui devoit arriver dans la ſuite. En effet le Roi s'empara d'*Avignon*, & envoya du côté de l'Italie ſous le commandement du Marquis de *Bellefonds*, un corps de troupes qui devoit être ſuivi d'une armée plus conſidérable ſous les ordres du Maréchal *du Pleſſis*. Le Pape, de ſon côté, chercha à ſe précautionner contre l'orage qui le menaçoit. Il voulut faire une ligue avec les Princes d'Italie, l'Eſpagne, l'Angleterre & la Hollande ; mais tout ce projet s'évanouit, & Alexandre VII propoſa un accommodement par l'entremiſe des Vénitiens. Le Roi eut d'abord quelque

peine à s'y réſoudre ; mais à la fin il conſentit qu'on s'aſſemblât à Piſe, où l'on convint que le Cardinal *Chigi* viendroit inceſſamment en France en qualité de Légat *à latere*, & y proteſteroit à Sa Majeſté, que ni lui ni aucun de ſa Maiſon n'avoient eu part à l'attentat commis contre le Duc de Créqui ; que Dom Auguſtin *Chigi*, frere du Pape & Gouverneur de Rome, feroit la même proteſtation par écrit, & cependant ſortiroit de la ville, juſqu'à ce que le Légat eût eu audience du Roi, & qu'il eût obtenu ſon pardon ; que le Cardinal *Impériali* viendroit auſſi en perſonne ſe juſtifier & ſe mettre entre les mains du Roi, pour être puni s'il étoit jugé coupable ; enfin que, par un Décret ſolennel du Pape, toute la nation Corſe ſeroit déclarée à jamais incapable de ſervir dans l'Etat de l'Egliſe, & que pour conſerver la mémoire de la réparation faite à Sa Majeſté, on éleveroit à Rome une pyramide vis-à-vis de leur corps-de-garde, ſur laquelle ce Décret ſeroit gravé. Tous ces articles furent ponctuellement exécutés. Quand le Légat & le Cardinal *Impériali* arriverent, le Roi les reçut en Prince qui n'a de reſſen-

timent qu'autant que ſa gloire l'y oblige. Les troupes revinrent ; Avignon fut rendu au Pape, & toute cette affaire fut aſſoupie.

Quoique le Roi eût pardonné les fautes du Grand Condé, il ne les avoit pas oubliées. A une campagne de Flandres, il ne put s'empêcher de dire au Prince : » Sans vous tout ce pays ſeroit » à moi «. Ah ! Sire, répondit le Grand Condé, vous m'aviez promis de ne m'en jamais parler !

Le Roi s'étoit flatté de marier la Princeſſe de *Conti* au Prince *d'Orange :* il la lui fit propoſer dans un temps où ſes proſpérités lui perſuadoient que cette offre ſeroit reçue comme le plus grand honneur. Il ſe trompa : le Prince d'Orange étoit fils d'une fille du Roi d'Angleterre *Charles I.er*, & ſa grand'mere étoit fille de l'Electeur de Brandebourg. Il s'en ſouvint avec tant de hauteur, qu'il répondit nettement que les Princes d'Orange étoient accoutumés à épouſer des filles légitimes de grands Rois, & non pas leurs bâtardes. Ce mot entra ſi profondément dans le cœur du Roi

qu'il ne l'oublia jamais. Il prit à tâche, & ſouvent contre ſon intérêt, de montrer combien l'indignation qu'il en avoit conçue étoit active & durable. Il n'y eut rien d'omis de la part du Prince d'Orange pour l'effacer. Reſpects, ſoumiſſions, offices, patience dans les injures & les traverſes perſonnelles, redoublement d'efforts ; tout fut rejeté avec mépris. Les Miniſtres du Roi en Hollande, eurent toujours un ordre exprès de traverſer ce Prince, non-ſeulement dans les affaires d'Etat, mais dans ſes affaires particulieres ; de ſoulever contre lui le plus de gens qu'il ſeroit poſſible ; de répandre de l'argent pour faire élire aux magiſtratures les perſonnes qui lui étoient le plus oppoſées ; de protéger ouvertement ceux qui étoient déclarés contre lui ; de ne le point voir ; en un mot, de lui faire tout le mal & toutes les mal-honnêtetés dont ils pourroient s'aviſer. Juſqu'à la guerre, jamais le Prince ne ceſſa de vouloir appaiſer le reſſentiment de Louis ; & jamais le Roi ne ſe relâcha de ſa colere : enfin déſeſpérant de rentrer dans les bonnes graces du Monarque, il dit tout haut qu'il avoit inutilement eſſayé toute

ſa vie d'obtenir les bontés du Roi; mais qu'il eſpéroit d'être plus heureux à mériter ſon eſtime. Il s'occupoit alors de ſa prochaine invaſion en Angleterre, & de l'effet de cette formidable ligue qu'il avoit formée contre la France. On peut juger quel triomphe ce fut pour lui de forcer le Monarque à le reconnoître Roi d'Angleterre, & tout ce que cette reconnoiſſance dut coûter au Roi.

A la mort de la Princeſſe d'Orange, le Roi Jacques d'Angleterre pria Louis XIV, qu'on n'en prît pas le deuil; & on le défendit à MM. *de Bouillon* & *de Duras* & à tous ceux qui étoient parens du Prince d'Orange. On obéit, & on ſe tut; mais on trouva cette ſorte de vengeance petite & indigne d'un Roi de France.

Félix, premier Chirurgien, fut chargé de faire au Roi l'opération de la fiſtule; mais au moment de porter les mains ſur Louis XIV, il ſe repréſenta ſi vivement les divers accidens qui pouvoient arriver, & il ſe fit en lui une telle révolution d'humeurs, qu'il fut ſaiſi d'un tremblement, qui ne le quitta plus le reſte de ſes

jours : le lendemain qu'il eut ſauvé la vie au Roi, il eſtropia dans une ſaignée ſon meilleur ami, le ſieur *de Niert*, premier valet-de-chambre.

Un jour le Roi parla ſi durement à M. de *Louvois*, que le Miniſtre jetant ſur la table quelques papiers, dit : » L'on » ne ſauroit vous ſervir «. Louis ſe leva, & prit les pincettes, dont il eût frappé ſon Miniſtre, s'il n'eût été retenu par Madame de Maintenon. Louvois irrita encore ſon Maître, & le contredit un jour ſi bruſquement, que le Roi quittant ſon bureau, s'avança vers la cheminée & prit ſa canne. Louvois ſe retire, la ſérénité ſur le front, & la rage dans le cœur. Arrivé chez lui, il s'écrie : *Je ſuis perdu*, & décharge le ſentiment de ſes peines ſur quelques malheureux à qui il envoie des lettres de cachet. Madame de Maintenon lui écrivit qu'il pouvoit revenir au Conſeil, & que l'orage étoit paſſé. Il revit le Roi, & le revit prévenu ſans retour. Au ſortir du Conſeil il entre dans ſon appartement, & boit un verre d'eau avec précipitation ; le chagrin l'avoit déjà conſumé : il ſe jette dans un fauteuil, dit quelques

mots mal articulés, & expire. *Mémoires de Saint-Simon.*

Le Roi, peu avant le jugement de M. Fouquet, avoit dit à la Reine, dans ſon oratoire, qu'il vouloit qu'elle lui promît que, ſi Fouquet étoit condamné, elle ne demanderoit point ſa grace. Le jour de l'arrêt, il dit chez Madame de la Valliere : *S'il eût été condamné à mort, je l'aurois laiſſé mourir.*

Pendant la campagne du Maréchal *de Villeroy* contre le Prince de *Vaudemont*, le Roi avoit ſoin de ſe faire lire toutes les gazettes de Hollande. Dans la premiere qui parut, il lut que M. le Duc du Maine avoit été emporté ſur un brancard, & que ſes bleſſures avoient arrêté le ſuccès & ſauvé M. de Vaudemont. Cette raillerie piqua le Roi ; mais il le fut bien davantage de la gazette ſuivante qui ſe rétractant, ajouta que le Duc du Maine n'avoit pas même été bleſſé. Tout cela joint au ſilence qui régnoit depuis cette journée, & au compte ſuccinct que le Maréchal de Villeroy lui en avoit rendu, lui donna des ſoupçons qui l'agiterent.

La Vienne, Baigneur à Paris, fort à la mode, étoit devenu celui du Roi, & ce chemin l'avoit conduit à une des quatre premieres charges de Valet-de-chambre. C'étoit un fort honnête homme, mais ruſtre, brutal, & quelquefois trop franc. Cette franchiſe avoit accoutumé le Roi à lui demander ce qu'il n'eſpéroit pas tirer d'ailleurs, quand c'étoient des choſes qui ne paſſoient pas ſa portée. Le Roi queſtionna donc *La Vienne*, & celui-ci montra ſon embarras, parce que, dans ſa ſurpriſe, il n'eut pas la préſence d'eſprit de le cacher. Cet embarras redoubla la curioſité du Roi, & *La Vienne* n'oſa pouſſer plus loin la réſiſtance. Il apprit au Roi ce qu'il eût voulu ignorer toute ſa vie, & ce qui le mit au déſeſpoir. Il ſentit pour ce cher fils tout le poids du ſpectacle de ſon armée, & des railleries qu'en faiſoient les étrangers. Son dépit en fut inconcevable. Ce Prince, ſi maître de ſes mouvemens, ne put ſe contenir en cette occaſion : ſortant de table à Marly avec toutes les Dames, & en préſence de tous les Courtiſans, il apperçut un valet du Serdeau qui, en deſſervant les fruits, mit un biſcuit dans ſa poche. A l'inſtant même

il oublie toute ſa dignité, & la canne à la main, court ſur ce valet qui ne s'attendoit à rien, l'injurie, le frappe, & lui caſſe la canne ſur le corps. De là, le tronçon à la main & avec l'air d'un homme qui ne ſe poſſede plus, il paſſe chez Madame de Maintenon où il reſte une heure, comme il faiſoit ordinairement. En ſortant, il rencontre le Pere *de la Chaiſe*. Dès qu'il l'apperçoit parmi les Courtiſans : » Mon Pere, lui dit-il, » j'ai bien battu un coquin, & lui ai caſſé » ma canne ſur le dos ; mais je ne crois » pas avoir offenſé Dieu «. Tous ceux qui étoient là trembloient encore de ce qu'ils avoient vu ou entendu. Les plus familiers bourdonnerent contre ce valet, & le pauvre Pere fit ſemblant d'approuver entre ſes dents. Tout le monde ignoroit la cauſe d'un tel emportement ; mais on ſe doutoit que celle qui avoit paru ne pouvoit être la véritable. Enfin tout ſe découvrit ; & l'on ſut que *La Vienne* forcé par le Roi, avoit donné lieu à une aventure ſi ſinguliere & ſi indécente. *Mém. de Saint-Simon.*

Le Roi avoit accordé à ſes enfans naturels une prérogative que n'avoient

pas les Princes du Sang, celle de faire entrer dans les carroſſes leurs principaux Officiers, de les mener à Marly, de les faire manger à table, &c. M. le Duc, quoique gendre du Roi, n'avoit pu obtenir ce droit pour les ſiens. Il arriva, depuis ſon mariage, que Monſeigneur revenant de courir le loup qui l'avoit mené fort loin, manqua ſon carroſſe, & s'en revenoit avec *Sainte-Maure* & *Durfé*; en chemin il trouva un carroſſe de M. le Duc dans lequel étoit *Saintrailles*, qui étoit à lui, & le Chevalier de *Sillery*, qui étoit à M. le Prince de Conty. Ils s'étoient mis dans la voiture qu'ils avoient rencontrée, & y attendoient ſi M. le Duc ou M. le Prince de Conty ne viendroit point. Monſeigneur monta dans le carroſſe, pour achever la traite qui étoit encore longue juſqu'à Verſailles, fit monter avec lui *Sainte-Maure* & *Durfé*, laiſſa *Saintrailles* & *Sillery* à terre, quoiqu'il y eût place de reſte pour eux, & ne leur offrit point de monter. Cela ne laiſſa pas de lui faire quelque peine; & le ſoir, pour ſonder ce que le Roi penſeroit, il lui conta ſon aventure, & ajouta qu'il n'avoit oſé faire monter ces Meſſieurs avec lui. » Je

» le crois bien, répondit le Roi d'un ton » élevé, un carroſſe où vous êtes de- » vient le vôtre ; & ce n'eſt pas à des » domeſtiques de Princes du Sang à y » entrer «. Madame *de Langeron* en fut un exemple ſingulier. Elle avoit été d'abord à Madame la Princeſſe, & tant qu'elle y fut, elle n'entra point dans les carroſſes, & ne mangea point à table. Elle paſſa à *Madame de Guiſe*, petite-fille de France ; & dès ce moment, elle mangea avec le Roi, Madame la Dauphine & Madame, & entra dans les carroſſes ſans difficulté. La même Dame de Langeron quitta Madame de Guiſe, & rentra à Madame la Princeſſe ; & dès-lors il ne fut plus queſtion pour elle de manger avec le Roi, & de monter dans les carroſſes. Cette excluſion dura le reſte de ſa longue vie ; car elle mourut chez Madame la Princeſſe.

Une vieille décrépite ſe préſenta un jour au dîner du Roi : elle faiſoit peur. *Monſieur* la repouſſa en lui demandant ce qu'elle vouloit : *Hélas ! Monſieur*, lui dit-elle, *c'eſt que je voudrois bien prier le Roi de me faire parler à M. de Louvois.* Le Roi lui dit : *Tenez, voilà M. de Rheims qui y a*

plus de pouvoir que moi. Cela réjouit fort tout le monde.

Lorſque La Fontaine donna *les Amours de Pſyché & de Cupidon*, ſes amis lui firent remarquer un endroit qui pouvoit regarder le Roi, & dont ce Prince auroit pu être offenſé, ſi quelqu'un ſe fût aviſé de le lui rapporter. L'auteur s'adreſſa au Duc de *Saint-Aignan*, qui étoit alors dans la confidence étroite du monarque. » Il eſt vrai, lui dit le Duc, » l'endroit eſt délicat; mais voulez-vous » que je vous donne un moyen d'em» pêcher qu'on n'en parle ? Le Roi ne » lit point, préſentez-lui votre ouvrage » au-plutôt. Je vous introduirai ; les » courtiſans vous verront : ſoyez sûr, » après cela, que perſonne n'oſera en » dire du mal «.

Après les troubles de la *Fronde*, où *de Fargues*, avoit joué un rôle contre la Cour, il s'étoit retiré dans ſa terre de *Courſon*, où il vivoit tranquille, aimé & eſtimé de tous ſes voiſins. Le Comte de *Guiche*, le Marquis, depuis Duc *du Lude*, *Vardes* & *Lauzun*, s'étant égarés la nuit à un retour de chaſſe, & cher-

chant un asile, apperçurent de loin une foible lumiere vers laquelle ils dirigerent leurs pas ; elle partoit du château de *Courson*, où ils demanderent retraite jusqu'au lendemain matin. *De Fargues* les reçut avec joie, leur fit servir un bon souper, & les combla de politesses. Rendus à la Cour, ils conterent au Roi leur aventure, & se louerent beaucoup de *de Fargues*. A ce nom qui réveilla dans le cœur de Louis le ressentiment de la Fronde : » Comment, dit-» il, ce coupable-là est dans le royaume, » & si près de moi?...« Il manda le Premier Président *de Lamoignon*, & lui ordonna de faire des recherches sur la vie de *de Fargues*. Malheureusement il se trouva coupable d'un meurtre, & le Procureur-général eut ordre de poursuivre l'accusé, qui fut arrêté, condamné, & décapité malgré l'amnistie qui sembloit avoir effacé tout ce qui étoit arrivé auparavant.

D'Ablancourt * avoit d'abord été choisi par Colbert pour écrire l'histoire du Roi ; il obtint en conséquence une

* Né en 1606, mort en 1664.

penſion de mille écus : mais Louis XIV ayant appris que d'Ablancourt étoit Proteſtant, tout fut rompu. » Je ne veux » point, dit ce monarque, d'un Hiſtorien » qui ſoit d'une autre Religion que moi. » Quant à ſa penſion, puiſque cet Ecri- » vain a du mérite d'ailleurs, j'entends » qu'elle lui ſoit payée. «

On vit en 1692 paroître à Verſailles un maréchal de la petite ville de *Salon* en Provence, qui s'adreſſa à M. de Briſſac Major des Gardes-du-corps, pour être conduit au Roi à qui il vouloit parler en particulier. Il ne ſe déconcerta point des rebuffades qu'il eut à eſſuyer, & fit tant que le Roi en fut informé, & lui fit dire qu'il ne parloit point ainſi à tout le monde. Le maréchal inſiſta, en proteſtant que s'il voyoit le Roi, il lui diroit des choſes ſi ſecretes, que Sa Majeſté ne douteroit pas qu'il n'eût miſſion pour lui parler ; en attendant, il demandoit à être renvoyé à un des Miniſtres d'Etat. Là-deſſus le Roi lui fit dire d'aller trouver *Barbezieux* à qui il avoit donné ordre de l'entendre. Ce qui ſurprit beaucoup, c'eſt que le maréchal qui n'étoit jamais ſorti de ſon

pays ne voulut point de Barbezieux, & répondit tout de ſuite qu'il avoit demandé à être envoyé à un Miniſtre d'Etat ; que M. de Barbezieux ne l'étoit point, & qu'il ne parleroit qu'à un Miniſtre. Sur cela, le Roi nomma *Pomponne*, & le maréchal l'alla trouver ſans difficulté. Voici ce qu'on ſut de ſon hiſtoire.

Cet homme ſe rendant un ſoir à ſa maiſon, ſe trouva inveſti d'une grande lumiere auprès d'un arbre aſſez voiſin de Salon. Une perſonne vêtue de blanc & à la royale, belle, blonde & fort éclatante, l'appela par ſon nom, lui dit de la bien écouter, lui parla plus d'une demi-heure, lui apprit qu'elle étoit la Reine qui avoit été l'épouſe du Roi, lui ordonna de l'aller trouver, & de lui dire les choſes qu'elle lui avoit communiquées ; que Dieu l'aideroit dans ſon voyage, & qu'à une choſe ſecrete qu'il diroit au Roi, & qui ne pouvoit être ſue que de lui, il reconnoîtroit la vérité de tout ce qu'il avoit à lui apprendre ; que ſi d'abord il ne pouvoit parler à Sa Majeſté, il demandât à parler à un de ſes Miniſtres, & que ſur-tout il ne confiât à perſonne ce qui ne

devoit être ſuivi que du Roi ; qu'il partît promptement, qu'il exécutât ce qui lui étoit ordonné, ſans réſerve & ſans crainte ; mais qu'il ſe perſuadât bien qu'il ſeroit puni de mort, s'il négligeoit de s'acquitter de cette commiſſion. Le maréchal promit tout, & auſſi-tôt la Reine diſparut. Il ſe trouva dans l'obſcurité au pied de ſon arbre ; il s'y coucha, ne ſachant s'il rêvoit, ou s'il étoit éveillé ; enfin il ſe retira bien perſuadé que c'étoit une illuſion & une folie, dont il ne ſe vanta à perſonne. A deux jours de là, paſſant au même endroit, il eut encore la même viſion, & les mêmes propos lui furent adreſſés ; il y eut de plus des reproches ſur ſon doute, & des menaces réitérées. Pour cette fois, le maréchal demeura convaincu ; mais flottant entre la crainte des menaces & les difficultés de l'exécution, il ne ſut à quoi ſe réſoudre. Il demeura huit jours dans cette perplexité, & ſans doute qu'il auroit fini par ne point entreprendre ce voyage, ſi, repaſſant dans le même endroit, il n'eût vu & entendu la même choſe, & des menaces ſi effrayantes qu'il ne ſongea plus qu'à partir. Il alla trouver à Aix l'Intendant de

la Province, qui l'exhorta à ſuivre ſon voyage, & lui donna de quoi le faire dans une voiture publique. Arrivé à Verſailles, il entretint trois fois M. de Pomponne, & fut chaque fois plus de deux heures avec lui. Ce Miniſtre rendit compte au Roi de ſa converſation avec le maréchal; & l'on délibéra, dans un Conſeil d'Etat, ſur ce qu'il y avoit à faire dans cette conjoncture. Le réſultat fut que Sa Majeſté entretiendroit le maréchal. Le Roi le vit en effet dans ſes cabinets où il monta par le petit eſcalier qui eſt ſur la cour de marbre; il le revit quelques jours après, & fut à chaque fois plus d'une heure avec lui. M. de Duras qui étoit ſur le pied de dire tout ce qui lui paſſoit par la tête, s'aviſa de parler avec mépris de ce maréchal, & de lui appliquer ce mauvais proverbe : *Si cet homme n'eſt pas fou, le Roi n'eſt pas noble.* » Je ne ſuis donc » pas noble, lui répondit le Roi, car je » l'ai entretenu long-temps, & je vous » aſſure qu'il s'en faut bien qu'il ſoit » fou «. Ces derniers mots furent prononcés avec une gravité appuyée qui ſurprit fort les aſſiſtans. Le Roi ajouta que cet homme lui avoit dit une choſe

qui lui étoit arrivée il y avoit plus de vingt ans, & que lui ſeul ſavoit ; il s'expliqua en pluſieurs autres occaſions, on ne peut plus favorablement, ſur le compte du maréchal, à qui il fit donner de l'argent, & qu'il recommanda à l'Intendant de Provence, avec ordre de le protéger, & de veiller à ce qu'il ne manquât de rien juſqu'à la fin de ſes jours. Ce qu'il y a eu de plus marqué, c'eſt qu'aucun des Miniſtres d'alors n'a jamais voulu parler là-deſſus : leurs amis les plus intimes les ont queſtionnés à diverſes repriſes ſans pouvoir en arracher un ſeul mot. Le maréchal ne fut pas moins diſcret. De retour à *Salon* il y reprit ſon métier, & vécut à ſon ordinaire, ſans laiſſer échapper la moindre parole de jactance ſur ſa miſſion qui parut ſurnaturelle aux moins crédules.

Louis XIV étoit le plus diſcret des hommes ; & lorſqu'on lui avoit confié un ſecret, il n'y avoit maîtreſſe, miniſtre ni favori qui pût y donner atteinte, quand bien même ce ſecret les auroit regardés. Il avoit ſi bien cette réputation, qu'une femme de nom

éloignée de ſon mari depuis un an, & qui ſe trouvant groſſe étoit ſur le point de le voir arriver de l'armée, fit demander au Roi une audience ſecrete pour l'affaire du monde la plus importante. Elle ſe confia à Louis XIV, & lui dit que c'étoit comme au plus honnête homme de ſon royaume. Le Roi lui conſeilla de profiter d'une ſi grande perplexité, en vivant plus ſagement à l'avenir, & lui promit de retenir ſon mari ſur la frontiere, ſous prétexte de ſon ſervice, tant & ſi long-temps qu'il ne pût avoir aucun ſoupçon. En effet, il en donna le jour même l'ordre à Louvois, & lui défendit non-ſeulement tout congé pour cet Officier, mais de ſouffrir qu'il s'abſentât un ſeul jour du poſte qu'il lui aſſignoit pour tout l'hiver. L'Officier & Louvois lui-même furent extrêmement ſurpris de cet ordre, qu'il fallut exécuter. Le Roi n'en fit l'hiſtoire que bien des années après, & lorſqu'il fut sûr qu'on ne pouvoit plus ſoupçonner les perſonnes que cela regardoit.

Parmi les différentes harangues que Louis XIV fut obligé d'entendre dans

ſes voyages, on diſtingua celle d'un Maire de Rheims, qui lui ayant préſenté des bouteilles de vin & des poires de *rouſſelet*, lui dit : » *Sire*, nous apportons à Votre Majeſté notre vin, nos » poires & nos cœurs; c'eſt tout ce que » nous avons de meilleur dans notre » ville «. Le Roi lui frappa ſur l'épaule, en lui diſant : *Voilà comme j'aime les harangues.*

Un bon mot qui n'eſt que piquant dans la bouche d'un particulier, eſt ſouvent mortel dans la bouche d'un Souverain. Louis XIV s'obſervoit à cet égard avec le plus grand ſcrupule : on en jugera par ce trait. Il contoit une hiſtoriette à quelques-uns de ſes courtiſans ; il avoit promis qu'elle ſeroit plaiſante : elle ne le fut point, & on ne rit pas, quoique le conte fût du Roi. Le Prince *d'Armagnac*, qu'on appeloit *M. le Grand*, à cauſe de ſa charge de Grand Ecuyer de France, ſortit alors de la chambre, & le Roi dit à ceux qui reſtoient : » Vous avez trouvé mon conte » fort inſipide, & vous avez eu raiſon ; » mais je me ſuis apperçu qu'il y avoit » un trait qui regarde indirectement

» M. le Grand, & qui auroit pu l'em-» barraſſer ; j'ai mieux aimé le ſuppri-» mer que de chagriner quelqu'un : à » préſent que M. le Grand eſt ſorti, » voici mon conte «. Il l'acheva, & l'on rit.

Par la conquête de la *Franche-Comté*, le Grand Condé avoit regagné tout-à-fait les bonnes graces de Louis XIV. Un jour le Roi parlant au Duc d'Anguien, lui dit qu'*il avoit toujours eſtimé ſon pere ſans l'aimer ; mais que préſentement il l'eſtimoit & l'aimoit avec confiance.*

Lorſqu'en 1684, *Damfreville*, Capitaine de vaiſſeau, vint délivrer dans Alger tous les eſclaves Chrétiens au nom du Roi de France : il ſe trouva parmi eux beaucoup d'Anglois qui, étant déjà à bord, ſoutinrent à Damfreville que c'étoit en conſidération du Roi d'Angleterre, qu'ils étoient mis en liberté. Alors le Capitaine François fit appeler les Algériens ; & remettant les Anglois à terre : » Ces gens-ci, dit-il, préten-» dent n'être délivrés qu'au nom de leur » Roi ; le mien ne prend pas la liberté » de leur offrir ſa protection ; je vous

» les remets ; c'eſt à vous à montrer » ce que vous devez au Roi d'Angle- » terre «. Tous les Anglois furent remis aux fers. La fierté Angloiſe, la foibleſſe du gouvernement de Charles II, & le reſpect des nations pour Louis XIV, ſe ſont connoître par ce trait.

Le Roi, en 1685, ayant exigé que le *Doge* de Gênes & quatre principaux Sénateurs vinſſent implorer ſa clémence dans ſon palais de Verſailles, il voulut que ce Doge fût continué dans ſa Principauté, malgré la loi perpétuelle de Gênes, qui ôte cette dignité à tout Doge abſent un moment de la ville. Celui-ci étoit un homme de beaucoup d'eſprit; & comme le Roi le reçut avec autant de bonté que de faſte, & qu'au contraire les Miniſtres *Louvois*, *Croiſſi* & *Seignelai* ne lui firent ſentir que beaucoup de fierté, il diſoit : » Le Roi ôte à » nos cœurs la liberté, par la maniere » dont il nous reçoit ; mais ſes Miniſ- » tres nous la rendent «. Tout le monde ſait que le Marquis de Seignelai lui ayant demandé ce qu'il trouvoit de plus ſingulier à Verſailles, le Doge répondit ; » C'eſt de m'y voir «.

Les Miſſionnaires Jéſuites Françoiſ s'étoient procuré un établiſſement dans le Royaume de Siam, par le ſecours du ſieur *Conſtance*, Grec d'origine & de religion, & qui, par des moyens qu'on a toujours ignorés, étoit devenu premier Miniſtre de cet Empire. Dans leurs entretiens avec le Roi de Siam, qu'ils avoient la permiſſion de venir voir quelquefois, ils avoient ſoin de lui apprendre toutes les grandes actions de leur maître ; de lui vanter ſa piété, ſa puiſſance, & combien il étoit révéré dans toute l'Europe. Quand ils crurent avoir fait toute l'impreſſion qu'ils ſouhaitoient, ils ſe flatterent que le Roi de Siam & toute ſa Cour ſe détermineroient à ſe convertir, ſi l'on pouvoit engager le Roi de France à lui envoyer un Ambaſſadeur avec une lettre par laquelle il inviteroit ce Prince à embraſſer la Religion Catholique. Ainſi, après avoir mûrement délibéré, ils firent partir le Pere *Tachard*, qui, étant arrivé en France, expliqua au Roi ſa miſſion, par l'entremiſe du Pere la Chaiſe. La choſe fut repréſentée comme étant d'une exécution ſi facile, que le Roi ſe détermina à faire partir le Chevalier *de*

Chaumont, avec le titre de ſon Ambaſſadeur. Il fut reçu à la Cour de Siam avec de grands honneurs, & après y avoir demeuré cinq à ſix mois ſans pouvoir gagner le Roi de Siam à la Religion Catholique, il revint en France en 1685, accompagné de pluſieurs Ambaſſadeurs qui avoient ordre d'achever avec nos Miniſtres un Traité de commerce que le Chevalier de Chaumont avoit ébauché. Louis XIV les reçut aſſis ſur un trône d'argent, élevé ſur une grande eſtrade, dreſſée exprès au fond de la grande galerie. Les Princes du Sang étoient ſur cette eſtrade à droite & à gauche du trône, les grands Seigneurs & les Miniſtres au bas de l'eſtrade, & tous les Courtiſans en haie le long de la galerie & des appartemens. Le Roi parut ſous des habits tout couverts de pierreries. Cette magnifique décoration jointe à la majeſté de ſa perſonne & à la pompe de cette cérémonie, offroit le ſpectacle le plus beau & le plus riche qu'il fût poſſible de voir. Les Ambaſſadeurs furent conduits dans les appartemens au milieu de la haie des Courtiſans ; & quand ils arriverent à l'entrée de la galerie, d'où ils étoient à

portée de voir le Roi, ils firent de profondes inclinations, qu'ils recommencerent étant au milieu, & en abordant le pied de l'eſtrade. Le premier d'entre eux préſenta la lettre de ſon Maître au bout d'une épée à lame d'or, & fit à Sa Majeſté un compliment qui ne ſe reſſentoit en rien de la barbarie du pays de celui qui l'adreſſoit. Le Roi y répondit d'une maniere fort honnête. Les Ambaſſadeurs ſe retirerent à reculons, juſqu'à ce qu'ils fuſſent au bout de la galerie, & qu'ils euſſent perdu le Roi de vue. Ils avoient apporté à Sa Majeſté, de la part de leur Maître & du ſieur Conſtance, des préſens de tout ce que leur nation peut offrir de plus rare. Ils en diſtribuerent auſſi aux Princes & Princeſſes du Sang. Les Miniſtres acheverent avec eux le traité commencé à Siam par le Chevalier de Chaumont : il portoit que la Religion Catholique ſeroit publiquement enſeignée & protégée dans tout le Royaume de Siam ; que les François, à l'excluſion des autres Européens, y feroient tout le commerce, & y ſeroient maintenus & protégés par la puiſſance royale ; & enfin, qu'on leur remettroit quatre Places, où ils

feroient leurs établiſſemens, & qui ſeroient gardées par des troupes que le *Roi* y enverroit. Le traité ainſi conclu, les Ambaſſadeurs allerent viſiter les conquêtes du Roi, & furent reçus par-tout avec la diſtinction qui leur étoit due : ils partirent peu de temps après leur retour de Flandres. Le Roi fit embarquer avec eux trois mille hommes, ſous les ordres de M. *de Farges*, qu'il nomma Maréchal de camp. Quand il fut à Siam, on lui livra ponctuellement les quatre Places, dont on étoit convenu. Mais environ un an après, il ſurvint une révolution dans ce Royaume, dont le ſieur Conſtance fut la premiere victime : le Roi de Siam étant venu à mourir, celui qui lui ſuccéda fit périr tous les François. On ignore s'il en échappa quelqu'un ; ce qu'il y a de bien sûr, c'eſt qu'il n'en revint aucun en France, pas même M. de Farges ; & on perdit ce nouvel établiſſement.

Il n'y eut ſous l'adminiſtration de Louis XIV, qu'une ſeule conjuration en 1674, imaginée par *Truaumont*, gentilhomme Normand, perdu de débauches & de dettes, & embraſſée

par un Prince de la Maiſon de Rohan, réduit par la même conduite à la même indigence. Il n'entra dans ce complot qu'un Chevalier *de Préaux*, neveu de la Truaumont, qui ſéduit par ſon oncle, ſéduiſit ſa maîtreſſe, Madame *de Villiers*. Leur but & leurs eſpérances n'étoient pas & ne pouvoient être de ſe faire un parti dans le Royaume. Ils prétendoient ſeulement vendre & livrer *Quillebeuf* aux Hollandois, & introduire les ennemis en Normandie. Ce fut plutôt une lâche trahiſon mal-ourdie, qu'une conſpiration. Le ſupplice de tous les coupables fut le ſeul événement que produiſit ce crime inſenſé, dont à peine on ſe ſouvient aujourd'hui. Le Roi envoya Briſſac, Major de ſes Gardes, à Rouen pour ſe ſaiſir de la Truaumont. Celui-ci, ſans s'émouvoir, dit à Briſſac ſon ancien ami : » Je m'en vais te ſuivre, laiſſe-» moi ſeulement entrer dans mon ca-» binet pour quelque néceſſité «. Briſſac le laiſſa faire, & fut bien étonné de l'en voir ſortir avec deux piſtolets. La Truaumont en déchargea un ſur le Major ; mais il le manqua, & la balle alla bleſſer un Garde-du-corps qui n'étoit

pas éloigné. Le Major, dans le temps qu'on le miroit, cria, *tire*, pour faire voir qu'il n'avoit pas peur. A ce mot, un des Gardes, croyant que ſon Officier lui donnoit ordre de tirer, lâcha ſon mouſqueton dans le corps de la Truaumont, qui mourut le lendemain, avant que le Premier Préſident eût pu lui faire donner la queſtion, & par conſéquent ſans rien avouer. Cet incident auroit pu dans la ſuite ſauver la vie au Chevalier de Rohan, ſi après avoir tout nié à ſes autres Juges, il n'avoit pas tout avoué à M. *de Beſſons*, Conſeiller d'Etat, qui lui arracha ſon ſecret en lui promettant ſa grace. Il fut condamné à avoir la tête tranchée, & montra beaucoup de réſignation dans ſes derniers momens. Il s'étoit flatté d'être exécuté ſecrétement à la Baſtille; & après la lecture de ſon arrêt, il demanda ſi l'on n'y avoit pas dreſſé un échafaud. Le Pere *Bourdaloue* qui l'aſſiſtoit à la mort, lui ayant dit qu'il falloit ſe réſoudre à mourir publiquement dans la rue, il répondit: *Tant mieux, nous en aurons plus d'humiliation.* Le bourreau étant entré dans ſa chambre, l'aborda en lui diſant: *Monſeigneur, vous plaît-il que je faſſe*

ma charge, & le Chevalier lui ayant répondu que oui, il lui mit la corde au cou, & lui demanda s'il vouloit qu'on lui liât les mains avec un ruban de ſoie. Le Chevalier répliqua que *Notre-Seigneur n'ayant été lié qu'avec des cordes, il ne méritoit pas de porter d'autres liens.* Il demanda pardon à tous ceux qu'il avoit offenſés, & marcha courageuſement au ſupplice.

On lit, dans les Mémoires du Marquis *de la Farre*, que perſonne ne demandant à Louis XIV la grace du Chevalier de Rohan, ce monarque fut tenté de lui-même de l'accorder. Le Marquis de la Farre pouvoit ajouter, que ce fut au ſortir d'une repréſentation de Cinna, où la clémence d'Auguſte eſt ſi bien repréſentée, que le Roi ſe ſentit diſpoſé à tout pardonner à ce Seigneur qui s'étoit rendu coupable d'un crime d'Etat. Ce trait eſt un bel éloge de la Tragédie de Corneille.

Malgré ces mers de réſervoirs qui avoient coûté tant de millions, l'eau manquoit à Verſailles. On étoit en paix, & Louvois imagina d'employer les troupes à détourner la riviere d'Eure

entre Chartres & Maintenon, & de la faire venir toute entiere à Verſailles. On ne ſauroit dire l'or & les hommes que cette tentative coûta pendant pluſieurs années. Dans le camp qu'on y avoit établi & qu'on y tint fort long-temps, il fut défendu ſous les plus grandes peines d'y parler des malades, & ſur-tout des morts que le travail, & plus encore les exhalaiſons des terres remuées, enlevoient tous les jours; cependant, non-ſeulement les Officiers particuliers, mais les Colonels, les Brigadiers & ce qu'on y employa d'Officiers-généraux, n'avoient pas la liberté de s'abſenter un quart-d'heure. Enfin la guerre interrompit ces travaux en 1688, ſans qu'ils aient été repris dans la ſuite. Il n'en eſt reſté que d'informes monumens qui éterniſeront cette folie.

Le Roi laſſé de la magnificence des grands édifices, ſe perſuada qu'il lui falloit une ſolitude agréable par ſa ſimplicité. Il chercha autour de Verſailles de quoi ſatisfaire ce nouveau goût. Il viſita pluſieurs endroits; il parcourut les côteaux qui découvrent Saint-Ger-

main, & cette vaſte plaine où la Seine ſerpente en quittant Paris. On le preſſa de s'arrêter à Lucienne, dont la vue eſt enchantée ; mais il répondit que cette heureuſe ſituation le ruineroit, & qu'il en vouloit une qui ne lui permît pas de ſonger à rien de conſidérable. Il trouva derriere Lucienne un vallon étroit & profond, inacceſſible par ſes maréca-ges, ſans aucune vue, enfermé de collines, avec un méchant village ap-pelé *Marly*. Cette clôture ſans vue, & ſans moyen d'en avoir, fit tout ſon mérite. Ce fut un grand travail que de deſſécher ce cloaque, & d'y tranſpor-ter des terres. Enfin l'hermitage ſe trouva fait, & ce n'étoit d'abord que pour y coucher deux ou trois fois l'an-née avec une douzaine au plus de cour-tiſans. Peu-à-peu on y fit des augmenta-tions, & d'accroiſſemens en accroiſſe-mens, on en vint à couper des collines, à les aplanir pour ſe ménager une échappée de vue. Enfin, en bâtimens, en jardins, en eaux, en aqueducs, en machines hidrauliques, en parcs, en fo-rêts, en ſtatues, en peintures, en meu-bles précieux, Marly eſt devenu ce qu'on le voit encore, tout dépouillé

qu'il

qu'il eſt depuis la mort de Louis XIV. C'eſt peu de dire que Verſailles n'a pas coûté Marly. Telle fut la fortune d'un repaire de ſerpens & de crapauds, choiſi dans l'unique vue de n'y pouvoir dépenſer ; tel fut le mauvais goût de Louis XIV, & ce plaiſir ſuperbe de forcer la nature, que ni la guerre la plus ruineuſe, ni la dévotion la plus ſincere ne purent émouſſer. *Mém. de Saint-Simon.*

Quand on remit à Louis XIV l'état des ſommes que le château & les jardins de Verſailles avoient coûtées ; après avoir vu le définitif du compte, il le jeta au feu. L'article du plomb pour le château & les conduites d'eau, étoit de trente-deux millions.

Après la retraite des Impériaux & des Alliés en 1675, M. de *Turenne* vint à Saint-Germain, où il reçut une eſpece de triomphe. Pour l'accueillir avec plus d'honneur, le Roi avoit envoyé au-devant de lui la plus grande partie de ſa Cour. Lorſqu'il fut près de Sa Majeſté, elle le reçut elle-même avec les plus grands témoignages d'eſtime & d'affection. Elle fit jouer pour lui un nouvel *Opéra*, en

lui disant qu'après en avoir fait lui-même de si considérables en Allemagne pour le soutien de la Couronne, il étoit bien juste que, pour le délasser de tant de fatigues & de périls, on lui en fît voir un de pur divertissement en France, où il ne couroit aucun danger. Le lendemain, pour combler ce Général de marques d'honneur, & pour lui prouver encore mieux sa bienveillance, Sa Majesté lui envoya à son lever cent mille écus en louis d'or. C'est être vraiment Roi, que de savoir ainsi récompenser le mérite.

Après le mariage de Monsieur le Duc avec Mademoiselle de *Nantes*, le Roi étala une magnificence singuliere, dont le Cardinal Mazarin avoit donné la premiere idée en 1656. On établit dans le sallon de Marly, quatre boutiques, remplies de ce que l'industrie des ouvriers de Paris avoit produit de plus riche & de plus recherché. Ces quatre boutiques étoient autant de décorations superbes, qui représentoient les quatre saisons de l'année. Madame de Montespan en tenoit une avec Monseigneur. Madame de Maintenon en tenoit une

autre avec le Duc du Maine. Les deux nouveaux mariés avoient chacun la leur : Monſieur le Duc avec Madame de Thiange ; & Madame la Ducheſſe à qui la bienſéance ne permettoit pas d'en tenir une avec un homme à cauſe de ſa grande jeuneſſe, étoit avec la Ducheſſe de Chevreuſe. Les dames & les hommes nommés du voyage tiroient au ſort les bijoux dont ces boutiques étoient garnies. Ainſi le Roi fit des préſens à toute la Cour d'une maniere digne de lui. Ces loteries avoient été miſes en uſage autrefois par les Empereurs Romains ; mais aucun d'eux n'en releva la magnificence par tant de galanterie.

Le Maréchal *de Bellefond* ayant fait demander au Roi la permiſſion de vendre ſa charge de premier Maître-d'hôtel, Sa Majeſté le fit appeler dans ſon cabinet, & lui dit : *Monſieur le Maréchal, je veux ſavoir pourquoi vous me voulez quitter. Eſt-ce dévotion ? eſt-ce envie de vous retirer ? eſt-ce l'accablement de vos dettes ? Si c'eſt le dernier, j'y veux donner ordre, & entrer dans le détail de vos affaires.* Le Maréchal fut ſenſiblement touché de cette bonté : *Sire*, dit-il,

ce ſont mes dettes ; je ne puis voir ſouffrir quelques-uns de mes amis qui m'ont aſſiſté, & que je ne puis ſatisfaire. Hé bien, dit le Roi, *il faut aſſurer leur dette, je vous donne cent mille francs de votre maiſon de Verſailles, & un brevet de retenue de quatre cents mille francs, qui ſervira d'aſſurance, ſi vous veniez à mourir. Vous payerez les arrérages avec les cent mille francs ; cela étant, vous demeurerez à mon ſervice.* Le Maréchal ne put réſiſter à tant de bonté. Il fut remis à ſa place, & comblé de nouveaux bienfaits.

Le Roi ſe préparant à cette campagne ſi fameuſe par le paſſage du Rhin, fit venir le Maréchal *de Bellefond*, & lui dit qu'il vouloit qu'il obéît à M. de Turenne, ſans tirer à conſéquence. Le Maréchal répondit qu'il ne ſeroit pas digne de l'honneur que lui avoit fait Sa Majeſté, s'il ſe déshonoroit par une obéiſſance ſans exemple. Le Roi le pria avec bonté de ſonger à ce qu'il diſoit ; qu'il ſouhaitoit cette preuve de ſon amitié, qu'il y alloit de ſa diſgrace. Le Maréchal lui répondit qu'il voyoit bien qu'il perdoit les bonnes graces de Sa Majeſté ; mais qu'il s'y réſolvoit plutôt

que de perdre ſon eſtime ; qu'il ne pouvoit obéir à M. de Turenne ſans dégrader ſa dignité. Le Roi lui dit : *Monſieur le Maréchal, il faut donc ſe ſéparer.* Le Maréchal lui fit une profonde révérence, & partit. Louvois qui ne l'aimoit pas, lui expédia auſſi-tôt un ordre d'aller à Tours. Il fut rayé de deſſus l'état de la Maiſon du Roi. Il ſe retira avec cinquante mille écus de dettes au-delà de ſon bien. Il étoit abîmé, & l'on ne doutoit pas qu'il n'allât à la Trappe. Le Maréchal *de Créquy* étoit alors abſent ; il vint en poſte, & eut avec le Roi une converſation d'une heure. Il étoit déſeſpéré. Il conjura Sa Majeſté de lui ôter le bâton, & de le laiſſer ſervir cette campagne comme ſimple *Marquis de Créquy.* » Peut-être, ajouta-t-il, que je mé» riterai de le reprendre à la fin de la » guerre «. Le Roi fut touché de l'état où il le voyoit ; mais il tint bon, & ce Maréchal fut exilé dans une de ſes terres. Le Maréchal *d'Humieres* qui avoit fait le même refus d'obéir à Turenne, fut puni comme les deux autres, & reçut ordre de ſe retirer à Angers.

Le Maréchal *Dupleſſis*, qui n'avoit

pu faire la campagne de 1672 à cauſe de ſon grand âge, ſembloit porter envie à ſes enfans qui avoient le bonheur de ſervir Sa Majeſté. » Pour moi, ajou- » toit-il devant Louis XIV, je ne ſuis » plus propre à rien «. *Monſieur le Maréchal*, lui répondit le Roi en l'embraſſant, *on ne travaille que pour approcher de la réputation que vous avez acquiſe. Il eſt agréable de ſe repoſer après tant de victoires.*

Lorſque l'Abbé de *Pompone* eut perdu ſon pere, *Simon Arnaud*, Secrétaire d'Etat & Miniſtre des affaires étrangeres, le Roi lui dit pour le conſoler : » Vous pleurez un pere que vous re- » trouverez en moi, & je perds un ami » que je ne retrouverai plus. «

Le Duc d'Antin, Surintendant des bâtimens, avoit obtenu la permiſſion de placer dans ſa galerie quelques tableaux du Louvre. Le Duc leur fit faire des bordures magnifiques. Un jour qu'il répétoit au Roi que ces bordures ne coûtoient rien à Sa Majeſté, & que c'étoit lui qui en avoit fait la dépenſe : *D'Antin* lui répondit Louis en ſouriant, *il n'y a*

que vous & moi qui croirons ce que vous me dites-là.

Un des Muſiciens de la Cour avoit tenu des propos déplacés contre un Prélat qui étoit alors Maître de la Chapelle. Le Prélat offenſé, ſe trouvant un jour dans la tribune du Roi, voulut, après que ce Muſicien eut chanté, faire obſerver à Sa Majeſté qu'il perdoit ſa voix, & ne chantoit plus auſſi-bien qu'il faiſoit. Le Roi, prévenu des motifs qui indiſpoſoient le Prélat, répondit : *Dites qu'il chante bien, mais qu'il parle mal.*

M. de Lauzun enivré de ſa faveur, ſe plaignoit hautement des défenſes que le Roi lui avoit faites d'épouſer Mademoiſelle de Montpenſier. Un jour qu'il oſoit reprocher à Louis XIV de ne pas tenir ſa parole, le Roi s'approche d'une fenêtre, y jette ſa canne, & dit : *A Dieu ne plaiſe que je m'en ſerve pour frapper un gentilhomme !* Cette modération a quelque choſe de ſublime.

Le Régiment du Marquis de *Nangis* n'étoit pas complet; le Roi lui en fit des

reproches : » Sire, répondit ce Colo-» nel, on n'en viendra jamais à bout, ſi » l'on ne caſſe la tête aux déſerteurs. « Le Roi répliqua : *Eh ! Nangis, ce ſont des hommes !*

Le Marquis, depuis Maréchal *d'Uxelles*, venoit de rendre au Prince Charles de Lorraine, la ville de Mayence qu'il avoit défendue pendant cinquante jours de tranchée ouverte. Il alla rendre compte de ſa conduite au Roi, dont il craignoit les reproches, & ſe jeta à ſes pieds : » Relevez-vous, Monſieur le » Marquis, lui dit ce Prince, vous avez » défendu votre place en homme de » cœur, & vous avez capitulé en hom-» me d'eſprit «.

Un grand Seigneur dont la jeuneſſe avoit été fort irréguliere, fit au ſiege de Mons tout ce qu'il fallut pour regagner l'eſtime du Roi, & y réuſſit. » Monſieur, lui dit Louis XIV, vous » n'étiez pas content de moi ; je n'étois » pas content de vous : oublions le » paſſé, &, dorénavant, *datons de Mons* «.

Le Duc *d'Eſtrées*, qui, en 1687, étoit

Ambaſſadeur du Roi à Rome, venoit de mourir. A peine eut-il rendu les derniers ſoupirs, que le Pape Innocent XI envoya des Officiers de Juſtice & des Sbires prendre un criminel qui s'y étoit réfugié, ſans avoir égard que le Cardinal d'Eſtrées, frere du feu Ambaſſadeur, logeoit dans le même Palais; & que, même du vivant de ſon frere, il étoit chargé des principales affaires. Le Cardinal ſe plaignit de cet attentat contre la Majeſté de ſon Maître & la poſſeſſion immémoriale des franchiſes. Le Pape répondit qu'étant le maître dans Rome, il jugeoit à propos de les ſupprimer. Le Cardinal d'Eſtrées ſortit de Rome, & dépêcha un courrier à la Cour de France, pour l'informer de ce qui ſe paſſoit. On prit cette affaire à Verſailles avec la hauteur ordinaire, & l'on ſignifia au Cardinal *Rannucci* qui étoit Nonce en France, qu'on alloit envoyer un nouvel Ambaſſadeur à Rome, qui ſeroit ſi bien accompagné, qu'il rentreroit ſans peine en poſſeſſion de ces franchiſes. Sa Majeſté choiſit pour ſon Ambaſſadeur le Marquis *de Lavardin*, homme riche & faſtueux. Quand le Pape ſut que ce Seigneur approchoit de

Rome à main armée, il l'excommunia dans toutes les formes, ce qui ne l'empêcha pas de pourſuivre ſon chemin. Il fit ſon entrée avec un pompeux équipage & quatre ou cinq cents hommes armés : ce nouveau ſpectacle avoit plus l'air d'un triomphe que d'une entrée d'Ambaſſadeur. M. de Lavardin jeta, en paſſant, quelques pieces d'argent au peuple pour ſe le concilier. On cria beaucoup : *Vive le Roi de France, & ſon Ambaſſadeur Lavardin.* L'Ambaſſadeur, au milieu de ces acclamations, arriva au palais Farneze où il devoit loger : ſon eſcorte ſe mit en bataille ſur la place, où il tint toujours une garde tant qu'il fut à Rome. Cinq ou ſix jours s'étant écoulés, M. de Lavardin fit demander une audience au Pape. Sa Sainteté répondit qu'elle ignoroit qu'il y eût un Ambaſſadeur de France à Rome ; qu'à la vérité, elle avoit appris qu'il y étoit arrivé un certain François ſuivi de beaucoup de gens de guerre, qui ſe nommoit le Marquis de Lavardin, & qu'il l'avoit excommunié. Après ce refus, M. de Lavardin ſe promena dans la ville avec un cortege magnifique ; cent gardes à cheval le ſuivoient l'épée nue ; le

reſte de ſes troupes ſe tenoit en bataille ſur la place du palais Farneze. Malgré les défenſes du Pape, quelques Seigneurs Romains affectionnés à la France, ne laiſſerent pas de rendre viſite à M. de Lavardin; & les Miniſtres étrangers, qui témoignoient être fâchés de la ſuppreſſion des franchiſes, en firent autant. Quoique excommunié, le Marquis de Lavardin affectoit d'aller tous les jours à la meſſe. Il entendit celle de minuit le jour de Noël, & fit ſes dévotions dans l'Egliſe de Saint-Louis, où l'Abbé *d'Hervault*, Auditeur de Rotte, le reçut à la tête de ſon Clergé, & le conduiſit ſous le dais qu'on lui avoit préparé. Il communia pendant la meſſe; & le Pape en ayant été averti, interdit cette Egliſe le lendemain, & donna ordre, dans toutes les autres Egliſes de Rome, de ceſſer le ſervice divin, dès que M. de Lavardin y paroîtroit. Le Roi, inſtruit de ce qui ſe paſſoit, voulut que l'Ambaſſadeur fît afficher à la porte du Vatican, & dans tous les quartiers de Rome, une proteſtation ſolennelle, qui fut dreſſée à Paris, contre la Bulle d'excommunication & l'interdit de l'Egliſe de Saint-

Louis. Sa Majeſté fit auſſi aſſembler les Chambres du Parlement, où l'Avocat-général *Talon*, en plaidant ſur cette matiere, attaqua perſonnellement le Pape; proteſta contre tout ce qu'il pouvoit faire, & en interjeta appel au futur Concile. La Cour donna un arrêt conforme aux concluſions de l'Avocat-général. Le Roi croyant en avoir aſſez fait, & fâché peut-être, que les choſes euſſent été portées ſi loin, écrivit au Pape pour le radoucir, & l'engager à quelque accommodement. Le Saint Pere leva l'interdit de l'Egliſe de Saint-Louis; mais il refuſa abſolument de voir le Marquis de Lavardin, que le Roi rappela quelque temps après, réſolu d'attendre un autre Pontificat, ſous lequel cette affaire fut accommodée.

Le grand *Condé*, en 1674, étoit allé ſaluer le Roi après la bataille de *Senef*, qu'il avoit gagnée contre le Prince *d'Orange*. Louis XIV ſe trouva ſur le haut du grand eſcalier, lorſque ce Prince qui avoit de la peine à monter à cauſe de ſa goutte, s'écria : » Sire, je de» mande pardon à Votre Majeſté, ſi » je la fais attendre. Mon couſin, lui

» répondit le Roi, ne vous preſſez pas ; » on ne ſauroit marcher bien vîte quand » on eſt auſſi chargé de lauriers que » vous l'êtes «.

Lorſque *Louvois* ſut la levée du ſiege de *Coni*, il alla chez le Roi, pleurant & déſeſpéré, lui porter cette nouvelle, dont il ne pouvoit ſe conſoler. Le Roi lui dit : *Vous êtes abattu pour peu de choſe ; on voit bien que vous êtes trop accoutumé à de bons ſuccès. Pour moi qui me ſouviens d'avoir vu les troupes Eſpagnoles dans Paris, je ne m'abats pas ſi aiſément.*

Le Comte *de Marivaux*, Lieutenant-général, homme bruſque dont le caractere ne s'étoit point adouci, même à la Cour de Louis XIV, avoit perdu un bras dans une action. Il ſe plaignoit du Roi, qui l'avoit cependant récompenſé. » Je voudrois, lui dit-il, avoir perdu » l'autre, & ne plus ſervir Votre Ma- » jeſté «. *J'en ſerois bien fâché pour vous & pour moi*, lui répondit Louis XIV ; & ces paroles furent ſuivies d'une nouvelle grace qu'il lui accorda.

M. *Talon* avoit obtenu, comme Avocat-général, une penſion de ſix mille livres : M. de Lamoignon ſollicita au même titre une égale faveur ; le Roi la lui promit. Six mois ſe paſſerent pendant leſquels ce Magiſtrat parut devant Sa Majeſté, ſans qu'il fût queſtion de rien. Le Roi lui dit un jour : » Monſieur » de Lamoignon, vous ne me parlez plus » de votre penſion «. *Sire*, lui répondit l'Avocat-général, *j'attends que je l'aie méritée.* » Si vous le prenez de ce côté-là, » lui dit le Roi, je vous dois des arré- » rages «. Et en effet, ils furent payés à dater du jour où M. de Lamoignon avoit fait la demande.

La Cour étant à Marly, on y vit *Deſmarets* avec le fameux *Samuel Bernard*, qu'il avoit mandé pour dîner & travailler avec lui. C'étoit le plus riche Banquier de l'Europe, & celui qui faiſoit le plus gros & le plus sûr commerce d'argent. Les Contrôleurs-généraux qui avoient bien plus ſouvent beſoin de lui qu'il n'avoit beſoin d'eux, le traitoient avec diſtinction. Le Roi dit à Deſmarets qu'il étoit bien aiſe de le voir avec *Bernard*. Puis s'adreſſant

à ce dernier : » Vous ſeriez bien homme, » lui dit-il, à n'avoir jamais vu Marly ; » venez le voir à ma promenade «. Bernard ſuivit ; & tant qu'elle dura, le Roi ne parla qu'à lui, le mena par-tout, & lui montra ce qu'il y avoit de plus curieux, avec ces graces qu'il ſavoit ſi bien employer quand il avoit deſſein de plaire à quelqu'un. On s'étonna d'abord de cette eſpece de proſtitution de la dignité royale : on fut moins ſurpris quand on en ſut la cauſe. Deſmarets ne ſavoit plus où prendre de l'argent ; on avoit tant de fois manqué à ſes engagemens, que toutes les bourſes s'étoient fermées. Bernard comme les autres, ne vouloit rien avancer. En vain Deſmarets lui repréſenta les beſoins de l'Etat, & les gains énormes qu'il avoit faits avec le Roi : Bernard demeuroit inébranlable. Cependant il n'y avoit que lui qui pût tirer le Miniſtre d'embarras ; mais il n'y avoit qu'un moyen de vaincre ſon opiniâtre réſiſtance. Bernard étoit fou de vanité & capable d'ouvrir ſa bourſe, ſi le Roi daignoit le flatter. Deſmarets propoſa cet expédient, auquel le Roi voulut bien s'abaiſſer. Bernard en fut la dupe ; il revint

de la promenade, tellement enchanté qu'il dit au Miniſtre, qu'il aimoit mieux riſquer ſa ruine que de laiſſer dans l'embarras un Prince qui venoit de le combler. Deſmarets ne laiſſa pas refroidir cet enthouſiaſme, & obtint ſur le champ beaucoup plus qu'il ne s'étoit propoſé de demander.

Le Duc *du Maine* déſiroit d'obtenir pour ſes enfans, les honneurs dont il jouiſſoit. Quand cette grace fut réſolue entre le Roi, Madame de Maintenon & lui, il fut queſtion de la déclarer; & cette déclaration produiſit la ſcene la plus ſinguliere de tout ce long regne, pour ceux qui connoiſſoient le Roi & l'ivreſſe de ſa toute-puiſſance. Un ſoir qu'il étoit dans ſon cabinet avec Madame de Maintenon & une partie de ſa famille, il s'avança gravement dans le ſecond cabinet, ſe tint debout à côté de ſon fauteuil, porta lentement les yeux ſur toute la compagnie, & dit, ſans adreſſer la parole à perſonne, qu'il donnoit aux enfans de M. le Duc du Maine le même rang & les mêmes honneurs qu'à leur pere; & s'enfonçant auſſi-tôt dans le cabinet le plus éloigné,

il appela Monſeigneur & M. le Duc de Bourgogne. Là, pour la premiere fois de ſa vie, ce Monarque ſi fier, ce pere ſi ſévere & ſi abſolu, s'humilia devant ſon fils & ſon petit-fils. Il leur dit que devant régner tous deux ſucceſſivement après lui, il les prioit d'agréer le rang qu'il donnoit aux enfans du Duc du Maine ; que vieux comme il étoit, & conſidérant que ſa mort n'étoit pas éloignée, il les leur recommandoit inſtamment, & qu'il eſpéroit qu'après lui, ils voudroient bien les protéger par amitié pour ſa mémoire. Il prolongea ce diſcours touchant, pendant lequel, les deux Princes attendris, mais immobiles d'étonnement, ne proférerent pas une ſeule parole. Le Roi qui ſans doute vouloit les y forcer, appela M. le Duc du Maine, le prit par les épaules & s'appuyant deſſus pour le faire courber devant les deux Princes, le leur préſenta en répétant en ſa préſence, que c'étoit d'eux qu'il attendoit pour lui toute protection après ſa mort, & qu'il eſpéroit cette grace de leur bon naturel. Il finit par leur dire qu'il en demandoit leur parole. En cet endroit les deux Princes ſe regarderent

l'un l'autre, ſans preſque ſavoir ſi ce qui ſe paſſoit étoit un ſonge ou une réalité. Enfin preſſés par le Roi, ils balbutierent je ne ſais quoi qui ne diſoit rien de précis. M. le Duc du Maine embarraſſé de leur gêne, ſe mit en poſture de leur embraſſer les genoux. En ce moment, le Roi, les yeux mouillés de larmes, les pria de le vouloir bien embraſſer en ſa préſence, & les força une ſeconde fois de balbutier quelques paroles qui n'étoient pourtant point une promeſſe. Le Roi, ſans montrer aucun mécontentement, retourna vers ſon fauteuil, & le cabinet reprit ſa forme accoutumée. Le ſombre qui y régnoit étoit frappant ; le Roi fit ſemblant de ne pas s'en appercevoir, dit encore un mot ſur le rang des enfans du Duc du Maine, & ajouta qu'il ſeroit bien aiſe que chacun lui en montrât ſa ſatisfaction. Ce Prince en reçut auſſitôt des complimens, & même de la part du Comte de Toulouſe ſon frere que le même honneur regardoit à ſon tour, mais qui n'en fut pas moins étonné que les autres. Cette nouvelle éclata le lendemain ; & l'on ſut que tout ce qu'il y en auroit d'écrit, ſe réduiſoit à

cette ſimple note ſur le regiſtre du Maître des cérémonies en l'abſence du Grand-Maître qui ſervoit cet hiver ſur la frontiere :

» Le Roi étant à Verſailles a réglé » que dorénavant les enfans de M. le » Duc du Maine auront, comme petits-» fils de Sa Majeſté, le même rang, les » mêmes honneurs & les mêmes traite-» mens, dont a joui juſqu'à préſent » mondit Seigneur le Duc du Maine ; » & Sa Majeſté m'a ordonné d'en faire la » préſente mention ſur mon regiſtre «.

Dès qu'on ſut que le Roi avoit invité ſes courtiſans à féliciter M. le Duc du Maine, il n'y eut perſonne qui osât s'en diſpenſer. On courut en foule chez lui, mais avec un viſage morne & une contenance qui ſentoit plus l'amende honorable que le compliment. On ne tarda pas à ſavoir les ſentimens de Monſeigneur & de M. le Duc de Bourgogne ; il échappa même à Madame la Ducheſſe ſa femme, de dire que ce rang ne tiendroit pas ſous Monſeigneur, & moins encore ſous eux quand ils ſeroient les maîtres. La Cour ſuffoquée du ſilence qu'elle avoit gardé d'abord, ſe lâcha enfin en murmures. Tout le

monde fut coupable avec les deux héritiers de la Couronne. Le Roi fut bientôt inſtruit de ce mécontentement général, & peu s'en fallut qu'il ne ſe repentît de ce qu'il avoit fait, & qu'il ne le rétractât. M. le Duc du Maine en trembla, & Madame de Maintenon avec lui ; mais ils firent ſi bien par leurs diſcours & leurs artifices, que le Roi ne ſut bientôt plus à quoi s'en tenir ſur l'opinion publique ; & à la faveur de ce nuage, les enfans du Duc du Maine parurent en poſſeſſion d'une grace que leur pere avoit comme extorquée. *Mémoires de Saint-Simon.*

Un Officier, dont je n'ai pu découvrir le nom, ayant fait une action diſtinguée, on lui donna pour récompenſe une penſion de huit cents livres. Il vint à la Cour, & dit au Miniſtre qu'il n'avoit pas verſé ſon ſang pour de l'argent, & que Sa Majeſté avoit des récompenſes plus honorables pour un Gentilhomme. » Quelles récompenſes, dit le Mi» niſtre ? La croix de Saint-Louis, répon» dit l'Officier «. M. de Chamillart rendit compte au Roi de la nobleſſe des ſentimens de ce militaire, qui auroit préféré

la croix de Saint-Louis à huit cents livres de penſion. *Je le crois bien*, dit Louis XIV.

Ce Prince s'exprimoit toujours avec beaucoup de nobleſſe, de préciſion & de ſimplicité. Lorſque le Duc *d'Anjou* partit pour aller régner en Eſpagne, il lui dit, pour marquer l'union qui alloit déſormais joindre les deux Nations : *Il n'y a plus de Pyrénées.* Son caractere de grandeur ſe faiſoit ſur-tout remarquer dans ſon goût pour les arts. Mais ſa délicateſſe étoit pouſſée trop loin quelquefois ; les peintures Flamandes trouvoient rarement grace devant ſes yeux. *Otez-moi ces magots-là*, dit-il un jour qu'on avoit mis un tableau de *Teniers* dans un de ſes appartemens.

Madame la Ducheſſe *de Bourgogne* étoit groſſe & fort incommodée. Le Roi avoit déclaré qu'il iroit à Fontainebleau, contre ſa coutume, dès le commencement de la belle ſaiſon. En attendant, il vouloit ſes voyages de Marly. Sa petite-fille l'amuſoit fort, & il ne pouvoit ſe paſſer d'elle ; mais tant de mouvement ne s'accordoit pas avec ſon

état. Madame de Maintenon en étoit inquiete ; Fagon en gliſſoit doucement ſon avis. Cela importunoit le Roi, accoutumé à ne ſe contraindre en rien. Les repréſentations ſur les voyages de Marly l'impatienterent ſans le vaincre ; il différa ſeulement, à deux repriſes, celui du lendemain de la *Quaſimodo*, & n'y alla que le Mercredi de la ſemaine ſuivante, malgré tout ce qu'on put lui dire pour l'empêcher, ou pour obtenir que la Princeſſe demeurât à Verſailles.

Le Samedi ſuivant, le Roi ſe promenant après la meſſe devant le baſſin des *carpes*, entre le château & la perſpective, vit venir à lui la Ducheſſe *du Lude*, Dame d'honneur de la Princeſſe. Il comprit qu'elle avoit quelque choſe de preſſé à lui dire ; il alla au-devant d'elle, & ſes courtiſans s'arrêterent à quelque diſtance. Ce tête-à-tête ne fut pas long, & le Roi revint à eux ſans rien dire. Chacun vit bien de quoi il étoit queſtion ; mais perſonne n'oſoit parler. A la fin, le Roi rompit le ſilence, & dit d'un air de dépit ces ſeules paroles : » La Ducheſſe de Bourgogne s'eſt bleſ- » ſée « ; & M. de la Rochefoucault de s'écrier, que c'étoit le plus grand malheur

du monde, & que s'étant déjà bleſſée d'autres fois, il étoit à craindre que la Princeſſe n'eût plus d'enfans. » Eh ! » quand cela ſeroit, interrompit le Roi, » qu'eſt-ce que cela me feroit ? Eſt-ce » qu'elle n'a pas déjà un fils ? & quand » il mourroit, eſt-ce que le Duc de » Berry n'eſt pas en âge de ſe marier, & » d'en avoir ? Et que m'importe qui me » ſuccede des uns ou des autres ? ne » ſont-ce pas également mes petits- » enfans ? Dieu merci, elle s'eſt bleſſée » parce qu'elle avoit à l'être, & je ne » ſerai plus contrarié dans mes voyages » & dans tout ce que j'ai envie de faire, » par les repréſentations des Médecins » & des Matrones ; j'irai & viendrai à » ma fantaiſie, & on me laiſſera en » repos «. Un ſilence à entendre une fourmi marcher, ſuccéda à cette eſpece de ſortie ; on baiſſoit les yeux ; à peine oſoit-on reſpirer ; chacun demeura ſtupéfait. Ce ſilence dura plus d'un quart-d'heure. Le Roi le rompit appuyé ſur la baluſtrade, pour parler d'une carpe ; perſonne ne répondit. Il adreſſa la parole à des gens du bâtiment, qui ne ſoutinrent pas la converſation à l'ordinaire. Enfin le Roi s'en alla, & tout ce qui

ſe trouvoit là de gens, furent pour ce moment les confidens les uns des autres. On s'étonna, on s'affligea, on hauſſa les épaules. Cet étrange propos retentit bientôt au-delà de Marly, & confirma tout le monde dans la fauſſe opinion où l'on étoit, que le Roi n'aimoit que lui, & comptoit tout le reſte pour rien.

On avoit tellement accoutumé ce Prince à la flatterie qu'il ne la reconnoiſſoit pas même dans les Prologues des Opera de *Quinault*. Sans avoir ni voix ni muſique, il chantoit lui-même dans ſon particulier les endroits de ces Prologues les plus à ſa louange ; & quelquefois au grand couvert où il y avoit des violons, il fredonnoit entre ſes dents les mêmes éloges, quand on jouoit les airs qui étoient faits deſſus.

Tout le monde ſait que M. *de la Feuillade* alla en Eſpagne préſenter le combat à *Saint-Aunai*, qui avoit parlé du Roi peu reſpectueuſement. Saint-Aunai, goutteux & caſſé, nia le fait & ſe moqua de lui ; mais cette aventure de Dom Quichotte plut beaucoup au Roi ; & par cette folie, la Feuillade parvint

parvint à ſon but, qui étoit de flatter ſon Maître ſans courir de grands riſques.

Louis XIV aimoit les louanges ; cependant il ne les recevoit pas toujours quand elles étoit trop fortes. Lorſque l'Académie Françoiſe, qui lui rendoit toujours compte des ſujets qu'elle propoſoit pour ſes prix, lui fit voir celui-ci : *Quelle eſt de toutes les vertus du Roi celle qui mérite la préférence ?* le Roi rougit, & ne voulut pas qu'un tel ſujet fût traité.

Si *Corneille* avoit dit dans la chambre du Cardinal de Richelieu à quelqu'un des courtiſans : *Dites à Monſieur le Cardinal que je me connois mieux en vers que lui ;* jamais ce Miniſtre ne lui eût pardonné. C'eſt pourtant ce que Deſpréaux dit tout haut du Roi dans une diſpute qui s'éleva ſur quelques vers que le Roi trouvoit bons, & que Deſpréaux condamnoit. *Il a raiſon*, dit le Roi, *il s'y connoît mieux que moi.*

Le Duc de Vendôme avoit auprès de lui *Villiers*, un de ces hommes de

plaiſir qui ſe font un mérite d'une liberté cynique. Il le logeoit à Verſailles dans ſon appartement. Cet homme condamnoit hautement tous les goûts de Louis XIV, en muſique, en peinture, en architecture, en jardins. Le Roi plantoit-il un boſquet, meubloit-il un appartement, conſtruiſoit-il une fontaine : *Villiers* trouvoit tout mal-entendu, & s'exprimoit en termes peu meſurés. » Il eſt étrange, dit le Roi, que » *Villiers* ait choiſi ma maiſon pour » venir s'y moquer de tout ce que je » fais «. L'ayant rencontré un jour dans les jardins : » Hé bien, lui dit-il en lui montrant un de ſes nouveaux ouvrages, » cela n'a donc pas le bonheur » de vous plaire « ? *Non*, répondit Villiers. » Cependant, reprit le Roi, il y » a bien des gens qui n'en ſont pas ſi » mécontens «. *Cela peut être*, repartit Villiers ; *chacun à ſon avis.* Le Roi, en riant, *répondit* : » On ne peut pas » plaire à tout le monde «.

Un jour Louis XIV jouant au tric-trac, il y eut un coup douteux. On diſputoit ; les courtiſans demeuroient dans le ſilence. Le Comte *de Grammont*

arrive. » *Jugez-nous*, lui dit le Roi. » Sire, c'eſt vous qui avez tort, dit le » Comte. — Eh, comment pouvez-vous » me donner le tort, avant de ſavoir ce » dont il s'agit ? — Eh ! Sire, ne voyez- » vous pas que, pour peu que la choſe » eût été ſeulement douteuſe, tous ces » Meſſieurs vous auroient donné gain » de cauſe « ?

Meſſieurs *de Saint-Agnan* & *Dangeau*, avoient mis dans la tête du Roi qu'il pouvoit faire des vers tout auſſi-bien qu'un autre. Il s'eſſaya, & fit un madrigal que lui-même ne trouva pas fort bon. Un matin, il dit au Maréchal de Grammont : » Liſez, je vous prie, ce » petit madrigal, & dites-moi ſi vous » en avez jamais vu un ſi impertinent : » parce qu'on ſait que depuis peu j'aime » les vers, on m'en apporte de toutes » les façons «. Le Maréchal, après avoir lu, dit au Roi : » Votre Majeſté juge » divinement bien de toutes choſes ; il » eſt vrai que voilà le plus ſot & le plus » ridicule madrigal que j'aie jamais lu «. Le Roi ſe mit à rire, & lui dit : » N'eſt-il » pas vrai que celui qui l'a fait eſt bien » fat ? — Sire, il n'y a pas moyen de lui

» donner d'autre nom. Oh bien, dit le » Roi, je ſuis ravi que vous m'en ayez » parlé ſi franchement : c'eſt moi qui l'ai » fait. — Ah ! Sire, quelle trahiſon ! que » Votre Majeſté me le rende, je l'ai lu bruſ- » quement. — Non, Monſieur le Maréchal, » les premiers ſentimens ſont toujours » les plus naturels «. Tout le monde rit beaucoup de l'embarras du Maréchal, & on trouva que c'étoit le plus cruel petit tour que l'on pût jouer à un vieux courtiſan.

Vers la fin de l'année 1699, le Duc de Lorraine vint trouver le Roi pour lui faire hommage de ſon Duché de B..r. Il arriva à Paris ſous le nom de Marquis de *Pont-à-Mouſſon*, & logea au palais royal, chez *Monſieur*, frere du Roi, ſon beau-pere, qui le mena le lendemain à Verſailles. Sa Majeſté le reçut dans ſon cabinet. Cette premiere entrevue étant finie, le Duc alla dîner à Saint-Cloud, chez *Monſieur*, & revint coucher au palais royal. Trois jours après, il retourna à Verſailles dans les carroſſes de *Monſieur*, pour rendre foi & hommage. Il y arriva ſur les trois heures après midi, & alla deſcendre dans l'appartement de M. le Comte d'Armagnac, Prince de ſa

maiſon & Grand-Ecuyer de France. Peu après, M. *d'Effiat*, premier Ecuyer de *Monſieur*, vint le chercher de ſa part; & auſſi-tôt Son Alteſſe, ſuivie des Seigneurs de ſa Cour, qui l'avoient accompagnée dans ſon voyage, alla chez le Roi & quitta l'*incognito* à l'entrée de la chambre de Sa Majeſté, dont les deux battans furent ouverts par les huiſſiers. L'ayant traverſée, le Duc ſe rendit dans le grand cabinet, où il trouva le Roi aſſis dans un fauteuil, ayant à ſes côtés Meſſeigneurs les Ducs de Bourgogne, d'Anjou & de Berry, *Monſieur*, Monſeigneur le Duc de Chartres, Meſſeigneurs les Princes de Condé & de Conti, les Ducs de Bourbon & du Maine, M. le Comte de Toulouſe, découverts. Son Alteſſe s'étant approchée, remit ſon chapeau, ſes gants & ſon épée entre les mains du Duc de Gêvres, premier Gentilhomme de la chambre, qui fit en cette occaſion l'office de grand Chambellan pour le Duc de Bouillon, qui ne s'y trouva pas. S'étant mis à genoux ſur un carreau aux pieds du Roi, M. le Chancelier, qui étoit derriere le fauteuil, & auprès de lui, MM. de *Torci* & de *Pontchartrain*, Secrétaires d'Etat, lurent l'acte

de foi & hommage, dont la ſubſtance étoit : » Que M. le Duc de Lorraine » juroit & promettoit au Roi le ſervice » & l'obéiſſance qu'il lui devoit & étoit » tenu de lui rendre, à cauſe du Duché » de Bar ; comme auſſi de le ſervir » envers & contre tous, ſans aucune » exception, & qu'il ne permettroit » jamais qu'il fût fait dans ſes terres » aucunes choſes au préjudice de Sa » Majeſté & de ſon Etat «. Le Duc confirma ce ſerment par ces paroles qu'il adreſſa au Roi : *Oui, Sire, je promets de le garder.* Sa Majeſté lui dit alors : *Levez-vous, Monſieur le Duc de Lorraine ;* & s'étant levé en même temps, ſe découvrit, lui fit une révérence, puis ſe recouvrit, & fit couvrir le Duc. Les Princes du Sang ſe couvrirent auſſi, & Sa Majeſté ayant donné à Son Alteſſe des témoignages publics de ſa bienveillance, & de la ſatisfaction qu'elle avoit de le voir, le conduiſit dans ſon cabinet, où ils furent ſeuls aſſez long-temps. Le Duc en étant ſorti, revint à l'appartement de M. le Grand-Ecuyer, où *Monſieur* le vint reprendre, & le ramena dans ſes carroſſes au palais royal.

Bontems, premier valet-de-chambre, demandoit quelque grace pour un de ſes amis. *Quand ceſſerez-vous*, lui dit Louis XIV, *de demander ?* Bontems fut étourdi du reproche. Mais il ne le fut pas long-temps, le Roi ayant ajouté en ſouriant, *de demander pour les autres, & jamais pour vous ? La grace dont il s'agit pour un de vos amis, je l'accorde pour votre fils.*

Après la mort du Roi *Jacques*, un ſentiment de généroſité porta Louis XIV à reconnoître le Prince *de Galles* pour Roi d'Angleterre, d'Ecoſſe & d'Irlande ; mais tout le Conſeil fut d'une opinion contraire ; le Duc *de Beauvilliers* ſurtout fit voir avec une éloquence forte tous les fléaux de la guerre, qui devoient être le fruit de cette magnanimité dangereuſe. Louis ſe rendit enfin ; & il fut réſolu que le fils de Jacques n'auroit point le titre de Roi. Le jour même, *Marie de Modene*, veuve du Roi Jacques, vint parler à Louis XIV dans l'appartement de Madame de Maintenon. Elle le conjure en larmes de ne point faire à ſon fils, à elle, à la mémoire du Roi qu'il a protégé, l'outrage

de refuſer à ſon fils, un titre, ſeul reſte de tant de grandeurs. » On a toujours rendu à ce Prince les honneurs d'un Prince de Galles : on le doit donc traiter en Roi après la mort de ſon pere : le Roi *Guillaume* ne peut s'en plaindre, pourvu qu'on le laiſſe jouir de ſon uſurpation «. Elle fortifie ces raiſons par l'intérêt de la gloire de Louis XIV. » Qu'il reconnoiſſe ou non le fils de Jacques II, les Anglois ne prendront pas moins parti contre la France, & il aura ſeulement la douleur d'avoir ſacrifié la grandeur de ſes ſentimens à des ménagemens inutiles «. Ces repréſentations & ces larmes furent appuyées par Madame de Maintenon. Le Roi revint à ſon premier ſentiment, & à la gloire de ſoutenir autant qu'il pouvoit des Rois opprimés. Enfin Jacques III fut reconnu le même jour qu'il avoit été arrêté dans le Conſeil qu'on ne le reconnoîtroit pas. Peut-être que, ſans cette démarche, le Parlement d'Angleterre n'eût point pris de parti entre les Maiſons de Bourbon & d'Autriche. Quoi qu'il en ſoit, il n'eſt pas honorable à la mémoire de Louis XIV que deux femmes lui aient fait changer une réſolution priſe dans ſon Conſeil.

Le Roi ſe nettoyant les pieds, un valet-de-chambre qui tenoit la bougie, lui laiſſa tomber ſur le pied droit de la cire fondue toute brûlante. Il dit froidement : *Tu aurois auſſi-bien fait de la laiſſer tomber à terre.* A un autre valet-de-chambre, qui en hiver apporta ſa chemiſe toute froide, il dit encore, ſans gronder : *Tu me la donneras brûlante à la canicule.* Un portier du Parc, qui avoit été averti que le Roi devoit ſortir par telle porte, ne s'y trouva pas, & ſe fit long-temps chercher. Comme il venoit tout en courant, c'étoit à qui lui diroit des injures ; le Roi dit : *Pourquoi le grondez-vous ? Croyez-vous qu'il ne ſoit pas aſſez affligé de m'avoir fait attendre ?*

Un Evêque, revenant de ſon Séminaire où il avoit paſſé dix jours, parloit devant le Roi, avec exagération, du déſintéreſſement de tous ſes Eccléſiaſtiques, qui ne faiſoient aucun cas, diſoit-il, ni de bénéfices, ni de richeſſes, & qui même s'en moquoient. *Vous vous moquez donc bien d'eux ?* lui dit le Roi.

M. *de Vendôme*, en 1703, s'avançoit

vers le Trentin pour joindre l'Electeur de Baviere, lorſque la défection du Duc de Savoie l'obligea de revenir ſur ſes pas. Il reçut l'ordre de faire déſarmer les troupes de ce Prince qui étoient mêlées avec les ſiennes, & de les faire priſonnieres de guerre. Le Duc de Savoie n'oſant encore avouer ſa perfidie, bien que le Traité qu'il avoit fait avec l'Empereur fût connu de toute l'Europe, Louis XIV lui fit remettre la lettre ſuivante : » Monſieur, puiſque la religion, » l'honneur, l'intérêt, les alliances & » votre propre ſignature ne ſont rien » entre nous, j'envoie mon couſin le » Duc de Vendôme à la tête de mes » armées pour vous expliquer mes in- » tentions : il ne vous donnera que » vingt-quatre heures pour vous déter- » miner «. Le Duc de Savoie ne fit point de réponſe par écrit ; mais il dit verbalement à l'Officier qui lui rendit cette lettre, que le mauvais traitement qu'on venoit de faire à ſes troupes, & la maniere dont on en avoit uſé avec lui, l'avoient déterminé à prendre ſes précautions.

Pendant le cruel hiver de 1709, le Roi ordonna que ſa table fût diminuée,

que ſa vaiſſelle fût portée à la Monnoie, & que l'on engageât les pierreries de la Couronne. » Il ne me coûtera » jamais rien, ajouta ce Prince, de me » dépouiller pour des peuples qui ont » tant fait pour moi «. Il dit un jour publiquement, que tous ceux de ſes ſujets aiſés qui voudroient lui donner une preuve non-équivoque de leur affection, le feroient en ſe dépouillant de leur ſuperflu, pour venir au ſecours de ſes peuples. L'invitation du Monarque & ſon exemple, furent des ordres pour tous les Seigneurs de la Cour : il fut honteux alors d'avoir de la vaiſſelle d'argent ; & ceux qui n'avoient pas le cœur aſſez généreux pour en faire le ſacrifice, étoient obligés de la cacher. Madame de Maintenon, après avoir vendu ſa vaiſſelle, vendit ſes meubles & engagea ſa terre : on ſervoit du pain d'avoine à ſa table, & tout le monde n'avoit pas le moyen de s'en procurer de pareil. L'extrémité de la miſere ouvrit les cœurs les plus durs à la compaſſion : on allumoit tous les jours des feux dans les carrefours & ſur les places publiques où les riches faiſoient porter du bois. Mais ces libéralités d'éclat

n'étoient point comparables aux dons ſecrets qu'obtenoit la Religion. Outre les aumônes qui étoient adreſſées aux Curés, pour être répandues dans les Paroiſſes, on diſtribuoit à tous les pauvres, dans chaque quartier, une eſpece de bouillie groſſiere, qui du moins les empêchoit de mourir de faim. Ce froid rigoureux fut ſuivi d'un dégel ſubit & de neiges abondantes, ce qui occaſionna un débordement de toutes les rivieres, & les plus triſtes ravages dans les pays qui les avoiſinent. On entroit en batelet dans le Louvre ; les rues formoient des rivieres ; & les Bourgeois, en certains quartiers, avoient trois pieds d'eau dans leur foyer. Cependant, dès qu'on n'eut plus à combattre que la diſette, on parut reſpirer : il ſe préſenta plus de ſoldats qu'on n'en vouloit. Les jeunes gens eſpéroient trouver au ſervice du Roi le pain dont ils manquoient dans leur famille. En effet on diſtribua régulierement la ration aux troupes ; mais on ne pouvoit ni leur donner leur paye, ni les habiller. Le Maréchal de *Berwick*, manquant de tout dans ſon armée, s'empara d'une voiture d'argent que l'on conduiſoit au

Tréſor royal. Le Contrôleur-général lui écrivit, pour ſe plaindre d'une conduite ſi irréguliere. Berwick répondit qu'il ſeroit bien plus irrégulier de laiſſer périr de miſere des hommes qui garantiſſoient les frontieres de l'Etat ; & le Roi ne s'offenſa ni de l'action ni de la réponſe.

Deſmarets ayant imaginé d'établir, en ſus des autres impôts, cette dixme Royale que le Maréchal de Vauban avoit autrefois propoſée comme une taxe unique, le Roi fut effrayé de la rigueur de l'Edit qui fut dreſſé à ce ſujet. Depuis long-temps, il n'entendoit parler que de la miſere des peuples, & ce terrible impôt l'attriſta d'une maniere ſenſible. *Maréchal*, ſon premier Chirurgien, oſa lui demander d'où pouvoit naître cette triſteſſe, qui l'inquiétoit pour la ſanté de ſon Maître. Le Roi lui avoua qu'il reſſentoit des peines infinies, & les rejeta vaguement ſur la ſituation des affaires. Huit à dix jours après, le Roi ayant repris ſon calme ordinaire, fit appeler Maréchal, lui dit qu'il ſe ſentoit ſoulagé, & qu'il vouloit bien lui apprendre ce

qui l'avoit ſi vivement affecté. Il lui confia que le mauvais état des affaires l'ayant déjà forcé d'impoſer ſes Sujets à des taxes exorbitantes, il étoit dans la néceſſité de les augmenter conſidérablement ; que ſon humanité avoit eu beaucoup à ſouffrir de ce ſurcroît d'impoſitions ; qu'enfin il s'en étoit ouvert à un Caſuiſte, qui lui ayant demandé quelques jours pour y penſer, étoit revenu avec une conſultation des plus habiles Docteurs, qui décidoient nettement qu'un Roi étoit le propriétaire du bien de ſes Sujets, & qu'en diſpoſant à ſon gré de leur fortune, il ne faiſoit rien contre la juſtice. Il ajouta que cette déciſion l'avoit mis fort à l'aiſe, en diſſipant ſes ſcrupules, & lui avoit rendu ſa premiere tranquillité. Maréchal fut ſi étourdi de ce récit, qu'il ne put proférer une ſeule parole. Heureuſement pour lui, que le Roi n'exigea pas de réponſe, & qu'une affaire qui lui ſurvint dans ce moment, tira Maréchal de l'embarras de s'expliquer ſur une pareille déciſion. *Mémoires de Saint-Simon.*

Un des Miniſtres de Louis XIV eut

la hardieſſe de lui propoſer un jour la démolition de la Place de Vendôme, à peine achevée, pour en conſtruire une autre d'un goût différent : » En vérité, » dit le Roi fort en colere, a-t-on » jamais rien propoſé de ſi impertinent ! » ces Meſſieurs les Miniſtres veulent » tous faire parler d'eux pendant leur » miniſtere ; & ils ſont parvenus à me » faire paſſer, dans toute l'Europe, » pour un Prince qui donne aveuglé- » ment dans le faſte des bâtimens. Qu'on » prenne garde de me propoſer jamais » rien de pareil ! Je ſerai toujours aſſez » bien en bâtimens quand mon peuple » ſera bien nourri «.

Le Maréchal *de Villars* avoit prié Madame de Maintenon de remontrer au Roi combien peu il reconnoiſſoit les ſervices qu'il avoit rendus à l'Etat. Louis XIV lui dit un jour avec bonté : *Monſieur le Maréchal, vous êtes peiné : donnez-moi du temps, & vous ſerez content.* » Sire, lui » répondit Villars, je ſuis peiné de voir » que je n'ai ici d'autre occupation que » de faire une partie de piquet «. *Monſieur le Maréchal, vous êtes peiné, & je le ſuis auſſi. Encore une fois, donnez-*

moi du temps & vous ſerez content. Le Maréchal lui répliqua qu'il ne ſouhaiteroit pas qu'il ſe trouvât des occaſions auſſi périlleuſes que celles où il s'étoit trouvé, & il ſortit. Le Roi ſuivit, atteignit, & embraſſa Villars qui ne put retenir ſes larmes. Par ce trait de bonté ſinguliere, Louis XIV n'eſt-il pas comparable à Henri IV embraſſant Sully, & lui pardonnant ?

Le Pere *Soanen* de l'Oratoire, qui fut depuis Evêque de Senez, rempliſſoit une ſeconde ſtation à la Cour, lorſque ſon Sermon contre les Spectacles mit l'alarme chez les courtiſans. Un d'eux en parla au Roi, comme d'un Sermon outré ; mais Louis XIV qui jugeoit toujours bien quand c'étoit d'après ſes propres lumieres, fit taire le courtiſan en lui diſant : *Monſieur, le Prédicateur a fait ſon devoir, tâchons de faire le nôtre.*

Quelque temps avant l'affaire de *Denain* qui ſauva la France, le Roi avoit mandé le Maréchal de Villars, & lui avoit dit : » Vous voyez où nous » en ſommes : Vaincre ou périr ; il faut » finir par un coup d'éclat. Cherchez

l'ennemi, & livrez-lui bataille. Mais, » Sire, lui dit Villars, c'eſt votre der- » niere armée. N'importe, reprend le » Roi. Je n'exige pas que vous battiez » l'ennemi ; mais je veux que vous l'at- » taquiez. Si la bataille eſt perdue, vous » me l'écrirez, & à moi ſeul. Je mon- » terai à cheval, ajouta le Roi, je tra- » verſerai Paris, votre lettre à la main ; » je connois les François ; je vous me- » nerai quatre cents mille hommes, & » je m'enſevelirai avec eux ſous les dé- » bris de la Monarchie «. Ces paroles où ſe peignoit toute l'ame de Louis, pénétrerent d'admiration le Maréchal de Villars, qui ſe plaiſoit à les répéter, & qui les rappela dans ſon diſcours de réception à l'Académie Françoiſe. La bataille de Malplaquet juſtifia l'opinion que Louis XIV avoit du zele & de l'héroïſme de ſes Sujets.

Mademoiſelle *de Chauſſeraye* avoit plu autrefois à Louis XIV ; le Roi & elle s'écrivoient ſouvent, & il la faiſoit venir à Verſailles ſans que perſonne s'en doutât, ni qu'on ſût ce qu'elle y faiſoit. Le prétexte étoit de venir voir la Ducheſſe de Ventadour. *Bloin* étoit

celui par qui paſſoient les lettres & les meſſages, & qui l'introduiſoit ſecrétement chez le Roi qui ſe plaiſoit fort avec elle, parce qu'elle étoit amuſante quand elle vouloit l'être, qu'elle avoit l'art de lui cacher ſon eſprit, qu'elle jouoit bien l'ingénue & l'indifférente, & qu'elle paroiſſoit ne prendre parti pour perſonne. Par cet artifice, elle avoit accoutumé le Roi à ne ſe point défier d'elle, à ſe mettre à ſon aiſe, à lui parler de tout avec confiance, à goûter même ſes conſeils. Les ordres qu'il donna ſouvent en ſa faveur aux Contrôleurs-généraux & qui l'enrichirent extrêmement, donnerent bien à penſer quelque choſe dans l'intérieur du Miniſtere, mais non pas de toute l'étendue de ſa faveur, qui dura autant que la vie du Roi. Elle étoit amie du Cardinal de Noailles, & les perſécutions qu'on lui ſuſcitoit la révoltoient en ſecret. Elle avoit la force d'y paroître indifférente, afin de les pouvoir mieux détourner. Le Prince *de Rohan* & le Cardinal ſon frere ne bougeoient pas de chez la Ducheſſe de Ventadour; & comme on ne pouvoit avoir moins de ſens & d'eſprit qu'elle en avoit, &

que tout ſe réduiſoit en elle à l'air, à l'habitude, au langage & aux manieres du grand monde & de la Cour, dont elle étoit eſclave, elle entra dans tous leurs projets ſur les affaires de la Conſtitution, qui étoit alors la ſuprême affaire. Les Rohan accoutumés à l'intimité qui régnoit entre Madame de Ventadour & Mademoiſelle de Chauſſeraye, & qui recevoient d'elle toutes ſortes de flatteries, ne s'en défioient pas le moins du monde. Ils eurent l'imprudence de s'ouvrir devant elle du projet de faire enlever le Cardinal de Noailles par ordre du Roi, & de l'envoyer à Rome où le Pape n'attendoit que cela pour le dépoſer de ſon Siege & le priver de la Pourpre ; mais qui autrement n'oſoit entreprendre ni l'un ni l'autre, quelque choſe qu'on pût faire pour l'y déterminer. Mademoiſelle de Chauſſeraye vit le Roi le lendemain. Il étoit triſte & rêveur. Elle affecta de lui trouver mauvais viſage & de lui montrer de l'inquiétude ſur ſa ſanté. Le Roi, ſans lui parler de l'enlévement propoſé du Cardinal de Noailles, lui dit qu'il ſe trouvoit extrêmement tracaſſé des affaires de la Conſtitution ;

qu'on lui proposoit des choses auxquelles il avoit peine à se résoudre ; qu'il avoit disputé tout le matin là-dessus, & qu'on ne lui laissoit pas un moment de repos. L'adroite Chausseraye saisit le moment, répondit au Roi qu'il étoit bien bon de se laisser tourmenter de la sorte ; que ces Messieurs ne se soucioient que de leurs affaires, & point du tout de sa santé, aux dépens de laquelle ils vouloient l'amener à tout ce qu'ils désiroient ; qu'à sa place, content de ce qu'il avoit fait, elle ne songeroit qu'à vivre en repos, les laisseroit battre tant que bon leur sembleroit, sans s'en mêler davantage ; que pour elle, elle n'entendoit rien à toutes ces questions d'Ecole, qu'elle ne se soucioit pas plus d'un parti que de l'autre ; mais qu'elle étoit touchée de l'altération qui se voyoit sur le visage du Roi, & qu'il étoit à craindre que sa santé ne succombât enfin à toutes ces tracasseries. Elle en dit tant, & d'un air si simple & si naïf, qu'elle persuada Louis XIV. Il lui promit de suivre son conseil & de défendre à ces Messieurs de lui parler davantage d'un point sur lequel ils revenoient sans cesse, & qu'il étoit résolu de ne pas

leur accorder. Mademoiſelle de Chauſſeraye qui entendoit mieux de quoi il étoit queſtion que le Roi ne pouvoit ſe l'imaginer, lui fit donner une parole poſitive d'exécuter le lendemain ce qu'il venoit de projeter. Elle avoit averti le Cardinal de Noailles du danger qu'il couroit, & lui avoit recommandé de ne point ſortir de Paris où il étoit adoré, & où on n'auroit oſé tenter de l'enlever. Elle ne lui avoit pas caché qu'elle étoit inſtruite de la bouche même du Cardinal de Rohan & de la Ducheſſe de Ventadour. Au ſortir de chez le Roi, elle alla paſſer la ſoirée chez cette Ducheſſe ; elle y trouva la joie peinte ſur ſon viſage, & ſur celui de Meſſieurs de Rohan : elle ſoupa, joua, & ſe retira le plutôt qu'elle put. Le lendemain elle monta en chaiſe à quatre heures du matin, deſcendit à quelque diſtance de l'Egliſe de Notre-Dame, gagna la cour de l'Archevêché, y fit deſcendre le Cardinal de Noailles par un eſcalier dérobé ; & s'étant retirés l'un & l'autre dans un recoin où ils ne pouvoient être vus, elle lui conta ſa converſation de la veille, & l'aſſura qu'il n'avoit plus de violence à craindre. Elle ne

fut guere plus d'un quart-d'heure avec lui, regagna ſa chaiſe de poſte & Verſailles, d'où il ne parut pas qu'elle fût ſortie. Elle alla dîner chez la Ducheſſe de Ventadour, & y reſta juſqu'au ſoir pour tâcher de découvrir ſi le Roi lui avoit tenu parole : elle n'eut ſatisfaction que fort tard. Le Prince de Rohan reparut avec un air triſte & déconcerté qu'il communiqua à ſa belle-mere, en l'inſtruiſant de tout ce qui s'étoit paſſé. Il ne joua point, & reſta ſeul à rêver dans un coin de la chambre. Chauſſeraye qui jouoit & qui remarquoit tout avec ſa lorgnette, quitta le jeu, alla trouver le Prince, & s'aſſit auprès de lui, en diſant qu'elle venoit lui tenir compagnie. Peu-à-peu elle conduiſit la converſation ſur ſa ſanté, les vapeurs, & les triſteſſes involontaires, afin de pouvoir lui parler de celle où elle le trouvoit. Il lui répondit que ce n'étoit pas ſans ſujet qu'il étoit triſte ; & enſuite, de déclamer contre la foibleſſe du Roi, qui, au moment de conſentir à l'enlévement du Cardinal de Noailles, venoit de ſignifier au Cardinal de Rohan, que non-ſeulement il ne conſentoit pas à cet enlévement, mais qu'il lui défen-

doit d'y plus ſonger, & ſur-tout de lui en parler jamais. Chauſſeraye fit l'étonnée, & n'oublia rien pour tirer du Prince de Rohan, les expédiens qu'ils alloient tenter pour ramener le Roi à ſes premieres diſpoſitions ; mais elle comprit qu'effrayés du ton abſolu qu'il avoit pris, ils étoient enfin découragés ; & ce ne fut pas ſans un plaiſir extrême qu'elle jouit de ce triomphe.

Le Cardinal *d'Eſtrées*, devenu très-infirme, & cherchant un adouciſſement à ſon état dans l'aſſiduité aux aſſemblées de l'Académie, demanda qu'il lui fût permis de faire apporter un ſiege plus commode que les chaiſes qui étoient alors en uſage ; car il n'y avoit qu'un fauteuil pour le Directeur. On en rendit compte au Roi, qui, prévoyant les conſéquences d'une pareille diſtinction, ordonna à l'Intendant du *garde-meuble*, de faire porter quarante fauteuils à l'Académie ; & par-là, confirma pour toujours l'égalité académique.

Le Dixieme fut établi pour la premiere fois en 1710, c'eſt-à-dire après dix ans d'une guerre déſaſtreuſe, où

Louis XIV avoit lutté contre l'Europe entiere, & après le cruel hiver de 1709, fléau dont l'hiſtoire de la Monarchie n'offre pas d'exemple. Ce Monarque ſi abſolu, indigné lui-même de ce terrible ſubſide, s'écria, lorſqu'on lui en fit la propoſition : *Je n'ai pas ce droit !*

Le Chancelier *Voiſin* ayant appris qu'un ſcélérat avoit eu aſſez de protection pour obtenir des lettres de grace, vint trouver Louis XIV dans ſon cabinet. » Sire, lui dit-il en parlant du » coupable, Votre Majeſté ne peut pas » accorder des lettres de grace dans » un cas pareil. Je les ai promiſes, dit » le Roi qui n'aimoit pas à être con» tredit : allez me chercher les ſceaux. » *Mais Sire...* Faites ce que je veux «. Le Chancelier apporte les ſceaux. Le Roi ſcelle les lettres de grace, & rend les ſceaux au Chancelier. *Ils ſont pollués*, dit celui-ci en les repouſſant ſur la table, *je ne les reprends plus.* Le Roi s'écrie : » Quel homme « ! & jette les lettres de grace au feu. *Je reprends les ſceaux*, dit alors le Chancelier, *le feu purifie tout.*

Lorſque

Lorſque *Maſſillon* * eut prêché ſon premier Avent à Verſailles, Louis XIV lui dit ces paroles remarquables : » Mon » Pere, j'ai entendu pluſieurs grands » Orateurs dans ma Chapelle : j'en ai été » fort content. Pour vous, toutes les » fois que je vous ai entendu, j'ai été » très-mécontent de moi-même «. Eloge délicat & ſublime qui honore autant le Monarque que le Prédicateur.

Les jambes de Louis XIV s'enflerent conſidérablement dans la derniere année de ſa vie ; cependant comme il aima la repréſentation juſqu'au dernier moment, il continua de manger en public ; mais pour cacher ſon état aux ſpectateurs, il avoit la précaution de ne laiſſer entrer perſonne qu'il ne ſe fût mis à table, & de ne ſe lever qu'après que tout le monde étoit ſorti. Le Comte *de Stairs*, Ambaſſadeur d'Angleterre, qui avoit parié que le Roi ne paſſeroit pas le mois de Septembre ; & qui, peut-être, avoit des ordres de ſa Cour de l'informer de la ſituation actuelle de Sa

* Né en 1663, mort en 1743.

Majeſté, oſa, pour s'en aſſurer, lever un des coins de la nappe & mettre ainſi les jambes de Louis XIV à découvert ; ce qu'il ne fit pas ſi adroitement que le Roi ne s'en apperçût. Il fut ſi piqué de la curioſité de l'Ambaſſadeur que, ſur le champ, il fit donner ordre à tout le monde de ſe retirer ; & *oncques* depuis, perſonne ne fut admis à le voir dîner.

Perſonne n'ignore avec quelle grandeur d'ame Louis XIV vit approcher la mort. Il dit à Madame de Maintenon dans ces derniers momens : *J'avois cru qu'il étoit plus difficile de mourir ;* & à ſes domeſtiques : *Pourquoi pleurez-vous ? m'avez-vous cru immortel ?* Il donna tranquillement ſes ordres ſur beaucoup de choſes, & même ſur ſa pompe funebre. Le courage avec lequel il vit approcher ſa fin, fut dépouillé de cette oſtentation répandue ſur toute ſa vie ; ce courage alla juſques à avouer ſes fautes. Son ſucceſſeur a toujours conſervé, écrites au chevet de ſon lit, les paroles remarquables que ce Monarque lui dit, en le tenant entre ſes bras. Les voici fidellement copiées ; » Vous allez être

» bientôt Roi d'un grand Royaume. » Ce que je vous recommande plus » fortement, eſt de n'oublier jamais les » obligations que vous avez à Dieu. » Souvenez-vous que vous lui devez » tout ce que vous êtes. Tâchez de » conſerver la paix avec vos voiſins, » j'ai trop aimé la guerre : ne m'imitez » pas en cela, non plus que dans les » trop grandes dépenſes que j'ai faites. » Prenez conſeil en toutes choſes, & » cherchez à connoître le meilleur, pour » le ſuivre toujours. Soulagez vos Peu- » ples le plutôt que vous le pourrez, » & faites ce que j'ai eu le malheur de » ne pouvoir faire moi-même «.

Peu de temps avant la mort de ce Prince, *Prior*, Envoyé d'Angleterre à la Cour de France, lui préſenta un écrit de la part de ſon Maître pour la démolition du canal de Mardick. Louis XIV indigné répondit à ce Miniſtre : » J'ai » toujours été maître chez moi, quel- » quefois chez les autres ; ne m'en faites » pas ſouvenir «.

A la mort de Louis XIV, on fut fort étonné de voir draper le Premier Pré-

ſident *de Meſmes*. On avoit déjà trouvé ridicule que trois ou quatre Magiſtrats du Conſeil euſſent porté des *pleureuſes* à la mort de *Monſeigneur*.

Après la mort de Louis XIV, les François, toujours amis des nouveautés, ſe prévalurent du peu de reſpect que le Gouvernement témoigna dès-lors pour les volontés, les principes & la mémoire du Roi défunt. On inſulta ſes ſtatues par de ſanglantes affiches; on ſe permit publiquement les ſatires les plus violentes, & ſon convoi retentit moins des Prieres des Prêtres, que des chanſons groſſieres d'une populace effrénée. C'étoit le triomphe de la Nation plutôt que la pompe funébre du Monarque.

En 1768, il parut un Recueil d'opuſcules littéraires, dont le premier article eſt un diſcours de Louis XIV à Monſeigneur le Dauphin Duc *de Bourgogne*. Ce diſcours dont le manuſcrit eſt dépoſé à la Bibliotheque du Roi, offre pluſieurs traits curieux, & entre autres celui-ci, qu'on a jugé à propos d'omettre dans l'imprimé. » Il me ſemble, mon fils, que ceux » qui vouloient employer des remedes

» extrêmes & violens, ne connoiſſoient » pas la nature de ce mal (le Proteſtan- » tiſme) cauſé en partie par la chaleur » des eſprits, qu'il faut laiſſer paſſer & » s'éteindre inſenſiblement, plutôt que » de le rallumer de nouveau par une » forte contradiction ; ſur-tout quand » la corruption n'eſt pas bornée à un » petit nombre connu, mais répandue » dans toutes les parties de l'Etat.... Le » meilleur moyen pour réduire peu-à- » peu les *Huguenots* de mon Royaume, » étoit de ne les point preſſer du tout » par aucune rigueur nouvelle contre » eux «. Ce paſſage qu'il falloit conſer- ver dans le diſcours imprimé, prouve ſuffiſamment que Louis XIV finit par déſapprouver les violences exercées contre les *Proteſtans*.

ANNE D'AUTRICHE *.

DANS les premiers jours de sa Régence, *Anne d'Autriche*, se trouvant à Ruel, & regardant un portrait du Cardinal de Richelieu, dit à ceux qui étoient auprès d'elle : » Si cet homme eût vécu » jusqu'à cette heure, il auroit été plus » puissant que jamais «. Ce discours suppose que, malgré ses démêlés avec le Cardinal, elle se sentoit le courage de sacrifier ses ressentimens au bien de l'Etat.

Après la chute de *Concini* & de sa femme, la jeune Reine laissa échapper un trait de caractere qui fit mal augurer de son cœur. Ces infortunés laissoient un fils, dont la figure aimable & les manieres honnêtes annonçoient les plus heureuses inclinations : *Je suis né pour porter la peine de l'orgueil de mon pere*, disoit ce pauvre enfant à ceux qui l'exhortoient à souffrir patiemment

* Née en 1601, morte en 1666.

ſon affreux état. Accablé de déſeſpoir, il ne vouloit ni boire ni manger. Le Comte de Fieſque en eut pitié, & le conduiſit dans ſon appartement. La jeune Reine ayant appris qu'il étoit au Louvre, lui envoya des confitures, & ordonna qu'on le lui amenât. On lui avoit dit que le petit *Concini* danſoit avec beaucoup de grace : elle exigea qu'il dansât en ſa préſence ; ce qu'il fit en pleurant. Le ſang de ſon pere couloit encore, & l'on allumoit, pour ainſi dire, le bûcher qui devoit conſumer ſa mere. Il y a dans cette action de la Reine Anne d'Autriche un oubli de l'humanité qu'on ne ſauroit excuſer.

Peu de jours avant la mort de Louis XIII, M. de *Chavigny* vint le trouver de la part de la Reine pour lui demander pardon de tout ce qui lui avoit déplu dans ſa conduite, le ſuppliant particuliérement de ne point croire qu'elle eût eu aucune part dans l'affaire de *Chalais*, ni qu'elle eût formé le deſſein d'épouſer *Monſieur*, après que Chalais auroit fait mourir le Roi. Il répondit ſur cela à M. de Chavigny, ſans s'émouvoir. *En l'état où je ſuis, je dois*

lui pardonner ; mais je ne la dois pas croire.

Après la mort de Louis XIII, M. l'Evêque de Beauvais, (1) prit quelques momens la figure de Premier Miniſtre ; & il demanda dès le premier jour aux Hollandois qu'ils ſe convertiſſent à la Religion Catholique, s'ils vouloient demeurer dans l'alliance de la France. La Reine eut honte de cette momerie du Miniſtre, & ce fut la principale cauſe de ſa diſgrace. Elle ſe mit entre les mains du Cardinal *Mazarin* qui étoit meilleur politique.

Le Marquis *de Jerzay*, le même qui eut la charge de Capitaine des Gardes-du-Corps à la place du Comte de *Charoſt*, s'étoit mis dans la tête qu'il n'étoit pas mal avec la Reine ; que s'il vouloit lui faire une cour aſſidue, il en ſeroit bien reçu, & qu'il ſe rendroit ſi conſidérable, qu'étant appuyé du Prince de Condé, il pourroit ſupplanter le Cardinal Mazarin. Dans cette viſion, il af-

(1) *Auguſtin Potier*, oncle de *René Potier*, ſieur de *Blancménil*, *Préſident au Parlement*.

fecta de ne paroître devant elle qu'avec des habits fort galans, & n'oublia rien pour mettre dans ſes intérêts Madame de Beauvais ſa premiere femme-de-chambre, à qui il fit confidence de ſon deſſein. Cette Dame goûta ſa propoſition ; & comme elle n'étoit pas novice dans ces ſortes d'intrigues, elle conſentit à lui prêter ſon miniſtere. Cependant Jerzay n'oſoit ſe déclarer à la Reine ; il s'aviſa donc, un jour qu'il étoit allé paſſer quelque temps à *Armanvillers* chez *Beringen* premier Ecuyer du Roi, d'écrire à ſa confidente, que, quoiqu'il fût dans un très-beau lieu & dans la meilleure compagnie, il s'ennuyoit pourtant beaucoup, parce qu'il étoit éloigné de ce qu'il aimoit. Il conjuroit cette Dame de lui rendre de bons offices auprès de la Reine qu'il déſignoit à ne pouvoir s'y tromper. Madame de Beauvais montra la lettre à Sa Majeſté, & lui dit tout ce qu'il falloit pour ſervir ſon ami ſelon ſon inclination. La Reine reçut ce compliment avec beaucoup de froideur ; mais quand Jerzay fut de retour, & qu'il ſe préſenta devant elle au ſortir de la meſſe, elle lui dit devant tout le monde, qu'elle l'avoit

toujours regardé comme une mauvaiſe tête, mais qu'elle ne l'avoit pas cru fou à lier ; qu'elle voyoit bien qu'il tenoit de ſon grand-pere le Maréchal *de Lavardin* qui avoit été chaſſé de la Cour pour avoir voulu faire le galant auprès de la Reine *Marie* ſa belle-mere. Elle ajouta qu'elle le trouvoit bien inſolent de ſe préſenter devant elle, après l'audace qu'il avoit eue ; qu'il étoit un bel homme, pour oſer la regarder en face ! qu'il eût à ſortir du Palais royal, où elle lui défendoit de remettre le pied. Jerzay ſortit tout confus, & alla trouver le Prince de Condé, à qui il conta l'affront qu'il venoit de recevoir. Ce Prince lui promit de le rétablir *à la barbe* de Mazarin. En effet il l'entreprit hautement ; mais le Cardinal dit qu'il ne pouvoit ſe mêler d'une affaire de cette nature. La Reine tint ferme juſqu'au bout, & Madame de Beauvais partagea la diſgrace de Jerzay. Elle eut ordre de ſe retirer en ſa maiſon de Gentilli, d'où après une année d'exil, elle fut rappelée auprès de Sa Majeſté. Voyez *article du Grand-Condé*, pag. 139.

Madame *de Carignan* diſoit un jour

devant la Reine que le Cardinal *de Retz* étoit fort laid ; & c'étoit peut-être l'unique fois de ſa vie qu'elle n'eût point menti. La Reine lui répondit : » Il a les » dents fort belles, & un homme n'eſt » jamais laid avec cela «. Madame de Chevreuſe ayant ſu ce diſcours par Madame de Leſdiguieres, ſe reſſouvint de ce qu'elle avoit ouï dire à la Reine, en beaucoup d'occaſions, que les dents étoient la ſeule beauté des hommes, parce que c'étoit l'unique qui fût utile. » Eſſayons (dit-elle au Coadjuteur, un ſoir qu'ils ſe promenoient enſemble dans le jardin de l'hôtel de Chevreuſe) : » Si vous voulez bien jouer » votre perſonnage, je ne déſeſpere de » rien ; faites ſeulement le rêveur quand » vous ſerez auprès de la Reine. Regar- » dez ſes mains ; peſtez contre le Car- » dinal Mazarin, & laiſſez-moi faire » le reſte «. Le Coadjuteur demanda trois ou quatre audiences de ſuite à la Reine : il n'y fournit à la converſation que ce qui étoit bon pour l'obliger à chercher le ſujet pour lequel il les lui avoit demandées. Il ſuivit de point en point les avis de Madame de Chevreuſe ; il pouſſa l'inquiétude & l'emportement

contre le Cardinal Mazarin juſqu'à l'extravagance. La Reine qui étoit naturellement très-coquette, entendit ces airs; elle en parla à Madame de Chevreuſe, qui fit l'étonnée, mais qui ne la fit qu'autant qu'il fallut pour mieux jouer ſon jeu. Elle fit ſemblant de revenir de loin, & de faire à ce ſujet des réflexions auxquelles elle n'auroit jamais penſé ſans cela. » Il eſt vrai, Madame, dit-elle » à la Reine : Votre Majeſté me fait reſ- » ſouvenir de certaines circonſtances » qui ſe rapportent à ce que vous dites. » Le Coadjuteur me parloit des jour- » nées entieres de la vie paſſée de Votre » Majeſté avec une curioſité qui me » ſurprenoit, parce qu'il entroit dans le » détail de mille choſes qui n'avoient » aucun rapport au temps préſent. Ces » converſations étoient les plus douces » du monde, tant qu'il ne s'agiſſoit que » de vous. Il n'étoit plus le même homme, » s'il arrivoit, par haſard, que l'on nom- » mât M. le Cardinal. Ce qui m'a tou- » jours empêchée de réfléchir ſur mille » choſes de cette nature qui me frap- » pent les yeux aujourd'hui, c'eſt l'atta- » chement qu'il a pour ma fille. Ce n'eſt » pas que cet attachement ſoit auſſi

» grand qu'on le croit ; je voudrois que » la pauvre créature n'en eût pas plus » pour lui qu'il en a pour elle. D'un » autre côté, je ne puis m'imaginer » que le Coadjuteur ſoit aſſez fou pour » ſe mettre cette viſion dans la fan- » taiſie «.

Voilà une des converſations de Madame de Chevreuſe avec la Reine. Il y en eut trente de cette nature, dans leſquelles il ſe trouva à la fin que la Reine fut la premiere à déclarer que le Coadjuteur étoit amoureux d'elle. Madame de Chevreuſe lui perſuada qu'il l'étoit beaucoup plus qu'elle ne pouvoit le croire. Le Coadjuteur ne s'oublia pas de ſon côté ; il joua bien ſon rôle, & paſſa dans ſes converſations avec la Reine de la revêrie à l'égarement ; il n'en ſortoit que par des réflexions où, ſans manquer au reſpect dû à Sa Majeſté, il exhaloit ſon chagrin & ſon indignation contre le Cardinal. On ne ſait pas juſqu'où eût pu aller cette eſpece d'intrigue, ſi Mademoiſelle de Chevreuſe, à qui ſa mere eut l'indiſcrétion d'en faire part, ne ſe fût mis en tête de la rompre ; ce à quoi elle réuſſit par la plus ſignalée de toutes les imprudences.

L'amour du Roi pour *Marie Mancini* en étoit venu au point que la Reine-mere craignit qu'il ne l'épousât. Elle conſulta le vieux Comte *de Brienne* ſur les expédiens qu'il y avoit à prendre pour parer ce coup. Brienne dit à la Reine : » Qu'ayant été ſi long-temps » Régente, il ne penſoit pas que le Roi, » avant l'âge de vingt-cinq ans, pût ſe » marier ſans ſon conſentement ; qu'en » tout cas, il lui conſeilloit de faire une » proteſtation en bonne forme, & que » ce ſeroit un titre pour faire caſſer le » mariage, quand le Roi ſeroit revenu » de ſon aveuglement «. La proteſtation fut dreſſée & toute prête à être ſignifiée, ſi les choſes euſſent été plus loin. Le Roi ouvrit enfin les yeux, & l'on peut dire à ſa louange, que ce furent des conſidérations d'Etat, qui le rendirent capable de remporter ſur lui-même cette pénible victoire. *Hiſtoire de Louis XIV*, *de* Reboulet.

La Reine-mere avoit prié la Reine d'Angleterre de venir voir danſer le Roi dans un bal particulier, où elle n'appela que ſes Filles d'honneur, & quel-

ques jeunes Ducheſſes, femmes des Officiers de la Couronne. Le principal objet de cette aſſemblée étoit d'amuſer la Princeſſe d'Angleterre, qui commençoit à ſortir de l'enfance, & à montrer qu'elle alloit devenir aimable. Le Roi, trop accoutumé à rendre tous les honneurs aux nieces du Cardinal Mazarin, quand il fallut ouvrir le bal, alla prendre Madame de *Mercœur*. La Reine s'en étant apperçue, ſe leva bruſquement, vint lui arracher Madame de Mercœur, & lui dit tout bas d'aller prendre la Princeſſe d'Angleterre. La Reine ſa mere demanda en grace qu'on ne gênât point le Roi, & dit que ſa fille avoit mal au pied & qu'elle ne pouvoit danſer. Anne d'Autriche inſiſta ; & pour ne point troubler la fête, la Reine d'Angleterre laiſſa danſer la jeune Princeſſe ; mais dans ſon ame, elle n'en fut pas moins piquée de la diſtraction du jeune Prince. Quand tout le monde fut retiré, la Reine-mere ne manqua pas de rappeler au Roi la faute qu'il avoit faite ; il lui répondit qu'*il n'aimoit point les petites filles*. La Princeſſe d'Angleterre avoit alors onze ans, & le Roi n'en avoit guere plus de ſeize ; de ſorte qu'il n'y avoit

point entre eux une grande diſproportion d'âge. Devant le monde, la Reine vivoit avec ſon fils d'une maniere tendre & reſpectueuſe ; mais quand il faiſoit quelque faute, elle en uſoit en mere dans le particulier.

Anne d'Autriche n'avoit jamais été fort intelligente dans les matieres du Gouvernement ; & depuis 1650, elle n'y eut qu'une part très-indirecte. Elle en abandonnoit ſans humeur le ſoin aux Miniſtres en qui le Roi ſon fils avoit mis ſa confiance. Cependant, n'ayant point été admiſe au premier Conſeil que le Roi tint après la mort de Mazarin, & qui dura trois jours, elle en parut outrée de dépit, & dit aſſez haut : *Je me doutois bien qu'il ſeroit ingrat & voudroit faire le capable ;* mais ſur les remontrances de Madame de Beauvais ſa premiere femme-de-chambre, & convaincue par la conduite du Roi que les plaintes ſeroient inutiles, elle prit le parti de vivre tranquillement ſous le regne de ſon fils, ſans prétendre partager ſon autorité.

La veille de ſa mort, après avoir

reçu le viatique, cette Princeſſe fit appeler le Roi & la Reine, & les entretint chacun en particulier, puis tous les deux enſemble. Elle parla auſſi au Duc d'Orléans, & leur donna à tous des conſeils propres à maintenir la paix dans la Maiſon Royale. Après leur avoir donné ſa bénédiction, elle s'adreſſa au Roi, & lui dit d'un ton ferme : *Faites ce que je vous ai dit ; je vous le répete, le Saint-Sacrement ſur mes levres.* Que lui avoit-elle dit ? C'eſt ce qu'on n'a jamais bien pu ſavoir. Sans doute qu'il s'agiſſoit d'un projet important, &, eu égard aux circonſtances, ce projet pouvoit regarder la Religion. On a conjecturé qu'il concernoit la révocation de l'Edit de Nantes, auquel le Clergé, la Cour de Rome & tous les zélés aſpiroient depuis long-temps.

Anne d'Autriche ſe piquoit d'un grand amour pour la vérité. Un Libraire de Paris avoit deſſein de publier un Recueil de pieces, & de les joindre à l'hiſtoire du Cardinal de Richelieu par *Aubri ;* mais il craignoit que quelques-unes de ces pieces ne donnaſſent lieu à des mécontentemens, & à la vengeance de

quelques particuliers qu'elles démaſquoient. Il s'adreſſa à cette Princeſſe, pour être autoriſé à l'impreſſion de ce Recueil. *Faites imprimer*, lui dit-elle, *& ne craignez rien. Je protégerai toujours la vérité. Faites tant de honte au vice, qu'il ne reſte que de la vertu en France.*

La Reine-mere étoit ſenſible aux beautés de la Poéſie, & croyoit devoir encourager ceux qui s'y diſtinguoient. On prétend qu'elle fit donner dix mille écus au Poëte *Mayret* pour un Sonnet ſur la Paix des Pyrénées, qu'il avoit eu l'honneur de lui préſenter.

Une obſervation ſinguliere qu'on a faite ſur le goût de cette Princeſſe, c'eſt qu'elle avoit tant d'antipathie pour les roſes, qu'elle ne pouvoit en ſupporter la vue, même en peinture, quoiqu'elle aimât paſſionnément toutes les autres fleurs. On a dit la même choſe du Chevalier de Guiſe. Par une antipathie bien plus ſinguliere, *Jean II*, Czar de Moſcovie, s'évanouiſſoit à la vue d'une femme.

MARIE-THÉRESE D'AUTRICHE *, REINE DE FRANCE.

CETTE Princeſſe avoit autant d'innocence dans les mœurs, que de hauteur dans les ſentimens ; & rien ne le prouve mieux que la réponſe qu'elle fit à une Carmélite qu'elle avoit prié de l'aider à ſon examen de conſcience pour une Confeſſion générale qu'elle avoit deſſein de faire. Cette Religieuſe lui demanda ſi en Eſpagne, dans ſa jeuneſſe, avant d'être mariée, elle n'avoit point eu envie de plaire à quelques-uns des jeunes gens de la Cour du Roi ſon pere : » Oh non, ma Mere, dit-elle, il n'y » avoit point de Roi « !

Quelques jours avant le mariage du Roi avec l'Infante *Marie-Théreſe*, le Roi d'Eſpagne ſe rendit à Saint-Sébaſtien avec la Princeſſe ſa fille ; & ſur les quatre heures du Jeudi 27 Mai 1660,

* Née en 1638, morte en 1683.

jour de la Fête-Dieu, M*** apporta une lettre de Louis XIV à l'Infante ; elle lui fit beaucoup de complimens pour la Reine-mere ; & comme M*** lui demanda ſi elle n'avoit rien à lui dire pour le Roi, la Princeſſe lui répondit : *Hé, mon Dieu ! vous avez grand tort ! ne vous ai-je pas dit trois fois que vous diſiez à la Reine ma tante, que je meurs d'envie de la voir ? Allez, dites cela ſeulement.* Toute la Cour trouva ce compliment ſi ſpirituel & ſi fin, qu'on eût ſoupçonné (quelque eſprit qu'eût l'Infante) tout autre que M*** de lui avoir prêté cette réponſe. » Mais pour M***, » ajoute l'Auteur qui rapporte cette » anecdote, on ſait qu'il eſt trop homme » d'honneur ; on le connoît, & il n'eſt » point capable d'avoir inventé ce com- » pliment «.

Le 30 Mai 1660 le Roi d'Eſpagne vint à Fontarabie avec l'Infante. Le Jeudi, troiſieme Juin, étoit marqué pour la cérémonie du mariage, qui fut célébré par le Patriarche des Indes, grand Aumônier d'Eſpagne. *Dom Louis de Haro* épouſa l'Infante pour le Roi de France, comme fondé de ſa procura-

tion. On remarque qu'il avança ſa main vers celle de l'Infante, qui avança auſſi la ſienne vers celle de Dom Louis, *mais que leurs mains ne ſe toucherent point ;* & que d'un même mouvement elle mit ſa main dans celle du Roi d'Eſpagne ſon pere. Cela fait, le Roi ôta ſon chapeau à l'Infante, & lui fit une révérence, non plus comme à ſa fille, mais comme à la Reine de France. Le vendredi, 4 Juin, il envoya ſon préſent à la Reine. C'étoit une caſſette remplie de diamans & de pierreries. Elle fut préſentée par le Duc de Créquy. La Reine n'ouvrit point la caſſette ; elle la donna à ſa Dame d'honneur, & en mit les deux clefs dans ſa poche. A deux heures après midi du même jour, la Reine-mere arriva à l'Iſle de la Conférence avec *Monſieur*, frere du Roi. Le Roi d'Eſpagne & la jeune Reine y arriverent un peu après. Philippe IV pencha la tête vers les chevaux de la Reine-mere ſa ſœur. Quoiqu'ils ne ſe fuſſent pas vus depuis vingt-cinq ans, ils ne s'embraſſerent point, parce que la coutume d'Eſpagne s'y oppoſe. La jeune Reine ſe jeta aux pieds de la Reine ſa tante, qui l'embraſſa deux ou trois fois. *Monſieur* ſalua l'Infante, & ne

l'embraſſa point durant toute la conférence qui fut d'une heure & demie. Comme elle étoit prête à finir, on vit arriver le Roi de France, qui étoit venu au galop lui vingtieme. Il avoit ôté ſon Ordre, de peur d'être connu du Roi d'Eſpagne. Il demeura à la porte de la Conférence ; & paſſant ſa tête entre les épaules de Dom Louis de Haro & du Cardinal Mazarin, il regarda l'Infante un bon quart d'heure. Le Dimanche 6 Juin, fut le jour de l'entrevue des deux Rois. Philippe arriva une demi-heure avant Louis XIV. Le Roi de France ſalua le Roi d'Eſpagne & l'Infante ; mais il ne l'embraſſa point, quoiqu'elle fût déjà ſa femme. Après quelques complimens, ils jurerent la paix, & la ſignerent. Le Lundi 7 Juin, toute la Cour de France alla querir l'Infante à la Conférence. Philippe s'y étoit rendu avec elle. Après deux heures de converſation, il fallut ſe dire adieu. L'Infante ſe jeta aux pieds du Roi ſon pere, & répandit beaucoup de larmes. Le Roi de France s'excuſant au Roi d'Eſpagne de la peine que ce mariage lui avoit donnée, en le faiſant venir de Madrid ; le Roi d'Eſpagne lui fit cette

réponſe : *Je ſerois venu à pied, s'il eût été néceſſaire.* Toute la Cour retourna à Saint-Jean-de-Luz. L'entrée qu'y firent Leurs Majeſtés fut magnifique ; le ſeul carroſſe du Roi coûtoit ſoixante & quinze mille livres. Enfin le Mercredi 9 Juin, le Roi & l'Infante furent épouſés en perſonne à Saint-Jean-de-Luz. Ils n'eurent dans l'Egliſe qu'une même eſtrade & qu'un même carreau, & la Reine-mere en eut un pour elle ſeule. Pendant toute la cérémonie, la Reine eut une couronne d'or ſur la tête : elle fut ſoutenue, à cauſe de ſa peſanteur, par Madame de Noailles, ſa Dame d'atour. L'Evêque de Bayonne, en habits pontificaux, reçut Leurs Majeſtés à la porte de l'Egliſe, & après avoir dit la meſſe, il bénit de nouveau le mariage. Le Roi ne voulut ni comédie ni bal, & alla ſe coucher dans le lit de la Reine, qui s'étoit retirée un peu auparavant dans une chambre qui joignoit celle du Roi. Il ordonna, pour le retour de Saint-Jean-de-Luz à Vincennes, où la Cour alla d'abord, qu'on le logeât toujours en même logis avec la Reine, *quelque étroit que pût être ce logis, fût-ce dans un village.* Il partit le Lundi 14

Juin, & la Cour reſta à Vincennes juſqu'au 26 Août, pour donner aux Pariſiens le temps de ſignaler leur zele à l'entrée du Roi & de la jeune Reine.

L'amour de Louis XIV pour Madame *de Monteſpan* inquiéta preſque également trois perſonnes : la Reine, dont le cœur étoit extrêmement ſenſible, & qui y avoit un intérêt légitime ; la Valliere, qui n'y étoit pas moins intéreſſée que la Reine, quoiqu'elle n'eût aucun autre droit que celui que la foibleſſe du Roi lui avoit donné ; & le Marquis de Monteſpan, dont l'honneur étoit publiquement offenſé. La Valliere céda à ſon heureuſe rivale ; le Marquis fut contraint d'abandonner Verſailles ; & la Reine fut réduite à la triſte néceſſité de s'interdire juſqu'aux plaintes. On chercha d'abord à lui en impoſer ſur le commerce du Roi avec Madame de Monteſpan. Mais ce myſtere laſſa enfin Louis XIV ; il fit venir à la Cour *Mademoiſelle de Blois*, & *le Comte de Toulouſe*, les deux derniers enfans qu'il avoit eus de cette Dame. La Reine à qui ils furent préſentés, dit en les careſſant & le cœur pénétré de douleur : *Madame de Richelieu me diſoit toujours*

toujours qu'elle répondoit de tout ce qui ſe paſſoit. Voilà les fruits de ce cautionnement !

La Reine avoit trente-neuf ans, & portoit encore des rubans de couleur, parce que les Dames en portent toute leur vie en Eſpagne. Le Roi lui dit que, ſans ſe faire moquer d'elles, les femmes en France n'en portoient plus quand elles avoient trente-cinq ans paſſés. » Je » croyois, lui dit-elle, que j'en pou- » vois porter encore cinq ou ſix ans. » Et moi, Madame, lui répondit-il, je » croyois, qu'il y a cinq ou ſix ans que » vous deviez les avoir quittés «. La Reine ne porta plus de rubans de couleur depuis ce jour-là, & même ne ſe mit plus de rouge.

La Reine ſuccomba au poids de ſes chagrins, & à l'effort qu'elle fit toute ſa vie pour les diſſimuler. Après une maladie qui ne dura que trois jours, elle mourut dans ſa quarante-cinquieme année. Le Roi fut témoin de ſa mort, & ne put être inſenſible à une tendreſſe ſi mal récompenſée. Quelques marques d'amitié qu'il lui donna, en lui

parlant Eſpagnol dans ſes derniers momens, parurent la rappeler à la vie. *Je meurs ſans regret*, dit-elle au Roi, *s'il eſt vrai que vous m'aimiez encore.*

On a dit que la Reine, en mourant, mit ſa bague au doigt de Madame de Maintenon. C'étoit indiquer au Roi le choix qu'il devoit faire : ce choix étoit déjà fait dans le cœur du Monarque.

LE GRAND DAUPHIN *.

Au lieu de maîtreſſes en titre, *Monſeigneur* n'eut guere que des fantaiſies du moment, dont les principaux Miniſtres furent un certain *Dumont*, & *Francinnes* gendre de Lulli, qui eurent long-temps enſemble l'Opéra. Je ne puis m'empêcher de rapporter un trait qui prouve de quelle délicateſſe il ſe piquoit dans un commerce qui ſemble n'en admettre aucune. Monſeigneur avoit pris du goût pour une de ces jolies créatures, dont le métier eſt de vendre leurs charmes en détail au premier venu. A jour nommé, elle fut introduite à Verſailles dans un premier cabinet avec une autre fille très-laide qui l'accompagnoit. Le Dauphin averti qu'elles étoient-là, ouvre la porte, & prenant celle qui ſe trouve ſous ſa main, l'attire avec lui dans ſon appartement. C'étoit la laide qui, voyant bien que Monſeigneur ſe méprenoit, voulut

* Né en 1661, mort en 1711.

d'abord ſe défendre ; lui au contraire, croyant qu'elle faiſoit des façons, la pouſſe dedans & ferme la porte. Cependant l'autre rioit de la mépriſe, s'attendoit à être appelée, & jouiſſoit peut-être de l'affront qu'alloit avoir ſa compagne. Peu de temps après, Dumont entre dans le cabinet, & fort étonné d'y trouver encore la jolie courtiſanne, lui demande ce qu'elle fait là, & ce qu'eſt devenue ſon amie ? Elle lui conte l'aventure : & Dumont, de frapper à la porte, & de crier : » Ce n'eſt pas celle-là ; » vous vous méprenez Monſeigneur «. Point de réponſe. Dumont redouble encore ſans ſuccès. Enfin Monſeigneur ouvre ſa porte, & renvoie cette créature. Dumont s'y préſente avec l'autre, & Monſeigneur la repouſſe en diſant qu'il étoit fort content de la premiere, & qu'il verroit ſa compagne une autre fois. Son dépit fut contenu, dit-on, par la crainte de mortifier une fille que le ſentiment & la honte de ſa laideur puniſſoient aſſez de cette mépriſe. Il eſt fâcheux pour la mémoire du Grand Dauphin, qu'on ſoit obligé de recourir à de pareilles aventures, pour déterrer des exemples de ſa délicateſſe. *Mémoires de Saint-Simon.*

Au mois de Janvier 1685, on chaſſa une femme-de-chambre de Madame la Dauphine, parce qu'elle étoit groſſe du fait de Monſeigneur. Il fut très-chagrin de la diſgrace de ſes amours, & fort peu ſenſible aux reproches & aux larmes de Madame la Dauphine. Le Roi lui fit à ce ſujet les réprimandes les plus touchantes; mais Monſeigneur cherchoit de tout côté deux mille piſtoles pour la femme-de-chambre; & l'unique choſe qui parut l'affecter, ce fut de ne les trouver pas.

M. le Dauphin revint enfin de ſes égaremens: une paſſion violente l'avoit arraché à toutes ſes autres paſſions; Mademoiſelle *de Choin* ſe l'étoit ſoumis, & ne le ſavoit pas. C'étoit une des Filles d'honneur de Madame la Princeſſe de Conti, qui, diſoit-on, l'avoit choiſie à cauſe de ſa laideur, & par dépit contre la beauté, qui, dans quelques-unes de ſes Filles d'honneur, lui avoit enlevé quelques-uns de ſes amans. C'étoit une taille démeſurée, un embonpoint exceſſif, un teint fort brun, une démarche ſinguliere; mais de fort beaux yeux, de la dignité dans l'ame, une belle main, de la

douceur, des agrémens infinis dans la conversation ; en un mot, tout ce qui choque, tout ce qui fait aimer. On s'accoutumoit difficilement à sa physionomie ; mais malheur à quiconque s'y accoutumoit une fois ! elle ne plaisoit pas, elle charmoit. Les assiduités de M. le Dauphin chez sa sœur le firent soupçonner d'en être amoureux ; elle supplia Monseigneur de la dispenser de recevoir ses visites du matin. Le Prince, qui ne peut voir Mademoiselle de Choin qu'à sa toilette, & à qui le plaisir de la voir suffit encore, continue de se rendre à midi chez sa sœur. Là, sans ouvrir la bouche, sans détourner les yeux, sans distraction & sans ennui, il contemple celle qu'il aime. Cet hommage muet n'est entendu ni de la Princesse ni de la Fille d'honneur. Enfin un billet instruit Mademoiselle de Choin, qui le refuse avec respect. D'autres billets furtivement donnés sont rejetés avec la même rigueur.

La Princesse de Conti, fatiguée des soins de son frere, confie à Mademoiselle de Choin ses soupçons sur un penchant incestueux. Celle-ci lui répond que M. le Dauphin n'en est point capable, & que ses assiduités ont un

autre objet. De queſtions en queſtions, d'aveux en aveux, elle lui dit tout & s'accuſe elle-même. La Princeſſe s'emporte violemment contre Mademoiſelle de Choin, & l'accable de reproches ſur ſon orgueilleuſe crédulité. La Fille d'honneur proteſte qu'elle n'a pas même lu les billets, ne perſuade point la Princeſſe de Conti, & la prie de lui permettre de ſe retirer. On lui défend de ſortir du palais, de ſe plaindre, d'aimer, d'être aimée, & de plaire. Mademoiſelle de Choin accourt chez Madame *d'Epinoy* qui la protégeoit, & qui l'avoit admiſe à ſes exercices de piété. Elle lui dit les affreux ſoupçons de ſa Maîtreſſe, ſon imprudence à les diſſiper par reſpect pour M. le Dauphin, ſon indifférence pour lui, ſon projet de quitter la Cour, par honneur, par reſſentiment, par vertu. Madame d'Epinoy la détourne de ce projet, & lui conſeille de s'attacher uniquement au ſervice de Madame la Princeſſe de Conti. M. le Dauphin qui ne ſait pas cet incident, ſe rend à l'heure accoutumée chez la Princeſſe, ne voit plus Mademoiſelle de Choin, n'oſe demander où elle eſt, craint d'avoir été pénétré, & n'en

doute plus après trois ou quatre jours d'abſence. Il ſe venge des cruelles précautions de ſa ſœur, en l'excluant de ſes parties de plaiſir. La Princeſſe, que Verſailles ennuie & que Meudon amuſe, eſt déſolée de perdre l'empire qu'elle a dans la cour de ſon frere. Elle devine bientôt la cauſe de ſes froideurs ; & prévoyant qu'après avoir réſiſté, elle finira par ſe rendre, elle feint d'accorder librement au mérite de Mademoiſelle de Choin, ce que tôt ou tard elle accordera forcément à la dignité de Monſeigneur.

Cependant, Mademoiſelle de Choin conjure la Princeſſe de lui donner ſon congé, & ſe retire aux Hoſpitalieres. Madame de Conti proteſte qu'elle ne le lui a point accordé, & la prie de revenir. Elle eſt refuſée. M. le Dauphin joint ſes inſtances à celles de la Princeſſe. Raiſon de plus, de ne rien écouter. Madame d'Epinoy lui eſt envoyée, & Mademoiſelle de Choin ſe ſoumet enfin, ſurpriſe & peut-être charmée de trouver tant de complaiſance dans une femme ſi ſainte. Compagne aſſidue de la Princeſſe, elle reçoit tous les jours les hommages de M. le Dauphin, ſans

s'y prêter, mais auſſi ſans s'y dérober. Contente de ce qu'elle étoit, elle annonçoit ſon indifférence pour ce qu'elle pouvoit devenir, & la ſuite prouva que ces ſentimens n'étoient pas feints.

Malgré toute la prudence de Monſeigneur & les rigueurs de ſa maîtreſſe, leurs amours furent bientôt divulgués. Les courtiſans ajouterent au peu qu'ils avoient vu, tout ce qu'ils imaginoient, & même ce qu'ils ne croyoient pas. Ils n'épargnoient pas Madame la Princeſſe de Conti. » Elle ne dégénere point, di» ſoient-ils ; & il eſt naturel que la » fille de la Valliere donne des maîtreſ» ſes au fils du Roi «. Outrée de ces bruits, la Princeſſe veut les détruire en renvoyant Mademoiſelle de Choin, qui ſe retire chez Madame d'Epinoy. Là, M. le Dauphin la vit avec moins de gêne, & avec auſſi peu de ſuccès. Il ne put en arracher ni un ſoupir, ni une parole : il la trouvoit toujours attentive & muette, toujours complaiſante & inſenſible. L'amour agiſſoit ſans doute en elle : car peut-on être ſi tendrement aimée ſans aimer ? Mais cet amour étoit ſi foible, & ſi ſoumis à la gloire, qu'il

laiſſoit à ſon ame tout l'empire que l'indifférence a ſur la paſſion.

Madame d'Epinoy craignit que les viſites fréquentes de Monſeigneur ne terniſſent ſa réputation, & n'irritaſſent le Roi. Ne pouvant s'en affranchir, elle ſacrifia ſa protégée à ſa tranquillité, & lui défendit avec toute l'honnêteté poſſible de rentrer dans ſon hôtel. Mademoiſelle de Choin alla à Paris, loua un petit appartement, changea de nom, & crut être à l'abri des recherches du pere & des importunités du fils. M. le Dauphin ne doute point qu'un ordre du Roi ne l'ait enfermée dans un Couvent. Il n'oublie rien pour découvrir ſa retraite; ſes perquiſitions furent long-temps inutiles. Enfin il apprit qu'elle logeoit au Faubourg Saint-Jacques. Monſeigneur l'alla voir dans un déguiſement qui ne trompa point ſes eſpions. Mademoiſelle de Choin ouvrant la porte, le reconnut & la ferma ſur le champ. Le Prince attendit une partie de la nuit avec le Marquis *d'Antin* ſon favori, qui, en le conſolant, maudiſſoit tout bas, & ſon maître & la maîtreſſe, & la pruderie & l'amour. Mademoiſelle de Choin changea de retraite; on la ſuivit

pas à pas : elle fut toujours inacceſſible. M. le Dauphin devenoit plus ardent, à meſure qu'elle étoit plus inexorable. Le Roi qui ſembloit prévoir les ſuites de cette paſſion, réſolut de rompre par autorité un engagement qu'il ſe reprochoit de n'avoir pas combattu dès ſa naiſſance. Il délibéra s'il reléguеroit Mademoiſelle de Choin dans un Couvent de Province. Il alloit donner cet ordre injuſte & cruel, lorſqu'on lui repréſenta que Mademoiſelle de Choin n'avoit d'autre crime que d'être aimable, aimée & vertueuſe ; que ſi elle avoit cédé, elle auroit été ſous la protection de Monſeigneur ; qu'ayant réſiſté, elle devoit être ſous la ſienne ; qu'il falloit tout attendre de l'inflexibilité d'une fille, qui n'avoit aucun des goûts qui portent les femmes à ſe rendre aux paſſions des Princes, & à feindre d'en avoir pour eux. Le Roi revint à cet avis, & laiſſa Monſeigneur pourſuivre ſa maîtreſſe dans toutes ſes *refuites*, & ſe déſoler de n'en pouvoir obtenir un moment d'entretien. Mademoiſelle de Choin recevoit tous ſes billets, & n'en ouvroit pas un. Enfin, la curioſité l'emporta ſur cette rigide délicateſſe. Elle y vit les

ſentimens les plus tendres; elle fut affligée de tant de tourmens ſi bien décrits: ſon cœur ſe donna par pitié. Cependant elle n'oſoit le voir, c'eût été lui permettre d'eſpérer; & l'eſpérance donne le droit d'entreprendre.

M. le Dauphin perce enfin juſque dans ſon cabinet, par la trahiſon d'une de ſes femmes. Il ſe jette à ſes pieds; il la conjure de l'écouter un moment. Mademoiſelle de Choin voyant l'héritier du Trône à ſes genoux, ſans être pénétrée de honte pour lui, ni d'une joie immodérée pour elle-même, ne lui dit que ces paroles! » Monſeigneur, s'il » eſt vrai que vous m'aimiez, vous » n'avez qu'un mot à me dire, & je n'en » ai qu'un à entendre: mais ce mot, je ne » puis l'entendre, vous ne pouvez le » dire, que nous n'en ayons l'un & l'au» tre la permiſſion du Roi «. Puis elle le pria de ſortir, du ton dont elle le lui auroit ordonné. Le Prince crut que la vertu n'avoit pas d'autre langage; & plus il penſoit à cette réponſe, moins il étoit ſurpris qu'elle aſpirât à ce qu'il eût déjà fait, s'il avoit été libre, & à ce qu'il alloit lui propoſer, quoiqu'il ne le fût pas. Mais comment obtenir le

conſentement du Roi, ſi nettement exigé ? Le demander, c'étoit une imprudence ; ne le pas demander, c'étoit un crime. Il dit à Mademoiſelle de Choin, qu'il lui avoit été accordé. Tout fut aplani ; elle le crut, ou feignit de le croire. On la blâma depuis de ne s'en être pas aſſurée ; mais la certitude d'être protégée contre tous les événemens par Monſeigneur, juſtifioit ſa crédulité ou ſa diſſimulation.

Le mariage fut béni, ſelon les uns, à *Meudon*, ſelon les autres, à *Livry*. Madame d'Epinoy le fut, & offrit ſa maiſon à Mademoiſelle de Choin, qui parut une héroïne tant qu'elle ne fut pas unie à Monſeigneur, & une femme ordinaire depuis qu'elle le fut. M. le Dauphin devint bienfaiſant, frugal & dévot juſqu'au ſcrupule. Le Roi béniſſoit le Ciel de ce changement ineſpéré, l'attribuoit à Mademoiſelle de Choin, & ne pouvoit croire la liaiſon de ſon fils avec elle, ni criminelle ni légitime. Après que les deux époux l'eurent diſpoſé à tolérer leur union, ils réſolurent de ſe délivrer des inquiétudes qui troubloient leurs plaiſirs, en lui diſant ce qu'ils pouvoient lui avouer ſans honte, & ce

qu'ils ne pouvoient lui taire ſans danger. Cependant Monſeigneur n'oſa lui faire une confidence entiere. Par prudence ou par timidité, il aima mieux lui demander ſon conſentement à une affaire qui n'étoit pas encore faite, que le pardon de l'avoir faite ſans ſon aveu. » Mon fils, lui dit le Roi, penſez-y bien, » & ne m'en parlez plus «. Paroles pleines d'indulgence & de ſageſſe, qui ne l'empêchoient pas de caſſer ce mariage, ſi le bien de l'Etat ou l'honneur de la Famille Royale le demandoit, & qui ſans commettre ſon autorité permettoient à Monſeigneur de conclure, en lui ôtant toute eſpérance de rendre ce mariage public.

M. le Dauphin paſſoit ſes journées chez Madame d'Epinoy ; & Mademoiſelle de Choin, les mois entiers à Meudon. Le Roi y alla toutes les années, & Madame de Maintenon y eut un appartement ; Mademoiſelle de Choin ne paroiſſoit pas, mais préparoit toutes les fêtes & tous les plaiſirs. Elle étoit inſenſible aux honneurs ; elle ne déſiroit pas d'avoir un rang, ſa propre eſtime lui ſuffiſoit. On l'a vue dans ſa vieilleſſe ſans biens fonds, avec un mobilier

modique, être la victime de l'économie qu'elle avoit inſpirée à Monſeigneur ; employer en œuvres de charité une penſion de douze mille livres, & ne conſerver de ſa faveur, que ſes amis, & cette fierté de caractere, qui ne veut rien devoir, même à l'amitié.

Monſeigneur, ſur le point d'aller commander l'armée de Flandres, dans la campagne d'après celle de Lille, où pourtant il n'alla pas, fit un teſtament, & dans ce teſtament un legs conſidérable à Mademoiſelle de Choin ; il le lui dit, & lui montra une lettre cachetée qui en faiſoit mention, & qui devoit lui être rendue, en cas d'événement. Elle fut extrêmement ſenſible à cette marque d'une prévoyance ſi affectueuſe ; mais elle n'eut point de repos qu'elle n'eût fait jeter au feu le teſtament & la lettre. Elle proteſta que ſi elle avoit le malheur de lui ſurvivre, mille écus de rente qu'elle avoit amaſſés, ſeroient encore trop pour elle.

Mademoiſelle de Choin avoit une chienne dont elle étoit folle, à qui le Maréchal d'*Huxelles* envoyoit tous les jours des têtes de lapins rôties. Le lendemain de la mort de Monſeigneur,

l'envoi des têtes de lapins ceſſa, & depuis Mademoiſelle de Choin ne le vit plus, & n'en entendit plus parler. Lorſqu'elle fut revenue à elle-même, elle s'apperçut de la négligence du Maréchal, & s'en plaignit comme d'un homme ſur lequel elle avoit eu droit de compter, & qu'elle avoit fort avancé dans l'eſtime & la confiance de Monſeigneur. Le Maréchal d'Huxelles le ſut & n'y fut point ſenſible. Il répondit froidement qu'il ne ſavoit ce qu'elle vouloit dire, qu'il ne la connoiſſoit que foiblement, & qu'il avoit eu peu de rapports avec Monſeigneur. Ce Maréchal n'aimoit pas à ſe charger d'une reconnoiſſance inutile. Néanmoins cela fut ſu dans le monde, & ne lui fit pas honneur.

On diſoit un jour à M. le Dauphin, qu'il y avoit un homme à Paris qui avoit fait pour chef-d'œuvre un petit chariot qui étoit traîné par des puces. Il dit à M. le Prince de Conti : *Mon couſin, qui eſt-ce qui a fait les harnois ?* Quelque araignée du voiſinage, répondit le Prince.

LE GRAND CONDÉ *.

Ce Prince fut d'abord lié au parti *des Importans ;* mais une malice imprudente de la Ducheſſe *de Montbazon*, dont il étoit amoureux, le refroidit, & le jeta dans le parti oppoſé. Il arriva un jour qu'on trouva ſur les pas de la Ducheſſe *de Longueville*, ſœur du Duc d'Enguien, des lettres galantes qui furent commentées d'une maniere très-déſagréable pour l'abſente. On ſoupçonnoit qu'elle entretenoit un commerce ſecret avec *Coligni*, depuis Duc de *Châtillon ;* & Madame de Montbazon prononça, ſans héſiter, que ces lettres étoit d'elle & de lui. En moins d'un jour, cette aventure, malicieuſement répandue, devint le ſujet des converſations de la Cour & de la ville. La Princeſſe de Condé, indignée de l'imputation, & encore plus de la publicité qu'on lui avoit donnée, en demanda juſtice à la Reine, comme d'un affront fait à la Famille

* Né en 1621, mort en 1686.

Royale. Cette tracaſſerie qu'on auroit dû mépriſer, devint une affaire ſérieuſe. Le Duc de Beaufort ſe déclara le champion de Madame de Montbazon, pour laquelle il étoit paſſionné. Le Duc d'Enguien eut bientôt oublié ſes amours, & ſe mit à défier dédaigneuſement les détracteurs de ſa ſœur. Les courtiſans, ſelon leurs inclinations ou leurs intérêts, vinrent offrir leur épée aux rivaux, & on ſe vit à la veille d'un combat ſanglant. La Régente, après avoir employé inutilement la perſuaſion, prit le ton d'autorité, & condamna la Ducheſſe de Montbazon à faire une réparation. Mazarin en régla la forme, le lieu, le cérémonial : il y rencontra autant de difficultés, que s'il avoit été queſtion d'un Traité qui auroit décidé du ſort de deux Empires. Pour l'exécution, la Princeſſe de Condé convoqua chez elle une grande aſſemblée : la Ducheſſe de Montbazon y comparut ; elle lut, d'un air moqueur, quelques lignes d'excuſes & de complimens, qui avoient été concertées. La Princeſſe y répondit par quelques mots doux, prononcés d'un ton aigre ; & elles ſe ſéparerent auſſi brouillées qu'auparavant. Telle fut ce que M. *de*

la Châtre appelle *l'amende honorable* de Madame de Montbazon.

Dans une aſſemblée que le Duc d'Orléans donnoit au Luxembourg, le Duc *d'Enguien*, ſe ſentant preſſé par un Exempt des Gardes de Son Alteſſe Royale qui ne le voyoit pas dans la foule, lui ſauta au collet, lui arracha le bâton de commandement qu'il avoit entre les mains, le caſſa en deux, & jeta les morceaux, en diſant qu'ils ne lui feroient jamais de mal. Ceux qui commandoient les Gardes de *Monſieur*, furent tentés de châtier ſur l'heure cette hardieſſe ; mais le reſpect les retint. La Reine, & le Prince de Condé pere du jeune Prince, appaiſerent Son Alteſſe Royale, qui ſe contenta de quelques excuſes que lui fit le Duc d'Enguien.

Ce Prince (*a*) croyant avoir rendu le Cardinal Mazarin tout-à-fait mépriſable, voulut auſſi rendre la Reine ridicule ; & pour y réuſſir, il perſuada au Mar-

(*a*) Cette anecdote déjà rapportée à la page 106, ſe retrouve ici avec des circonſtances qui juſtifient cette eſpece de répétition.

quis *de Jerzay* qu'elle avoit de la bonne volonté pour lui, & qu'il devoit pouſſer ſa bonne fortune. Il lui en dit tant, qu'il l'engagea à parler d'amour à cette Princeſſe dans une lettre que, de concert avec Madame de Beauvais, il fit mettre ſur la toilette de la Reine. On ne peut concevoir comment un homme d'eſprit & de mérite, tel que Jerzay, put ſe porter à cette témérité ; mais il avoit un foible extrême pour les volontés de M. le Prince, dont il ſe fit gratuitement la victime, & dont il ne ſoupçonna jamais l'artifice. La Reine, en recevant la lettre de Jerzay, crut que cette extravagance ne venoit que de lui, & jugea qu'il falloit l'éloigner, ſans bruit, ſous un autre prétexte : mais lorſqu'elle ſut que cela venoit de M. le Prince, & qu'il en faiſoit des plaiſanteries, dont il égayoit ſes compagnons de plaiſirs, elle fut ſi peu maîtreſſe d'elle-même, qu'elle fit défendre publiquement à Jerzay de ſe préſenter jamais devant elle. M. le Prince, dont la hauteur ne ſavoit rien rabattre avec qui que ce fût, vint trouver le Cardinal, & lui dit qu'il vouloit que la Reine vît Jerzay le jour même. Le Cardinal eut beau lui repré-

ſenter qu'après une telle impudence du Marquis, il n'y avoit point de femme qu'on pût obliger à le voir. Il ne répondit autre choſe, ſinon qu'il le falloit bien, puiſqu'il le vouloit ainſi. La Reine ſe trouva donc forcée de voir Jerzay; mais l'audace du Prince ne ſervit qu'à hâter l'inſtant de ſa détention; la Cour en ayant été plus irritée que de tout ce qu'il avoit oſé faire juſques-là.

Rocroi étoit aſſiégé, & il n'y avoit qu'une action générale qui pût faire lever ce ſiege; mais l'armée Françoiſe étoit inférieure à celle des Eſpagnols; d'ailleurs un revers expoſoit l'Etat au ſort le plus funeſte. Tous les Officiers généraux ne ceſſoient de le répéter au jeune Duc d'Enguien. Après qu'on eût épuiſé toutes les objections pour le détourner de haſarder cette action générale, l'intrepide & vaillant *Gaſſion* lui dit: » Mais ſi nous perdons la bataille, » que deviendrons-nous « ? *Je ne m'en mets point en peine*, répondit Son Alteſſe, *parce que je ſerai mort auparavant.*

Cependant, lors de cette affaire, le Duc d'Enguien, jeune & ſans expérience, ſe laiſſa guider par M. de Gaſſion, à qui il dut

le gain de la bataille, & qu'il récompenſa, en lui faiſant avoir le bâton de Maréchal de France. Les deux campagnes ſuivantes, ils ſervirent ſéparément, & ne ſe retrouverent enſemble qu'en 1646. Les victoires que ce jeune Prince avoit remportées en Allemagne, avoient conſidérablement augmenté ſa confiance & ſa réputation ; & lorſqu'il vint commander en Flandres, il ne vit plus dans Gaſſion que ſon Lieutenant & ſa créature. Le Maréchal ſe croyoit toujours ſon maître dans l'art de faire la guerre. Un jour que le Prince lui envoya un ordre, celui-ci ſe permit d'y changer quelque choſe. Le Duc d'Enguien piqué au vif le gourmanda rudement à la tête des troupes ; & ſur ce que le Maréchal vouloit s'excuſer, il l'interrompit, en lui diſant que ſon devoir étoit d'obéir aveuglément aux ordres de ſon Général qui en ſavoit plus que lui, & qui lui apprendroit l'obéiſſance comme au dernier goujat de l'armée. Le Maréchal ne put endurer patiemment cette apoſtrophe ſi dure ; il oſa répondre que dans ſon malheur il avoit la conſolation de croire que perſonne ne lui conteſtoit la gloire du gain de la bataille de Rocroi.

Le Duc d'Enguien avoit donné tant de preuves d'une valeur intrépide, qu'on ne pouvoit le ſoupçonner d'aucune foibleſſe à cet égard. Cependant un jour qu'il avoit fait appeler à une attaque le Maréchal de Gaſſion, dont il vouloit prendre les avis, ce Maréchal le quitta bruſquement au milieu de la converſation, & monta au haut de la tranchée, ſous prétexte de quelque nouvelle obſervation; mais en effet pour faire oſtentation de ſon courage, & pour éprouver celui du Prince. Le Duc d'Enguien pénétra ſon intention: » Monſieur » de Gaſſion, (lui dit-il, en le rappe» lant d'un ton ſévere, mais tranquille;) » vous croyez ſans doute avoir fait une » action d'une grande valeur: croyez» vous que, dans l'occaſion & le beſoin, » j'oſaſſe moins que vous «? Gaſſion, honteux & déconcerté, eut recours aux excuſes. Il répondit qu'il n'avoit jamais ſongé à tenter le courage d'un Prince qui avoit rempli l'univers de la gloire de ſon nom. Mais il n'en étoit pas moins vrai qu'il avoit voulu ſe venger des hauteurs d'un maître qu'il regardoit toujours comme ſon éleve.

On ſait que lors des troubles de la Fronde, le Grand *Condé* favoriſa d'abord *Mazarin*. Un des motifs qui l'avoient déterminé à ſe déclarer contre le Parlement, fut qu'un jour ayant été aux Chambres aſſemblées pour appaiſer les troubles naiſſans, & ayant accompagné ſon diſcours d'un de ces geſtes d'un Général victorieux qu'on pouvoit prendre pour une menace, le Conſeiller *Quatre-ſous* lui dit que c'étoit un fort vilain geſte, dont il devoit ſe défaire. Les murmures de l'aſſemblée, que le Cardinal de *Retz* appelle ſouvent la cohue des Enquêtes, exciterent la colere du Prince. Il fallut que ſes amis l'excuſaſſent auprès de *Quatre-ſous*; mais à ce mouvement de colere s'étoit joint un motif plus noble, celui de ſecourir l'enfance du Roi opprimée, & la Reine Régente outragée. *Mémoires de la Ducheſſe de Nemours.*

M. le Prince, M. le Prince de Conti ſon frere & M. le Duc de Longueville furent menés au château de Vincennes avec une eſcorte de cinquante chevaux, tant Gendarmes que Gardes de la Reine, commandés

commandés par le ſieur *de Comminges* & M. *de Mioſſens*, depuis Maréchal *d'Albret.* Ils arrivèrent fort tard à Vincennes, le carroſſe s'étant rompu en chemin : ce qui donna occaſion à M. le Prince de propoſer à Mioſſens de le ſauver. Celui-ci répondit à Son Alteſſe, que la fidélité qu'il devoit au Roi ne le lui permettoit pas ; & le ſieur de Comminges ayant entendu la propoſition, & remarqué que Son Alteſſe jetoit les yeux de toutes parts pour voir s'il ne lui venoit pas de ſecours, lui dit qu'il étoit ſon très-humble ſerviteur ; mais que lorſqu'il étoit queſtion du ſervice du Roi, il n'écoutoit que ſon devoir, & que s'il venoit du monde pour le ſauver, il les poignarderoit plutôt que de les laiſſer ſortir d'entre ſes mains.

Leur tranſlation au Havre déconcerta le projet formé depuis long-temps pour les ſauver. Le Comte *d'Harcourt* qui fut chargé de les conduire, s'attira le blâme de tous les honnêtes gens, qui trouverent cette action indigne de lui & de la belle réputation qu'il s'étoit faite dans le monde ; ce qui donna lieu

à cette chanſon que M. le Prince fit dans ſon carroſſe pendant qu'on le transféroit.

Cet homme gros & court,
Si connu dans l'Hiſtoire,
Ce grand Comte d'Harcourt
Tout couronné de gloire,
Qui ſecourut Cazal & qui reprit Turin,
Eſt maintenant, eſt maintenant
Recors de Jules Mazarin.

Quand M. le Prince fut transféré au Havre, pluſieurs perſonnes eurent la curioſité de voir le donjon que ce héros avoit habité au château de Vincennes.

Mademoiſelle de Scudery fut du nombre des curieux, & ce fut alors qu'elle grava ces vers ſur une pierre où M. le Prince avoit fait planter des œillets qu'il arroſoit tous les jours.

En voyant ces œillets qu'un illuſtre guerrier
Arroſa d'une main qui gagna des batailles,
Souviens-toi qu'Apollon bâtiſſoit des murailles,
Et ne t'étonne pas de voir Mars Jardinier.

M. le Prince ayant ſu que le Prince de Conti ſon frere vouloit épouſer,

ſans ſa participation, Mademoiſelle de Chevreuſe à qui l'on donnoit pour amans le Coadjuteur & Meſſieurs de Noirmouſtier & de Caumartin, vint le trouver, & lui dit, pour le détourner de ce mariage, tout ce qui peut dégoûter un amant ou un mari. Il ajouta aſſez plaiſamment, *qu'étant d'auſſi belle taille qu'il étoit, il avoit raiſon de chercher encore de nouveaux agrémens, & que ſon mariage alloit orner ſa tête de mîtres, d'épées & de bonnets à cornes, & mettre dans ſon parti l'Egliſe, la Nobleſſe, & le tiers-Etat.*

Quand on ôta les ſceaux à *Chateauneuf* pour les donner au Préſident *Molé*, le Coadjuteur, ennemi particulier de ce Magiſtrat, vint apprendre cette nouvelle à M. le Duc d'Orléans & à M. le Prince qui étoient enſemble au Luxembourg: on tint, ſur le champ, un Conſeil, où ſe trouverent pluſieurs perſonnes de qualité, pour délibérer ſi l'on iroit à l'inſtant même au Palais arracher les ſceaux au Premier Préſident, & ſi l'on exciteroit le peuple à ſoutenir cette violence. M. le Prince fut

d'un avis tout-à-fait contraire ; il y mêla même quelques railleries, disant qu'il n'étoit pas assez brave, pour s'exposer à une guerre qui se feroit à coups de pierres & de pots de chambre. Les *Frondeurs* furent piqués de cette réponse, & ne la pardonnerent pas au Prince de Condé.

Le peuple avoit demandé à l'Hôtel-de-ville que la châsse de Sainte-Genevieve fût descendue, & portée en Procession, pour obtenir du Ciel qu'il délivrât le Royaume, du Cardinal Mazarin. Pendant cette pieuse cérémonie, M. le Prince qui avoit quitté le parti de la Cour, affecta de se tenir confondu parmi la foule ; & quand la châsse vint à passer, après s'être mis à genoux dans la rue, il courut se jeter entre les Prêtres, baisa cent fois cette sainte châsse, y fit toucher son chapelet, & se retira avec l'applaudissement de toute la populace. On entendoit crier de tous côtés : *Ah! le bon Prince! & qu'il est dévot!* M. le Prince avoit associé le Duc de Beaufort à cette feinte dévotion, dont il fut aisé de pénétrer le motif. Ils

reçurent l'un & l'autre de grandes bénédictions.

Un homme qui avoit été à Madame la Princeſſe, en qualité de valet-de-pied, & auquel elle faiſoit une penſion qu'elle ne payoit pas exactement, la lui demanda inſolemment devant un jeune homme de qualité du nom de *Buſſy*, qui avoit été Page de M. le Prince. Celui-ci trouva le procédé du valet-de-pied fort mauvais, & le lui témoigna. L'autre lui répondit à ce ſujet une impertinence, & ils mirent l'épée à la main. Madame la Princeſſe voulant les ſéparer, fut bleſſée en deux endroits ; & là-deſſus on voulut que ces deux hommes fuſſent bien avec elle, & que ce fût-là le ſujet de leur querelle. On tourna la choſe on ne peut plus déſavantageuſement pour Madame la Princeſſe, & M. le Prince la fit partir pour Château-Roux. M. le Duc fit vainement tout ce qu'il put pour rompre ce voyage. Ce qui irrita le Prince de Condé plus que tout le reſte, c'eſt que Mademoiſelle qui le haïſſoit à cauſe de l'affaire du Duc de Lauzun, en fit de cruelles railleries avec le Roi. La colere

de M. le Prince étoit ſi grande, que ſans M. le Duc, Madame la Princeſſe s'en alloit ſans équipage. Perſonne ne la vit à ſon départ, qu'un petit nombre de ſes proches.

Le Cardinal de Richelieu avoit chargé l'Abbé *d'Aubignac*, Auteur de la Pratique du Théâtre, de l'éducation du Duc de Fronſac. Le Précepteur ſut ſi bien gagner les bonnes graces de ſon éleve, que, dès qu'il fut majeur, il lui fit une penſion viagere de quatre mille livres à prendre ſur tous ſes biens. Après la mort prématurée de ce jeune Seigneur, l'Abbé d'Aubignac fut obligé, pour être payé de ſa penſion, de plaider contre le Prince de Condé, ſeul héritier du Duc, qui refuſoit de la lui continuer. Ce procès fut terminé par une ſavante requête que l'Abbé d'Aubignac adreſſa à M. le Prince, & par laquelle il le faiſoit juge de leur conteſtation. Cette action excita la généroſité du Prince qui, après avoir lu la requête, ordonna que le procès demeureroit fini, & ſe condamna lui-même à payer la penſion.

Jamais piece n'ennuya plus métho-

diquement que la *Zénobie* de l'Abbé d'Aubignac. Cependant, comme il ſe vantoit d'avoir ſeul, entre tous nos Auteurs, exactement ſuivi les reglès d'Ariſtote : » Je ſais bon gré à l'Abbé d'Aubignac, » diſoit le Grand Condé, d'avoir ſuivi » les regles ; mais je ne pardonne pas » aux regles, d'avoir fait faire à cet » Abbé une auſſi mauvaiſe Tragédie «.

Huit jours après que la Comédie du *Tartuffe* eût été défendue, on repréſenta à la Cour une Piece intitulée *Scaramouche Hermite*, farce très-licencieuſe. Le Roi, en ſortant, dit au Grand Condé : » Je voudrois bien ſavoir pourquoi les » gens qui ſe ſcandaliſent ſi fort de la » Comédie de Moliere, ne diſent rien » de celle de Scaramouche «. *Les Comédiens Italiens*, répondit le Prince de Condé, *n'ont offenſé que Dieu ; mais les François ont offenſé les dévots.*

Tout grand qu'étoit ce Prince, il avoit la foibleſſe de plaiſanter ſur le ridicule des autres, & n'en étoit lui-même que plus ſenſible à la raillerie. Un jour que *Saint-Evremont* & le Comte *de Mioſſens* ſortoient d'une converſation

où il s'étoit un peu trop livré à ſon humeur cauſtique, il échappa à Saint-Evremont de demander au Comte, s'il croyoit que Son Alteſſe qui aimoit ſi fort à découvrir les ridicules des autres, n'eût pas elle-même le ſien. Ils avouerent que cette manie lui en donnoit un d'une eſpece aſſez nouvelle ; & ils ne purent réſiſter à la tentation de s'en divertir avec leurs amis. Le Prince en fut informé, & leur donna bientôt des marques de ſon reſſentiment. Il éloigna le Comte de Mioſſens, & ôta à Saint-Evremont la Lieutenance de ſes Gardes.

Le Cardinal de Retz, tantôt l'ami & tantôt l'ennemi du Prince de Condé, avoit publié un écrit intitulé : *Le vrai & le faux du Prince de Condé, & du Cardinal de Retz*. Ce livre où l'Auteur n'avoit point aſſez ménagé ſes expreſſions, étoit fait pour piquer M. le Prince ; cependant il le lut ſans aucune émotion. Un de ſes courtiſans s'appercevant un jour qu'il liſoit avec une attention extraordinaire, prit la liberté de lui dire, ſans ſavoir que c'étoit l'écrit du Coadjuteur, qu'il falloit que ce fût un bon

ouvrage, puiſqu'il y prenoit tant de plaiſir: » Il eſt vrai, lui répondit le Prince, » que cette lecture m'intéreſſe infini» ment, car elle me fait connoître mes » fautes que perſonne n'oſe me dire «.

Ce Prince avoit l'ame aſſez grande pour prendre en main la défenſe d'un rival malheureux. Le Comte d'Harcourt avoit été défait devant Lérida en 1647; c'étoit peut-être le ſeul déſaſtre qu'il eût eſſuyé depuis qu'il commandoit les armées : cependant chacun s'élevoit contre lui. Le Prince de Condé qui n'avoit pas lieu de ſe louer de la conduite du Comte à ſon égard, fût néanmoins le ſeul qui lui accorda ſa protection dans cette circonſtance : il répéta pluſieurs fois en plein Conſeil, *que quelque grand & heureux que fût un Général, on ne devoit pas s'attendre à le voir invincible.*

M. le Prince étoit fort ſujet à ſe mettre en colere ; mais il ne tardoit pas à s'en repentir. Un jour qu'il s'étoit emporté contre le Comte *de Palluau* qui fut depuis le Maréchal *de Clerembault*, il ſaiſit à l'inſtant même l'occaſion

de réparer ſon tort ; & comme il étoit près de monter à cheval, & qu'on venoit de lui apporter ſon manteau, il s'approcha de cet Officier, & lui dit : » Je te » prie de me boutonner ma caſaque «. M. de Palluau lui répondit : » Je vois bien » que vous avez envie de vous rac- » commoder avec moi ; j'y conſens, » ſoyons bons amis «. M. le Prince ſe mit à rire, & témoigna la plus grande ſatisfaction de ce que le Comte avoit ſi bien pris la choſe.

Le Pere *Bourdaloue* prêchoit le Carême à Saint-Sulpice : un jour qu'il ſe fit attendre, tout le monde ſe mit à cauſer dans l'Egliſe ; & comme l'aſſemblée étoit fort nombreuſe, le bruit étoit auſſi fort grand. Dès que le Prince de Condé qui étoit du nombre des auditeurs, apperçut le Pere Bourdaloue, il s'écria : *Silence, Meſſieurs, voici l'ennemi.*

Le Duc *de Candale* qui aſpiroit au titre de Prince à cauſe de ſa mere qui étoit fille naturelle de Henri IV, parlant un jour de ſes parens, devant le Grand Condé, diſoit : *Monſieur mon pere, Madame ma mere, &c.* M. le Prince, que

ce ridicule ennuyoit, ſe mit à crier auſſitôt : *Monſieur mon Ecuyer, allez dire à Monſieur mon Cocher qu'il mette Meſſieurs mes chevaux à mon carroſſe.*

Le parquet eſt l'eſpace compris entre l'enceinte qu'occupent les opinans au Parlement dans un Lit de Juſtice. Il eſt toujours vide ; & perſonne, pour aller à ſa place, ne pouvoit autrefois le traverſer diagonalement, il falloit faire le tour. Le Grand Condé ayant peine à marcher à cauſe de ſa goutte, pour abréger, dérogea à l'uſage. Les autres Princes du Sang l'imiterent bientôt, & c'eſt paſſé en droit à leur égard ſeulement.

Notre armée paſſa l'Eſcaut le 14 d'Août 1655, malgré les efforts du Prince de Condé qui ſervoit alors pour l'Eſpagne, & qui vouloit diſputer ce paſſage. Les Eſpagnols furent obligés de ſe retirer, & le Maréchal de Turenne n'eut rien de plus preſſé que d'écrire au Cardinal Mazarin tout le détail de cette action, & de celles qui l'avoient précédée. Mais le cavalier qui fut chargé de ſes lettres étant tombé dans un parti ennemi, le paquet fut ſaiſi & remis au

Prince de Condé qui l'ouvrit ſur le champ. Il y vit que le Maréchal contoit cette action fort à ſon avantage, & ſe vantoit de l'avoir pouſſé ſi vivement, qu'il l'avoit contraint de ſe retirer au galop & dans le plus grand déſordre. Piqué de cette jactance, le Prince envoya un Trompette dans l'armée Françoiſe avec trois lettres, dont deux étoient adreſſées aux Maréchaux de *Turenne* & *de la Ferté*, & la troiſieme au Marquis *de Caſtelnau*. La premiere étoit fort piquante ; il mandoit à Turenne qu'on voyoit bien par ſa relation au Cardinal Mazarin, qu'il n'étoit pas à la tête de l'avant-garde qui l'avoit repouſſé, lors du paſſage de l'Eſcaut, parce qu'il ſe ſeroit apperçu qu'il n'avoit pas fui ; qu'il n'en parloit que d'après ſon imagination, n'étant point accoutumé à juger par ſes yeux de pareils événemens, tant il prenoit ſoin de la conſervation de ſa perſonne. Dans ſa lettre au Maréchal de la Ferté, il s'en rapportoit à lui, qui prenant moins de précautions pour ne pas s'expoſer, avoit été plus à portée de bien apprécier la retraite des Eſpagnols. Il écrivoit au Marquis de Caſtelnau, qu'il le croyoit

trop homme d'honneur pour ne pas convenir que s'il avoit été bien attaqué, il s'étoit bien défendu, & ne s'étoit retiré qu'au trot, ſans déſordre & ſans aucune perte ; qu'il l'en croiroit d'autant plus volontiers qu'il avoit toujours été à la tête des troupes Françoiſes ; bien différent en ce point de M. de Turenne qui ne s'étoit montré nulle part. Ce dernier ne fit point de réponſe au Prince de Condé. Les deux autres lui répondirent qu'ils ne pouvoient trop louer ſa belle retraite ; mais ils mêlerent à ſon éloge celui du Maréchal de Turenne.

Le Grand Condé paſſant par *Sens* qui étoit de ſon Gouvernement de Bourgogne, fut complimenté par les différentes Compagnies de la Ville. L'Abbé *Boileau*, alors Doyen de la Cathédrale, fut chargé de porter la parole à la tête du Chapitre. Le Grand Condé qui ſe plaiſoit à voir les Orateurs déconcertés en ſa préſence, affecta de regarder le Doyen en face, & d'avancer la tête de ſon côté, comme pour le mieux entendre, mais en effet dans l'intention de le troubler. L'Abbé Boileau qui comprit le

deſſein du Prince, feignit d'être étonné & interdit, & commença ainſi ſon compliment avec une crainte affectée: » Monſeigneur, Votre Alteſſe ne doit » pas être ſurpriſe de me voir trem- » bler en paroiſſant devant Elle à la tête » d'une Compagnie d'Eccléſiaſtiques ; » car ſi j'étois à la tête d'une armée de » trente mille hommes, je tremblerois » bien davantage «. M. le Prince charmé de ce début embraſſa l'orateur, ſans le laiſſer achever. Il demanda ſon nom, & quand on lui dit que c'étoit le frere de Deſpréaux, il redoubla ſes careſſes & le retint à dîner.

Le Maréchal de *Créquy* venoit de perdre la bataille de *Conſarbrück ;* on diſoit de lui auparavant, qu'il ne lui manquoit, pour être un Général du premier ordre, que d'avoir été batt. Quuoique le Prince de Condé ne l'aimât point, il avoit ſi bien adopté ce ſentiment, qu'après l'affaire de Conſarbrück, il dit à Louis XIV : » Sire, Votre Majeſté » vient d'acquérir le plus grand homme » de guerre qu'elle ait eu «.

Il y avoit cinq ans que le Roi n'étoit

allé à Chantilly ; il y vint enfin, & M. le Prince lui donna une fête qui coûta cinquante mille écus. Sa Majeſté arriva un Jeudi au ſoir. Après la promenade, on ſervit une magnifique collation dans des boſquets tapiſſés de jonquilles ; mais au ſouper, il y eut quelques tables où le rôt manqua, à cauſe de pluſieurs dîners auxquels on ne s'étoit point attendu. Cela mortifia tellement *Vatel*, ancien Maître d'hôtel de *Fouquet* & qui l'étoit alors de M. le Prince, qu'il dit à *Gourville* : » Je ſuis perdu d'honneur ; » voici un affront que je ne ſupporterai » pas. La tête me tourne, ajouta-t-il, » il y a douze nuits que je n'ai dormi «. Gourville le ſoulagea de ſon mieux ; mais ce rôt qui avoit manqué à pluſieurs tables, lui revenoit ſans ceſſe à l'eſprit. M. le Prince, inſtruit du trouble de ſon Maître-d'hôtel, va le trouver dans ſa chambre, & lui dit : » Vatel, » tout va bien, & rien n'étoit plus beau » que le ſouper du Roi. Il répond : Mon» ſeigneur, votre bonté m'acheve, je » ſais que le rôt a manqué à deux tables. » Point du tout, lui dit M. le Prince, » ne vous troublez pas, tout va bien «. La nuit vint, le feu d'artifice ne réuſſit

pas, il fut couvert d'un nuage ; il coûtoit pourtant ſeize mille francs. A quatre heures du matin, Vatel ſe leve, ſans avoir pu fermer l'œil ; il trouve tout endormi : il rencontre un petit Pourvoyeur qui lui apportoit ſeulement deux charges de marée. Il lui demande, ſi c'eſt-là tout ? Celui-ci répond que oui ; il ne ſavoit pas que Vatel avoit envoyé à tous les Ports de mer. Vatel attend quelque temps ; les autres Pourvoyeurs ne vinrent point. Sa tête s'échauffoit, il crut qu'il n'auroit point d'autre marée. Il trouva Gourville, il lui dit : » Monſieur, je ne ſurvivrai pas à cet » affront «. Gourville ſe moque de lui. Vatel monte à ſa chambre, met ſon épée contre la porte, & ſe la paſſe au travers du corps ; mais ce ne fut qu'au troiſieme coup, car il s'en donna deux qui n'étoient point mortels. Cependant la marée arrive de tous côtés ; on cherche Vatel pour la diſtribuer ; on va à ſa chambre, on heurte, on enfonce ſa porte, on le trouve noyé dans ſon ſang : on court à M. le Prince qui fut au déſeſpoir. Il conta tout au Roi fort triſtement. On dit que Vatel s'étoit tué, parce qu'il avoit beaucoup d'honneur

à ſa maniere : on loua & l'on blâma ſon courage. Le Roi dit qu'il n'avoit tant différé à venir à Chantilly, que parce qu'il comprenoit l'excès de cet embarras. Il dit à M. le Prince qu'il ne devoit avoir que deux tables, & ne point ſe charger de tout ; il jura qu'il ne ſouffriroit plus qu'il en uſât ainſi ; mais c'étoit trop tard pour le pauvre Vatel. Cependant on dîna très-bien ; on fit collation, on ſoupa, on ſe promena, on joua, on fut à la chaſſe, tout étoit parſemé de jonquilles, tout étoit enchanté. Le Samedi au ſoir le Roi alla à Liancourt, où il paſſa toute la journée du lendemain.

Quand Turenne fut tué, M. le Prince alla prendre le commandement de l'armée. Ce fut alors qu'il dit cette belle parole qui marque ſi bien la nobleſſe de ſon caractere. » Que ne puis-je con-» verſer un quart-d'heure avec l'Ombre » de M. de Turenne « !

Ce grand Prince paſſa les dernieres années de ſa vie dans ſa belle retraite de Chantilly. Il y raſſembloit ſouvent les gens de Lettres, & ſe plaiſoit à s'en-

TAYLOR INST. OXFORD

tretenir avec eux de leurs ouvrages, dont il étoit bon juge. Lorſque dans ces converſations littéraires il ſoutenoit une bonne cauſe, il parloit avec beaucoup de grace & de douceur ; mais quand il en ſoutenoit une mauvaiſe, il ne falloit pas le contredire ; il s'emportoit alors, & rien n'étoit plus dangereux que de lui diſputer la victoire. Dans une converſation de cette nature, le feu de ſes yeux effraya tellement *Boileau*, qu'il céda par prudence, & dit tout bas à ſon voiſin : » Dorénavant, » je ſerai toujours de l'avis de Monſieur » le Prince, quand il aura tort «.

Lorſque le fils du Grand Condé voulut faire peindre l'hiſtoire de ſon pere dans la galerie de Chantilly, il ſe trouva une difficulté dans l'exécution, à cauſe des exploits éclatans du héros contre ſon Roi & ſa patrie. Pour n'être point forcé de taire ces événemens, le Prince *Jules* fit deſſiner la Muſe de l'Hiſtoire tenant un livre, ſur le dos duquel étoit écrit : *Vie du Prince de Condé.* Cette Muſe arrachoit des feuillets du livre, qu'elle jetoit par terre, & on liſoit ſur ces feuillets : *Secours de Cambrai ; ſecours*

de Valenciennes ; retraite de devant Arras ; enfin toutes les belles actions de Condé durant ſon ſéjour dans les Pays-Bas ; actions dont tout étoit louable, ſi le héros qui les exécuta, eût porté une autre écharpe.

LE DUC DE BEAUFORT *.

CE fut par le moyen du nommé *Vaugrimaut*, l'un de ſes Gardes, que ce Prince ſe ſauva du château de Vincennes, dont le ſieur *de la Ramée* étoit alors Gouverneur. Cette évaſion avoit été prédite au Cardinal Mazarin par l'Abbé *de Marivaux*, & par l'Avocat *Goiſet*, qui ſe mêloient d'Aſtrologie. La choſe fut traitée de bagatelle ; cependant l'Abbé de Marivaux étoit ſi perſuadé de la certitude de ſa prédiction, qu'il l'avoit publiée avec toutes ſes circonſtances. Quelques-uns de ſes amis l'ayant rencontré au Cours le jour qu'elle eut ſon effet, & lui ayant dit tout haut que M. de Beaufort

* Né en 1616, mort en 1669.

étoit encore à Vincennes, il leur répondit froidement qu'il n'étoit pas encore quatre heures, & qu'il falloit qu'elles fuſſent paſſées avant qu'on eût le droit de le plaiſanter. Enfin les avis réitérés qui furent donnés au Cardinal, firent impreſſion ſur ſon eſprit, & il dépêcha un exprès au ſieur de la Ramée pour l'avertir de ſurveiller ſon priſonnier ; mais la Ramée n'avoit garde de ſoupçonner Vaugrimaut, qui étoit ſon homme de confiance.

Meſſieurs *de Candale*, *de Bouteville*, *de Souvré*, *de Saint-Meſgrin*, *de Jerzai* & autres partiſans du Cardinal Mazarin, s'étoient vantés à Saint-Germain, que les Frondeurs ne leur faiſoient point quitter le haut du pavé dans les Tuilleries ; & en effet ils affectoient depuis quelque temps de faire de grands ſoupers ſur la terraſſe du jardin (*a*) de *Renard*, d'y

(*a*) Ce *Renard* avoit été laquais de l'Evêque de Beauvais, & enſuite ſon valet-de-chambre. Comme il entroit au Louvre par le moyen de ſon maître, il avoit coutume de préſenter tous les matins un bouquet à la Reine, qui aimoit les fleurs. Ces petits préſens étant bien reçus, Renard obtint de Sa Majeſté quelques récompenſes, & entre autres,

mener des Violons, & de boire publiquement à la ſanté de Son Eminence. Cette forfanterie déplut beaucoup au Duc *de Beaufort* qui réſolut de troubler la premiere orgie de ces Meſſieurs. Il s'y rendit accompagné d'un grand nombre de ſes amis; & s'adreſſant au Duc de Candale, il lui dit qu'il venoit ſe réjouir familiérement avec lui, & profiter de la liberté qui régnoit ſur le pavé de Paris. La raillerie ne plut pas; on y répondit avec aigreur, & le Duc de Beaufort qui n'attendoit que cela, prit un bout de la nappe & renverſa tout ce qui étoit ſur la table. On coiffa d'un potage M. *de Vineville* qui ſe trouvoit là par haſard. Le Commandeur *de Jars* eut le même ſort. On caſſa les inſtrumens ſur la tête des Violons. *Ménil* qui étoit avec M. de Beaufort, donna

---

la jouiſſance d'une partie du jardin des Tuilleries. Il y bâtit une maiſon, & l'embellit ſi bien, que ce lieu devint un réduit pour les perſonnes de la plus haute qualité. On s'y divertiſſoit, on y jouoit, & ſouvent même on y tenoit des conférences ſur les affaires du temps. Renard s'étoit fait peindre en jeune garçon qui préſentoit des fleurs à la Fortune, pour tirer quelques préſens de la Déeſſe. La Fortune tendoit la main pour recevoir le bouquet, & faiſoit, en ſouriant, tomber une pluie d'or dans le ſein du jeune garçon.

trois ou quatre coups d'épée à *Jerzai*. Le Duc voulut mettre l'épée à la main ; mais il en fut empêché par ſes amis, qui virent bien que la partie n'étoit pas égale ; il ſortit de Paris le lendemain matin dans le deſſein de faire appeler le Duc de Beaufort. La Cour empêcha que les choſes n'allaſſent plus loin.

Le Duc de Beaufort alloit tous les ſoirs chez Madame de Montbazon, d'où il ne ſortoit ordinairement qu'à deux ou trois heures après minuit. Un ſoir qu'il ne la trouva pas, il dit tout haut au Portier, qu'il s'en alloit à l'hôtel de Vendôme, & qu'il reviendroit à onze heures. On prétend que deux inconnus qui s'étoient avancés auprès du carroſſe l'entendirent. Quoi qu'il en ſoit, il fut à peine à la Croix du Trahoir, qu'il changea d'avis, & préféra d'aller ſouper à l'hôtel de Nemours. Il renvoya ſa voiture à l'hôtel de Vendôme, avec ordre à ſon Ecuyer de la lui ramener ſur les onze heures chez Madame de Montbazon. Comme il n'alloit jamais ſans être accompagné de gens bien armés, deux Gentilshommes & deux Valets-de-chambre s'étoient mis dans le

carroſſe qui revint le chercher. Chacun d'eux avoit un mouſqueton & des piſtolets. Ils étoient à la Croix du Trahoir, lorſque vingt hommes à cheval environnerent le carroſſe & ordonnerent au cocher d'arrêter. Un des deux Gentilshommes tira ſon mouſqueton & bleſſa un des voleurs. Au même inſtant un de ceux qui attaquoient s'élança dans la voiture, & donna un coup de poignard à l'autre Gentilhomme, & ce coup de poignard fut ſuivi de pluſieurs coups de piſtolets, dont un acheva de tuer le Gentilhomme déjà bleſſé. Cela fait, les voleurs ſe retirerent & emporterent leur compagnon bleſſé. Le carroſſe arriva à l'hôtel de Montbazon, & l'on tira le corps du malheureux Gentilhomme, qui fut expoſé aux yeux du peuple juſqu'au lendemain après midi. M. de Beaufort fit paſſer la choſe pour un aſſaſſinat ; & les Frondeurs publierent que c'étoit le Cardinal Mazarin qui l'avoit fait commettre. D'autres prétendirent que c'étoient les amis de M. le Prince. Quoi qu'il en ſoit, on pendit, la nuit ſuivante, un portrait du Cardinal à un poteau qui étoit auprès du Pont-Neuf, avec un arrêt écrit

au-dessous qui le qualifioit d'assassin du Duc de Beaufort ; mais le jour parut à peine, que le Lieutenant Criminel en personne vint faire dépendre le tableau & informer contre les auteurs de cette exécution. A quelques jours de là, trois des voleurs qui avoient tué le Gentilhomme de M. le Duc de Beaufort furent rompus, & persistèrent sur la roue à déclarer qu'ils n'avoient jamais eu d'autre dessein que de voler, & que sans la résistance de ceux qui étoient dans le carrosse, il n'y auroit eu personne de tué. Ce prétendu assassinat ne fut donc pas prouvé ; ce qui fâcha beaucoup les Frondeurs, & en particulier le Duc de Beaufort.

Ce fut à l'endroit où commence la rue d'Antin, du côté de la rue Neuve des Petits-Champs, derriere les murs du jardin de l'hôtel de Vendôme, que les Ducs de Beaufort & de Nemours se battirent en duel, cinq contre cinq, le 30 Juillet 1652, vers les sept heures du soir. M. de Beaufort avoit pour seconds, *Buri*, *de Ris*, *Brillet* & *d'Héricourt*. Le Marquis *de Villars*, pere du Maréchal, le Chevalier *de la Chaise*, *Campan*

Compan & *d'Uzerches*, étoient les ſeconds du Duc de Nemours, qui avoit lui-même chargé les piſtolets, & les avoit apportés avec des épées. Lorſqu'ils furent en préſence : *Eh ! beau-frere, quelle honte ! oublions le paſſé & ſoyons bons amis*, lui dit M. de Beaufort. *Ah ! coquin, il faut que je te tue ou que tu me tues*, répondit M. de Nemours. Il tira le premier, apparemment comme l'offenſé, & voulut enſuite fondre l'épée à la main ſur M. de Beaufort, qu'il avoit manqué, & qui le tua roide de trois balles dans l'eſtomac. D'Héricourt fut tué par le Marquis de Villars, & de Ris par d'Uzerches ; les autres ne ſe bleſſerent pas dangereuſement. L'Archevêque de Paris défendit qu'on fît pour le Duc de Nemours des Prieres à Saint-André-des-Arcs, ſa Paroiſſe, où on l'avoit porté ; & cet Archevêque étoit le fameux Cardinal de Retz, qui portoit ordinairement un poignard dans ſa poche, au lieu de Bréviaire.

HENRIETTE D'ANGLETERRE *.

LE Cardinal *de Retz* rapporte dans ſes Mémoires, qu'étant allé voir au Louvre la Reine d'Angleterre, il la trouva dans la chambre de ſa fille, & qu'elle lui dit : *Vous voyez, je viens tenir compagnie à Henriette ; la pauvre enfant n'a pu ſe lever aujourd'hui faute de feu.* » Il eſt très-vrai, ajoute-t-il, qu'il y » avoit ſix mois que le Cardinal Maza- » rin ne la faiſoit point payer de ſa pen- » ſion ; les Marchands ne vouloient plus » lui rien fournir, & il n'y avoit pas » un morceau de bois chez elle : le » Parlement lui envoya quarante mille » francs «.

Mademoiſelle *de la Valiere* étoit Fille d'honneur de *Madame*, & cette Princeſſe ambitieuſe & coquette avoit cru d'abord que c'étoit pour elle-même que le Roi lui faiſoit de fréquentes

* Née en 1644, morte en 1670.

visites. Quand elle s'apperçut qu'elle servoit, pour ainsi dire, de prétexte à la Valiere, elle conçut le plus grand dépit; & pour se consoler, elle écouta favorablement le Comte *de Guiche*, fils ainé du Maréchal Comte de Grammont, jeune homme très-bien fait, qui à beaucoup d'esprit & de courage joignoit encore plus d'audace. Dans le même temps, la Comtesse de Soissons se rendit à l'amour du Marquis *de Vardes*, qui n'étoit plus dans sa premiere jeunesse; mais qui avoit encore une très-belle figure, & dont l'esprit & les manieres lui gagnoient tous les cœurs. On a cru que ce fut par ordre du Roi qu'il s'attacha à la Comtesse, & que Louis XIV fut son confident. Ce qu'il y a de certain, c'est que l'ambition entra pour beaucoup dans ce commerce, & qu'il ne vit pas sans chagrin la Valiere souveraine maîtresse du cœur de Sa Majesté. Quoi qu'il en soit, *Madame*, le Comte *de Guiche*, la Comtesse *de Soissons* & *de Vardes* se liguerent pour perdre la favorite. Il s'imaginerent que, si, par quelque moyen, la jeune Reine pouvoit savoir le commerce du Roi avec la Valiere, elle éclateroit & feroit

éclater la Reine-mere. Ils écrivirent donc une lettre, comme de la part du Roi d'Eſpagne à ſa fille, qui l'avertiſſoit des amours du Roi. Cette lettre compoſée par le Marquis de Vardes, & traduite en Eſpagnol par le Comte de Guiche, arriva à bon port, & ſans que perſonne ſe doutât d'où elle venoit. La jeune Reine qui aimoit ſon mari paſſionnément, fut pénétrée de douleur. La Reine-mere prit ſon parti ; & cela donna beaucoup de chagrin & d'inquiétude au Roi, mais ne lui fit pas quitter ſa maîtreſſe. Loin de ſe douter d'où partoit ce coup, il appela de Vardes pour qui il avoit une inclination ſinguliere, & conſulta avec lui, qui ce pouvoit être qui avoit oſé l'offenſer. Vardes détourna méchamment le ſoupçon ſur Madame *de Navailles*, Dame d'honneur de la Reine, dont l'humeur auſtere avoit déplu au Roi, lorſqu'elle avoit fait griller les avenues qui conduiſoient chez Mademoiſelle de la Mothe-Houdancourt pour qui il avoit eu quelque fantaiſie. Madame de Navailles & ſon mari furent chaſſés, ſans qu'on dît pourquoi, & Madame de Montauſier fut faite Dame d'honneur. Il ſe

paſſa quelques mois ſans que le Roi pût découvrir d'où étoient venus à la Reine les avis qu'on lui avoit donnés. Pendant ce temps-là, Vardes étoit toujours l'homme de la Cour le mieux venu du Roi, & celui dont il cherchoit le plus l'approbation. Il arriva, pour ſon malheur, que le Comte de Guiche ayant été chaſſé à cauſe de *Madame*, cette Princeſſe forma quelque deſſein ſur Vardes, & voulut lui faire abandonner la Comteſſe de Soiſſons. Celle-ci ſut retenir ſon amant; & fiere de ce ſuccès, ſe permit, à un Ballet, des diſcours qui outrerent *Madame*. Cette querelle s'étant échauffée, Vardes, pour plaire à la Comteſſe, fit une imprudence impardonnable dans un homme de ſon âge. Ayant trouvé le Chevalier de Lorraine favori de *Monſieur*, auprès de Mademoiſelle *de Fiennes*, Fille d'honneur de *Madame*, il lui dit d'un ton railleur : *Comment, Monſieur, un Prince fait comme vous s'amuſe-t-il aux Soubrettes ? Les Maîtreſſes ne ſont pas trop bonnes pour vous.* Ce diſcours que le Chevalier de Lorraine rendit à ſon ami le Marquis de Villeroy, parvint bientôt juſqu'à *Madame*. Elle s'en plaignit au Roi, & Vardes fut

envoyé à la Baſtille. On crut que ce ſeroit pour quelques jours ; mais ſes ennemis ayant aigri l'eſprit de *Madame*, elle découvrit le ſecret de la lettre Eſpagnole qu'ils avoient concertée enſemble. Le Roi fut d'autant plus irrité, qu'il ſe voyoit trahi par ceux qu'il avoit le plus aimés, la Comteſſe de Soiſſons & le Marquis de Vardes. Il fit enfermer celui-ci dans la Citadelle de Montpellier, & exila la Comteſſe dans le Gouvernement de Champagne qu'avoit ſon mari.

Il y avoit eu entre *Madame* & le Comte *de Guiche* un commerce de galanterie qui, ſans être criminel, les avoit portés l'un & l'autre à de grandes imprudences. *Montalais*, une des Filles d'honneur de *Madame*, étoit la confidente du Comte. Ils ſe mirent dans la tête qu'il falloit qu'il vît la Princeſſe en particulier. *Madame* qui avoit de la timidité, pour parler ſérieuſement, n'en avoit point pour ces ſortes de choſes. Elle n'en voyoit pas les conſéquences ; elle y trouvoit de la plaiſanterie de roman. Montalais fourniſſoit des moyens qui ne pouvoient être imaginés par une autre. Le Comte de Guiche qui étoit jeune

& hardi, mettoit de la gloire à tout hasarder ; & *Madame* & lui, sans avoir de véritable passion l'un pour l'autre, s'exposoient au plus grand danger où l'on se soit jamais exposé. *Madame* étoit malade & entourée de toutes ses Femmes, sans se fier à pas une. Elle faisoit entrer le Comte de Guiche, quelquefois en plein jour, déguisé en femme qui dit la bonne aventure ; il la disoit même aux Femmes de la Princesse, qui le voyoient tous les jours, & qui ne le reconnoissoient pas ; d'autres fois, par d'autres inventions. Il bravoit le même danger, sans en tirer d'autre fruit que des entrevues qui se passoient ordinairement à se moquer de *Monsieur*, & à faire des plaisanteries fort éloignées de la violente passion qui sembloit les faire entreprendre.

Le 30 Juin 1670, *Madame* étant à Saint-Cloud en parfaite santé, but un verre d'eau de chicorée. Elle sentit aussitôt des douleurs aiguës dans l'estomac ; les convulsions suivirent, & six heures après elle étoit morte. Il eût été difficile de ne pas soupçonner de poison une mort si prompte & si caractérisée. Le Roi frappée de cette mort, & des

circonſtances qui l'avoient précédée, fit venir devant lui *Morel*, Contrôleur de la bouche de *Madame*. Il fut introduit ſecrétement, la nuit même qui ſuivit la mort de cette Princeſſe, dans le cabinet du Roi, qui n'avoit avec lui que deux domeſtiques de confiance, & l'Officier des Gardes-du-corps qui amenoit Morel. » Regardez-moi, lui dit Louis XIV, » & ſongez à ce que vous allez dire !... » Soyez ſûr de la vie ſi c'eſt la vérité... » Mais ſi vous oſez me mentir, votre » ſupplice eſt prêt... Je ſais que *Madame* » eſt morte empoiſonnée ; mais je veux » ſavoir les circonſtances du crime. — » Sire, répondit Morel, ſans ſe déconcerter, Votre Majeſté me regarde avec » juſtice comme un ſcélérat : mais après » ſa parole ſacrée, je ſerois un imbécille ſi j'oſois lui mentir. *Madame* a été » empoiſonnée. Le Chevalier de L*** » a envoyé de Rome le poiſon au Marquis d'E***, & nous l'avons mis dans » l'eau que *Madame* a bue. *Mon frere*, » reprit le Roi, *le ſavoit-il ?* — *Monſieur !* » dit Morel, nous le connoiſſons trop » pour lui avoir confié notre ſecret « ! Alors le Roi reſpirant : *Me voilà ſoulagé*, s'écria-t-il,... *Sortez*.

Manuſcrits de Colbert.

LE DUC DE BOURGOGNE
PERE DE LOUIS XV. *

LA joie fut extrême à la naiſſance de M. le Duc de Bourgogne ; chacun ſe donnoit la liberté d'embraſſer le Roi. La foule le porta depuis la Surintendance où Madame la Dauphine étoit accouchée, juſqu'à ſes appartemens. Il ſe laiſſoit embraſſer par qui vouloit. Le bas peuple paroiſſoit hors de ſens. On faiſoit des feux de joie dans les cours du château ; on y jeta les lambris & les parquets deſtinés pour la grande galerie de Verſailles. *Bontems* fort en colere, vint le dire au Roi, qui ſe mit à rire, & dit : » Qu'on les laiſſe ſe réjouir, » nous aurons d'autres parquets «. La joie parut auſſi vive à Paris, & fut de bien plus longue durée. Les boutiques furent fermées pendant trois jours.

* Né en 1682, mort en 1712.

Toutes les rues étoient pleines de tables ; les paſſans étoient invités à boire ſans payer ; & tel artiſan mangea, en moins de trois jours, cent écus qu'il ne gagnoit pas dans une année. Ce fut à cette occaſion, que Louis XIV fit ouvrir au Public ſes appartemens à certains jours de la ſemaine. On y donnoit à jouer, on y ſervoit des rafraîchiſſemens de toute eſpece ; & le Monarque venoit goûter dans ces aſſemblées le plaiſir d'être aimé de ſes Sujets: elles furent interrompues à la mort de la Reine, & les abus qui s'y étoient introduits empêcherent qu'on n'en rétablît l'uſage.

Dans une occaſion où *Fénélon* lui parloit avec fermeté : » Non, non, » Monſieur, lui répondit le Duc de Bour» gogne, je ne me laiſſe point comman» der ; je ſais ce que je ſuis & ce que » vous êtes «. Le ſage Maître n'inſiſta pas pour le moment, & crut devoir préparer par le ſilence & l'air de triſteſſe, l'effet de la leçon qu'il vouloit faire à ſon éleve. » Je ne ſais, Mon» ſieur, lui dit-il le lendemain, ſi vous » vous rappelez ce que vous avez dit

» hier : que vous ſaviez ce que vous » êtes & ce que je ſuis ? Il eſt de mon » devoir de vous apprendre que vous » ignorez l'un & l'autre. Vous vous » imaginez donc, Monſieur, être plus » que moi : quelques valets ſans doute » vous l'auront dit ; & moi, je ne crains » pas de vous dire, puiſque vous m'y » forcez, que je ſuis plus que vous. » Vous comprenez aſſez qu'il n'eſt point » ici queſtion de la naiſſance ; vous re- » garderiez comme un inſenſé, celui qui » prétendroit ſe faire un mérite de ce » que la pluie du ciel a fertiliſé ſa moiſ- » ſon ſans arroſer celle de ſon voiſin : » vous ne ſeriez pas plus ſage, ſi vous » tiriez vanité de votre naiſſance, qui » n'ajoute rien à votre mérite perſon- » nel. Vous ne ſauriez douter que je » ne ſois au-deſſus de vous par les lu- » mieres & les connoiſſances : vous ne » ſavez que ce que je vous ai appris, » & ce que je vous ai appris n'eſt rien, » comparé à ce qui me reſteroit à vous » apprendre. Quant à l'autorité, vous » n'en avez aucune ſur moi, & je l'ai » moi-même, au contraire, pleine & » entiere ſur vous : le Roi & Monſei- » gneur vous l'ont dit aſſez ſouvent.

» Vous croyez peut-être que je m'eſ-
» time fort heureux d'être pourvu de
» l'emploi que j'exerce auprès de vous ;
» déſabuſez-vous encore, Monſieur, je
» ne m'en ſuis chargé que pour obéir
» au Roi, & faire plaiſir à Monſeigneur,
» & nullement pour le pénible avantage
» d'être votre Précepteur ; & afin que
» vous n'en doutiez pas, je vais vous
» conduire chez Sa Majeſté, pour la
» ſupplier de vous en nommer un au-
» tre, dont je ſouhaite que les ſoins
» ſoient plus heureux que les miens.
» Ah ! Monſieur, reprit le jeune Prince,
» vous pourriez me rappeler bien d'au-
» tres torts que j'ai eus à votre égard :
» il eſt vrai que ce qui s'eſt paſſé hier
» y a mis le comble ; mais j'en ſuis dé-
» eſpéré. Si vous parlez au Roi, vous
» me ferez perdre ſon amitié ; & ſi vous
» abandonnez mon éducation, qu'eſt-
» ce qu'on penſera de moi dans le pu-
» blic ? Au nom de Dieu, ayez pitié de
» moi : je vous promets de vous ſatis-
» faire à l'avenir «. C'étoit le point où
Fénélon vouloit amener ſon éleve ; mais,
pour tirer de la circonſtance tout l'a-
vantage qu'il pouvoit s'en promettre, il
le laiſſa un jour entier dans l'inquiétude,

& ne parut céder qu'à la ſincérité de ſon repentir, & aux inſtances de Madame de Maintenon.

Ce Prince n'avoit guere que ſept ans, quand, à l'occaſion d'une Table Généalogique des Rois de France, M. le Duc *de Montauſier* lui demandant lequel il choiſiroit de tous les titres de ces Rois ? il répondit : *Celui de Pere du peuple.*

En 1689, le Duc de Bourgogne fut fait Mouſquetaire, en prit l'habit, ſe trouva aux revues, & apprit à faire l'exercice. Le Roi lui avoit demandé s'il vouloit être Mouſquetaire noir ou gris ? Il répondit qu'il vouloit être tous les deux, & que pour cela, Sa Majeſté n'avoit qu'à lui donner un de ſes chevaux pies.

Le défaut capital du Duc de Bourgogne étoit la colere : il s'y livroit quelquefois juſqu'à l'emportement. Ce fut la religion qui l'en corrigea ; mais on peut dire que la douceur inſinuante de *Fénélon*, ſes ſoins aſſidus, & les innocens artifices qu'il employa, préparerent merveilleuſement le triomphe de la religion. Un jour que le jeune Prince

s'arrêtoit à conſidérer les outils d'un Menuiſier qui travailloit dans ſon appartement ; l'ouvrier, à qui Fénélon avoit fait ſa leçon, lui dit du ton le plus abſolu, de paſſer ſon chemin. Le Prince peu accoutumé à de pareilles bruſqueries, ſe fâcha ; mais l'ouvrier hauſſant encore le ton, & comme hors de lui-même, lui cria : » Retirez-vous, mon » Prince, car quand je ſuis en fureur, » je caſſe bras & jambes à tous ceux » qui ſe rencontrent ſur mes pas «. Le Duc de Bourgogne courut tout effrayé avertir ſon Précepteur qui étoit dans la chambre voiſine, qu'on avoit introduit chez lui le plus méchant homme de la terre. » C'eſt un bien bon ouvrier, lui dit » Fénélon ; ſon unique défaut eſt de ſe » livrer aux emportemens de la colere «. Le Prince néanmoins opina qu'il falloit le renvoyer au-plutôt. » Pour moi, » Monſieur, reprit Fénélon, je le crois » bien plus digne de pitié que de châ- » timens. Vous l'appelez le plus mé- » chant des hommes parce qu'il a fait » une menace, lorſqu'on le diſtrayoit » de ſon travail : quel nom donneriez- » vous donc à un Prince qui battroit » ſon valet-de-chambre dans le temps

» même que celui-ci lui rendroit des » ſervices « ?

Dans une autre occaſion, où le Duc de Bourgogne s'étoit livré à ſon humeur, tous ſes Officiers & ſes domeſtiques eurent ordre de lui demander, en l'abordant, s'il n'étoit pas malade ? Il ſe perſuada qu'il l'étoit. Le Médecin *Fagon* fut appelé, lui tâta le pouls, fit ſemblant de réfléchir ſur la nature & les cauſes de ſa maladie, & finit par lui dire : » Avouez-moi la vérité, Mon» ſeigneur, ne vous ſeriez-vous pas » livré à quelque emportement ? Vous » l'avez deviné, s'écria le Duc de Bour» gogne ; eſt-ce donc que cela peut » rendre malade « ? Le Docteur alors fit une longue énumération des tragiques effets de la colere, qui alloient quelquefois juſqu'à la mort ſubite. Il lui preſcrivit un régime pour quelques jours, & il lui conſeilla pour préſervatif, dans les occaſions où il reſſentiroit les premieres émotions de la colere, de reſter tranquille, ſans parler, ſans geſticuler, & de détourner ſa penſée de l'objet qui l'auroit ému. L'avis fit impreſſion ſur le jeune Prince, qui

avoit d'ailleurs un déſir ſincere de ſe corriger de ſes défauts.

On lui avoit ſouvent dit, qu'il falloit qu'un Prince s'accoutumât à ſouffrir avec conſtance & ſans ſe plaindre : que pleurer ſur-tout étoit une marque de foibleſſe qui ne convenoit qu'à l'enfance : il forma la réſolution de ne plus pleurer. Un jour qu'on lui liſoit une oraiſon funebre de la Dauphine ſa mere, il ſe laiſſa tomber ſous ſa table : on crut qu'il badinoit, on le releva : la violence qu'il s'étoit faite pour étouffer ſa douleur, le ſuffoquoit : il verſa un torrent de larmes quand on lui dit que celles qu'il s'efforçoit de contenir, loin d'avoir rien d'humiliant, faiſoient l'éloge de ſon bon cœur.

Un de ſes Gentilshommes de la Manche s'étant apperçu qu'il avoit de l'éloignement pour un jeune Seigneur de ſon âge qu'il étoit dans le cas de voir habituellement, lui en demanda la raiſon. Le Duc de Bourgogne avoua qu'il n'en avoit aucune ; mais que toute la perſonne de ce jeune homme lui déplaiſoit ſans ſavoir pourquoi. Il ne fut pas

difficile de lui faire ſentir l'injuſtice de ces antipathies, & les conſéquences qu'elles peuvent avoir pour un grand Prince. La leçon lui fit faire des efforts de vertu. Le jeune Seigneur dans la ſuite fut toujours accueilli avec diſtinction ; & ce qui ſembloit devoir l'éloigner de la ſource des graces, devint le principe de ſa fortune : le Duc de Bourgogne le combla de bienfaits.

La confiance de ce Prince pour *Fénélon* n'avoit point de bornes : on en jugera par cet aveu qui devoit humilier ſon amour-propre. » J'ai bien honte » de mon cœur, lui diſoit-il un jour ; » il m'étoit venu en penſée de ne plus » rien apprendre, afin que le Roi vous » regardât comme un mauvais Maître «.

On a dit que le Duc de Bourgogne étoit né avec un naturel extrêmement fougueux : en effet il étoit emporté, juſqu'à vouloir briſer ſes pendules lorſqu'elles ſonnoient l'heure qui l'appeloit où il ne vouloit pas aller, & juſqu'à vouloir s'indigner contre la pluie, quand elle faiſoit obſtacle à ſes promenades. La réſiſtance le mettoit en

fureur. D'ailleurs un goût ardent lui faiſoit trouver de l'attrait dans tout ce qui étoit défendu. Sa raillerie étoit d'autant plus cruelle, qu'elle étoit ingénieuſe, & qu'il ſaiſiſſoit les ridicules avec la plus grande juſteſſe. Tout cela étoit accompagné d'une vivacité de corps & d'eſprit qui alloit juſqu'à l'impétuoſité, & qui ne lui permit jamais de rien apprendre, ſans faire deux choſes à la fois. Tout ce qui étoit plaiſir, il l'aimoit avec paſſion. Dangereux dans ſon diſcernement même, il ſe plaiſoit à montrer le foible du raiſonnement de ſes Maîtres, & triomphoit avec oſtentation des avantages que lui donnoit ſur eux la profondeur de ſa logique naturelle. Tel étoit ce Prince avant que la dévotion en eût fait un prodige de modération, de ſageſſe, de bonté & de modeſtie. Sa piété fut extrême, & le rendit quelquefois trop auſtere. Elle lui donnoit un air de cenſeur qui par fois dépitoit juſqu'au Roi lui-même. J'en citerai un trait qui révolta toute la Cour. Un jour *des Rois* qu'il y avoit Bal à Marly, le Duc de Bourgogne non-ſeulement n'y voulut point paroître, mais oſa condamner

un plaiſir que le Roi partageoit avec ſes courtiſans. Cette franchiſe reſpectable, quoique indiſcrete, lui attira d'abord quelques plaiſanteries de la part du Roi, & enſuite des réprimandes. Madame la Ducheſſe de Bourgogne & le pieux Beauvilliers lui-même, eſſayerent en vain de l'attirer à ce Bal, dont il ne pouvoit s'abſenter avec tant d'affectation, ſans faire la cenſure de ſon grand-pere. Leurs repréſentations ne purent le vaincre : il ſe renferma à dire que le Roi étoit le maître, qu'il ne prenoit pas la liberté de blâmer ſa conduite ; mais que l'Épiphanie étoit une trop grande fête, pour qu'il osât la profaner, en aſſiſtant à un ſpectacle tout au plus ſupportable un jour ordinaire. On eut beau lui repréſenter qu'ayant donné la matinée & l'après-dînée aux Offices de l'Egliſe, & d'autres heures encore à la Priere dans ſon cabinet, il en pouvoit & devoit donner la ſoirée au reſpect & à la complaiſance de ſujet & de fils. Toutes les inſtances furent inutiles, &, hors le temps du ſouper, il fut renfermé tout le ſoir dans ſon appartement.

Ce jeune Prince étoit paſſionnément amoureux de Madame la Ducheſſe de Bourgogne ; cependant il s'impoſoit avec elle de fréquentes privations, & ne ſe livroit à ſon amour qu'en époux chaſte & reſpectueux. La ſévérité de ſes mœurs n'avoit pourtant point détruit en lui la gaieté, & on le voyoit ſouvent folâtrer de bonne grace avec les jeunes Dames qui compoſoient la Cour de Madame la Ducheſſe de Bourgogne.

Ce fut le 4 Décembre 1700 que le Duc *d'Anjou*, nouveau Roi d'Eſpagne, partit de Verſailles pour aller prendre poſſeſſion de ſa Couronne. Le Roi, Monſeigneur, & toute la Cour l'accompagnerent juſqu'à Seaux, d'où il partit après dîner avec le Duc de Bourgogne. A peine ces deux Princes furent-ils en route, qu'il s'éleva entre eux une conteſtation ſur la préſéance. Le Duc de Bourgogne dit à ſon frere que, puiſqu'il étoit Roi, il convenoit qu'il tînt la premiere place tant dans la voiture que lorſqu'ils paroîtroient en public. Le jeune Roi proteſta qu'il n'en feroit rien, donnant pour raiſon que, s'il devoit être plus que le Duc de Bour-

gogne en Eſpagne, il étoit moins que lui en France, & que d'ailleurs il étoit ſon cadet. Le Duc *de Beauvilliers* étoit dans la même voiture. » Je fus obligé, » écrivoit-il, de m'établir l'arbitre de » ce différent, qui me touchoit juſ- » qu'aux larmes ; & j'ai jugé en faveur » du Roi d'Eſpagne «.

Au combat d'*Echlet*, où le Duc de Bourgogne avoit en tête le fameux *Malborough*, les deux armées ſe canonnerent long-temps, ſans jamais s'approcher. La ſoif & la faim avoient obligé le Prince de deſcendre de cheval ; ſes Officiers ſe diſpoſoient à lui ſervir un repas. » Non, dit le Duc de Bourgogne, » ce n'eſt pas ici ni le temps, ni le lieu » de tenir table «. Et ſe contentant d'un léger rafraîchiſſement, il reprit ſes armes. Au même inſtant un boulet de canon renverſe la table qu'il quittoit, briſe ſon ſiege, emporte la tête d'un valet-de-chambre ; & ce premier coup eſt ſuivi d'un ſecond qui tue un de ſes Gardes à ſes côtés.

Le Maréchal *de Turenne* avouoit qu'il avoit ſouvent rencontré de vieux Sol-

dats qui pénétroient ſes deſſeins les plus ſecrets, & qui lui traçoient un plan de campagne raiſonné, peu différent de celui qu'il ſe propoſoit de ſuivre. » Je » me rappellerai toujours, dit à ce ſujet » M. le Duc de Bourgogne, que ſur un » rapport avantageux que me fit M. de » Vendôme, j'ordonnai qu'on gratifiât » de dix louis un Sergent de Navarre. » Cet homme ne voulut en recevoir » qu'un ſeul, en diſant : *Je le conſerve-* » *rai toute ma vie, & me ſouviendrai que* » *je le tiens de mon Général.* Deux mois » après, le même Soldat fit de nouveau » parler de lui. Je fis alors faire des infor- » mations ſur ſa conduite, qui avoit été » conſtamment la même pendant trente- » deux ans qu'il avoit ſervi. De Ser- » gent qu'il étoit, je le fis Capitaine. » Il eut encore la délicateſſe de deman- » der à remplir ce grade dans un autre » Régiment; parce que, diſoit-il, il au- » roit honte de ſe voir l'égal de ceux » qu'il avoit reſpectés juſqu'alors comme » ſes ſupérieurs. Mais tous les Officiers » de ſon Régiment voulurent qu'il reſ- » tât parmi eux, & il y reſta. On ne » ſauroit imaginer, ajoute M. le Duc de » Bourgogne, le bon effet que cela pro-

» duiſit dans le Régiment, & même dans » toute l'armée «.

Les maximes du Duc de Bourgogne étoient : Que les Rois ſont faits pour les peuples, & non les peuples pour les Rois : qu'ils doivent punir avec juſtice, parce qu'ils ſont les gardiens & les *manutenteurs* des lois ; donner des récompenſes, parce que ce ſont des dettes ; jamais de penſions, parce que n'ayant rien à eux, ce ne peut être qu'aux dépens des peuples. Et il avoit le courage de débiter ces maximes au milieu du ſallon de *Marly*.

Lorſqu'on découvrit la ſtatue équeſtre de *Louis-le-Grand*, ſur la place de Vendôme, le Roi ne put s'empêcher de blâmer les dépenſes exceſſives que la ville faiſoit à l'occaſion de cette cérémonie, dans un temps où le peuple étoit dans la miſere. Le Duc de Bourgogne entrant dans ces ſentimens, refuſa d'aſſiſter à la fête ; & il répondit à ſon épouſe, qui le preſſoit de l'y conduire : » Je ſuis affecté à cet égard, » comme le Roi : comment ſe réjouir » quand le peuple ſouffre « ?

Un jour qu'on préſentoit au Roi trois plans différens pour la reconſtruction du château de Madrid ; après que les courtiſans eurent donné leur avis, ſans qu'aucun ſe fût ſouvenu du peuple : » Voici, dit M. le Duc de Bourgogne » en déſignant le plus magnifique de ces » trois plans, celui dont l'exécution me » plairoit davantage, ſi notre armée » n'avoit pas beſoin d'argent. Meſſieurs, » répondit le Roi en ſe tournant vers » ſes courtiſans, cela s'appelle dire ſon » avis bien ſenſément «.

Comme on parloit, en préſence du même Prince, des richeſſes immenſes qu'avoit laiſſées le Cardinal *Mazarin*, le Duc de Beauvilliers dit qu'il avoit trouvé le ſecret de calmer ſes inquiétudes au lit de la mort, en diſpoſant le Roi à lui en faire une donation générale. » Il eût encore fallu, dit M. le Duc » de Bourgogne, qu'il eût fait ratifier » cette donation par le pauvre peuple » qui réclamoit ſa dépouille «.

Les gens de Lettres qui étoient dans le beſoin pouvoient s'adreſſer au Prince, ſûrs de trouver en lui un protecteur généreux,

généreux, pourvu qu'ils joigniſſent la vertu au mérite littéraire. *La Fontaine*, qui ne ſavoit mettre aucun ordre dans ſes affaires, avoit toujours vécu aux dépens de ſes amis, & ſes ouvrages licencieux lui en avoient fait un grand nombre. Il les perdit par l'éclat de ſa converſion ; ce fut alors que le Dauphin vint à ſon ſecours. Informé que le Poëte étoit malade & dans le beſoin, il le fit viſiter par un de ſes Gentilshommes qui lui porta cinquante louis, avec un brevet de penſion ſur la caſſette du Prince.

Fénélon avoit appris de bonne heure à ſon éleve à garder un ſecret. Ce Prince étoit d'une diſcrétion à l'épreuve de la curioſité la plus artificieuſe. Le premier ſecret important que le Roi lui confia, fut celui du projet de ſon mariage avec la Princeſſe de Savoie, & il le garda ſi bien que, lorſque la nouvelle s'en répandit à la Cour, il parut l'apprendre avec les autres. Admis depuis dans tous les Conſeils, jamais il ne lui échappa le moindre mot qui pût laiſſer ſoupçonner ſon ſecret. Il avoit ſur-tout à ſe défendre, à cet égard, des

careſſes inſinuantes de la Ducheſſe ſon épouſe, qu'il aimoit aſſez pour ne pas vouloir la contriſter, mais qu'il connoiſſoit auſſi trop bien pour confier à ſa légéreté le ſecret de l'Etat. Dans une occaſion où elle redoubloit ſes inſtances pour le pénétrer, il répondit à ſa curioſité, en lui chantant ces vers :

Jamais mon cœur n'eſt qu'à ma femme,
Parce qu'il eſt toujours à moi ;
Elle a le ſecret de mon ame,
Quand il n'eſt pas ſecret du Roi.

Le Duc de Bourgogne, pendant la campagne de 1709, devoit commander une armée ſur le Rhin. Ses équipages étoient préparés ; mais au moment de ſon départ le Contrôleur-général repréſenta dans le Conſeil qu'il n'avoit point d'argent à lui donner, & qu'il prévoyoit que ſon armée manqueroit ſouvent du néceſſaire dans le courant de cette campagne. Le Duc de Bourgogne combattit ces raiſons, & ſoutint que c'étoit dans ces circonſtances fâcheuſes qu'il falloit ſe roidir contre les obſtacles, par la fermeté & la conſtance. » Puiſque l'argent nous manque,

» ajouta-t-il, j'irai ſans ſuite ; je vivrai » en ſimple Officier : je mangerai, s'il » le faut, le pain du Soldat ; & per- » ſonne ne ſe plaindra de manquer des » commodités de la vie, quand on verra » que j'aurai à peine le néceſſaire «. Le Duc de Beauvilliers, qui connoiſſoit en ſon éleve aſſez de caractere pour ſoutenir ce qu'il promettoit, appuya ſon ſentiment ; mais le Roi, qui ne s'étoit jamais trouvé en pareille extrémité, ne put conſentir à ce que ſon petit-fils s'expoſât à en éprouver les rigueurs. Le Comte, depuis Maréchal *du Bourg*, prit le commandement de l'armée deſtinée au Duc de Bourgogne.

Il avoit pour principe de ne condamner perſonne ſans avoir approfondi les torts qu'on lui imputoit ; & cette ſage précaution ne lui paroiſſoit nulle part auſſi néceſſaire qu'à la Cour. Les envieux du Maréchal *de Villars*, pour le perdre dans l'eſprit de ce Prince alors Dauphin, avoient perſuadé à la Dauphine que ce Seigneur avoit appelé le Duc de Savoie en duel. La Princeſſe demanda juſtice à ſon mari de l'inſulte faite à ſon pere. Le Dauphin lui

promit qu'il examineroit l'affaire ; & le fait éclairci par Madame de Maintenon, ſe réduiſit à une calomnie qui, à la vérité, n'étoit pas deſtituée de vraiſemblance. Le Duc de Savoie qui commandoit ſes troupes en perſonne, étoit monté ſur une éminence pour reconnoître l'armée Françoiſe ; & le Maréchal de Villars, ſur une autre aſſez voiſine, pour obſerver l'armée du Duc. Villars ayant fait ſigne à un de ſes Officiers qui le précédoient de ne pas avancer plus loin, le Duc de Savoie crut que ce geſte s'adreſſoit à lui ; & ſe tournant vers les Officiers de ſa ſuite: » Je ne comprends rien, leur dit-il, » aux geſtes que fait le Maréchal de » Villars : ſeroit-il aſſez fou pour vou- » loir ſe battre avec moi « ? Ces paroles revinrent quelques jours après au Maréchal, qui répondit : » Je ſais » trop le reſpect que je dois à M. le » Duc de Savoie, pour lui faire une » pareille propoſition ; mais s'il me la » faiſoit, je ne ſuis pas homme à m'y » refuſer «. Villars, au retour de la campagne, étant venu faire ſa cour au Dauphin : » Monſieur le Maréchal, lui dit » ce Prince, vous avez ſu qu'on avoit

» voulu nous brouiller ; mais comptez » que, de ma part, vous ne ſerez jamais » brouillé qu'avec nos ennemis «.

Le Dauphin n'étoit pas inſenſible aux plaiſirs ; mais il n'en vouloit que d'innocens. Il ſe permettoit ceux d'un jeu modéré, de la chaſſe, de la promenade, & même de la table. Lorſqu'il étoit encore Duc de Bourgogne, il faiſoit quelquefois l'honneur à certains Seigneurs de la Cour de manger chez eux. Et, dans ces occaſions, il étoit toujours le premier à égayer les convives ; mais le reſpect qu'inſpiroit ſa perſonne, ne permettoit jamais d'abuſer de la permiſſion qu'il donnoit d'oublier ſon rang. Un jour qu'il mangeoit chez le Maréchal *de Boufflers*, ce Seigneur, preſſé d'une douleur de goutte, s'abſenta dès le premier ſervice, & ne reparut qu'à la fin du repas. Comme il commençoit à accuſer ſa goutte, quelqu'un l'interrompit, pour lui demander de quelle goutte il s'agiſſoit ? Et le Prince ſaiſiſſant la plaiſanterie, dit que cela s'entendoit aſſez, & que c'étoit une délicateſſe mal-entendue, d'avoir voulu cacher les effets de ſon mal à ceux qui

avoient été les témoins & les complices de la cauſe. Et pour appuyer ce qu'il diſoit, il lui chanta cet in-promptu:

Dans le Temple du Dieu Ripaille,
N'eſt-on pas tous de même taille ?
Que chez Louis, chez le Dauphin,
L'on craigne les vapeurs du vin ;
Mais près d'un Dieu de la Bourgogne,
Profane qui n'eſt point ivrogne.

Connoiſſeur en Poéſie comme en Muſique, il ſe ſentoit le plus grand goût pour les Spectacles, & il lui en coûta beaucoup pour y renoncer ; il y renonça cependant, & par raiſon & par principes de conſcience. » Le » Spectacle d'un Dauphin, diſoit-il, » c'eſt l'état des Provinces «. Louis XIV lui reprochoit un jour qu'il avoit paru s'ennuyer à la Comédie : » Sire, lui ré» pondit le Prince, j'y ai eu le plaiſir » d'être auprès de Votre Majeſté «. Le Roi lui dit qu'il lui laiſſoit la plus entiere liberté à cet égard. Le Dauphin l'en remercia, & jamais, depuis ce jour, il ne parut au Spectacle.

Dans ſa derniere maladie, le Dauphin témoigna un grand déſir de voir

le Duc de Bretagne ſon fils aîné ; mais faiſant réflexion que cette maladie étoit du nombre de celles qui ſe comuniquent : » Il faut, dit-il, le laiſſer à Meu» don : *je le reverrai bientôt* «. Un valet-de-chambre, ſur ce propos, courut plein de joie annoncer à Madame de Maintenon que le malade concevoit enfin l'eſpérance de ſa guériſon, & il lui raconta ce qu'il avoit entendu. » Vous » ne voyez pas, lui répondit cette Dame, » que c'eſt dans l'éternité qu'il compte » revoir ſon fils ? Il dit *bientôt*, parce » qu'aux yeux de ſa foi, la plus longue » vie n'eſt qu'un ſonge «. En effet, s'étant rendue auprès du malade, elle reconnut par elle-même qu'elle avoit pénétré ſa penſée, lorſqu'il lui dit : qu'il n'avoit aucune inquiétude ſur ſes enfans, parce qu'il ſavoit aſſez que le Roi & elle ne négligeroient rien pour leur aſſurer la meilleure éducation. L'on rappela comme une prédiction ce qu'avoit dit le Dauphin, lorſque, quinze jours après ſa mort, le Duc de Bretagne le ſuivit dans le tombeau.

L'eſpecé de maladie du Dauphin, ce qu'il en avoit cru lui-même, le ſoin

qu'il eut de faire recommander au Roi les précautions pour la conſervation de ſa perſonne, enfin la promptitude & la ſingularité de ſa mort comblerent la déſolation, & firent ordonner l'ouverture de ſon corps. Elle fut faite dans l'appartement du Dauphin à Verſailles, & tout le monde en fut épouvanté. Ses parties nobles ſe trouverent en bouillie; ſon cœur préſenté au Duc d'Aumont pour le mettre dans le vaſe, n'avoit plus de conſiſtance; ſon ſang étoit abſolument diſſous; une odeur intolérable ſe répandit dans tout ce vaſte appartement. Le Roi & Madame de Maintenon attendoient le rapport de cette ouverture avec impatience: il leur fut fait le ſoir même & ſans aucun déguiſement. *Fagon*, *Boudin* & pluſieurs autres y déclarerent l'effet d'un poiſon très-violent & très-ſubtil, qui comme un feu dévorant avoit conſumé tout l'intérieur du corps. *Maréchal* qui avoit fait l'ouverture, s'opiniâtra contre Fagon & les autres: il ſoutint qu'il n'y avoit aucune marque préciſe de poiſon; qu'il avoit vu des corps ouverts à-peu-près dans le même état, & qui n'avoient jamais donné lieu au ſoupçon. Fagon & Boudin

répliquerent avec aigreur ; Maréchal s'échauffa à ſon tour, & maintint fortement ſon avis. Il le conclut par dire au Roi & à Madame de Maintenon, que c'étoit la vérité comme il l'avoit vue & connue, & comme il la penſoit ; que parler autrement, c'étoit vouloir deviner, & plonger le Roi dans un abyme de douleur & de méfiance, l'empoiſonner effectivement. Il finit par s'emporter contre les Médecins qui, diſoit-il, s'efforçoient d'inſpirer à Sa Majeſté les plus fauſſes & les plus terribles idées. Il étoit moins déciſif dans le particulier. Il diſoit alors que cette mort pouvoit être naturelle ; mais qu'il en doutoit, & qu'il n'avoit tant inſiſté, que par la compaſſion que lui inſpiroit la ſituation de cœur & d'eſprit où les idées de poiſon alloient jeter le Roi, & par indignation contre une cabale qu'il voyoit ſe former pour accabler M. le Duc *d'Orléans*. On ne fut pas long-temps à apprendre d'ailleurs ce qui commençoit à percer contre ce Prince. Ce bruit ſourd n'en demeura pas long-temps dans ces termes. Il remplit bientôt, comme tout le monde ſait, la Cour, Paris, les Provinces, les ſolitudes les

moins acceſſibles, & juſqu'aux pays étrangers. Mais tous ces ſoupçons odieux n'avoient de fondement que dans la haine & la calomnie.

Rien ne fut comparable aux brillantes fêtes de Verſailles lors du mariage de M. le Duc de Bourgogne. Jamais on n'avoit déployé tant de magnificence dans le palais de Louis XIV : les précieux habits des Princes & des Seigneurs étoient effacés par les habits plus précieux encore des Dames de la Cour. La Ducheſſe de Bourgogne portoit un petit tablier du prix de mille piſtoles. La galerie du château fut éclairée de quatre mille bougies, pour un Bal où les Dames parurent toutes en velours noir, étincelantes de pierreries. Les hommes étoient également chargés de diamans. Le Bal fut ſuivi d'une collation auſſi ſomptueuſe qu'élégante. Elle offroit en plein hiver, tous les agrémens du printemps réunis aux richeſſes de l'automne. Une infinité de tables ambulantes préſentoient à l'aſſemblée des parterres verdoyans, émaillés de fleurs. On y voyoit différens arbriſſeaux, & des orangers ſur-tout

couverts des plus beaux fruits. Ce premier ſervice étonna tous les convives : le Roi & les jeunes époux en firent les honneurs. Suivoient quatre cents corbeilles de confitures, des eaux de toutes les couleurs, des glaces & des pâtes de toute eſpece. Des filous trouverent le moyen de ſe gliſſer parmi cette riche aſſemblée : ils y volerent beaucoup de pierreries, ils allerent juſqu'à couper un morceau de la robe de la Ducheſſe de Bourgogne, pour enlever une agrafe de diamans. Le Chevalier de Sully ſurprit ſur le fait un de ces voleurs : c'étoit un homme de la premiere qualité. On jugea qu'il avoit voulu ſe procurer de quoi payer ſon habit, & le Roi lui fit grace.

LE DUC DE BERRY*.

M. le Duc de Berry étoit d'une hauteur aſſez ordinaire, aſſez gros, d'un beau blond; ſon viſage toujours frais annonçoit une brillante ſanté. Il étoit fait pour la ſociété & pour les plaiſirs, qu'il aimoit beaucoup. C'étoit le meilleur homme du monde, le plus doux, le plus compatiſſant, le plus acceſſible. Il avoit de la dignité ſans orgueil; ſon eſprit étoit médiocre, ſes vues bornées, ſon imagination nulle; mais il avoit le ſens droit & capable d'écouter & de prendre toujours le bon parti. Il aimoit la vérité, la juſtice, la raiſon; tout ce qui étoit contraire à la Religion le peinoit à l'excès. Il n'étoit pas ſans fermeté, & haïſſoit la contrainte: ce qui fit craindre qu'il ne fût pas aſſez ſouple pour un troiſieme fils de France, qui ne pouvoit ſe perſuader, dans ſa premiere jeuneſſe, qu'il y eût quelque différence entre ſon aîné & lui,

* Né en 1686 mort en 1714.

& dont les querelles d'enfans avoient ſouvent donné de l'inquiétude. C'étoit le plus beau & le plus affable des trois freres, & par cette raiſon le plus aimé. Il étoit naturellement ouvert, libre, gai ; on ne parloit dans ſa jeuneſſe que de ſes reparties heureuſes. Il ſe moquoit des Précepteurs & des Maîtres, ſouvent des punitions ; auſſi ne ſut-il jamais que lire & écrire, & n'apprit-il rien depuis qu'il fut délivré de la néceſſité d'apprendre. Son éducation laborieuſe ne ſervit qu'à lui émouſſer l'eſprit, à lui abattre le courage, à le rendre timide & contraint dès qu'il falloit parler & ſe montrer devant les perſonnes qu'il ne connoiſſoit pas. Cette extrême défiance de lui-même lui nuiſoit infiniment : il s'en appercevoit, & ſe plaignoit ſouvent de ſes premiers Maîtres. Il craignoit tellement le Roi qu'il n'oſoit en approcher, & ne ſoutenoit qu'en tremblant la préſence d'une telle Majeſté. Il avoit commencé avec Madame la Ducheſſe de Berry, comme tous ceux qu'on marie fort jeunes ; il l'avoit aimée éperdument, & elle ne tarda pas à abuſer de ſa douceur & de ſa complaiſance. Il s'en apperçut bien-

tôt ; mais l'amour fut plus fort que lui. Il trouva une femme altiere, emportée, qui le mépriſoit, & le lui faiſoit ſentir. Elle ſe piquoit de n'avoir pas de Religion, & railloit beaucoup M. le Duc de Berry de ce qu'il en avoit. Tant de défauts lui devinrent enfin inſupportables ; & ſes tentatives pour le brouiller avec M. le Duc de Bourgogne acheverent de l'outrer. Ses galanteries le révolterent à la fin ; il y eut entre eux des ſcenes violentes & redoublées. La derniere qui ſe paſſa à Rambouillet, attira un coup de pied à Madame la Ducheſſe de Berry & la menace de l'enfermer dans un Couvent pour le reſte de ſa vie. Il prit ſur lui de ſe plaindre au Roi, & lui demanda, en tournant ſon chapeau comme un enfant, de le délivrer de Madame la Ducheſſe de Berry. Les détails ſur les déportemens de cette Princeſſe ſeroient dégoûtans & ſcandaleux. Il ſuffira de ſavoir qu'elle mit tout en œuvre pour ſe faire enlever au milieu de la Cour, par *la Haye*, Ecuyer de M. le Duc de Berry, qu'elle avoit fait ſon Chambellan. On ſurprit des lettres paſſionnées où ce beau projet étoit détaillé. On peut juger de la tête qui

l'avoit enfanté, & qui ne ceſſoit d'en preſſer l'exécution.

Le Duc *d'Anjou* diſoit, en s'entretenant avec ſes deux freres, avant ſon départ pour ſes Etats : » Me voilà Roi » d'Eſpagne ; mon frere de Bourgogne » ſera Roi de France : il n'y a que toi, » mon pauvre Berry, qui ne ſeras rien. » — Je ſuis content de mon ſort, répon- » dit ce Prince, j'aurai moins d'embar- » ras, & plus de plaiſirs que vous. J'aurai » droit de chaſſe en France & en Eſpa- » gne ; je courrai le loup depuis Ver- » ſailles juſqu'à Madrid «.

La bienfaiſance de ce Prince ſe ſignala dès ſes plus tendres années. Il n'avoit pas encore quatorze ans, lorſque ſe promenant dans le parc de Verſailles, il rencontra un Officier réformé, dont tout l'extérieur annonçoit une grande miſere. Il apprit de lui l'extrême détreſſe dans laquelle il languiſſoit. Attendri ſur le ſort de cet infortuné, le jeune Prince lui témoigna le regret qu'il avoit de ne pouvoir l'aſſiſter pour le moment ; mais il le remit au lendemain, jour auquel il devoit toucher ſon mois, & lui dit

de venir le trouver à la chaſſe. L'Officier n'y manqua pas, & le Duc de Berry lui fit préſent d'une bourſe de trente louis qui étoit tout ce qu'il avoit reçu. Le ſoir les Princes firent une partie de lanſquenet. Le Duc de Berry refuſa de jouer, alléguant pluſieurs raiſons, dont on ne ſe paya pas. Il fut obligé de dire la véritable. On lui demanda ce qu'il avoit fait de ſon argent; & il avoua qu'il l'avoit donné à un pauvre Officier ruiné par la Paix, & qu'il avoit mieux aimé ſe priver de ſes plaiſirs, que de laiſſer mourir de faim un homme qui avoit bien ſervi le Roi.

M. LE PRINCE,

FILS DU GRAND CONDÉ*.

IL avoit été autrefois amoureux de pluſieurs femmes de la Cour; alors rien ne lui coûtoit : c'étoit les graces, la magnificence, la galanterie même, un Jupiter métamorphoſé en pluie d'or.

* Né en 1743, mort en 1709.

Tantôt il ſe transformoit en laquais, & tantôt en revendeuſe à la toilette ; c'étoit l'homme du monde le plus ingénieux. Une fois il donna une fête magnifique au Roi, uniquement pour retarder le voyage en Italie d'une Dame qu'il aimoit, & dont il amuſa le mari à faire des vers. Il perça tout un côté de rue par les maiſons qu'il loua toutes, & qu'il meubla pour mieux cacher ſes rendez-vous. Cruellement jaloux de ſes maîtreſſes, il eut entr'autres Madame la Maréchale de Richelieu, dont il étoit éperdument amoureux. Il dépenſoit des millions pour elle, & pour s'inſtruire de ſes infidélités. Il ſut que le Comte *de Roucy* partageoit ſes faveurs, & c'eſt elle à qui cet ingénieux Seigneur conſeilloit bien ſérieuſement, de faire mettre du fumier à ſa porte, pour la garantir du bruit des cloches, dont elle ſe plaignoit. M. le Prince reprocha M. le Comte de Roucy à la Maréchale, qui s'en défendit de ſon mieux. Cela dura quelque temps ; enfin outré d'amour & de dépit, il redoubla ſes reproches, & les prouva ſi bien, qu'elle n'eut rien à répondre ; mais la crainte de perdre un amant ſi riche & ſi prodigue, lui fournit ſur le

champ un excellent moyen de lui mettre l'eſprit en repos ; elle lui propoſa de donner au Comte de Roucy un rendez-vous chez elle, où M. le Prince auroit des gens apoſtés pour s'en défaire. Au lieu du ſuccès qu'elle ſe promettoit d'une propoſition ſi inhumaine, M. le Prince en fut tellement indigné, qu'il avertit le Comte de Roucy, & ne revit plus la Maréchale.

Ce qu'on ne peut concevoir, c'eſt qu'avec beaucoup d'eſprit, d'activité, de valeur & d'envie d'imiter le Grand Condé, jamais M. le Prince ne put comprendre les premiers élémens de la Guerre. Il en fit long-temps ſon étude principale, même à la tête des armées où Monſieur ſon pere lui expliquoit tous les ſecrets de ce grand Art. Cette maniere de l'inſtruire ne réuſſit pas mieux que les autres ; & le Grand Condé déſeſpéra d'un fils doué des plus grands talens, mais à qui la nature avoit refuſé le ſeul que ſon pere eût ambitionné pour lui.

Madame la Princeſſe eut beaucoup à ſouffrir avec ſon mari ; il en étoit jaloux

juſqu'à la fureur, quoiqu'elle fût très-vertueuſe, très-laide & même un peu boſſue. Sa piété, ſa douceur & ſa ſoumiſſion ne purent la garantir ni des injures, ni même des voies de fait les plus indignes d'un Prince. Il la faiſoit partir à l'inſtant que la fantaiſie lui en prenoit, pour aller d'un lieu à un autre. Souvent, montée en carroſſe, il la faiſoit deſcendre, & revenir du bout de la rue, puis recommençoit l'après-dînée ou le lendemain. Une fois cela dura quinze jours de ſuite pour un voyage de Fontainebleau ; d'autres fois il l'envoyoit chercher à l'Egliſe, & lui faiſoit quitter la Grand'Meſſe ; il n'étoit pas rare qu'il la mandât au moment qu'elle alloit communier ; il falloit revenir à l'inſtant, & remettre ſa communion à un autre jour. Ce n'étoit pas qu'il eût beſoin d'elle, ni qu'elle osât faire la moindre démarche, pas même celle-là, ſans ſa permiſſion ; mais ſes fantaiſies étoient continuelles, & l'indéciſion & le caprice étoient le fond de ſon caractere. Il changeoit vingt fois d'avis ſur les moindres choſes, & n'étoit jamais sûr du lieu où il devoit prendre ſon dîner. De là vient qu'il en avoit tou-

jours quatre tout prêts, un à *Paris*, un à *Ecouen*, un à *Chantilly*, & un où la Cour étoit ; mais la dépenſe n'en étoit pas conſidérable : c'étoit un potage, & la moitié d'une poule rôtie ſur une croûte de pain, dont l'autre moitié ſervoit pour le lendemain.

Pendant ſon ſéjour à Utrecht où les reſſources de ſociété ſont preſque nulles, ce Prince à qui il falloit de l'amuſement, fit connoiſſance, pour ſe déſennuyer, avec une jeune bourgeoiſe fort jolie, fort honnête, mais on ne peut plus ſimple. Comme il prenoit avec elle des familiarités un peu trop grandes, elle lui dit : *Pour dieu, Monſeigneur, Votre Alteſſe a la bonté d'être trop inſolente.*

Dans les quinze ou vingt dernieres années de ſa vie, M. le Prince fut ſujet à des égaremens qui ne ſe renfermoient pas toujours dans l'intérieur de ſa maiſon. En entrant un matin chez la Maréchale de *Noailles*, comme on faiſoit ſon lit, & qu'il n'y avoit plus que la courtepointe à y mettre, il s'arrêta un moment à la porte, en s'écriant avec tranſ-

port : *Ah ! le bon lit ! le bon lit !* prit ſa courſe, ſauta, ſe roula deſſus ſept ou huit tours, en tous les ſens, puis deſcendit & fit des excuſes à la Maréchale, en lui diſant que ſon lit étoit ſi propre & ſi bien fait, qu'il n'avoit pu s'empêcher de le défaire. Ses gens demeurerent ſtupéfaits, & la Maréchale bien autant qu'eux ; elle ne ſavoit comment prendre la choſe, elle ſortit adroitement d'embarras par un éclat de rire.

On diſoit tout bas, qu'il y avoit des temps où il ſe croyoit chien ou quelque autre bête, dont il imitoit les manieres ; on prétendoit l'avoir vu au coucher du Roi, pendant la priere, jeter pluſieurs fois la tête en l'air, & ouvrir la bouche comme un chien qui aboie, mais ſans faire de bruit. Ce qu'il y a de certain, c'eſt qu'on étoit des temps conſidérables ſans le voir, même ſes plus familiers domeſtiques, hors un ſeul vieux valet-de-chambre qui avoit pris de l'empire ſur lui. Dans les dernieres années de ſa vie, il n'entra ni ne ſortit rien de ſon corps qu'il ne le vît peſer lui-même, d'où il réſultoit des diſſertations qui déſoloient ſes Médecins. La

fievre & la goutte l'attaquerent à diverſes repriſes ; il augmenta ſon mal par un régime trop auſtere, par une ſolitude où il ne vouloit voir perſonne, par une inquiétude qui le jetoit dans des tranſports de fureur. *Finot*, ſon Médecin, ne ſavoit que devenir avec lui. Ce qui l'embarraſſa le plus, fut que M. le Prince ne voulut plus rien prendre, diſant qu'il étoit mort, & que les morts ne mangeoient pas. Jamais on ne put lui perſuader qu'il vivoit, & que par conſéquent il falloit qu'il mangeât. *Finot*, & un autre Médecin qui le voyoit ordinairement avec lui, s'aviſerent enfin de convenir qu'il étoit mort, mais de lui ſoutenir qu'il y avoit des morts qui mangeoient ; ils offrirent de lui en produire ; & en effet ils lui amenerent quelques gens sûrs & bien dreſſés, qui firent les morts tout comme lui, & qui mangeoient. Cette adreſſe le détermina ; mais il ne vouloit manger qu'avec eux, & avec *Finot* qui mouroit de rire lorſqu'il racontoit les propos de l'autre monde qui ſe tenoient à ces repas. Cette fantaiſie de M. le Prince dura preſque juſqu'à ſa mort.

LE CARDINAL MAZARIN *.

La premiere action qui fit connoître *Mazarin* en France, dut lui donner du relief dans l'eſprit des François. Le Pape l'avoit envoyé négocier la paix en Italie, entre eux & les Eſpagnols. Les efforts du *Gentilhomme Romain*, (ainſi l'appelle l'Hiſtorien *le Vaſſor*), furent long-temps inutiles. Les armées avançoient toujours l'une contre l'autre ; enfin elles ſe rencontrerent ſous les murs de Caſal, que les Eſpagnols aſſiégeoient : déjà le canon tiroit, les deux armées étoient prêtes à ſe mêler. Mazarin ſort des retranchemens Eſpagnols, & court à bride abattue vers les François, faiſant voltiger un papier blanc. En vain les Soldats François s'écrient : *Point de paix, point de Mazarin.* Il eſſuie une décharge, parvient aux Généraux, les abouche avec les Eſpagnols entre les deux armées, & arrache à ceux-ci les condi-

* Né en 1602, mort en 1661.

tions les plus avantageuſes à la France. Quelques jours après un Général Eſpagnol reproche au médiateur ce Traité, comme une ſurpriſe faite à la bonne foi. Mazarin met l'épée à la main contre lui, & en obtient une réparation authentique. Il conſerva toujours de ſon ancien état l'air aiſé & galant; & le Lord *Montaigu* ſemble l'avoir bien dépeint, lorſqu'aux différentes queſtions de la Reine, ſur le caractere de l'Italien, il lui répondit : *C'eſt tout l'oppoſé du Cardinal de Richelieu.*

Lors des troubles de la *Fronde*, la ville de Paris fit diſtribuer des jetons qui, d'un côté, repréſentoient la hache & les verges armoriales du Cardinal, avec cette légende autour : *QUOD FUIT HONOS, CRIMINIS EST VINDEX ;* c'eſt-à-dire : *Ce qui a été autrefois une marque d'honneur & de puiſſance, eſt maintenant un inſtrument de vengeance contre les crimes de Mazarin :* & au revers, un *licou*, avec cet hémiſtiche : *SUNT CERTA HÆC FATA TYRANNIS : Telle eſt la deſtinée des tyrans.*

On prétend qu'en parlant du Roi, dont

dont la timidité & les inclinations ne paroiſſoient pas annoncer un grand Monarque, Mazarin avoit dit qu'*il tromperoit bien du monde, & qu'il y avoit dans Louis XIV de quoi faire quatre Rois & un honnête homme.* Dans la crainte que la capacité du Monarque ne ſe développât, le Miniſtre ambitieux avoit écarté loin de lui toute occaſion de s'inſtruire. Louis XIV ne ſavoit que danſer, tirer des armes, & monter à cheval. Il haïſſoit la lecture, & à peine ſavoit-il écrire. Il y a des lettres écrites de ſa main, toutes très-courtes, mal orthographiées, & d'un caractere de femme, on ne peut plus mal formé.

On jouoit fort gros jeu chez le Cardinal : le Chevalier *de Rohan*, celui qui eut la tête tranchée, après avoir beaucoup perdu, ſe trouva devoir au Roi une ſomme très-conſidérable. On étoit convenu qu'on ne payeroit qu'en louis d'or, & après en avoir compté au Roi ſept ou huit cents, il lui compta deux cents piſtoles d'Eſpagne ou environ. Le Roi ne voulut pas les recevoir, & dit qu'il lui falloit des louis. Alors le Chevalier de Rohan prit bruſquement les

deux cents piſtoles d'Eſpagne, & les jeta par la fenêtre, en diſant : » Puiſque » Votre Majeſté ne les veut pas, elles » ne ſont bonnes à rien «. Le Roi piqué ſe plaignit au Cardinal de cette inſolence; & le Cardinal, comme ſon Gouverneur, lui dit : *Sire, le Chevalier de Rohan a joué en Roi, & vous en Chevalier de Rohan.*

Fontrailles, qui avoit été exilé du temps du feu Roi, étoit revenu à la Cour par le crédit de *Chavigni*, dont il étoit fort protégé. Depuis ſon retour, il avoit déplu au Cardinal, en répondant à une réprimande qu'il lui fit un jour ſur certaines débauches, *que s'il avoit failli, c'étoit au Parlement à lui faire ſon procès.* Le Miniſtre vit une menace dans cette réponſe, & Fontrailles fut exilé de nouveau. Comme il étoit ſpirituel, aimable & généreux, il avoit beaucoup d'amis à la Cour. De ce nombre étoit le Duc *de Mortemar*, qui vint trouver le Cardinal, pour demander le rappel de Fontrailles. Le Miniſtre répondit qu'il le vouloit bien, mais que *Monſieur* ne le déſiroit pas. Le Duc de Mortemar ſe tranſporte ſur le champ au Luxembourg, & fait à *Monſieur*

quelque reproche de ce qu'il s'oppoſe au retour de cet aimable exilé. Le Duc d'Orléans qui, en effet, ne vouloit aucun mal à Fontrailles, proteſta qu'il ne demanderoit pas mieux que de le revoir à la Cour ; mais que le Cardinal n'étoit pas de cet avis. Le Duc de Mortemar, ſans en parler davantage au Miniſtre, mande Fontrailles & le lui préſente avec confiance. Le Cardinal étonné d'un retour ſi bruſque, en demande le *pourquoi*, & le Duc lui répond froidement, que Son Eminence l'ayant aſſuré qu'elle vouloit bien que Fontrailles revînt, pourvu que *Monſieur* le voulût, & *Monſieur* y ayant conſenti, il l'avoit mandé. Quoique dans l'ame le Cardinal fut très-piqué, il n'en fit pas ſemblant ; mais, à la premiere occaſion, il n'oublia pas Fontrailles, qui, lorſque Chavigni fut mis au donjon de Vincennes, n'évita le ſort de ſon protecteur, qu'en faiſant mettre dans ſon lit un de ſes gens, dont la bonne contenance amuſa les Gardes qui avoient ordre d'emmener ſon Maître. En ſe procurant ainſi la liberté, il ſe mit en état de travailler à quelque autre intrigue pour s'y maintenir.

Quand le Cardinal avoit mis un impôt, il demandoit à ſes créatures ce qu'on diſoit de lui dans Paris. On répand, lui répondoit-on, des couplets atroces contre Votre Eminence. *Tant mieux*, reprenoit le Cardinal; *s'ils cantent la canſonnette, ils pagaront.*

Les Grands cherchoient à ſe conſoler de la profonde ſoumiſſion où le Cardinal les tenoit, par les ſarcaſmes qu'ils lançoient contre lui. Le Cardinal de *Retz* étoit à Rome lorſque le pere de Mazarin y mourut; il fit mettre dans la Gazette de Rome : *Nous apprenons par les avis venus de Paris que le Seigneur* PIETRE *Mazarin eſt mort en cette ville.*

Meſſieurs de Mortemar & de Liancourt ne rendoient aucune ſorte de devoirs au Cardinal, dont ils étoient fort mécontens. Cependant à la mort de PIETRE *Mazarin*, M. de Liancourt propoſa à M. de Mortemar d'aller rendre une viſite au Premier Miniſtre. *Il eſt fort affligé de la mort de ſon pere*, lui diſoit-il : » Il a raiſon, reprit Mortemar; c'eſt » peut-être le ſeul homme qui pouvoit » mourir ſans qu'il en héritât «.

Dans ſon Poëme intitulé *CALLIPÆDIA* ou *l'Art de faire de beaux Enfans*, l'Abbé *Quillet* avoit lancé pluſieurs traits contre le Cardinal Mazarin, & pour échapper à ſa vengeance s'étoit déguiſé ſous le nom de *Calvidius Lætus*. Le Miniſtre offenſé découvrit enfin le véritable Auteur de cet Ouvrage. Il manda Quillet, qui, ſe croyant à l'abri de tout ſoupçon, n'héſita pas à ſe préſenter. Le Cardinal lui fit d'abord des complimens ſur la beauté de ſon Poëme, qu'il avoit lu. Il ſe plaignit enſuite avec douceur de ce qu'il l'avoit ſi cruellement déchiré. » Vous ſavez, ajouta-t-il, » qu'il y a long-temps que je vous eſtime. » Si je ne vous ai point encore fait de bien, » c'eſt que des importuns m'obſedent & » m'arrachent les graces «. Le Poëte confus de tant de bontés, ſe jeta à ſes genoux. L'adroit Miniſtre le releva, & demanda à *Ondedei*, Evêque de Fréjus, qui avoit la Feuille des Bénéfices, s'il n'y avoit pas quelque Abbaye vacante. Le Prélat ayant répondu qu'il y en avoit une de quatre mille livres : » Je vous » la donne, Monſieur Quillet, dit le Car» dinal ; apprenez à ménager davantage

» vos amis «. Cet Abbé plein de reconnoiſſance, ſe hâta de déſavouer la premiere édition de ſon Poëme, de le corriger, & de ſubſtituer l'éloge à la ſatire. Il ſupplia même le Miniſtre de vouloir bien permettre qu'il lui en fît la Dédicace ; ce qui lui fut accordé.

L'Abbé *Fouquet* étoit l'eſpion en titre de Mazarin. Il fit mettre beaucoup de monde à la Baſtille. Un homme qu'on y amenoit un jour, y vit un gros chien : *Qu'a fait*, dit-il, *cet animal, pour être enfermé ?* Un priſonnier goguenard, que l'Abbé Fouquet y avoit fait mettre, répondit : *C'eſt pour avoir mordu le chien de l'Abbé Fouquet.*

Le Roi étoit ſi éperdument amoureux de Marie *Mancini*, que la Reine-mere craignit qu'il ne voulût l'épouſer, & que le Cardinal Mazarin aveuglé par ſa grandeur n'eût l'inſolence de favoriſer cette intrigue. Elle lui en dit ſon ſentiment, & ne lui diſſimula pas qu'il étoit perdu ſans reſſources, ſi une telle indignité ſe conſommoit. Le Cardinal lui promit de s'y oppoſer ; & un matin, il fit partir toutes ſes nieces pour la

Rochelle, dont il avoit le Gouvernement. Il ne les fit revenir que pour marier celle qu'aimoit le Roi au Connétable *Colonne.* Quand elle fut au moment de partir pour aller à Rome trouver ſon mari, Sa Majeſté lui fit les plus tendres adieux, & lui témoigna tout le regret qu'il avoit de ſe ſéparer d'elle. Marie Mancini, non moins affligée de quitter la France, ne put s'empêcher de faire ſentir au Roi qu'il ne connoiſſoit pas ſes forces, & lui dit en pleurant: *Vous êtes fâché de mon départ, & moi de même; vous êtes Roi, & cependant je pars.*

Au commencement du regne de Louis XIV, ceux qui auroient dû s'oppoſer aux progrès du jeu en favoriſoient tous les excès. Le Cardinal Miniſtre, qui en infecta la Cour & la Ville, étoit joueur plus que ſuſpect. Il ne ſe gênoit point, & on le laiſſoit faire: il eſt vrai qu'on pouvoit le tromper impunément, pourvu que ce fût avec adreſſe. Entre pluſieurs tours que lui joua le Comte de G*** il ſe plaiſoit à raconter celui-ci: » Le » Comte & moi nous promenant tous » deux en voiture, nous pariâmes l'un

» pour ſa droite, l'autre pour ſa gau-
» che, à chaque troupeau que nous
» rencontrerions dans la campagne. Je
» perdis en allant & en revenant : mon
» homme avoit pris ſes précautions,
» pour avoir toujours les troupeaux
» de ſon côté «.

Lors de la maladie du Roi en 1658, le Cardinal qui n'oſoit rien eſpérer de *Monſieur*, fit enlever ſes tréſors & les meubles de ſa maiſon de Paris, pour les faire porter au bois de Vincennes. Il prit d'ailleurs ſes meſures le mieux qu'il put, avec le Maréchal du Pleſſis, Gouverneur de *Monſieur* : il lui fit de grandes promeſſes, & alla viſiter tous ceux qui étoient dans les bonnes graces de ce jeune Prince, & particuliérement le Comte de *Guiche*, à qui il fit des avances qui toutes avoient un grand caractere de baſſeſſe & de puſillanimité.

La raiſon pour laquelle le Cardinal Mazarin différoit tant à accorder les graces qu'il avoit promiſes, c'eſt qu'il étoit perſuadé que l'eſpérance eſt bien plus capable de retenir les hommes dans le devoir que la reconnoiſſance. *Vittorio*

Siri dit que les ſecrets de ce Cardinal étoient ſouvent trahis & révélés aux ennemis par des domeſtiques infidelles & intéreſſés. Il fermoit les yeux pour ne pas voir leur friponnerie, & c'étoit là ſa maniere de récompenſer leurs ſervices; comme il puniſſoit leurs infidélités en ne leur payant point leurs gages. Il ne donna rien au Courrier qui lui apporta la nouvelle de la Paix de Munſter, & ne lui fit pas même payer ſon voyage; au lieu que l'Empereur donna un riche préſent, & mille écus de penſion à celui qui la lui apporta. *Siri* dit que ce Cardinal étoit maître de toutes ſes paſſions, excepté de l'avarice; & il ajoute qu'il avoit l'artifice de trouver toujours quelques défauts aux plus belles actions des Généraux d'armée, non pas tant pour les rendre plus vigilans à l'avenir, que pour diminuer leurs ſervices, & délivrer le Roi de la néceſſité de les récompenſer.

Après que *Cromwel* ſe fut affermi dans ſon uſurpation, la Reine d'Angleterre voulant tirer quelque avantage de ſes propres malheurs, pria le Cardinal Mazarin d'écrire de la part du Roi à

Cromwel, qu'on appeloit *Milord Protecteur*, pour lui demander la jouiſſance de ſon douaire. Quoiqu'elle fût aſſez bien payée de ce que le Roi lui donnoit, elle regardoit cet état comme une dépendance fâcheuſe, dont elle auroit bien voulu pouvoir s'affranchir. Le Cardinal écrivit, moins pour lui plaire, que pour ſoulager les coffres du Roi de cette dépenſe; car ſa grande économie faiſoit qu'il étoit toujours fâché d'en voir ſortir de l'argent pour d'autre que pour lui. Au bout de quelque temps, le Cardinal venant voir la Reine d'Angleterre, lui apporta la réponſe de Cromwel, & lui dit que le Lord Protecteur lui avoit mandé inſolemment qu'il ne lui donneroit point ce qu'elle demandoit, parce qu'elle n'avoit jamais été reconnue comme Reine en Angleterre. Cette inique & monſtrueuſe réponſe cauſa d'abord une extrême douleur à la Reine; mais elle ſe remit bientôt après, & dit au Miniſtre que ce n'étoit point à elle à s'offenſer de cet outrage, mais au Roi, qui ne devoit pas ſouffrir qu'une Fille de France fût traitée de concubine; & que l'affront qu'elle recevoit étoit moins injurieux pour elle que pour la France.

Le Cardinal Mazarin s'étoit rendu dans l'Iſle des *Faiſans*, pour y conclure la Paix avec l'Eſpagne, ſur l'aſſurance qui lui avoit été donnée que le Prince de Condé ne ſeroit point compris dans le Traité. Cependant, à l'ouverture des Conférences, Dom Louis de *Haro* ne laiſſa pas d'inſiſter ſur l'entier rétabliſſement de ce Prince. Le Cardinal s'obſtina de ſon côté à le refuſer ; mais Dom Louis ayant déclaré que dans ce cas le Roi ſon Maître donneroit au Prince, pour le récompenſer de ſes ſervices, deux ou trois villes frontieres des Pays-Bays ; Mazarin à qui ce parti convenoit encore moins, aima mieux conſentir que le Prince fût rétabli.

Après la concluſion de cette Paix ; le Parlement fit une députation au Cardinal pour le remercier des ſervices importans qu'il venoit de rendre à la nation. Cette démarche étoit preſque ſans exemple. Pour qu'elle ne tirât point à conſéquence, le Préſident *de Lamoignon* repréſenta qu'il falloit avoir l'agrément du Roi, comme un témoignage indubitable qu'en accordant cet hon-

neur au Premier Miniſtre, la Compagnie n'avoit pas cru ſe conformer à l'uſage.

Le Cardinal avoit fait venir en France deux de ſes ſœurs, Madame *Martinozzi* & Madame *Mancini*. La premiere retourna en Italie après le mariage de ſes deux filles, les Princeſſes *de Conti* & *de Modene*. Madame Mancini reſta auprès de la Reine-mere qui l'eſtimoit beaucoup, pour ſa douceur & ſa vertu. Cette Dame étoit encore jeune lorſqu'elle mourut le 19 Décembre 1656. En mourant elle recommanda ſon fils & ſes filles au Cardinal, & lui dit de mettre en religion *Marie Mancini*, parce que ſon mari, qui étoit un grand aſtrologue, lui avoit dit que, ſi elle reſtoit dans le monde, elle y cauſeroit de grands maux. Il avoit auſſi prédit ſa propre mort, celle de ſon fils tué à la journée de Saint-Denys, & enfin celle de ſa femme dans la quarante-deuxieme année de ſon âge. Trois jours avant que de tomber malade, elle dit à ſes femmes, qu'elle commençoit à eſpérer qu'elle ne mourroit point, parce qu'elle ſe portoit bien, & que dans peu de

jours elle auroit passé le terme qui la menaçoit. Aussi-tôt qu'elle fut morte, le Cardinal dit qu'il falloit faire comme David, qui pria & pleura pendant la maladie de son fils, & qui joua de la harpe après sa mort, louant Dieu des arrêts de sa Providence. Il parut ensuite aussi tranquille, que s'il n'eût point eu d'affliction, & travailla tout le jour à faire ses dépêches. La mort de Madame *de Mercœur* qu'il perdit peu de temps après, lui causa une douleur plus durable ; il en parut long-temps accablé. On prétendit que son abattement venoit des Prophéties qu'on avoit faites contre lui, & l'on débitoit de tous côtés que Madame sa sœur lui avoit annoncé, en mourant, des arrêts funestes contre sa propre vie, & qu'ils avoient été prononcés par son mari, à qui on faisoit dire tout ce qu'on vouloit.

Peu de jours avant la mort du Cardinal, la charge de Premier Président de Bretagne vint à vaquer : la Reine-mere la demanda pour *d'Argouges*, Intendant de sa maison ; & le Cardinal la lui promit. D'Argouges étant allé chez lui pour le remercier, Son Eminence

lui dit qu'il étoit vrai qu'il avoit promis cette Charge ; mais qu'il ne pouvoit la lui donner, s'il ne lui comptoit cent mille écus. Le protégé de la Reine répondit qu'il n'étoit pas en état ; & on lui répliqua qu'il n'auroit donc pas la Charge. D'Argouges alla rendre compte à Sa Majeſté de ce qui venoit de ſe paſſer ; elle ne put s'empêcher de s'écrier : *Ne ſe laſſera-t-il jamais de cette ſordide avarice ? ſera-t-il toujours inſatiable ? & ne ſera-t-il jamais ſoûl d'or & d'argent ?* Ce diſcours fut rendu ſur le champ au Cardinal par des gens de chez la Reine, qui lui étoient affidés ; & Sa Majeſté étant bientôt après montée dans ſa chambre pour le voir, il la reçut en lui diſant : » De quoi vous » aviſez-vous, Madame, de venir voir » un inſatiable, un homme entiché d'une » avarice ſordide & qui ne ſera jamais » *ſoûl* d'or & d'argent « ? La Reine ſe trouva fort embarraſſée, & s'excuſa le mieux qu'elle put. Le Cardinal n'en parut pas plus honteux ; il finit par déclarer à Sa Majeſté, que ſon homme n'auroit point la Charge, s'il ne lui donnoit les cent mille écus. D'Argouges n'en voulut point à ce prix ; mais le Car-

dinal étant mort la ſemaine d'après, il eut la Charge ſans rien donner.

Le Cardinal étoit du ſentiment de ceux qui penſent qu'à la Cour les abſens & les malades ont toujours tort. Pour mieux en impoſer ſur ſa ſituation, il fit bonne contenance juſqu'à ſon dernier moment ; il donnoit audience à tout le monde. On prétend même que, la veille de ſa mort, il ſe fit mettre un peu de rouge ſur le viſage, afin de perſuader qu'il alloit beaucoup mieux. Le Comte *de Fuenſaldagne*, Ambaſſadeur d'Eſpagne, l'ayant vu dans cet état, ſe tourna vers M. le Prince, & lui dit d'un air grave : *Voilà un portrait qui reſſemble aſſez à M. le Cardinal.*

Le Cardinal Mazarin dit à M. de Villeroy, quatre jours avant ſa mort : *On fait bien des choſes en cet état, qu'on ne fait pas ſe portant bien.* Le lendemain, il vit M. le Prince, lui parla long-temps, & fort affectueuſement : M. le Prince reconnut après, qu'il ne lui avoit pas dit un mot de vérité.

Les richeſſes que le Cardinal Mazarin

avoit amaſſées alloient à plus de cent millions. Il eut de grands ſcrupules à ce ſujet ; & il couroit riſque de mourir ſans abſolution, ſi Sa Majeſté ne lui eût fait don de tout ce qu'il lui avoit volé. En effet Louis XIV lui fit expédier, le 6 du mois de Mars 1661, un brevet par lequel il lui donnoit tout ce qu'il avoit acquis pendant ſon miniſtere. Mais à bien peſer les choſes, on trouvera que le ſcrupule du Cardinal regardoit le temps plutôt que l'éternité. Il penſoit moins au compte qu'il avoit à rendre à Dieu, qu'à celui que le Roi pourroit demander à ſa famille, lorſqu'il ſeroit mort. L'exemple de ce qui étoit arrivé à la mort du Maréchal d'Ancre l'alarmoit ſans doute : le Maréchal d'Ancre étoit mort infiniment moins riche que le Cardinal Mazarin.

En reconnoiſſance de ce que le Roi lui avoit laiſſé l'entiere diſpoſition de ſes grands biens, le Cardinal donna par teſtament dix-huit gros diamans à la Couronne. On les nomme *les dix-huit Mazarins*. La Reine-mere eut le gros diamant appelé *la Roſe d'Angleterre*, un diamant brut peſant quatorze

carats, & le rubis *cabochon*. Il légua à la Reine, femme de Louis XIV, un bouquet de cinquante diamans, & trente-une émeraudes à M. le Duc d'Anjou.

Lorſque ſa maladie fut déclarée incurable, il fit venir à Vincennes M. *Joly*, Curé de Saint-Nicolas-des-Champs. Après s'être confeſſé, il lui dit qu'il voudroit bien ſentir une contrition plus forte que celle qu'il reſſentoit. *Je ſuis*, ajouta-t-il, *un grand criminel, je n'ai eſpérance qu'en la miſéricorde Divine.* Le lendemain, on lui adminiſtra l'Extrême-Onction. Le Cardinal pria M. Joly de vouloir bien lui marquer les effets de ce dernier Sacrement, & les diſpoſitions qu'il falloit avoir pour le bien recevoir. Il le pria en même-temps de lui parler de Dieu juſqu'à la fin, l'interrompant de moment à autre pour faire connoître aux aſſiſtans à quoi ſe réduiſoient enfin les proſpérités & les grandeurs humaines. Il récita pluſieurs fois le *Miſerere*, la tête nue & les bras étendus. Son Confeſſeur exigea de lui qu'il fît amende-honorable pour les ſcandales qu'il avoit donnés. Il s'y ſoumit volontiers, & fit cette ſatisfaction

tête nue & un cierge à la main. Sur le ſoir du même jour, étant près d'entrer en agonie, il envoya un Gentilhomme au Premier Préſident de Lamoignon, pour l'aſſurer qu'il mouroit le très-humble ſerviteur du Parlement. Se ſentant fort près de ſa fin, il s'écria : *Je vais bientôt mourir ; mon jugement ſe trouble ; j'eſpere en Jeſus-Chriſt.* Il rendit le dernier ſoupir, quelques momens après.

Le Cardinal Mazarin avoit eu des flatteurs pendant ſa vie, il en fut entouré même à ſon dernier moment. Ils crurent qu'il falloit honorer ſon agonie d'un prodige, & ils lui dirent qu'il paroiſſoit une grande Comete qui leur faiſoit peur. Il eut la force de ſe moquer d'eux, & leur répondit, *que la Comete lui faiſoit trop d'honneur.*

JEAN-FRANÇOIS-PAUL DE GONDI CARDINAL DE RETZ *.

UN jour de Pâques que l'Archevêque étoit abſent, M. le Duc d'Orléans oncle du Roi vint à Vêpres à Notre-Dame ; & un Officier de ſes Gardes ayant trouvé, avant qu'il y fût arrivé, le drap de pied du Coadjuteur à ſa place ordinaire, qui étoit immédiatement au-deſſous de la chaire de M. l'Archevêque, l'ôta, & y mit celui de *Monſieur*. Le Coadjuteur en fut auſſi-tôt averti ; mais comme la moindre ombre de compétence avec un Fils de France a un grand air de ridicule, il répondit aſſez aigrement à ceux du Chapitre qui voulurent lui faire des obſervations à ce ſujet. Le Théologal qui étoit homme de doctrine & de ſens, le tira à part ; & lui fit voir la conſéquence qu'il y avoit à ſéparer, pour quelque cauſe que ce pût être, le Coadjuteur de l'Arche-

* Né en 1613, mort en 1679.

vêque. Il lui fit ſentir la néceſſité d'attendre M. le Duc d'Orléans à la porte de l'Egliſe, & de lui repréſenter ce qu'il venoit d'apprendre. *Monſieur* le reçut fort bien : il fit ôter ſon drap de pied, & conſentit à ne recevoir l'encens qu'après le Coadjuteur, qui lui dit, lorſque les Vêpres furent finies : *Je ſerois honteux, Monſieur, de ce qui vient de ſe paſſer, ſi l'on ne m'avoit aſſuré que le dernier Frere des Carmes qui adora avant-hier la Croix avant Votre Alteſſe Royale, le fit ſans aucune peine.* Il ſavoit que *Monſieur* avoit été aux Carmes à l'Office du Vendredi-Saint, & il n'ignoroit pas que tous ceux du Clergé vont à l'Adoration les premiers. Le mot plut à *Monſieur*, & il le redit le ſoir comme une politeſſe du Prélat. Il alla le lendemain à Petit-Bourg, où l'Abbé de la Riviere qui avoit un grand empire ſur ſon eſprit, lui perſuada que le Coadjuteur lui avoit fait un outrage public ; de ſorte que le jour même qu'il en revint, il demanda tout haut à M. le Maréchal *d'Etrées*, qui avoit paſſé les Fêtes à *Cœuvres*, ſi ſon Curé lui avoit diſputé la préſéance. Les courtiſans commencerent par le ridicule, & *Monſieur* finit par un ſerment d'obliger

le Coadjuteur d'aller à Notre-Dame prendre ſa place, & recevoir l'encens après lui. M. *de Rohan-Chabot* qui ſe trouvoit à ce diſcours, alla le rendre au Prélat ; & une demi-heure après, un Aumônier de la Reine vint lui commander de ſa part de l'aller trouver. Elle lui dit d'abord que *Monſieur* étoit dans une colere terrible, qu'elle en étoit très-fâchée, mais qu'enfin c'étoit *Monſieur*, & qu'elle ne pouvoit ſe diſpenſer d'entrer dans ſes ſentimens ; qu'elle vouloit abſolument qu'il eût ſatisfaction, & que le Dimanche ſuivant le Coadjuteur lui fît une réparation dans Notre-Dame. Sur ſa réponſe elle le renvoya à M. le Cardinal, qui témoigna d'abord qu'il prenoit une part très-ſenſible à la peine dans laquelle il le voyoit, qui blâma l'Abbé de la Riviere ; & qui, par cette voie douce & obligeante en apparence, n'oublia rien pour amener le Coadjuteur à la ſoumiſſion. Mais comme il vit qu'il ne donnoit pas dans le panneau, il voulut l'y pouſſer, & prit un ton d'autorité. Il lui dit qu'il avoit d'abord parlé comme ami, mais qu'on le forçoit de parler en Miniſtre. Il mêla des menaces indirectes

dans ſes réflexions ; & la converſation s'échauffant, il ajouta que lorſqu'on affectoit de faire des actions de Saint Ambroiſe, il en falloit faire la vie. » J'eſſayerai, Monſieur, lui répondit le » Coadjuteur, de profiter de l'avis que » Votre Eminence me donne ; mais je » vous dirai qu'en attendant, je fais » état d'imiter Saint Ambroiſe dans l'oc- » caſion dont il s'agit, afin qu'il obtienne » pour moi la grace de le pouvoir imi- » ter dans toutes les autres «.

Cependant le Coadjuteur craignant que *Monſieur* n'en vînt aux voies de fait, & n'employât la violence pour le faire mettre au-deſſous de lui à Notre-Dame, ſe tint aſſez ridiculement ſur la défenſive ; & cette conduite qu'on ne ſauroit juſtifier en aucun ſens contre un Fils de France, ne laiſſa pas de lui réuſſir. Son audace plut à M. le Duc d'Anguien (le Grand Condé) de qui il avoit l'honneur d'être parent, & qui haïſſoit l'Abbé de la Riviere, parce que cet Abbé avoit eu l'inſolence de trouver mauvais qu'on lui eût préféré M. le Prince de Conti pour la nomination au Cardinalat. Il dit à Mazarin que le Coadjuteur étoit ſon parent &

ſon ſerviteur, qu'il ne ſouffriroit point qu'on uſât de violence à ſon égard, & qu'il ne partiroit pour l'armée, que lorſqu'il auroit vu cette affaire finie. La Cour ne craignoit rien tant qu'une rupture entre *Monſieur* & M. le Duc d'Anguien: M. le Prince l'appréhendoit encore davantage. Il vint tout courant chez le Coadjuteur, & y trouva ſoixante ou quatre-vingts Gentilshommes: il crut qu'il y avoit une partie liée avec lui & M. le Duc. Il jura, il menaça, il pria. Le Coadjuteur l'aſſura qu'il ſe ſoumettroit à tout, plutôt que de ſouffrir que la Maiſon Royale ſe brouillât à ſon occaſion. M. le Prince qui l'avoit trouvé juſques-là inébranlable, fut ſi touché de voir qu'il ſe radouciſſoit à la conſidération de M. ſon fils, qu'il changea auſſi de ſon côté; & au lieu qu'il ne trouvoit point d'abord de ſatisfaction aſſez grande pour *Monſieur*, il décida nettement en faveur de celle que le Coadjuteur avoit toujours offerte, qui étoit d'aller lui dire en préſence de toute la Cour, qu'il n'avoit jamais prétendu manquer au reſpect qu'il lui devoit, & que l'ordre de l'Egliſe étoit le vrai motif de la conduite qu'il avoit

tenue à Notre-Dame. La choſe fut ainſi exécutée, quoique M. le Cardinal & l'Abbé de la Riviere en enrageaſſent de tout leur cœur. Mais M. le Prince lui fit une telle frayeur de M. le Duc, qu'il fallut plier. Toute la Cour s'étoit rendue par curioſité chez *Monſieur*, qui trouva les raiſons du Coadjuteur admirables, & le mena voir ſes Médailles. Ainſi finit cette hiſtoire, dont le fond étoit très-bon, mais qu'il ne tint pas au Coadjuteur de gâter par ſes manieres.

M. le Prince (le Grand Condé) & le Coadjuteur s'étant brouillés, comme tout le monde ſait, ne paroiſſoient au Parlement qu'accompagnés d'un grand nombre de leurs amis, qui tous armés rendoient ces aſſemblées on ne peut plus tumultueuſes. Un jour que le Coadjuteur montoit en carroſſe pour ſe rendre au Palais, vint s'offrir à lui ce Marquis *de Rouillac* ſi fameux par ſon extravagance, qui étoit accompagnée de beaucoup de valeur. Dans le même moment arriva le Marquis *de Canillac* homme de même caractere. Celui-ci appercevant Rouillac, fait au Coadjuteur

teur une grande révérence ; & lui dit en reculant : » Je venois, Monſieur, » pour vous offrir mes ſervices ; mais » il n'eſt pas juſte que les deux plus » grands fous du Royaume ſoient du » même parti : je m'en vais à l'hôtel de » Condé «. Et il eſt bon de remarquer qu'il y alla.

Gourville, étant venu à Paris vers la fin du mois d'Octobre, y aſſembla quarante ou cinquante perſonnes de la dépendance de M. le Prince, avec quelques Officiers & Cavaliers de la Garniſon de Damvilliers, que le Major, nommé *Roche-Corbon*, avoit amenés avec lui. Une partie de ces gens furent poſtés un ſoir dans la rue Saint-Thomas-du-Louvre, & l'autre ſous l'arcade d'un petit pont qui étoit ſur le bord de la riviere, au bout de la rue des Poulies, à deſſein d'attaquer le Coadjuteur dans ſon carroſſe au retour de l'hôtel de Chevreuſe, d'où il revenoit ordinairement tous les ſoirs par le quai des Galeries du Louvre. L'entrepriſe étoit fort bien concertée, & il étoit difficile qu'elle manquât, le carroſſe devant être attaqué dans un lieu éloigné de tout ſecours ; mais il

arriva que, ce même ſoir, il ſurvint une groſſe pluie, qui ayant empêché les gens de Madame de *Rhodes*, de la venir prendre avec ſon carroſſe qui étoit drapé, elle pria le Coadjuteur de la ramener chez elle : ce qu'il fit, prenant ainſi, contre ſon ordinaire, le chemin de la rue Saint-Honoré, pour remettre cette Dame à l'hôtel de Briſſac où elle demeuroit, au coin de la rue d'Orléans ; ce qui fut très-heureux pour le Coadjuteur. Mais un coup plus ſurprenant encore le ſauva le lendemain. Un des Cavaliers, ayant ouï dire à quelques-uns de la troupe, qu'on en vouloit au Coadjuteur, & s'étant imaginé que ce Prélat pouvoit être un des amis de M. *Talon*, Intendant des Places frontieres, avec lequel il avoit quelques habitudes, il alla le trouver pour lui dévoiler ce complot, & les noms de ceux qui conduiſoient l'entrepriſe. M. Talon, qui croyoit le Coadjuteur fort bien à la Cour, à cauſe de ſa nomination toute récente au Cardinalat, vint lui donner avis de ce qui ſe tramoit contre lui. Comme il ne ſortit point ce jour-là, parce qu'il avoit pris médecine, il eut le temps de s'informer ſous

main des circonſtances qui lui avoient été rapportées par le ſieur Talon ; ce qui ne l'empêcha pas le lendemain d'aller chez Madame la Préſidente *de Pommereuil*, ſon ancienne amie. Il eſt vrai qu'avant de ſortir, il promit à *Joly* de revenir avant la nuit ; mais ſon plaiſir l'ayant fait reſter plus qu'il ne devoit, peu s'en fallut qu'il ne fût rencontré ce ſoir-là par les gens de Gourville & de la Roche-Corbon. Le Cavalier qui avoit donné le premier avis, dit qu'on les avoit fait monter à cheval ce même jour, pour aller dans la vieille rue du Temple, où ils n'avoient manqué leur coup que d'un petit quart d'heure. Cette nouvelle circonſtance frappa le Coadjuteur, & le ſoin qu'on avoit d'obſerver toutes ſes démarches, l'obligea de penſer un peu plus à ſa conſervation : c'eſt pourquoi il ſe fit bien accompagner toutes les nuits en allant à l'hôtel de Chevreuſe, d'où il ne retournoit chez lui que par la rue Saint-Honoré. Ce changement fit juger à Gourville qu'ils étoient découverts. Le Cavalier donna encore avis de tout ce détail, & dit qu'ils avoient ordre de retourner à leur garniſon. Gourville avoit déjà pris le chemin de Bordeaux, & la Roche-Corbon

ſe diſpoſoit à partir inceſſamment. Le Coadjuteur ſe hâta donc de demander un ordre au Premier Préſident, pour faire arrêter Gourville & la Roche-Corbon, comme gens de M. le Prince qui étoient à Paris pour lever des troupes malgré la défenſe du Parlement. Il écrivit auſſi à M. *de Châteauneuf*, pour le prier de faire arrêter Gourville à Poitiers par où il devoit paſſer en retournant à Bordeaux. On mit auſſi des Eſpions autour du logis de la Roche-Corbon, par le moyen deſquels on apprit qu'il étoit parti à la pointe du jour, & qu'il avoit pris le chemin du Bourg-la-Reine. Sur cet avis, *La Forêt*, Lieutenant du Prévôt de l'Iſle, monta auſſi-tôt à cheval, & l'atteignit à Chartres où il avoit couché, d'où il fut ramené à la Baſtille avec deux de ſes gens. Il fut auſſi-tôt interrogé par le Lieutenant-Criminel, auquel il nia tout d'abord; mais un de ſes valets ayant parlé autrement, & lui ayant été confronté, il avoua que Gourville l'avoit engagé d'enlever le Coadjuteur, pour tenir lieu de repréſailles, & aſſurer la perſonne de l'Abbé *de Sillery*, que la Cour avoit fait arrêter à Lyon. Peu de jours après, Gourville fut auſſi arrêté

à Poitiers par les ſoins de M. de Chateau-neuf, qui en avertit auſſi-tôt le Coadjuteur; mais il lui fit ſavoir en même temps que la Reine l'avoit fait élargir ſur le champ. A l'égard de la Roche-Corbon, quoiqu'il y eût des preuves ſuffiſantes contre lui, il en fut quitte pour cinq à ſix mois de priſon, d'où il trouva le moyen de ſe ſauver.

Un jour que le Prince de Condé & le Coadjuteur s'étoient rendus au Parlement, chacun accompagné d'une nombreuſe troupe de gens de leur parti, on vint avertir le Premier Préſident, que la grand'ſalle du Palais étoit remplie de gens armés, & qu'il arriveroit quelque malheur, ſi l'on n'y apportoit un prompt remede. Alors le Premier Préſident dit à Monſieur le Prince que la Compagnie lui ſeroit obligée, s'il lui plaiſoit de faire retirer ceux qui l'avoient ſuivi; qu'on étoit aſſemblé pour remédier aux déſordres de l'Etat, & non pour les augmenter; & que perſonne ne croiroit que la liberté d'opiner fût auſſi entiere qu'elle devoit l'être, tant qu'on verroit le Palais ſervir de place d'armes à tout ce qui étoit capable

d'exciter le tumulte & la ſédition. M. le Prince offrit, ſans héſiter, de faire retirer ſes amis, & pria le Duc de la Rochefoucault de les faire ſortir ſans déſordre. Le Coadjuteur ſe leva, & dit qu'il alloit auſſi renvoyer les ſiens, & en effet il ſortit de la Grand'Chambre, pour leur aller parler. A la vue du Prélat, tous ceux de ſon parti mirent l'épée à la main, & les amis de M. le Prince firent la même choſe, ſans pourtant en venir aux voies de fait. Voyant que ſa préſence ne faiſoit qu'irriter les uns & les autres, le Coadjuteur crut devoir ſe retirer, & voulut rentrer dans la Grand'Chambre; mais en arrivant à la porte qui va de la ſalle au parquet des Huiſſiers, il trouva que le Duc de la Rochefoucault s'en étoit rendu maître. Il eſſaya de l'ouvrir avec effort; mais le Duc la referma dans le temps que le Coadjuteur rentroit & qu'il avoit la tête paſſée du côté du parquet & le corps dans la ſalle. Vu l'inimitié qui régnoit entre eux, cette occaſion pouvoit tenter le Duc de la Rochefoucault, & les gens de M. le Prince qui ſe trouvoient là. L'un craignit de faire une action trop cruelle, & les

autres ignoroient juſqu'à quel point un pareil crime pouvoit tourner au profit de leur Maître; ils donnerent donc le temps à M. de *Champlatreux*, fils du Premier Préſident, d'arriver avec ordre de dégager le Coadjuteur & de le tirer du plus grand péril où il ſe ſoit jamais trouvé. Il ſe plaignit beaucoup de la violence du Duc de la Rochefoucault, qu'il accuſa d'avoir voulu l'aſſaſſiner. Le Duc répondit qu'ayant eu aſſez longtemps ſa vie entre ſes mains, il n'avoit pas eu deſſein de le tuer, puiſqu'il ne l'avoit pas fait.

On reprochoit un jour au Coadjuteur qu'il faiſoit trop de dépenſe; ce qui n'étoit que trop vrai, car il la faiſoit exceſſive. Il répondit étourdiment: *J'ai bien ſupputé; Céſar, à mon âge, devoit ſix fois plus que moi.* Ces paroles, très-imprudentes en tous ſens, furent rapportées au Cardinal Mazarin qui s'en moqua, & il avoit raiſon; mais il les remarqua, & il n'avoit pas tort.

Le Coadjuteur avoit levé à ſes frais un Régiment, qu'on nomma *le Régi-*

ment de Corinthe, parce que ce Prélat étoit Archevêque titulaire de Corinthe. Ce Régiment ayant été battu par un petit détachement de l'armée Royale, on appela cet échec, *la premiere aux Corinthiens.*

Un jour qu'il vint prendre ſéance au Parlement avec un poignard dans ſa poche, quelqu'un en apperçut la poignée, & s'écria : *Voilà le bréviaire de notre Archevêque.*

Le Maréchal *de la Meilleraie* étoit venu annoncer à une troupe de factieux que le Conſeiller *Brouſſel* leur ſeroit rendu. Il eut l'imprudence de mettre l'épée à la main, & ce geſte fit crier aux armes à toute cette cohue. Ce Maréchal alloit être accablé, lorſque le Coadjuteur, qui avoit tout pouvoir ſur l'eſprit du peuple, vint pour arrêter le tumulte. Les têtes étoient ſi échauffées qu'on ne le reconnut pas d'abord. Un de ſes Pages fut bleſſé, & lui-même fut renverſé d'un coup de pierre. Il ne fut pas plutôt relevé, qu'un Bourgeois lui appuya un mouſqueton ſur la tête. Le Coadjuteur, avec une préſence d'eſprit admirable,

s'écrie auſſi-tôt, comme s'il connoiſſoit ce Bourgeois : *Ah ! malheureux, ſi ton pere te voyoit !* Cet homme croyant que c'eſt véritablement un ami de ſon pere, ſuſpend le coup, & revenu à lui-même, commence à regarder plus attentivement celui qu'il a voulu tuer. L'habit du Prélat le frappe ; il lui demande s'il eſt le Coadjuteur. Tout le monde fait le même cri ; on court au Prélat, on l'entoure, on l'écoute, & le Maréchal de la Meilleraie ſe retire avec liberté. Ce Maréchal a ſouvent avoué qu'il devoit la vie au Coadjuteur.

Le Cardinal de Retz faiſoit preſque tous les jours des parties de promenade aux environs de Paris, où il n'étoit ordinairement ſuivi que de deux domeſtiques. L'Abbé *Fouquet* qui s'étoit chargé de le faire prendre mort ou vif, ayant été informé de ces parties, concerta des meſures pour l'exécution de ſon deſſein. Ce deſſein alloit à le faire périr ſecrétement par un aſſaſſinat ; mais il en fut détourné par deux raiſons. La premiere fut un reſte de répugnance dans l'eſprit de la Reine pour une action ſi étrange. Sa Majeſté queſtionnant cet Abbé pour

ſavoir comment il s'y prendroit pour dérober au public la connoiſſance de ce crime, il lui répondit, qu'Elle s'en reposât ſur lui, qu'il feroit expédier le Cardinal de maniere que rien ne ſeroit découvert, & qu'après cela il feroit ſaler ſon cadavre. La ſeconde raiſon qui empêcha la Reine de preſſer l'exécution de cette entrepriſe, vint des négociations de *Servien*, qui donnerent lieu d'eſpérer que le Cardinal ſe laiſſeroit perſuader d'aller au Louvre où il ſeroit aiſé de s'aſſûrer de ſa perſonne, ſans en venir à ces fâcheuſes extrémités. On réuſſit enfin à l'y déterminer. Le Jeudi 18 Décembre 1652, ſur les neuf heures du matin, il ſe rendit au Louvre accompagné de quelques amis. Ils monterent d'abord à l'appartement du Maréchal de Villeroy, d'où l'on envoya ſavoir ce que le Roi faiſoit, & comme on rapporta que Sa Majeſté ſortoit de ſa chambre pour aller chez la Reine, le Cardinal ſe mit en devoir de l'y ſuivre, & chemin faiſant, le rencontra au bas de l'eſcalier. Le Roi lui dit : *Ah! vous voilà donc, Monſieur le Cardinal, je vous ſouhaite le bon jour.* Il entra enſuite dans la chambre de la Reine, qui voyant paroître le

Cardinal de Retz, lui dit bruſquement : *Monſieur le Cardinal, on m'a dit que vous aviez été malade; mais on voit à votre viſage que le mal n'a pas été grand.* La converſation finit là, ſans que Sa Majeſté lui dît un ſeul mot. Cet air d'indifférence l'obligea de ſortir un peu plutôt qu'il n'avoit deſſein de faire ; mais à peine étoit-il hors de la porte, qu'il fut joint par M. de *Villequier*, qui l'ayant tiré vers une fenêtre de l'autre chambre, lui dit qu'il l'arrêtoit de la part du Roi ; & marchant à ſon côté, il lui fit prendre le chemin de ſa chambre. Etant près d'y entrer, le Cardinal ſe tourna vers ceux qui l'avoient ſuivi, & leur dit qu'ils n'avoient qu'à ſe retirer, & qu'il étoit arrêté. Cela ſe paſſa ſur les onze heures du matin, & il fut conduit au Château de Vincennes ſur les trois heures après midi. Cette nouvelle s'étant répandue dans le Louvre, la Reine dit : *Qu'elle louoit Dieu de ce qu'il n'y avoit point eu de ſang répandu.*

Peu de gens s'intéreſſerent à la priſon du Cardinal de Retz, & il y en eut beaucoup qui s'en réjouirent, même parmi les Frondeurs. On diſoit haute-

ment : *Il n'a que ce qu'il mérite, pour avoir abandonné M. le Prince, & s'être employé, comme il a fait, au retour du Roi.* La Préſidente *de Pommereuil* ne fut pas de ce nombre ; cette Dame en uſa même ſi généreuſement en cette rencontre, qu'elle engagea ſes bijoux & ſes pierreries pour le ſervice du Cardinal, tandis que ſes parens refuſoient de faire le moindre ſacrifice pour lui procurer quelque ſoulagement. La Ducheſſe *de Leſdiguieres* fit auſſi, à bonne intention, une choſe qui pouvoit lui être utile, mais qui faillit le perdre. Elle s'étoit imaginée qu'il pourroit avoir beſoin de contre-poiſon, & elle en donna deux petites boîtes au Marquis de Villequier, pour les lui faire tenir. Mais le Marquis les ayant auſſi-tôt remiſes entre les mains de la Reine, Sa Majeſté propoſa la choſe au Conſeil, où *Servien* fut d'avis d'en ôter le contre-poiſon, & d'y mettre du poiſon véritable. Mais le ſieur le Tellier opina au contraire, & dit qu'il n'y avoit qu'à jeter les boîtes & n'en plus parler. La Reine ſuivit cet avis, fort irritée contre la Ducheſſe, de ce qu'elle l'avoit priſe pour une empoiſonneuſe.

Tandis que le Coadjuteur, devenu Archevêque de Paris par la mort de ſon oncle, erroit en Eſpagne, en Flandres, à Rome, en Allemagne, un Curé de la Magdelaine, nommé *Chaſſebras*, qu'il avoit fait ſon Grand-Vicaire, ſoutenoit ſes intérêts, avec une intrépidité & une intelligence ſinguliere. Il donnoit des Mandemens au nom du Cardinal, interdiſoit les Grands-Vicaires nommés par le Chapitre, lançoit des Monitoires contre les perſécuteurs de ſon Archevêque, & les menaçoit d'excommunication. Malgré la vigilance des Eſpions, ces pieces parvenoient toujours entre les mains de ceux dont elles devoient être connues, & ſe trouvoient affichées par-tout où il étoit beſoin, ſans que les recherches & les menaces du Miniſtere intimidaſſent le Grand-Vicaire & ſes Coopérateurs qui ſe cachoient, mais qui agiſſoient toujours. Comme ces ouvrages étoient bien écrits, ils faiſoient impreſſion; le Clergé redemandoit ſon Archevêque, le peuple murmuroit, & ſi *Gondi* eût ſecondé le zele de ſes partiſans, peut-être auroit-il forcé la Cour à lui laiſſer ſon Archevê-

ché ; mais il ſe laſſa de ſouffrir. D'ailleurs il avoit contracté dans ſes voyages le goût d'une vie libre, exempte de devoirs, d'aſſujettiſſement, & même de bienſéance ; vie qu'il déſira de pouvoir continuer.

S'il faut en croire *Joly*, confident du Cardinal de Retz, & qui lui reprochoit quelquefois ſa vie licencieuſe, voici dans quels termes le Prélat coupoit court à ſes remontrances. » Mon pauvre ami, » tu perds ton temps à me prêcher. Je » ſais bien que je ne ſuis qu'un coquin ; » mais, malgré toi & tout le monde, je » le veux être, parce que j'y trouve » du plaiſir. Je ſais que vous êtes trois » ou quatre qui me connoiſſez & me » mépriſez dans le cœur ; mais je m'en » conſole par la ſatisfaction que j'ai d'en » impoſer à tout le reſte du monde. » Par votre moyen même, on y eſt ſi » bien trompé, & ma réputation ſi bien » établie, que quand vous voudriez » déſabuſer les gens, vous n'en feriez » pas crus ; ce qui me ſuffit, pour être » content de vivre à ma mode.

Ce ne fut qu'après la mort du Cardi-

nal Mazarin que le Cardinal de Retz obtint la liberté de rentrer dans le Royaume ; encore fallut-il qu'il donnât la démiſſion de ſon Archevêché. Cette grace lui ayant été accordée, il vint ſe jeter aux pieds de Louis XIV : » Monſieur » le Cardinal, lui dit le Roi en le relevant, vous avez bien des cheveux » blancs «. *Sire*, lui répondit le Cardinal de Retz, *on blanchit aiſément lorſqu'on a le malheur d'être dans la diſgrace de Votre Majeſté.*

Dans les dernieres années de ſa vie, il parut ſi dégoûté du monde & de ſes vanités, qu'il voulut remettre au Pape ſon chapeau de Cardinal. Sa Sainteté le refuſa. On ne ſait pas les raiſons de ce refus.

Un des premiers ſoins du Cardinal fut de ſe réconcilier avec le Grand Condé qui vivoit retiré à Chantilly. Ce Prince avoit accordé, dans un coin de ſon parc, un petit hermitage à un bon Moine appelé *Dom Lopin*. La principale occupation de ce Religieux étoit de cultiver de très-belles fleurs qui faiſoient les délices de ſa retraite. Un jour que le

Cardinal de Retz étoit allé à Chantilly, M. le Prince le conduiſit vers l'habitation de Dom Lopin; & pour éprouver la patience de ce bon homme, ils marcherent, comme par diſtraction, ſur les fleurs de l'hermitage. Dom Lopin étoit inconſolable de voir fouler aux pieds des fleurs qu'il avoit cultivées avec tant de ſoin. Il fut pluſieurs fois tenté de s'en plaindre; mais le reſpect le retenoit toujours. A la fin la patience lui échappa. » Eh! Meſſeigneurs, s'écria t-il, eſt-ce le » moment d'être d'accord entre vous, » quand il s'agit de faire de la peine à » un pauvre Moine? Il falloit l'être au- » trefois pour le bien de la France & » pour le vôtre «. Cette leçon du bon Religieux fit faire de profondes réflexions au Prince & au Cardinal, qui ſe rappelerent avec amertume le ſouvenir des troubles paſſés.

Ce fut dans ſa retraite de *Commercy* que le Cardinal de Retz compoſa ſes Mémoires. Il avoit eu la foibleſſe ou l'indiſcrétion d'y parler de ſes aventures galantes. Quelques Religieuſes à qui il confia ſon Manuſcrit retrancherent, en le copiant, tous les traits qui déshono-

roient les mœurs de ce Cardinal, & c'eſt ſur une de ces copies que fut faite la premiere édition des Mémoires, où l'on trouve en effet pluſieurs lacunes.

Jamais homme ne fit tant de dépenſes, n'emprunta tant, & ne rendit ſi bien que le Cardinal de Retz. Peu de jours avant ſon dernier voyage de Rome, il fit aſſembler ſes créanciers, examina leurs comptes, & leur témoigna le regret qu'il avoit de ne pouvoir s'acquitter entiérement avec eux. Tous ſe récrierent là-deſſus, & lui dirent qu'ils ne venoient point pour lui demander de l'argent, & qu'ils en avoient encore à ſon ſervice. Une Dame entr'autres ſe leva en lui offrant cinquante mille écus qu'elle le prioit d'accepter pour les beſoins de ſon voyage. Le Cardinal confus de tant de généroſité, en témoigna de ſon mieux ſa reconnoiſſance; & ſe tournant vers un Marchand qui étoit-là: *Il y a*, dit-il, *ce pauvre Chapelier à qui je dois beaucoup; je rougis de ne pouvoir le ſatisfaire comme je le voudrois & comme il le mérite.* » Moi, » Monſeigneur, répondit le Chapelier; » il eſt vrai que je ſuis pauvre, mais

» je n'ai pas moins de cœur que les » autres, ni moins d'attachement pour » votre perſonne, je ne vous demande » rien, & voilà encore trois chapeaux » rouges que je prie Votre Eminence » d'emporter avec elle «. Tout le monde fut ſurpris d'une bonté d'ame ſi ſinguliere dans un Artiſan, & le Cardinal ne put retenir ſes larmes: il remercia Dieu qui tournoit ſi favorablement pour lui les cœurs de tant de perſonnes différentes.

Le Cardinal vint à bout, par ſon économie, de payer toutes ſes dettes. Il paſſa les dernieres années de ſa vie à Paris, dans un petit cercle d'amis choiſis, dont ſa converſation faiſoit l'agrément. C'étoit un autre homme : tranquille, modéré, exact à ſon devoir, il fut regretté de ſes amis, de ſes domeſtiques & des pauvres.

Le Cardinal de Retz & les Frondeurs, cherchant à exciter une nouvelle ſédition dans Paris, imaginerent qu'il falloit perſuader que la Cour avoit voulu faire aſſaſſiner *Joly*, un des Syndics pour les rentes ſur la Ville, Conſeiller

au Châtelet, & homme fort accrédité parmi le peuple. » On plaça ſon pour-
» point & ſon manteau ſur un mor-
» ceau de bois dans une certaine atti-
» tude. *D'Eſtainville* tira un coup de
» piſtolet avec tant de juſteſſe ſur une
» des manches qu'on avoit remplies de
» foin, qu'il la perça préciſément où
» il falloit; après quoi il fut arrêté
» entre lui & *Joly*, que le véritable
» coup ſeroit tiré le lendemain matin
» ſur les ſept heures & demie dans la rue
» des Bernardins.... La choſe fut faite
» comme on l'avoit projetée : *d'Eſtain-*
» *ville* s'approcha du carroſſe, *Joly* ſe
» baiſſa, le coup paſſa par-deſſus la
» tête, & fut ſi bien ajuſté qu'il ſe rap-
» portoit parfaitement à la ſituation où
» il devoit être dans le carroſſe. *Joly*
» fut conduit chez un Chirurgien, vis-
» à-vis Saint-Nicolas-du-Chardonnet,
» où ayant été déshabillé, on lui trouva
» au bras gauche, à l'endroit où les
» balles devoient avoir paſſé, une
» eſpece de plaie qu'il s'étoit faite lui-
» même la nuit avec des pierres à fuſil;
» de ſorte que le Chirurgien ne douta
» pas que ce ne fût l'effet du coup, &
» y mit un appareil dans les formes,

TAYLOR INST. OXFORD

» tandis que *d'Argenteuil* disoit & fai-
» soit tout ce qu'il pouvoit pour insi-
» nuer que cette entreprise n'avoit pu
» venir que de la part de la Cour, qui
» vouloit se défaire de celui des Syn-
» dics qui paroissoit le plus ferme &
» le plus affectionné au bien public «.

LE MARÉCHAL DE TURENNE *.

Henri de la Tour, Vicomte *de Turenne*, étoit un homme entre deux tailles, large d'épaules, & qu'il haussoit de temps en temps : il avoit les sourcils gros & assemblés ; ce qui, avec le reste de ses traits lui donnoit une physionomie malheureuse : il n'avoit point l'air grand, quoiqu'il eût l'ame grande. A l'entendre parler dans un Conseil, il paroissoit l'homme du monde le plus irrésolu ; cependant lorsqu'il lui falloit prendre un parti, personne ne le prenoit ni mieux ni plus vîte. Son véritable talent à la guerre, étoit de bien soutenir une affaire en mauvais

* Né en 1611, mort en 1675.

état. Quand il étoit le plus foible en préſence de l'ennemi, il n'y avoit point de terrain, d'où par un ruiſſeau, par un ravin, par un bois, ou par une éminence, il ne ſût tirer quelque avantage. Juſqu'aux huit dernieres années de ſa vie, il avoit été plus ſage qu'entreprenant : mais voyant que la témérité étoit à la mode, il ne ſe ménagea plus tant ; cependant, comme il prenoit encore mieux ſes meſures que les autres, il gagna autant de combats qu'il en donna. Sa prudence venoit de ſon tempérament, & ſa hardieſſe de ſon expérience. Il avoit une grande étendue d'eſprit ; il étoit capable de gouverner un Etat auſſi-bien qu'une Armée. Il n'étoit pas ignorant des Belles-Lettres ; il ſavoit quelque choſe des Poëtes Latins, & mille beaux endroits des Poëtes François ; il aimoit les bons mots, & s'y connoiſſoit. Il étoit modeſte en habits, & le paroiſſoit même en expreſſions ; mais quand on y prenoit garde, on y démêloit un grand fonds d'amour-propre. Quand il vouloit parler de lui, il commençoit ordinairement par ces paroles : *Je ne ſais ſi j'oſerois vous dire ;* & il continuoit par en dire des mer-

veilles ; & pour ôter à cette jactance ce qu'elle avoit de trop direct, il ſe traitoit ordinairement à la troiſieme perſonne, & diſoit, par exemple : » Je » vous aſſure que lorſqu'on étoit jeune, » on faiſoit fort bien telle & telle choſe «. Au reſte il parloit peu & écrivoit mal. Une de ſes grandes qualités étoit le mépris de la fortune. Il avoit commandé l'armée de France en Allemagne trois ou quatre ans ; il auroit pu y amaſſer des millions, & il ne l'avoit pas fait. Ce déſintéreſſement lui donna le plus grand crédit chez les Allemands. Il aimoit les femmes ſans attachement, & les plaiſirs de la table ſans débauche. Il avoit naturellement de la gaieté ; mais il en montroit peu, dans la crainte que ceux avec qui il étoit, ne ſe rendiſſent trop familiers. Il ne donnoit guere d'ordres qu'ils ne fuſſent obſcurs ; & bien des gens croyoient que c'étoit pour cacher ſes deſſeins à ceux même dont il ſe ſervoit pour les faire réuſſir, ou pour ſe ménager le droit d'expliquer ſon ordre à ſa fantaiſie, &, en cas de mauvais ſuccès, pour ſe décharger du blâme ſur l'Officier commandé. Une grande partie de ſa vie, il avoit été

envieux, non-ſeulement de ſes égaux, mais encore de tous ceux qui commençoient à s'élever ; mais ſa gloire le mit enfin ſi fort au-deſſus de tout le monde, que celle des autres ne lui fit plus d'ombrage ; & dès-lors il devint honnête & bienfaiſant, & fut en même temps l'amour & l'admiration de toute l'Europe. Bien des gens ont cru qu'il n'avoit aucune Religion. Il fit long-temps profeſſion de celle de Calvin, dans la penſée, dit-on, que ce Parti n'ayant point de Chef en France, il pourroit un jour le devenir. On ajoute que voyant le Roi maître abſolu de ſon Etat, les Huguenots déſunis, abattus, ſans argent & ſans places, il n'attendit plus que l'occaſion de pouvoir tirer quelque mérite de ſon changement. Enfin au retour de la campagne de Flandres en 1667, ſe voyant tout-à-fait tombé à la Cour par les mauvais offices des Courtiſans, ſoit conviction ou politique, M. de Turenne changea de Religion, & la promotion de ſon neveu *d'Albret* au Cardinalat fut une des conditions ſecretes de ſon changement. On a du plaiſir à croire que l'abjuration de ce grand homme fut ſincere ;

il n'étoit pas capable d'une lâche diſſimulation dans cet acte le plus important de ſon illuſtre vie.

Turenne montra, dès ſon enfance, un penchant décidé pour la guerre ; cependant la foibleſſe de ſon tempérament ſembloit s'oppoſer à ce qu'il embraſſât ce parti, & on ne s'en cachoit pas en ſa préſence. Pour faire ceſſer ce diſcours, le jeune Turenne, à peine âgé de dix ans, prit une réſolution aſſez étrange : il s'échappa le ſoir pendant une ſaiſon rigoureuſe, & courut ſur le rempart de *Sedan*, dans le deſſein d'y paſſer la nuit. On s'apperçut bientôt de ſon abſence, & on le chercha dans les principales maiſons de la Ville ; mais ce fut inutilement. Son Gouverneur déſeſpérant de le rencontrer, s'en retourne par le rempart, & paſſe à travers les batteries. Quelle fut ſa ſurpriſe d'y trouver le Vicomte couché ſur l'affût d'un canon, & profondément endormi ! Ce ne fut pas ſans beaucoup de peine qu'on le détermina à venir au château ; il vouloit abſolument paſſer la nuit ſur cet affût. La crainte qu'on eut qu'il ne ſe livrât à quelques autres tentatives imprudentes,

imprudentes, fit qu'on ne lui parla plus de la délicateſſe de ſa complexion.

Le Cardinal *de Richelieu* qui ſe connoiſſoit en hommes, & qui prévoyoit ce que ſeroit un jour le Vicomte de Turenne, lui offrit en mariage une de ſes plus proches parentes; mais le Vicomte appréhendant que la différence de religion ne fût un obſtacle à la bonne intelligence qui doit régner entre deux époux, s'en expliqua de bonne foi avec le Cardinal, qui goûta ſes raiſons. Il trouva même dans ce procédé, un caractere d'honnête-homme qui le prévint en faveur de Turenne; & bien loin de s'offenſer de ſon refus, il l'en eſtima davantage, & continua à lui marquer ſa confiance, en l'employant aux affaires les plus difficiles.

Louis XIV voulant récompenſer Turenne des ſervices qu'il lui avoit rendus dans la guerre d'Eſpagne & dans celle de la Fronde, lui donna la charge de Maréchal-général de ſes Camps & armées; le Cardinal Mazarin lui fit même entendre qu'il ne tenoit qu'à lui d'être élevé à une plus haute dignité, & que le Roi n'étoit pas éloigné de

rétablir, en ſa faveur, la charge de Connétable, ſi lui-même n'y mettoit obſtacle par la religion qu'il profeſſoit ; mais le Vicomte de Turenne n'étoit pas d'un caractere à ſe laiſſer tenter par l'attrait des honneurs, quand il s'agiſſoit de religion. L'offre de la premiere Charge de la Couronne ne fut point capable de lui faire quitter la religion Calviniſte, tant qu'il la crut la meilleure ; comme nulle conſidération ne put l'y retenir, quand il fut perſuadé du contraire.

Un des gens du Vicomte de Turenne étant allé demander de ſa part, quoiqu'à ſon inſçu, un emploi à M. Colbert; ce Miniſtre, ravi de trouver une occaſion d'obliger ce grand homme, alla ſur le champ lui porter la Commiſſion. Le Vicomte de Turenne, qui ne ſavoit rien de la choſe, fut aſſez ſurpris du compliment de Colbert ; cependant il le remercia comme ſi cette Commiſſion lui eût été demandée par ſon ordre, & en même-temps il fit appeler le domeſtique en faveur duquel elle étoit expédiée. Cet homme ayant ſu ce qui venoit de ſe paſſer, ſe crut perdu, &

ſe jeta aux pieds de ſon Maître, en lui demandant miſéricorde ; mais le Vicomte de Turenne le faiſant relever auſſitôt, & lui remettant la Commiſſion entre les mains : *Si vous m'euſſiez parlé de cette affaire*, lui dit-il, *je vous y aurois ſervi, comme vous l'auriez pu ſouhaiter ; & tout ce qui me fâche en cela, c'eſt que vous ne me diſiez point ce qui vous oblige à me quitter.* Le domeſtique, confus & néanmoins raſſuré, lui ayant dit qu'il n'avoit recherché cet emploi, que parce qu'il avoit beaucoup d'enfans, le Vicomte lui fit payer ce qu'il lui devoit de ſes gages, & lui donna encore une ſomme conſidérable pour l'aider à faire ſubſiſter ſa famille.

Depuis la mort de Madame la Dauphine, Monſeigneur avoit uſé de toute la liberté du veuvage. Il étoit éperdument amoureux de Madame *du Roure*, qui, diſoit-on, avoit autant de déſirs qu'elle voyoit d'hommes, & autant d'amans qu'elle avoit de déſirs. A un de ces ſoupers de Meudon, où d'abord l'étiquette gênante fut chaſſée par la liberté ; enſuite la liberté honnête par la volupté ; enfin, la volupté par la

débauche effrénée, il prit au Prince de Turenne un éclat de rire extravagant. Monſeigneur lui en demande le ſujet. » C'eſt, dit M. de Turenne, après » s'être défendu long-temps, c'eſt que » je trouve fort plaiſant que, de neuf » que nous ſommes ici, *du Roure* ſoit » le ſeul qui n'ait pas couché avec » Madame «.

Le Roi fit, pour convertir M. de Turenne, des efforts qui engagerent celui-ci à écouter des diſputes. Il fut convaincu long-temps avant que d'abjurer ; il craignoit qu'on ne l'accusât de trop de complaiſance pour le Roi. Il fut témoin du miracle qui arriva au Louvre. Le feu avoit pris dans la galerie, & un vent impétueux menaçoit du plus cruel incendie ; on apporta le Saint-Sacrement, le feu & le vent ceſſerent. M. de Turenne ne put s'empêcher de dire : *Je l'ai vu, & je n'en puis douter.* Il fut pourtant encore quelque temps ſans ſe déclarer.

En 1648, lors des brouilleries de Paris, quatre ou cinq Maiſons de Gentilshommes crurent ce temps propre à

faire valoir leurs prétentions à la Principauté ; celle *de la Tour* en fut une : mais leurs viſions n'ayant pas été ſuivies pour lors d'un heureux ſuccès, celle du Maréchal de Turenne ſe réveilla en 1651. Le Duc *de Bouillon* ſon frere, étroitement uni dans le Conſeil avec le Cardinal Mazarin, & le Maréchal à la tête de la principale armée, ſe trouverent en état d'obtenir un brevet de Prince. Ce fut alors que le bâton de Maréchal, que *Henri de la Tour* avoit autrefois ſouhaité comme le terme de ſon ambition, lui parut au-deſſous de ſa naiſſance ; il en témoigna un ſi grand mépris, qu'on l'appeloit M. le Maréchal, quand on lui vouloit dire une injure. Le fondement de ſes prétentions étoit que ſes ancêtres avoient été Souverains de Boulogne & Comtes d'Auvergne, & que la Principauté de Sédan appartenoit à ſa mere.... Cependant le rang qu'il avoit obtenu n'étoit pas établi de maniere qu'il en jouît ſans contrainte. Comme il n'oſoit pas voir ſortir de ſa chambre, ſans les reconduire, la plupart des gens de qualité qui lui rendoient viſite, il leur extorquoit cette civilité, en prétextant quel-

que affaire dans ſon cabinet un peu avant qu'ils s'en allaſſent, & il n'en ſortoit que lorſqu'ils étoient partis. Jamais on ne pouſſa plus loin l'eſclavage de ſa grandeur.

L'Electeur Palatin fut ſi outré des excès que les troupes Françoiſes commettoient dans ſon pays, que ſon premier mouvement fut de s'en prendre à M. de Turenne, & de lui envoyer par un Trompette, un cartel de défi : il lui reprochoit ſon changement de religion, & l'aſile que le feu Electeur avoit donné dans ſes Etats au Duc de Bouillon ſon pere ; il s'élevoit contre la monſtrueuſe ingratitude du fils armé pour être le deſtructeur & l'incendiaire de ces mêmes Etats ; il finiſſoit en lui en demandant ſatisfaction dans un combat particulier, & le laiſſoit le maître de déterminer, ſi ce ſeroit à pied ou à cheval. M. de Turenne ne répondit point aux deux premiers articles ; à l'égard du troiſieme, il s'efforça de perſuader à l'Electeur, que ſes propres Sujets s'étoient attirés ce malheur, par les cruautés inouies qu'ils avoient exercées contre les troupes du Roi ; qu'il

ne falloit pas être ſurpris que de pareils traitemens euſſent rempli les ſoldats de cette fureur, dont il déploroit lui-même les excès : qu'à l'égard du combat particulier qu'il lui propoſoit, il ne lui étoit pas libre de l'accepter, n'étant pas en pouvoir de diſpoſer de ſa perſonne ; mais qu'il ſe préſenteroit à la tête de l'armée qu'il commandoit, contre celle qu'il voudroit lui oppoſer.

Turenne ſe promenant au quartier général, entendit deux Soldats parler de lui dans une tente où ils buvoient. L'un diſoit que le Vicomte eût été un parfait Général, s'il avoit autant de bravoure que de prudence. Turenne fit obſerver le Soldat, & ſe l'étant fait montrer, il attendit l'occaſion de le punir de ſon indiſcrétion. Un jour qu'il falloit reconnoître une Place, il le fit appeler ; & ſans lui dire autre choſe, ſinon qu'il eût à l'accompagner, il le mena juſqu'au bord du foſſé de la Place aſſiégée. Le Soldat avoit la peur peinte ſur le viſage ; & le Vicomte, en le congédiant, lui dit : *Retourne boire avec tes camarades ; mais n'y parle pas mal d'un homme auſſi brave que toi.*

M. de Turenne retira ſon armée du Palatinat, repaſſa le Rhin à Philipsbourg, & alla camper près de Neuſtadt. A ſon arrivée, il reçut un courrier de la Cour, qui faillit à déconcerter ſes meſures. Ses ordres portoient de quitter l'Alſace, & d'entrer en Lorraine, pour être à portée d'arrêter une irruption qu'on appréhendoit ſur les frontieres de Champagne. Ce Général qui prévoyoit en maître les événemens, ne put ſe réſoudre à ſouſcrire à cet ordre qui lui parut ſuſpect, lui venant par le canal de M. de Louvois, dont il avoit à ſe plaindre depuis quelque temps. Il prit le parti d'expoſer dans une lettre adreſſée immédiatement au Roi, les raiſons pour leſquelles il ne croyoit pas qu'il fût du bien du ſervice de Sa Majeſté d'obéir en cette occaſion; il ajoutoit qu'après qu'Elle auroit eu la bonté d'examiner ce qu'il avoit l'honneur de lui repréſenter, il obéiroit ſans réplique; mais qu'il la ſupplioit très-humblement de lui intimer ſes ordres par M. le Cardinal de Bouillon ſon neveu, pour des raiſons qu'il eſpéroit un jour expliquer & faire approuver à Sa Majeſté: qu'Elle

conſentît qu'il ſe ſervit du même moyen pour lui rendre compte de ſes actions & de tout ce qui ſe paſſeroit en Allemagne. Cette lettre choqua tellement M. de Louvois, qu'il ne tint pas à lui que le Roi ne fît arrêter M. de Turenne comme coupable de déſobéiſſance ; mais Sa Majeſté pénétrant les intentions du Miniſtre, & ſachant que le Général ne propoſoit rien qui ne tendît au bien de ſon ſervice, lui permit de faire tout ce qu'il jugeroit à propos ; s'en repoſant entiérement ſur ſa prudence.

Les Courtiſans, dans le deſſein de plaire au Miniſtre, blâmoient ſouvent M. de Turenne, & il en fut ſi piqué qu'ayant trouvé M. le Prince aſſez mécontent de la conduite de Louvois, ils réſolurent tous deux d'attaquer ce Miniſtre, & de dire au Roi ce qu'ils penſoient véritablement de lui ; c'eſt-à-dire, qu'il étoit capable par ſon application & ſon activité de ſervir à l'exécution des deſſeins de Sa Majeſté, mais non pas de gouverner les armées de loin, comme il le prétendoit faire : qu'il n'avoit ni aſſez de vues, ni aſſez d'expérience pour

cela, & qu'il étoit d'une férocité, d'un orgueil, d'une témérité capables de tout gâter. M. de Turenne pourſuivit ſon deſſein, & parla effectivement au Roi ſur le chapitre de ſon Miniſtre, de la maniere que je viens de dire : il fit plus, il dit à Louvois lui-même tout ce qu'il venoit de dire au Roi, & le traita comme un écolier indigne de ſon poſte. Pour M. le Prince, il n'eut pas la force de ſeconder le Maréchal de Turenne ; ce qui fut cauſe que cette remontrance n'eut point d'effet. L'oſtentation même avec laquelle M. de Turenne, amateur de la faveur populaire, inſtruiſit le public de la converſation qu'il avoit eue avec le Roi, & du peu de ménagement qu'il avoit pour ſon Miniſtre, déplurent à Sa Majeſté, à qui le vieux le Tellier, pendant qu'il faiſoit des ſoumiſſions à M. de Turenne, ne manqua pas de faire obſerver tout ce qu'il y avoit de repréhenſible dans ce procédé.

Le Prince de Turenne avoit ſu ſe conſerver dans l'Alſace malgré Louvois : il y vint à bout de contraindre les ennemis, non-ſeulement à abandonner cette Province, mais encore à repaſſer

le Rhin, quoique leur armée de ſoixante & dix mille hommes fût quatre fois plus forte que celle des François. Cinq Princes Souverains des plus conſidérables de l'Empire, commandoient cette multitude d'Allemands ; ce qui fit dire plaiſamment au Duc de Lorraine, *que cinq Princes par la grace de Dieu, avoient fui devant un Prince par la grace du Roi.*

Des Députés d'une Ville d'Allemagne vinrent trouver ce grand Capitaine & lui offrirent une ſomme de cent mille écus, pour l'engager ſeulement à ne pas faire paſſer ſon armée ſur leurs terres. *Si les intérêts de mon Prince*, leur dit-il, *m'obligeoient à prendre ce chemin, je ne me laiſſerois pas corrompre par la ſomme que vous m'offrez ; mais je la refuſe en ce moment, parce que je ne puis l'accepter en conſcience, n'ayant point deſſein de prendre cette route.*

Lors de la Campagne de 1673, un Officier-général lui propoſa, dans le Comté de *la Mark*, un gain de quatre cents mille livres, l'aſſurant que la Cour ne pouvoit en être inſtruite : » Je vous » ſuis fort obligé, lui répondit Turenne ;

» mais comme j'ai ſouvent trouvé de ces » occaſions ſans en profiter, je ne crois » pas devoir changer de conduite à » mon âge «.

Les ſuccès glorieux de cette Campagne procurerent au Général un accueil des plus flatteurs à Verſailles. Louis XIV lui prodigua les louanges, & lui dit que le Marquis *de Saint-Abre* ne ſerviroit plus ſous lui, parce que dans une lettre au Miniſtre, il avoit blâmé quelques-unes de ſes opérations. » Pourquoi ne m'a-t-il point parlé ? répondit le Vicomte de Turenne ; je l'aurois écouté avec plaiſir, & j'aurois » profité de ſes conſeils «. Il excuſa enſuite Saint-Abre, en fit l'éloge, lui obtint des récompenſes, & ſe fit promettre qu'on ne le priveroit point d'un Officier de ce mérite.

Les fatigues de 1674 avoient cauſé de grandes maladies dans l'armée Françoiſe. On vit par-tout le Général tenir aux Soldats des diſcours paternels, & toujours la bourſe à la main. Lorſque ſon argent étoit épuiſé, il empruntoit du premier Officier qu'il rencontroit,

& le renvoyoit à ſon Intendant pour être payé. Celui-ci, ſoupçonnant qu'on exigeoit quelquefois plus qu'on n'avoit prêté à ſon Maître, lui inſinua de donner à l'avenir des billets de ce qu'il empruntoit. » Non, non, dit Turenne, » donnez tout ce qu'on vous deman» dera ; il n'eſt pas poſſible qu'un Offi» cier aille vous redemander une ſomme » qu'il n'a point prêtée, à moins qu'il ne » ſoit dans un extrême beſoin ; & dans » ce cas il eſt juſte de l'aſſiſter «.

On a beaucoup loué la continence de Scipion l'Africain ; Turenne n'ayant que vingt-ſix ans donna le même exemple de vertu à ſon armée, mais avec une modeſtie qui relevoit encore la généroſité de cette action. Après la priſe du Fort de *Solré* dans le Hainaut, les premiers Soldats qui entrerent dans la Place, y ayant trouvé une très-belle perſonne, la lui amenerent comme la plus précieuſe portion du butin. Turenne feignant de croire qu'ils n'avoient cherché qu'à la dérober à la brutalité de leurs compagnons, les loua beaucoup d'une conduite ſi honnête. Il fit enſuite chercher le mari de cette belle perſonne,

& lui dit publiquement : *Vous devez à la retenue de mes Soldats l'honneur de votre femme.*

Turenne avoit la réputation de probité la mieux établie, même chez les Nations étrangeres. Une armée Françoiſe s'étoit approchée du Lac de Conſtance, ſous prétexte de mettre à contribution quelques terres de la Maiſon d'Autriche ; les Suiſſes, auxquels l'ambition de Louis XIV étoit ſuſpecte, craignirent une invaſion rapide & imprévue. Ils envoyerent à l'inſtant des Députés à Turenne, pour lui dire, qu'avec d'autres ils croiroient n'avoir jamais pris aſſez de précautions pour leur ſureté ; mais qu'avec lui il leur ſuffiſoit de ſa parole qu'il n'entreprendroit rien contre eux.

L'armée de France faiſoit une pénible retraite, pendant laquelle Turenne étoit jour & nuit en action pour mettre les troupes à couvert des inſultes des Impériaux. Dans cette marche le Vicomte étant retourné ſur ſes pas, pour voir ſi tout étoit en ordre, apperçut un Soldat qui, n'ayant plus la

force de ſe ſoutenir, s'étoit jeté au pied d'un arbre pour y attendre la fin de ſes maux. Turenne auſſi-tôt deſcend de cheval, aide à ce Soldat à ſe relever, lui donne ſa monture, & l'accompagne à pied juſqu'aux chariots, où il le fait placer. Ce ſont de pareils traits qui ont mérité à ce Général, le titre glorieux de *Pere des Soldats.*

Un jour qu'il viſitoit ſon camp, quelques Officiers, qui le précédoient, demanderent à des Soldats, dont l'embarras les avoit frappés, ce qu'ils faiſoient-là? » Nous cachons, répondirent-ils, » juſqu'à ce que le Général ſoit paſſé, » des vaches que nous avons dérobées «. Turenne qui étoit aſſez près pour les entendre, ajouta tout de ſuite: » Il pourra » paſſer bientôt; mais une autre fois, » pour n'être pas pendus, je vous conſeille de vous mieux cacher «.

Il s'apperçut un jour, en ſe retournant, que des boulets qui venoient d'une éminence faiſoient baiſſer la tête à pluſieurs Cavaliers, qui ſe redreſſerent auſſi-tôt dans la crainte d'être réprimandés. *Non, non*, leur dit-il, *il n'y a*

pas de mal ; cela mérite bien une révérence.

Un jour qu'épuiſé de veilles & de fatigues, Turenne s'étoit couché derriere un buiſſon, des Fantaſſins qui voyoient, en paſſant, que la neige tomboit ſur lui, couperent des branches d'arbre pour lui faire une hutte. Des Cavaliers arriverent qui la couvrirent de leurs manteaux. Le Général s'éveille dans cet inſtant, & demande à quoi on s'amuſe, au lieu de marcher. » Nous » voulons, répondirent les Soldats, con» ſerver notre pere ; ſi nous venions à » le perdre, qui nous rameneroit dans » notre pays « ?

Dans la Campagne de 1674, on traça un camp aſſez près de Strasbourg. Toute l'armée convaincue qu'on y attendoit les Allemands, travailloit avec beaucoup d'ardeur. Un ſeul Fantaſſin ſe repoſoit. Turenne lui demanda pourquoi il ne travailloit pas comme les autres ? *C'eſt, mon Général*, lui répondit le Soldat en ſouriant, *que vous ne demeurerez pas long-temps ici.* Turenne charmé de l'intelligence de cet homme, lui donna

de l'argent, lui recommanda le ſecret, & le fit Lieutenant.

Un Militaire, fort modeſte, avouoit franchement à tout le monde qu'il avoit peur quand il alloit au feu ; mais il ajoutoit que ce mouvement machinal ne l'empêchoit pas de faire ſon devoir. Cet homme vrai fut commandé pour attaquer un poſte, & laiſſa entrevoir dans le chemin quelque inquiétude : un fanfaron qu'on lui avoit donné pour camarade, vint trouver le Maréchal de Turenne, & le pria de lui donner un compagnon qui pût le ſeconder dans le coup de main qu'il s'agiſſoit d'exécuter. *Celui qui eſt envoyé avec moi*, diſoit-il, *eſt homme à lâcher le pied dans l'action, & même il avoue ingénument ſon peu de courage.* » Eh ! Monſieur «, répond auſſi-tôt Turenne qui connoiſſoit l'Officier pour un homme d'honneur, » ſi vous n'aviez » pas plus peur que lui, vous ne ſeriez » pas ici. Retournez promptement où » je vous ai envoyé ; vous courez riſ- » que de ne pas vous y trouver à temps. » Votre poltron pourroit bien vous » ôter la gloire de l'action «. Ce qui ſe trouva vrai.

Madame fut du voyage de Flandres, &, comme on ſait, chargée ſeule de l'union des deux Rois, Louis XIV, & Charles II, Roi d'Angleterre. Elle s'embarqua à Dunkerque à l'inſçu de *Monſieur*, alla voir ſon frere à Cantorberi, & revint avec la gloire du ſuccès. Elle en jouiſſoit, lorſqu'une mort ſubite & douloureuſe l'enleva à l'âge de vingt-ſix ans, le 30 Juin 1670. Cette Princeſſe s'étoit crue empoiſonnée, & on prétendit que le Chevalier de Lorraine, favori de *Monſieur*, pour ſe venger d'un exil & d'une priſon que ſa conduite coupable auprès de *Madame* lui avoit attirés, s'étoit porté à cette horrible vengeance. On ne fait pas attention que le Chevalier de Lorraine étoit alors à Rome, & qu'il eſt bien difficile à un Chevalier de Malte de vingt ans, qui eſt à Rome, d'acheter à Paris la mort d'une grande Princeſſe. Il n'eſt que trop vrai, qu'une foibleſſe & une indiſcrétion du Vicomte de Turenne avoient été la premiere cauſe de toutes ces rumeurs odieuſes, qu'on ſe plaît encore à réveiller. Il étoit à ſoixante ans l'amant de Madame *de Coatquen* & ſa dupe,

comme il l'avoit été de Madame de Longueville. Il révéla à cette Dame le ſecret de l'Etat, qu'on cachoit au Frere du Roi. Madame de Coatquen, qui aimoit le Chevalier de Lorraine, le dit à ſon amant : celui-ci en avertit *Monſieur*. L'intérieur de la Maiſon de ce Prince fut en proie à tout ce qu'ont de plus amer les reproches & les jalouſies. Ces troubles éclaterent avec le voyage de *Madame*. L'amertume redoubla à ſon retour. Les emportemens de *Monſieur*, les querelles de ſes favoris avec les amis de *Madame*, remplirent la maiſon de confuſion & de douleur. *Madame*, quelque temps avant ſa mort, reprochoit avec des plaintes douces & attendriſſantes à la Marquiſe de Coatquen, les malheurs dont elle étoit cauſe. Cette Dame, à genoux auprès de ſon lit & arroſant ſes mains de larmes, ne lui répondit que par ces vers de Venceſlas :

J'allois... J'étois... L'amour a ſur moi tant d'empire ;
Je m'égare, Madame, & ne puis que vous dire...

Le Chevalier de Lorraine, auteur de ces diſſentions, fut d'abord envoyé par

le Roi à-Pierre-en-Ciſe : le Comte de Marſan de la Maiſon de Lorraine, & le Marquis depuis Maréchal de Villeroy, furent exilés. Enfin on regarda comme la ſuite coupable de ces démêlés, la mort naturelle de cette malheureuſe Princeſſe.

La confuſion de M. de Turenne fut extrême, lorſque le Roi lui reprocha la foibleſſe qu'il avoit eue pour Madame de Coatquen ; & il en fut ſi honteux tout le reſte de ſa vie, que le Chevalier de Lorraine avec qui il s'étoit raccommodé, ayant voulu lui parler de cette aventure, M. de Turenne lui répondit fort plaiſamment : *Nous en parlerons, quand il vous plaira, Monſieur, pourvu que nous éteignions les bougies.*

Le Traité des Pyrénées ayant mis fin à la guerre ſanglante qui duroit depuis ſi long-temps entre la France & l'Eſpagne, les deux Rois de ces grandes Monarchies ſe virent dans l'Iſle des Faiſans, & ſe préſenterent mutuellement les Seigneurs les plus recommandables de leur Cour. Comme Turenne ne ſe montroit pas, & qu'il étoit confondu dans la foule, Philippe demanda à le voir.

Il le regarda avec attention ; & ſe tournant vers Anne d'Autriche, ſa ſœur : *Voilà*, lui dit-il, *un homme qui m'a fait paſſer bien de mauvaiſes nuits.*

Les traits ſuivans ſont le plus grand honneur à la modération de ce héros. Son carroſſe ſe trouvoit arrêté dans les rues de Paris : un jeune étourdi qui ne le connoiſſoit pas, & dont la voiture étoit derriere la ſienne, deſcend tout bouillant de colere, & vient la canne haute pour faire avancer le Cocher du Maréchal de Turenne. Il jure, il tempête. Le Maréchal regardoit tranquillement cette ſcene, lorſqu'un Marchand ſort de ſa boutique, & ſe met à crier : *Comment ! on maltraite ainſi les gens de M. de Turenne.* A ce nom, le jeune homme ſe croit perdu, & vient à la portiere du carroſſe de M. de Turenne lui demander pardon. Il le croyoit fort en colere ; mais le Maréchal s'étant mis à ſourire : » Effectivement, Monſieur, lui » dit-il, vous entendez fort bien à châ» tier mes gens : quand ils feront des ſot» tiſes, ce qui leur arrive ſouvent, je » vous les enverrai «.

Un jour d'été qu'il faiſoit fort chaud, le Vicomte de Turenne, en petite veſte blanche & en bonnet, ſe tenoit à la fenêtre de ſon antichambre. Un de ſes gens ſurvient, & trompé par l'habillement, le prend pour l'Aide de cuiſine. Il s'approche doucement, & d'une main qui n'étoit pas légere, lui applique un grand coup ſur les feſſes. L'homme frappé ſe retourne à l'inſtant. Le valet reconnoît en frémiſſant le viſage de ſon Maître; il ſe jette à genoux, & s'écrie: *Ah! Monſeigneur, j'ai cru que c'étoit Georges.* » Quand c'eût été Georges, » lui répond Turenne, il ne falloit pas » frapper ſi fort. «

Un jour qu'il étoit venu au Spectacle, & qu'il s'étoit placé ſur le devant d'une premiere loge, deux jeunes gens du prétendu bon ton y entrerent un moment après lui; & s'imaginant que la figure du Vicomte ne pouvoit que déparer le Spectacle, ils lui propoſerent de leur céder le premier banc. Turenne ne jugeant pas à propos de pouſſer la complaiſance auſſi loin, reſta tranquillement à ſa place. L'un d'eux, pour ſe

venger de ce refus, eut l'insolence de jeter sur le théâtre le chapeau & les gants que Turenne avoit posés sur le bord de la-loge. Cette impertinence excita dans le parterre des clameurs d'indignation, auxquelles ces jeunes étourdis ne comprirent rien d'abord; mais un jeune homme de qualité qui étoit sur le théâtre, ayant ramassé le chapeau & les gants, les remit à Turenne de l'air le plus respectueux. Confus alors de leur sottise, nos étourdis voulurent se sauver; mais le Vicomte les retint, & leur dit avec beaucoup de douceur: *Restez, restez; en nous arrangeant, il y aura assez de place pour nous tous.*

Une autre fois se promenant seul sur les boulevarts de Paris, sans aucune marque de distinction, il passa près d'une compagnie d'Artisans qui s'amusoient à jouer à la boule. Une contestation s'étant élevée entre eux au sujet d'un coup douteux, ils prierent M. de Turenne de le décider. Le Vicomte, que ces sortes de méprises divertissoient, n'eut garde de se faire connoître: il prit sa canne, mesura les distances, & prononça en faveur de l'un d'eux. Celui

qu'il avoit condamné ſe fâcha, & lui dit même quelques injures. Turenne, ſans faire paroître la moindre émotion, & craignant de s'être trompé, ſe mettoit bonnement en devoir de meſurer une ſeconde fois, lorſqu'il fut abordé par quelques Officiers qui le cherchoient. Le titre de *Monſeigneur* qu'ils lui donnerent, ouvrit les yeux aux joueurs; l'Artiſan qui l'avoit injurié, ſe jeta à ſes genoux pour lui demander pardon. Turenne ſe contenta de lui dire : *Mon ami, vous avez eu tort de croire que je vouluſſe vous tromper.*

M. de Turenne voulant obliger un Officier d'une naiſſance diſtinguée, mais pauvre & l'un des plus mal montés de ſon armée, l'invita à dîner, & après le repas, lui dit : » J'ai, Monſieur, une » priere à vous faire : vous la trouve- » rez peut-être un peu hardie; mais j'eſ- » pere que vous ne voudrez pas refuſer » votre Général. Je ſuis vieux, conti- » nua-t-il, & même un peu incom- » modé; les chevaux vifs me fatiguent, » & je vous en ai vu un ſur lequel je » crois que je ſerois fort à mon aiſe. Si » je ne craignois de vous demander un

trop

» trop grand ſacrifice, je vous propo-» ſerois de me l'échanger «. L'Officier ne répond que par une profonde révérence, & va dans l'inſtant prendre ſon cheval qu'il mene lui-même dans l'écurie de M. de Turenne qui, le lendemain, lui en envoie un des plus beaux & des meilleurs de l'armée.

Un homme indiſcret & borné, rappelant à Turenne la journée de *Rhetel* où il s'étoit laiſſé battre par le Maréchal du Pleſſis-Praſlin, lui demandoit comment il avoit perdu cette bataille ; Turenne lui répondit ſimplement : *Je l'ai perdue par ma faute.*

Turenne & Montecuculi étoient près d'en venir aux mains, & de commettre leur réputation au ſort d'une bataille auprès du village de Saltzbach, lorſque Turenne, en allant choiſir une place pour dreſſer une batterie, fut tué d'un coup de canon. Il n'y a perſonne qui ne ſache les circonſtances de cette mort ; mais on ne peut trop redire que le même boulet qui le tua, ayant emporté le bras de Saint-Hilaire Lieutenant-général de l'Artillerie, ſon fils ſe

jetant en larmes auprès de lui : *Ce n'eſt pas moi*, lui dit Saint-Hilaire, *c'eſt ce grand homme qu'il faut pleurer :* paroles comparables à tout ce que l'hiſtoire a conſacré de plus héroïque, & le plus digne éloge de Turenne.

Montecuculi apprenant que le Général François vient d'être emporté par un boulet de canon, s'écrie en répandant des larmes : » Je regrette, & ne » ſaurois trop regretter un homme au- » deſſus de l'homme, un homme qui » faiſoit honneur à la nature humaine «.

Par le même courrier qui apporta la nouvelle de la mort de M. de Turenne, le Roi en reçut une lettre qu'il lui avoit écrite quatre heures avant que d'être tué, par laquelle il lui mandoit qu'il alloit attaquer ſes ennemis, quoiqu'ils fuſſent plus forts que lui ; mais qu'il eſpéroit de les battre, & qu'il avoit fait expoſer le Saint-Sacrement, & ordonné les Prieres de Quarante-heures dans une ville du voiſinage.

Après la mort de M. de Turenne, le Roi, pour réparer cette perte, fit ſept Maréchaux de France ; ſavoir, le

Duc *de Navailles*, le Comte *de Schomberg*, le Duc *de Duras*, le Duc *de Vivonne*, le Duc *de la Feuillade*, le Duc *de Luxembourg*, & le Marquis *de Rochefort*. Madame Cornuel, femme d'eſprit, âgée de quatre-vingts ans, & qui avoit toujours été en poſſeſſion de dire de bons mots, dit à ce ſujet : *Le Roi vient de changer ſon louis d'or en louis de cinq ſous.*

Ce triſte événement répandit la terreur dans toute la France, & particuliérement en Champagne. Le Premier Préſident de la Cour des Aides avoit une terre dans cette Province ; ſon Fermier vint lui ſignifier de la rabaiſſer conſidérablement, ou de rompre le bail qui avoit été fait depuis deux ans. On lui demanda, pourquoi ? en lui faiſant obſerver que ce n'étoit point la coutume. Il répondit que du temps de M. de Turenne, on pouvoit recueillir avec ſureté, & compter ſur les terres de ce pays-là ; mais que depuis ſa mort, tout le monde quittoit, croyant que les ennemis y alloient entrer. Ce trait fait autant d'honneur à la mémoire de Turenne que les Oraiſons funebres de Maſcaron & de Fléchier.

COLBERT *.

COLBERT s'étoit d'abord attaché au Cardinal Mazarin, dont il mérita toute la confiance. Lorſque le Cardinal ſentit ſa fin s'approcher, il le recommanda à Louis XIV, & termina ſon éloge en diſant : » Je vous dois tout, Sire ; mais » je crois m'acquitter en quelque ſorte » avec Votre Majeſté, en vous donnant » M. Colbert «.

Le Poëte *Henault* venoit de faire un *ſonnet* ſatirique contre Colbert. Les flatteurs de ce Miniſtre le preſſoient de tirer vengeance de cette inſulte. Colbert ne voulut même pas lire le ſonnet, & ſe contenta de demander ſi la perſonne du Roi y étoit attaquée. Dès qu'on l'eut aſſuré que non, il répondit tranquillement : *Hé bien, laiſſez l'Auteur en repos.*

Colbert, perſuadé que le Roi étoit maître abſolu de la vie & de tous les

* Né en 1619, mort en 1683.

biens de ſes Sujets, le fit aller un jour au Parlement pour ſe déclarer le premier créancier de tous ceux qui lui devoient. Le Parlement n'eut pas la liberté d'examiner les Edits. Il fut dit que déſormais il commenceroit par vérifier ceux que le Roi lui enverroit, & qu'après il pourroit faire ſes remontrances; ce qui dans la ſuite lui fut encore retranché.

Colbert mouroit d'envie d'être Chancelier; mais comme il n'avoit point fait d'études, & que ſon ignorance étoit un obſtacle au ſuccès de ſon ambition, malgré l'importance & la multiplicité de ſes affaires, il ſe mit à étudier le Latin, fit ſon Droit & vint ſe faire recevoir Avocat à Orléans.

Il avoit ſupprimé quelques rentes ſur l'hôtel-de-ville, acquiſes à vil prix depuis 1656. Les Rentiers, plus ſenſibles à leur intérêt particulier, qu'à l'utilité de tous les établiſſemens qu'il procuroit à la France, cherchoient à décrier ſon Miniſtere. Ils oſerent même le menacer; & ſoit qu'il entrât ou qu'il ſortît, le Miniſtre étoit aſſiégé à toute heure par

ces gens qu'il dépouilloit. Un jour que Colbert ſe trouvoit chez le Chancelier Séguier, pluſieurs d'entre eux ſe préſenterent à lui ; & après les plaintes, quelques-uns oſerent en venir aux menaces. Le Miniſtre les écouta avec un grand ſang-froid, & beaucoup de tranquillité ; il parut même entrer dans leur peine. Enſuite il leur demanda leurs noms qu'ils eurent l'indiſcrétion de lui dire, ſe flattant de l'avoir touché. Colbert ne les oublia pas : il rendit compte au Roi de leur conduite ; & ce Prince, qui vouloit être d'autant plus obéi, que, malgré les cris des intéreſſés, il étoit perſuadé de la juſtice de cette ſuppreſſion, fit arrêter les plus coupables, que l'on mit en priſon. Cet exemple, loin d'effrayer les eſprits, acheva de les irriter. Les rentiers crierent ſi haut, que les Commis de Colbert moins intrépides que leur maître, & craignant que l'orage ne crevât enfin ſur leur tête, le preſſerent, pour la ſureté de ſa perſonne, d'abandonner une entrepriſe ſi dangereuſe. Mais ni les inſtances de ces Commis, ni les clameurs des Rentiers, ne furent point capables de le faire changer de réſolution ; ce qui mit tous

ſes amis & toute ſa maiſon en alarmes. *Picon*, ſon premier Commis, homme habile dans les affaires, mais livré au vin, s'étant couché demi-ivre, & ayant dans la tête les menaces des Rentiers, s'éveilla en ſurſaut, s'imaginant que ces gens-là le tenoient à la gorge. Il fit un bruit épouvantable, & réveilla toute la maiſon. Colbert ſe leva comme les autres, ſans témoigner aucune crainte; informé de la cauſe de ce grand bruit, il ſe retira, & le lendemain Picon fut renvoyé.

Un Savant Suédois ayant donné au public un Ouvrage qui fit du bruit en France, Colbert s'informa de ſon nom, & l'ayant appris, obtint pour lui une penſion de mille écus. Le Roi fit donner ordre en même-temps à ſon Ambaſſadeur d'avertir le Savant du bienfait que Sa Majeſté lui accordoit à la recommandation de Colbert. L'Ambaſſadeur le chercha d'abord à Stockholm; on n'y connoiſſoit pas même ſon nom. Les ordres du Roi étoient précis, & l'Ambaſſadeur continua ſes recherches; il déterra enfin ce Savant dans une petite ville de Suede, où il étoit preſque

ignoré de ſes concitoyens. Il étoit mal accommodé des biens de la fortune, & ne s'attendoit guere qu'elle accourût, pour le favoriſer, d'un climat auſſi éloigné que la France. On lui vint annoncer un Gentilhomme de la part de notre Ambaſſadeur, & celui-ci ne ſe fit connoître qu'en lui remettant la moitié de ſa penſion, échue pendant le temps qu'on s'étoit occupé à le chercher.

Après la Paix de Nimegue en 1678, les frais de la derniere guerre avoient non-ſeulement épuiſé le Tréſor-royal, mais avoient encore tari la ſource des Finances de l'Etat. Cependant les Courtiſans de Louis XIV, qui connoiſſoient le goût de ce Prince pour l'éclat & la magnificence, lui perſuaderent de donner une fête ſuperbe. Ils diſoient que cette dépenſe feroit croire aux Etrangers que les reſſources de la France étoient inépuiſables, & ne feroit qu'ajouter à l'idée qu'on avoit déjà de la puiſſance du Monarque. Ils firent en même-temps une eſpece de plan de cette fête. Sa Majeſté ſaiſit d'abord ce projet, & en déſira l'exécution. Mais comment

parler à Colbert d'une fête auſſi diſpendieuſe, dans le temps qu'il ſe plaignoit plus que jamais de l'épuiſement des finances ? Les ennemis de ce Miniſtre ſe flattoient déjà que, manquant des fonds néceſſaires, il ſe verroit obligé ou de faire crier le peuple, ou de mécontenter le Roi, en s'oppoſant au Carrouſel projeté ; mais Colbert bien informé de tout, & feignant de ne rien ſavoir, prenoit ſecrétement ſes meſures pour ſatisfaire le Roi au-delà même de ſes eſpérances. Les jaloux de ſa gloire interprétèrent déſavantageuſement ſon ſilence ; ils triomphoient, & attendoient avec une joie maligne qu'il ouvrît la bouche pour avouer ſon impuiſſance. Colbert les laiſſoit jouir du plaiſir qu'il ſe promettoit de leur ravir bientôt ; loin d'éprouver la moindre inquiétude, il trouvoit que ſes ennemis le ſervoient ſuivant ſes idées, qui, dans cette circonſtance, étoient de n'épargner aucune dépenſe, bien perſuadé que le Roi ne pouvoit qu'y gagner. Enfin, Sa Majeſté voyant que le Miniſtre s'obſtinoit à ſe taire, elle s'ouvrit elle-même ſur ſon deſſein, mais avec des reſtrictions, & comme ſi elle eût été diſpoſée à ſacri-

fier ſon projet au moindre inconvénient. Colbert ſoutint à merveille le rôle d'homme ſurpris. Au ſeul mot de dépenſe, il fronça le ſourcil, & donna une nuance de plus à ſon air naturellement froid & ſévere. Le Roi ſe trouva lui-même dans une eſpece d'embarras. Il prévint de ſon mieux toutes les objections du Miniſtre : il dit que ſon deſſein n'étoit point de s'engager dans une grande dépenſe ; qu'il vouloit au contraire choiſir de tous les plans qu'on lui avoit préſentés à ce ſujet, celui qui pourroit être rempli à moins de frais. Toutes ces paroles étoient une ſorte d'excuſe à Colbert ; Sa Majeſté ſembloit vouloir ſe juſtifier d'avoir accepté trop légérement un projet auſſi coûteux. Mais le Monarque fut bien étonné, lorſque Colbert, après lui avoir repréſenté que ſes finances étoient fort dérangées, lui dit que, puiſqu'il étoit queſtion de donner une fête, il falloit la rendre digne du plus grand Roi du monde, & ne rien oublier de ce qui pouvoit en augmenter la magnificence. Il prit en même-temps les plans que l'on avoit donnés à Sa Majeſté pour le Carrouſel, & quitta le Roi ſous prétexte de les examiner en

particulier. Arrivé chez lui, Colbert, qui avoit déjà formé tous ſes arrangemens, fit venir les Fermiers-généraux : il leur dit que l'intention du Roi étoit de compter avec eux de clerc à maître ; & que pour les dédommager de la perte que ce dérangement leur cauſeroit, Sa Majeſté leur accordoit un million de gratification. On étoit fort attentif à la Cour ſur toutes les démarches de Colbert ; & les plus pénétrans ne pouvoient en prévoir la fin. Le Roi n'étoit pas moins impatient que les autres, & il déſiroit de ſavoir au plutôt la réponſe de ſon Miniſtre : elle fut que la dépenſe du Carrouſel monteroit à dix-huit cents mille francs. Sa Majeſté ſe récria : & quel moyen en effet de trouver cette ſomme prodigieuſe dans un Royaume épuiſé par des guerres, & de la prodiguer à des amuſemens frivoles ! Le Roi un peu chagrin dit qu'il n'y auroit point de fête ; ſon intention n'étant pas de ruiner ſon peuple pour divertir les Courtiſans. S'il y eût eu des témoins de cette converſation de Colbert avec ſon Maître, ils ſe ſeroient imaginés ſans doute que le Miniſtre, en faiſant monter ſi haut la dépenſe du Carrouſel, cherchoit

à ſe tirer du mauvais pas où ſes ennemis l'avoient engagé : peut-être le Roi eut-il un inſtant cette idée ; mais Colbert la lui ôta bientôt, en inſiſtant ſur l'exécution de la fête. Il repréſenta à Sa Majeſté que l'ayant annoncée à toute ſa Cour, ſon honneur étoit engagé à la donner ; que dans cette occaſion il falloit enchérir ſur cette magnificence qui lui étoit naturelle ; que les Etrangers s'y attendoient, & que rien ne ſeroit plus capable de faire connoître la mauvaiſe ſituation des finances, que de laiſſer ſans exécution un projet répandu par toute l'Europe. Enfin Colbert promit au Roi de raſſembler les fonds néceſſaires, & il ſe retira. Auſſi-tôt ce Miniſtre fit mettre dans tous les papiers publics, que le Roi étoit dans l'intention de donner à ſa Cour un Carrouſel qui ſurpaſſeroit en magnificence tous ceux qu'on avoit vus juſque-là ; & en même-temps il fit travailler aux préparatifs. Cette nouvelle circula dans toute l'Europe ; & la Paix étant générale dans cette partie du monde, on vit accourir de tous côtés une multitude d'Etrangers à Paris. Pour faire honneur à leur Nation, ils affectoient le plus grand faſte ; & leur

nombre augmentant chaque jour, il ſe fit dans la Capitale & dans les environs une conſommation prodigieuſe. Colbert avoit exprès indiqué la fête à quelques mois de là ; les Ouvriers arrivant en foule des Provinces & des pays voiſins, étoient auſſi-tôt employés ; leur concours & le genre de leur travail étoient d'avance un aſſez beau ſpectacle. La Nobleſſe du Royaume, qui d'ordinaire paroiſſoit le moins à la Cour, quitta cette fois ſes retraites, & crut devoir prodiguer en cette occaſion les fruits de ſon économie. A peine la foule innombrable des Marchands, des Ouvriers & des Artiſans de toute eſpece purent-ils ſuffire aux différens beſoins des Citoyens & des Etrangers, qui tous vouloient paroître avec éclat, ſuivant leur condition. Les préparatifs s'avançoient ; & le jour indiqué pour la fête alloit arriver. Colbert fut alors trouver le Roi, & lui dit d'un air mécontent, que les Ouvriers n'avoient pu achever leur ouvrage, & qu'il falloit abſolument reculer la fête de quinze jours. Le Roi montra d'abord quelque dépit, & demanda à Colbert comment on feroit pour ſatisfaire cette foule d'Etrangers

qui attendoient avec impatience le jour où ils pourroient s'en retourner chez eux. Le Miniſtre propoſa de donner un Bal aux Tuileries, ce qui fut du goût du Roi; mais il craignoit de multiplier la dépenſe, & il étoit déjà fort inquiet ſur celle du Carrouſel; enfin croyant que ce que Colbert propoſoit par politique, étoit une néceſſité, il y conſentit par ce même principe qui fait vouloir tout ce qui flatte, & qui nous aveugle toujours ſur les inconvéniens. Le Bal fut donné; les Courtiſans & les Etrangers y parurent avec les habits ſuperbes qu'ils avoient fait faire pour le Carrouſel. Il en fallut ordonner de nouveaux; & par ce moyen, Colbert augmenta la dépenſe, & donna un mouvement plus rapide à la circulation de l'argent; enfin le Carrouſel s'exécuta. Jamais on n'avoit vu de Spectacle ni ſi brillant ni ſi bien ordonné. Les Etrangers ne pouvoient concevoir comment le Roi & ſa Cour avoient pu raſſembler tant de richeſſes. Tout le monde ſe récria ſur la beauté de la fête; & comme ce qui paſſe une certaine valeur eſt toujours eſtimé bien au-delà de ſon prix, on faiſoit monter les dépenſes à des ſommes

exorbitantes. Le Roi, après avoir loué hautement la beauté de la fête, reſſentit cette inquiétude qui ſuit ordinairement l'exécution des projets téméraires. Il étoit en peine du compte que Colbert alloit lui rendre des frais du Carrouſel; & lorſque ce Miniſtre ſe préſenta à Sa Majeſté, elle voulut prévenir les détails de ce compte, en demandant avec empreſſement le total. Quel fut ſon étonnement & ſa joie, lorſque Colbert lui montra que tous les frais ſe bornoient à douze cents mille francs, & que le produit des Fermes avoit augmenté de plus de deux millions; en ſorte que tout payé, il en reſtoit un dans les coffres du Roi.

Le Marquis *de Seignelay* ayant acheté un filet de perles que le Roi marchandoit, Sa Majeſté demanda à Colbert ce qu'il devoit faire à un de ſes Sujets qui alloit ſur ſon marché. Le Miniſtre répondit ce qu'on peut imaginer; mais il fut prêt à ſe trouver mal, quand le Roi lui eut nommé ſon fils, & ce ne fut pas ſans raiſon, car le Roi avoit bien l'air de vouloir donner des ſuites à cette affaire ;

Le Roi ayant appris la maladie de Colbert, voulut donner, en cette occaſion, une marque ſignalée de ſon eſtime & de ſon amitié pour ce Miniſtre ; Sa Majeſté lui fit l'honneur de l'aller voir en ſon hôtel. Le Monarque étoit parti de Verſailles avec un cortege nombreux ; mais dans la crainte d'incommoder le malade, il ne voulut point que ſes Courtiſans & ſes Gardes l'accompagnaſſent dans les appartemens. Il traverſa ſeul & ſans ſuite la cour de l'hôtel Colbert. L'Abbé *Gallois* qui ne quittoit jamais le Miniſtre, fut le premier qui s'offrit à Sa Majeſté. La ſurpriſe de cet Abbé ne lui permit pas d'abord de répondre aux queſtions du Roi ſur l'état préſent du malade. Celui-ci fut attendri juſqu'aux larmes, lorſqu'il entendit ſon Maître lui répéter pluſieurs fois qu'il le prioit de ſe conſerver, & qu'il avoit plus beſoin que jamais de ſes ſervices. Il n'avoit jamais ſenti ſi vivement ſa maladie, que dans cet inſtant, où il ne pouvoit répondre aux beſoins preſſans du Roi, dont la démarche le pénétroit de reconnoiſſance. Enfin Sa Majeſté ſe retira, & laiſſa

à Colbert la liberté de s'occuper uniquement du ſoin de ſon ſalut.

La femme de Colbert lui parlant d'affaires juſqu'au dernier moment, il répondit : » On ne me laiſſera donc pas » même le temps de mourir « ! Le Roi lui écrivit une lettre, telle que le méritoient ſes longs ſervices. Le mourant la mit ſous ſon chevet ſans l'ouvrir, & dit qu'on étoit peu ſenſible à ces attentions, quand on étoit près de rendre compte au Roi des Rois : ſentiment qui prouve que les occupations du Miniſtere n'avoient pas éteint en lui les lumieres de la foi. Le Curé de Saint-Euſtache étoit venu lui dire qu'il avertiroit ſes Paroiſſiens de prier Dieu pour ſa ſanté : *Non pas cela*, dit Colbert ; *qu'ils prient Dieu de me faire miſéricorde.*

Ce fut le 6 Septembre 1683, que ce Contrôleur, ou plutôt ce maître abſolu des Finances, mourut, âgé de ſoixante-trois ans. Il n'avoit été que huit jours malade d'une colique néphrétique. On lui trouva ſept pierres dans les reins, qui, à ce qu'on diſoit, ne ſurprirent pas tant que de ne lui en point trouver

dans le cœur. Le lendemain M. *Pelletier*, Conſeiller d'Etat, fut mis à ſa place; & le même jour le Roi obligea *Ormoy*, ſecond fils de Colbert, de ſe défaire entre les mains de Louvois de la Charge de Surintendant des Bâtimens, pour le prix de cinq cents mille livres. Sa Majeſté ſe trouva plus preſſée de l'incapacité d'Ormoy, que de l'amitié pour la mémoire de ſon pere.

LOUVOIS *.

CE Miniſtre penſoit qu'il falloit faire bonne guerre, ſi l'on vouloit éviter les repréſailles; mais que le ſeul moyen de faire ceſſer les incendies & les cruautés, étoit d'enchérir ſur celui qui commençoit. Auſſi écrivoit-il au Maréchal de Boufflers : » Si l'ennemi brûle un » village de votre Gouvernement, brû- » lez-en dix du ſien «.

Le Marquis *de Saint-André* ſollicitoit un petit Gouvernement : Louvois, qui

* Né en 1641, mort en 1691.

avoit reçu quelques plaintes contre lui, le lui refuſa : » Si je recommençois à » ſervir, je ſais bien ce que je ferois « repartit cet Officier. *Et que feriez-vous ?* lui demanda le Miniſtre d'un ton bruſque. » Je réglerois ſi bien ma conduite, » répliqua Saint-André, que vous n'y » trouveriez rien à redire «. Louvois fut ſi agréablement ſurpris de cette faillie, à laquelle il ne s'attendoit pas, qu'il accorda ce que le Marquis lui demandoit.

Le Marquis de Louvois étoit connu de tous les Seigneurs de la Cour pour un Miniſtre impénétrable. Au moment de partir pour un grand voyage, il feignit de dire qu'il alloit en tel endroit. » Monſieur, lui dit le Comte de Gram- » mont, ne nous dites point où vous » allez, auſſi-bien ne vous en croirions- » nous pas «.

Avant Louvois, les Secrétaires d'Etat étoient dans l'uſage d'écrire *Monſeigneur* aux Ducs & aux Grands Officiers de la Couronne. Il fut le premier qui ſupprima ce Protocole. Il fit plus : il exigea le *Monſeigneur* pour

lui, de tous ceux à qui il ne le donnoit pas précédemment. Le Marquis *d'Ambre*, Lieutenant-général, ſe vit forcé de renoncer au ſervice, pour n'avoir pas voulu ſe ſoumettre à cette nouvelle loi.

A la mort de Colbert, Louvois avoit eu la Surintendance des Bâtimens. Le petit Trianon de porcelaine, fait autrefois pour Madame de Monteſpan, ennuyoit le Roi, qui vouloit par-tout des Palais. Le nouveau château ne faiſoit que ſortir de terre, lorſque le Roi s'apperçut d'un défaut à une croiſée qu'on achevoit de former dans la longueur du rez-de-chauſſée. Louvois qui étoit gâté juſqu'à ſouffrir impatiemment d'être repris par ſon Maître, diſputa fort & ferme, & ſoutint que la croiſée étoit bien. Le Roi tourna le dos, & s'alla promener dans le bâtiment. Le lendemain il trouva *Lenotre* & lui demanda s'il avoit été à Trianon ? Celui-ci répondit qu'il n'y étoit point allé depuis quelques jours. Le Roi lui expliqua ce qui l'avoit choqué, & lui dit d'y aller. Le lendemain, même queſtion, & même réponſe; le jour d'après, ce fut la même choſe. Le

Roi vit bien que Lenotre n'oſoit s'expoſer à prononcer entre lui & le Miniſtre. Louis XIV ſe fâcha, & lui ordonna de ſe trouver le lendemain à Trianon où il iroit, & où il feroit aller Louvois. Il n'y eut plus moyen de reculer. Le Roi les trouva tous deux à Trianon : il y fut d'abord queſtion de la fenêtre. Louvois diſputa. Lenotre ne diſoit mot. Enfin le Roi lui ordonna d'aligner, de meſurer, & de dire après ce qu'il auroit obſervé. Tandis qu'il y travailloit, Louvois furieux de cette vérification, grondoit tout haut, & ſoutenoit avec aigreur que cette fenêtre étoit, en tout, pareille aux autres. Le Roi ſe taiſoit & attendoit ; quand tout fut bien examiné, il demanda à Lenotre ce qui en étoit, & Lenotre à balbutier. Le Roi ſe mit en colere, & lui ordonna de parler net. Alors Lenotre avoua que Sa Majeſté avoit raiſon, & qu'il y avoit un défaut à la fenêtre. Auſſi-tôt le Roi ſe tournant vers Louvois, lui dit qu'on ne pouvoit tenir à ſes opiniâtretés, que ſans la ſienne à lui on auroit bâti tout de travers, & qu'il auroit fallu tout abattre ; en un mot, il lui lava fortement la tête. Louvois outré de la ſortie,

& de ce que, courtiſans, ouvriers, & valets en avoient été témoins, arrive chez lui furieux. Il y trouva le Chevalier *de Nogent*, les deux *Tilladets* & quelques autres amis, qui furent alarmés de le voir en cet état. » C'en eſt fait, leur » dit-il; je vois, à la maniere dont il » vient de me traiter pour une fenêtre, » que je ſuis perdu dans l'eſprit du Roi. » Je n'ai de reſſources que dans une » guerre qui le détourne de ſes bâti- » mens, & qui me rende néceſſaire; & » par.... il l'aura, j'en réponds «. En effet, quelques mois après, il tint parole; & telle fut l'étrange origine de la guerre de 1688, qui ruina la France au-dedans, qui ne l'étendit point au-dehors, malgré la proſpérité de nos armes, & qui produiſit des événemens honteux pour Louis XIV. L'Europe entiere fut embraſée, parce qu'une fenêtre s'étoit trouvée trop large ou trop étroite.

La guerre que Louvois avoit allumée pour ſe rendre néceſſaire ne lui ſuffit pas, il la voulut contre toute l'Europe. L'Eſpagne inſéparable de l'Empereur, & même des Hollandois à cauſe de la Flandre Eſpagnole, s'étoit déclarée.

Ce fut un prétexte pour des projets ſur la Lombardie, & ces projets ſervirent à faire déclarer le Duc de Savoie. Ce Prince ne déſiroit que la neutralité, &, comme le plus foible, conſentoit à laiſſer paſſer, ſi on eût voulu, une armée par ſon pays, pourvu toutefois que ce fût en payant, à petites troupes, & avec ordre & meſure. Rien n'étoit plus raiſonnable. Auſſi Catinat, déjà ſur la frontiere avec les troupes deſtinées à ce paſſage, eut-il ordre d'entrer en négociation ; mais à meſure qu'elle avançoit, Louvois demandoit davantage, & envoyoit, d'un courrier à l'autre, des ordres ſi contradictoires, que le Duc de Savoie, & même M. de Catinat, n'y comprenoient rien. Le Duc de Savoie prit le parti d'écrire au Roi pour lui demander ſes volontés & pour s'y conformer. Ce n'étoit pas le compte de Louvois qui vouloit forcer ce Prince à la guerre. Il oſa ſupprimer la lettre, & faire à l'inſçu du Roi des demandes ſi exorbitantes, que les accorder, & livrer tous ſes Etats à la diſcrétion de la France, étoit la même choſe. Le Duc de Savoie ſe récria : Louvois en prit occaſion de le traiter avec inſolence,

& de le forcer par mille affronts à plus que de ſimples plaintes. Là-deſſus il fit agir hoſtilement Catinat qui ne comprenoit rien au procédé du Miniſtre. Ce Prince ſe ligua donc par force & de dépit avec l'Empereur, le Prince d'Orange & les Hollandois, & devint par ſa ſituation l'ennemi le plus redoutable de la France.

Louis XIV avoit ordonné de grands travaux à Maintenon; Louvois, en ſa qualité de Surintendant des Bâtimens, y employa une armée entiere. La maladie ſe mit parmi les troupes, & emportoit des milliers de Soldats. Ce ſpectacle ne fit nulle impreſſion ſur le Miniſtre : » Qu'ils meurent, diſoit-il, » en remuant la terre devant une place » ennemie, ou en la remuant dans les » plaines de Beauſſe, qu'importe ! c'eſt » toujours pour le ſervice du Roi « ?

Heinſius, qui fut depuis grand Penſionnaire de Hollande, avoit été envoyé en France par le Roi *Guillaume* pour diſcuter ſes droits ſur la Principauté d'Orange. Il s'étoit adreſſé à Louvois, Secrétaire d'Etat ayant le département du

du Dauphiné où cette Principauté étoit située. Le Ministre de Guillaume parla avec zele, non-seulement pour son Maître, mais encore pour les Protestans d'Orange. Croiroit-on que Louvois lui répondit, *qu'il le feroit mettre à la Bastille?*

La Princesse *Marie Casimir de la Grange*, femme de *Sobieski*, Roi de Pologne, avoit formé le projet de venir faire quelque séjour en France ; mais avant que de se déterminer à cette démarche, elle voulut savoir quels honneurs on lui accorderoit, & demanda si on ne lui feroit pas le même traitement qu'à la Reine douairiere d'Angleterre. Le Marquis de Louvois répondit avec dureté, qu'il y avoit bien de la différence entre une Reine héréditaire, & une Reine élective.

Louvois eut tellement la confiance du Roi, qu'il fut dans le secret de son mariage avec Madame *de Maintenon*, & assista à la célébration de ce mariage. On doit dire, à sa louange, qu'il avoit eu le courage, & l'adresse de tirer du Roi sa parole qu'il ne le déclareroit en aucun

temps de ſa vie ; & de faire donner en ſa préſence la même parole à M. de Harlay, Archevêque de Paris. Pluſieurs années après, Louvois fut inſtruit des maneges de Madame de Maintenon pour ſe faire déclarer ; il ſut que le Roi avoit eu la foibleſſe de le lui promettre, & que la choſe alloit éclater. Il mande à Verſailles l'Archevêque de Paris, & au ſortir de dîner, prend des papiers, & s'en va chez le Roi. Louis XIV, voyant Louvois à l'heure qu'il ne l'attendoit pas, lui demande ce qui l'amene. » Quel- » que choſe d'important « , lui répond Louvois d'un air triſte. Le Roi fort ſurpris lui dit de commander à tout ce qui étoit là de valets intérieurs de ſortir. Ce Monarque diſſimuloit ſouvent ; ſurpris d'être découvert, il s'entortilla d'abord de foibles détours ; & preſſé par ſon Miniſtre, ſe mit à marcher pour gagner un cabinet où il y avoit du monde : mais Louvois qui pénétra ſon deſſein de lui échapper, ſe jette à ſes genoux & l'arrête, tire de ſon côté une petite épée, en préſente la garde au Roi, & le prie de le tuer ſur le champ s'il veut perſiſter à déclarer ſon mariage, lui manquer de parole, & ſe couvrir de honte aux

yeux de toute l'Europe. Le Roi trépigne, petille, & dit à Louvois de le laiſſer. Louvois le ſerre de plus en plus, dans la crainte qu'il ne lui échappe, lui repréſente le contraſte de ſa gloire actuelle, avec l'ignominie qui le fera mourir un jour de regret & de confuſion; en un mot, il fait tant qu'il tire une ſeconde fois parole du Roi qu'il ne déclarera jamais ce mariage. L'Archevêque de Paris arrive le ſoir même, & Louvois lui conte ce qu'il a fait. Le Prélat courtiſan n'en auroit pas été capable; mais comme il n'avoit qu'à confirmer le Roi dans la réſolution de tenir une parole qui venoit d'être réitérée à ce Miniſtre, il n'oſa lui refuſer une démarche ſi honorable. Il parla donc le lendemain au Roi, & il en tira aiſément le renouvellement de cette parole. Celle du Roi à Madame de Maintenon n'avoit point de délai. Elle s'attendoit à tout moment à être déclarée. Au bout de quelques jours, inquiete de ce que le Roi ne lui parloit de rien, elle ſe haſarda de lui en toucher quelque choſe. L'embarras où elle le mit, la troubla; elle voulut en ſavoir davantage, & le Roi finit par la prier de ne plus ſonger à être déclarée.

Après le premier saisissement que lui causa la perte d'une telle espérance, son premier soin fut de rechercher à qui elle étoit redevable de ce mauvais office. Elle apprit tout ce qui s'étoit passé, & dès ce moment elle jura la perte de Louvois. Mais le temps n'y étoit pas propre : il falloit laisser vieillir l'affaire avec un Roi aussi soupçonneux que Louis XIV, & se donner le loisir des conjonctures, pour ruiner peu-à-peu un ennemi qui avoit toute la confiance de son Maître, & que la guerre rendoit alors si nécessaire. Mais elle ne manqua aucune occasion de préparer les voies, pour s'en délivrer. Les incendies du Palatinat lui furent pour cela d'un merveilleux usage. Elle n'oublia pas d'en peindre au Roi toute la cruauté. Elle s'aida de la haine qui en retomboit sur le Roi bien plus que sur le Ministre, & des dangereux effets qu'elle pouvoit produire. Enfin elle vint à bout de l'aliéner contre Louvois. Celui-ci non-content des terribles exécutions du Palatinat, voulut encore brûler Treves. La dispute s'échauffa là-dessus sans que le Roi pût ou voulût être persuadé. A quelques jours de là, Louvois qui avoit

le défaut de l'opiniâtreté, vint à ſon ordinaire travailler avec le Roi chez Madame de Maintenon. A la fin du travail, il lui dit qu'il avoit bien ſenti que le ſcrupule étoit la ſeule raiſon qui l'empêchoit de conſentir à l'incendie de Treves, & que pour cette raiſon, il avoit tout pris ſur lui, & dépêché à l'inſçu de Sa Majeſté un courrier avec ordre de brûler cette ville à ſon arrivée. Le Roi fut, à l'inſtant & contre ſon naturel, tranſporté d'une telle colere qu'il ſe jeta ſur les pincettes de la cheminée, & alloit charger Louvois, ſi Madame de Maintenon ne ſe fût miſe entre eux d'eux, en s'écriant : » Ah! » Sire, qu'allez-vous faire « ? Louvois gagna la porte, & le Roi lui cria de dépêcher à l'inſtant un courrier avec un contre-ordre : » Qu'il arrive à temps » ajouta-t-il, & ſachez que votre tête » en répond «. Louvois s'étoit bien gardé de laiſſer partir le premier courrier. Il lui avoit donné ſes dépêches, & lui avoit ordonné de l'attendre tout botté; il n'eut que la peine de les reprendre : mais le Roi crut toujours qu'un ſecond courrier étoit arrivé aſſez à temps pour empêcher l'exécution. Après une auſſi

étrange aventure, Madame de Maintenon eut beau jeu contre le Miniſtre. Un autre événement acheva de perdre Louvois dans l'eſprit du Roi. Au ſiege de Mons, que Louis XIV fit en perſonne, Louvois s'aviſa de déplacer une garde de Cavalerie que le Roi avoit placée de telle maniere ; & comme il ſe piquoit d'être mieux inſtruit que perſonne dans les moindres détails de la guerre, il ne pardonna jamais la préſomption de ſon Miniſtre ; & long-temps après la mort de Louvois, il la rappeloit à M. de Pomponne. Au retour de Mons, l'éloignement du Roi ne fit qu'augmenter, & à tel point, que le Miniſtre commença à tout appréhender. La Maréchale *de Rochefort*, qui étoit allée le voir à Meudon dans ces circonſtances avec Madame *de Blanzac* ſa fille, a ſouvent raconté, qu'étant à la promenade avec lui dans une petite caleche qu'il menoit, elles l'entendirent ſe parler à lui-même & ſe dire à diverſes repriſes : *Le feroit-il ? le lui feroit-on faire ? Non... cependant... il n'oſeroit.* Pendant ce monologue, il alloit toujours, & la mere & la fille ſe taiſoient, quand tout-à-coup la Maréchale vit les chevaux

ſur le dernier rebord d'une piece d'eau, & n'eut que le temps de ſe jeter ſur les rênes en criant qu'il alloit les noyer. A ce cri, Louvois ſe réveilla comme d'un profond ſommeil, recula quelques pas, & convint qu'il rêvoit & ne penſoit pas à la voiture. Dans cette perplexité, il ſe mit à prendre des eaux à Trianon. Peu de jours après, on ſut qu'il s'étoit trouvé mal chez Madame de Maintenon, que le Roi l'avoit forcé de s'en aller, que le mal avoit augmenté ſubitement, qu'on s'étoit hâté de lui donner un lavement qu'il avoit rendu auſſi-tôt, & qu'il étoit mort en le rendant. On peut juger de la ſurpriſe de toute la Cour. Tout le monde obſerva la contenance du Roi : elle parut leſte & plus aiſée que de coutume ; on remarqua que ce jour-là même, il ſe promena long-temps ſous la baluſtrade de l'Orangerie, d'où il voyoit le logement de la Surintendance où Louvois venoit de mourir ; qu'il ne dit pas un mot de cette mort ſi ſoudaine ; qu'un Officier du Roi d'Angleterre étant venu de Saint-Germain lui faire un compliment ſur cette perte, il lui répondit d'un ton fort dégagé : *Faites mes remercîmens au Roi & à la Reine d'An-*

gleterre, & dites-leur de ma part que leurs affaires & les miennes n'en iront pas moins bien. L'Officier fit une révérence, & ſe retira l'étonnement peint ſur le viſage. Quand Louvois mourut, il étoit perdu au point qu'il devoit être arrêté le lendemain, & conduit à la Baſtille. Le fait de cette réſolution priſe & arrêtée par le Roi eſt certain. Louis XIV l'avoua à Chamillart, qui en convenoit avec ſes amis intimes.

La mort de Louvois fit tenir bien des diſcours, ſur-tout quand, après l'ouverture de ſon corps, on crut qu'il étoit mort empoiſonné. Il étoit grand buveur d'eau, & en avoit toujours ſur la cheminée de ſon cabinet. On ſut qu'entre ſa ſortie de dîner & ſon entrée dans ce cabinet pour prendre les papiers qu'il vouloit porter à ſon travail avec le Roi, un Frotteur y étoit entré ſeul, & y étoit reſté quelques momens. On arrêta ce Frotteur, & on le mit en priſon; mais la procédure à peine commencée, il fut élargi par ordre ſupérieur. La famille de Louvois arrêta tous ces bruits de maniere à ne laiſſer aucun doute qu'un ordre précis n'en eût été donné.

Ce fut avec le même ſoin qu'on

eſſaya d'étouffer une autre hiſtoire, dont le premier cri ne put s'effacer. Elle eſt trop ſinguliere pour ne pas trouver place ici. *Seron*, Médecin domeſtique de ce Miniſtre & qui l'étoit demeuré de M. *de Barbeſieux*, s'aviſa de ſe barricader dans ſa chambre quatre ou cinq mois après la mort de Louvois. Aux cris qu'il faiſoit, on étoit accouru à ſa porte, qu'il ne voulut jamais ouvrir. Ces cris durerent preſque toute une journée, ſans qu'il fût poſſible de lui porter aucun ſecours temporel ni ſpirituel. Sur la fin, on l'entendit s'écrier qu'il étoit un miſérable indigne de pitié, & qu'il n'avoit que ce qu'il méritoit, après ce qu'il avoit fait à ſon maître. Il mourut de la ſorte en déſeſpéré au bout de huit à dix heures, ſans avoir prononcé le nom de qui que ce ſoit. Qui fit faire le coup ? c'eſt ce qui eſt demeuré dans les plus épaiſſes ténebres. Les amis de Louvois ont cru l'honorer en ſoupçonnant des Puiſſances étrangeres; mais elles auroient attendu bien tard à s'en défaire. Ce qu'il y a de certain, c'eſt que le Roi en étoit incapable, & qu'il n'eſt entré dans l'eſprit de perſonne de l'en ſoupçonner. *Mémoires de Saint-Simon.*

LE SURINTENDANT FOUQUET *.

LE Surintendant avoit fait fortifier la ville de Belle-Iſle, terre de ſon domaine, pour lui ſervir de retraite, ſi jamais il ſe voyoit contraint de quitter la Cour: il y tenoit un Gouverneur & une garniſon qui dépendoient de lui. Ainſi on pouvoit craindre, que, s'il avoit connoiſſance qu'on ſongeât à s'aſſurer de ſa perſonne, il ne ſe retirât dans cette ville, & n'appelât les Anglois à ſon ſecours. Pareil ſoupçon pouvoit également tomber ſur le Gouverneur, ſi Fouquet étoit arrêté avant que le Roi pût ſe rendre maître de la place. Ce Prince avoit ſoin de redoubler ſes attentions, pour écarter tout ſoupçon de l'eſprit du Surintendant, qui ſe flattoit de devenir Premier Miniſtre; préſomption qui s'augmenta par la condeſcendance qu'eut le Roi d'aller à ſa maiſon de Vaux, dont Fouquet étoit ſi jaloux d'étaler la magnificence:

* Né en 1615, mort en 1680.

elle brilla ſur-tout dans la fête ſomptueuſe qu'il oſa donner à ſon Maître. Ce fut là que le Roi déclara qu'il vouloit viſiter la Bretagne, & y faire travailler à un nouveau Port de mer, dont on lui avoit effectivement envoyé le projet. Quelques troupes filerent en cette Province, ſous prétexte d'aller commencer les travaux, & Sa Majeſté partit pour s'y rendre. Arrivé à Nantes, Fouquet fut arrêté en ſortant du Conſeil, & conduit ſous bonne garde au Château d'Angers, d'où peu de temps après il fut transféré à Vincennes. Le Roi s'aſſura de Belle-Iſle, changea le Gouverneur & la garniſon, revint à Paris, après avoir fait mettre Fouquet à la Baſtille.

Lorſque le Surintendant Fouquet donna à Louis XIV cette fête ſi ſuperbe dans le château de Vaux, il porta l'attention juſqu'à faire mettre dans la chambre de chaque Courtiſan de la ſuite du Roi, une bourſe remplie d'or, pour fournir au jeu de ceux qui pouvoient être ſans argent, ou n'en avoir pas aſſez. Aucun ne s'en trouva offenſé, & tous admirerent la magnificence de ce procédé.

Ils tâcherent peut-être de ſe perſuader que c'étoit au nom du Roi, ou du moins à ſes dépens, & ils ne ſe trompoient pas ſur ce dernier article.... Le Surintendant *de Bullion* avoit déjà donné un exemple de ce magnifique ſcandale. Ayant fait frapper en 1640 les premiers louis qui aient paru en France, il imagina de donner un dîner à cinq Seigneurs de ſes courtiſans, fit ſervir au deſſert trois baſſins pleins des nouvelles eſpeces, & leur dit d'en prendre autant qu'ils voudroient. Chacun ſe jeta avidement ſur ce fruit nouveau, en remplit ſes poches, & s'enfuit avec ſa proie ſans attendre ſon carroſſe ; de ſorte que le Surintendant rioit beaucoup de la peine qu'ils avoient à marcher. Le paiement de quelques dettes de l'Etat eût également pu donner cours à ces premieres eſpeces ; mais ce moyen n'eût pas été ſi noble, au jugement de Bullion & de ſes convives.

La perte de Fouquet avoit, dit-on, été réſolue par le Cardinal Mazarin qui voyant que le Surintendant ſe faiſoit des créatures par ſon argent qu'il répandoit avec profuſion, en avoit conçu

de l'ombrage, & ſongeoit à le perdre, lorſqu'il mourut. Fouquet, dans l'appréhenſion qu'il avoit eue du Cardinal, s'étoit voulu mettre en état de lui réſiſter, en ſe faiſant des amis ; & comme il étoit naturellement viſionnaire, il crut en avoir un bien plus grand nombre qu'il n'en avoit réellement. Il en fit une liſte, & la moitié de la Cour ſe trouva ſur ſes papiers. On ſait qu'il fut lâchement abandonné de preſque toutes ſes créatures dans le temps de ſa diſgrace.

Le procès de Fouquet commença par les accuſations de péculat & de crime d'Etat. On ne produiſit pas un troiſieme grief, qui ſans doute tenoit plus au cœur du Roi que les deux premiers : c'étoit d'avoir voulu débaucher *la Valliere*. Cette favorite, enorgueillie de la conquête du Monarque qu'elle aimoit d'ailleurs de bonne foi, ſe plaignit d'un ſujet aſſez inſolent pour avoir voulu chaſſer ſur les plaiſirs de ſon Maître, & le Maître jaloux n'en pardonna jamais le déſir.

Lorſqu'on eut arrêté Fouquet, la nouvelle de ſa détention fut auſſi-tôt

portée de toutes parts à ſa famille ; un valet-de-chambre fut chargé de l'annoncer à ſa mere. Cette Dame d'une piété exemplaire aimoit ſon fils avec tendreſſe : on craignoit de lui porter le coup mortel ; mais ayant entendu le diſcours du domeſtique, elle ſe jeta à genoux, & s'écria : *C'eſt maintenant, ô mon Dieu, que j'eſpere du ſalut de mon fils !*

De tous les amis du Surintendant, *Gourville* s'étoit montré le plus généreux dans le temps de ſa diſgrace. Non-content d'avoir prêté à Madame Fouquet plus de cent mille livres pour ſa ſubſiſtance, il fit don de cette ſomme à M. de Vaux ſon fils. Cette grace lui avoit été demandée par Fouquet lui-même, qui venoit de recouvrer ſa liberté. Le Préſident de Maupeou ſon parent, fut le porteur de la lettre où cet infortuné deſcendoit à cette humiliante priere.

MADAME DE LA VALLIERE *.

ELLE portoit dans ſon ſein des preuves de ſa premiere foibleſſe. Heureuſement ſon terme vint à minuit. Le lendemain le bruit ſe répand à la Cour que *la Valliere* eſt accouchée. Aimant mieux mourir que de laiſſer ſoupçonner ſa fragilité, elle ſe leve, s'habille & reçoit la Reine qui, pour aller à la meſſe, étoit obligée de paſſer par ſon appartement. Ce ſecret étoit ſon unique conſolation. Madame de Soiſſons la lui ravit. Elle avoit chez elle la fille d'un Avocat, jeune & jolie, dont elle faiſoit ſes délices, & qu'elle deſtinoit au Roi. Mademoiſelle de la Valliere ayant un jour paſſé devant cette fille, ſans la ſaluer, la Comteſſe dit aſſez haut à Madame de Ventadour : » Je ſavois » bien que la Valliere étoit boiteuſe ; » mais je ne ſavois pas qu'elle fût aveu» gle «. La Valliere s'en plaignit au Roi, qui défendit le Louvre à Madame de Soiſſons. Pour s'en venger, celle-ci

* Morte en 1710.

écrivit, de concert avec le Marquis *de Vardes* ſon amant, & le Comte de Guiche, amant de *Madame*, une lettre ſuppoſée, par laquelle le Roi d'Eſpagne inſtruiſoit ſa fille de ce qu'elle devoit toujours ignorer. On la gliſſa dans le lit de la Reine. La *Molina*, une de ſes femmes, la trouva & la remit au Roi. Cette lettre troubla la paix de la Famille Royale (*a*).

Avant ſa faveur, Mademoiſelle de la Valliere avoit été aimée éperdument d'un Lieutenant aux Gardes Françoiſes. A ſon retour de l'armée, cet Officier va chez *Madame*, court à l'appartement de ſa maîtreſſe, voit des viſages importans & nouveaux, eſt refuſé poſitivement, ſort, la rage dans le cœur. Un ami lui apprend qu'elle aime le Roi, lui fait le détail de cette affreuſe nouvelle, & l'enivre du poiſon de la jalouſie avec toute la franchiſe d'une indiſcrete amitié. Ce malheureux amant s'écrie : » Tout » eſt perdu pour moi « ! & ſe perce de ſon épée. Mademoiſelle de la Valliere donna des larmes à cet infortuné.

(*a*) Voyez l'article, *Henriette d'Angleterre.*

Environ ſix mois après la naiſſance de Mademoiſelle *de Blois* (*a*), le Roi devenu plus galant & plus amoureux fit ériger les Terres de Vaujour & de Saint-Chriſtophe en Duché-Pairie, ſous le nom de *la Valliere*, en faveur de la mere & de la fille qui fut légitimée par les mêmes Lettres. Elles furent données à Saint-Germain-en-Laie, au mois de Mai 1667, & regiſtrées au Parlement le 13

(*a*) Cette Princeſſe mariée le 16 Janvier 1680 à *Louis-Armand de Bourbon*, Prince *de Conti*, fut très-célebre par ſon eſprit & ſa beauté. On a publié que *Mulley Iſmaël*, Roi de Maroc, devint amoureux d'elle ſur ſon portrait ; ce qui donna lieu à ces vers de Rouſſeau :

Votre beauté, grande Princeſſe,
Porte les traits dont elle bleſſe
Juſques aux plus ſauvages lieux.
L'Afrique avec vous capitule,
Et les conquêtes de vos yeux
Vont plus loin que celles d'Hercule.

Ce même portrait, trouvé dans les Indes au bras d'un Armateur François, par Dom *Joſeph Valeio* Caſtillan, fils de Dom Alphonſe, mort Viceroi de Lima, lui inſpira une paſſion violente, & qui a long-temps diverti la Cour & Paris. Il exiſte un petit Livre imprimé en 1698, ſous le titre de la *Déeſſe Monas*, ou Hiſtoire du Portrait de Madame la Princeſſe de Conti.

du même mois. Louis XIV y parle en amant & en Roi, ſans que ces deux qualités s'entre-choquent dans ce monument digne de la plume de Peliſſon. » Les bienfaits que les Rois exercent dans » leurs Etats «, eſt-il dit dans le préambule de ces Lettres-Patentes, » étant la » marque extérieure du mérite de ceux » qui les reçoivent, & le plus glorieux » éloge des Sujets qui en ſont honorés, » Nous avons cru ne pouvoir mieux » exprimer dans le public l'eſtime toute » particuliere que nous faiſons de la » perſonne de *notre très-chere, bien-amée* » *& très-féale* Louiſe-Françoiſe de la » Valliere, qu'en lui conférant les plus » hauts titres d'honneur, *qu'une affec-* » *tion très-ſinguliere, excitée dans notre* » *cœur par une infinité de rares perfections,* » *nous a inſpirée depuis quelques années en* » *ſa faveur*; & quoique ſa modeſtie ſe » ſoit ſouvent oppoſée au déſir que nous » avions de l'élever plutôt dans un rang » proportionné à notre eſtime, & à ſes » bonnes qualités ; néanmoins l'affection » que nous avons pour elle, & la juſ- » tice ne nous permettant plus de dif- » férer les témoignages de notre recon- » noiſſance pour un mérite qui nous eſt

» ſi connu, ni de refuſer plus long-
» temps à la nature les effets de notre
» tendreſſe pour *Marie-Anne*, notre
» fille naturelle, en la perſonne de ſa
» mere, Nous lui avons fait acquérir de
» nos deniers, la Terre de Vaujour
» ſituée en Touraine, & la Baronnie de
» Saint-Chriſtophe en Anjou, qui ſont
» deux Terres également conſidérables
» par leur revenu & par le nombre de
» leurs mouvances. Mais faiſant réfle-
» xion qu'il manqueroit quelque choſe
» à notre grace, ſi nous ne réhauſſions
» les valeurs de ces Terres par un titre
» qui ſatisfaſſe tout enſemble *à l'eſtime*
» *qui provoque notre libéralité, & au mé-*
» *rite du ſujet qui la reçoit*; mettant
» d'ailleurs en conſidération que notre
» chere & bien-amée Louiſe-Françoiſe
» de la Valliere *eſt iſſue d'une Maiſon très-*
» *noble & très-ancienne*, & dont les
» ancêtres ont donné en diverſes occa-
» ſions importantes des marques ſigna-
» lées de leur zele au bien & avantage
» de cet Etat, & de leur valeur &
» expérience dans le commandement des
» armées : A CES CAUSES, &c.

On attribue à Madame de la Valliere un Sonnet ſur l'inconſtance du Roi ſon

amant ; il eſt probable que *Peliſſon*, ou quelque autre bel eſprit, en fut le véritable Auteur. Quoi qu'il en ſoit, voici ce Sonnet qui méritoit bien de trouver place dans le Recueil de *la Baumelle*.

Tout ſe détruit, tout paſſe ; & le cœur le plus tendre
Ne peut d'un même objet ſe contenter toujours.
Le paſſé n'a point vu d'éternelles amours,
Et les ſiecles futurs n'en doivent point attendre.

La conſtance a des lois qu'on ne veut point entendre ;
Des déſirs d'un grand Roi, rien n'arrête le cours ;
Ce qui plaît aujourd'hui, déplaît en peu de jours :
Cette inégalité ne ſauroit ſe comprendre.

Louis, tous ces défauts ſont tort à vos vertus.
Vous m'aimiez autrefois... Et vous ne m'aimez plus !
Mes ſentimens, hélas ! différent bien des vôtres !

Amour, à qui je dois & mon mal & mon bien,
Que ne lui donnez-vous un cœur comme le mien !
Ou que n'avez-vous fait le mien comme les autres !

Dans ſa retraite des Carmélites, Madame de la Valliere ne ſe bornoit pas aux pénitences de la Regle ; elle étoit inſatiable de ſouffrances, & s'en impoſoit quelquefois de très-indiſcretes.

Pour expier le plaiſir qu'elle avoit pris autrefois à boire des liqueurs, elle ſe condamna à paſſer trois ſemaines ſans boire une goutte d'eau, & trois ans entiers à n'en boire par jour que la valeur d'un demi-verre. Cette affreuſe pénitence ayant été découverte, une Religieuſe lui demanda ſi elle avoit cru la pouvoir faire ſans permiſſion & de ſon propre mouvement : » J'ai agi ſans réflexion, » lui répondit-elle, je n'ai été occupée » que du déſir de ſatisfaire à la juſtice de » Dieu «.

Une éryſipelle à la jambe l'ayant fait beaucoup ſouffrir, ſans qu'elle en voulût rien dire, le mal devint ſi conſidérable qu'on s'en apperçut, & qu'on l'obligea d'aller à l'infirmerie. On lui fit quelques reproches de porter ſi loin la ferveur. *Je ne ſavois ce que c'étoit*, répondit-elle, *je n'y avois pas regardé.*

Quand on annonça à Sœur *Louiſe de la Miſéricorde*, la mort du Duc de Vermandois qu'elle avoit eu du Roi, elle dit : *Je dois pleurer ſa naiſſance encore plus que ſa mort.*

A la naiſſance des amours de Louis XIV & de la Valliere, cette Demoiſelle avoit eu recours à la Muſe de Benſerade, & l'avoit prié de paſſer chez elle, ſans le prévenir de ſon deſſein. Ce Poëte étoit aimable & avantageux; en ſe rendant chez la nouvelle favorite, il croit aller à un rendez-vous. Pénétré de ſon bonheur, il ſe jette en entrant à ſes genoux; ce bonheur eſt ſi grand qu'il a peine à le croire. *Hé non, ce n'eſt pas cela*, lui dit Mademoiſelle de la Valliere en le relevant, *il s'agit d'une réponſe;* & elle lui montra la lettre du Roi qu'elle venoit de recevoir.

MADAME DE MONTESPAN *.

LOIN d'être née ſans pudeur, Madame de Monteſpan étoit naturellement éloignée de la galanterie ; & ſi elle devint maîtreſſe du Roi, ce fut la faute de ſon mari plutôt que la ſienne ; elle ne lui laiſſa pas ignorer qu'elle étoit aimée ; elle l'aſſura qu'une fête que le Roi donnoit, étoit pour elle ; elle le preſſa, le conjura avec les plus fortes inſtances de l'emmener dans ſes Terres de Guienne, & de l'y laiſſer juſqu'à ce que le Roi l'eût oubliée. Rien n'y put déterminer Monteſpan, qui ne fut pas long-temps à s'en repentir. Le projet de ſa femme avoit été d'abord de gouverner le Roi, par l'aſcendant de ſon eſprit. Elle croyoit qu'elle lui feroit toujours déſirer ce qu'elle avoit réſolu de ne lui accorder jamais. A ſa premiere groſſeſſe, elle ſe déſeſpéra ; elle devint maigre, jaune & ſi changée, qu'on ne la reconnoiſſoit pas.

* Née en 1641, morte en 1707.

Mais à la ſeconde groſſeſſe, elle ſe conſola, & porta dans les autres l'imprudence auſſi loin qu'elle pouvoit aller.

Ces deux amans, preſſés par leur conſcience, ſe ſéparerent de bonne foi, pour faire leur Jubilé. Madame de Monteſpan vint à Paris, viſita les Egliſes, jeûna, pria, & pleura ſes péchés. Le Roi, de ſon côté, fit tout ce qu'un bon Chrétien doit faire en pareille circonſtance. Le Jubilé fini, il fut queſtion de ſavoir ſi Madame de Monteſpan reviendroit à la Cour. Elle devoit y être par ſa naiſſance & par ſa Charge, & il ne parut pas impoſſible d'y vivre chrétiennement. Mais pour éviter les inconvéniens de la ſurpriſe, ſi les deux amans venoient à ſe rencontrer ſans y être préparés, il fut conclu que le Roi ſe rendroit chez Madame de Monteſpan, & que les Dames les plus reſpectables de la Cour ſeroient préſentes à cette entrevue; mais inſenſiblement ils s'écarterent de la compagnie, ſe parlerent à voix baſſe dans une embraſure, pleurerent, & ſe dirent ce qu'on a coutume de dire en pareil cas; ils firent enſuite

enſuite une profonde révérence à ces vénérables matrones, & paſſerent dans une autre chambre.

Un jour que le carroſſe de Madame de Monteſpan paſſa ſur le corps d'un pauvre homme, Meſdames *de Montauſier*, *de Richelieu*, *de Maintenon* & quelques autres qui étoient avec elle, en furent effrayées & ſaiſies, comme on l'eſt d'ordinaire en de pareilles occaſions ; la ſeule Madame de Monteſpan ne s'en émut pas, & elle reprocha même à ces Dames leur foibleſſe. » Si c'étoit, » leur diſoit-elle, une véritable com- » paſſion, vous éprouveriez le même » ſentiment en apprenant que cette » aventure eſt arrivée loin de vous «.

Le Marquis de Monteſpan frémit à la nouvelle d'une intrigue, dont il avoit toujours rejeté le ſoupçon. Il reprocha à ſa femme ſon ingratitude, ſes perfidies, tant d'amour pour elle, tant de riches partis ſacrifiés à cet amour. Madame de Monteſpan, forte de l'appui du Roi, répond aux reproches par des inſultes & des mépris, ſoutient que ſon commerce avec le Roi a toute l'in-

nocence de l'amitié, & le menace de ſe délivrer de ſes importunités par ſon exil. Monteſpan indigné réplique que, dans ſa maiſon, il ne connoît de maître que lui-même, & leve la main ſur celle qui en réclame un autre. » Il m'aime, lui » dit la Marquiſe, frappez, ſi vous » l'oſez «. L'emportement du mari n'eſt point calmé par cet aveu : il outrage ſa femme, & de la main & de la voix. Madame de Monteſpan pouſſe de grands cris : on accourt, on la trouve noyée dans ſes pleurs. La Reine, Mademoiſelle, toute la Cour crient contre un époux ſi féroce. Le Roi irrité qu'on traite ſi mal une Dame de laquelle il n'a eu encore que des eſpérances, ordonne à Monteſpan de la reſpecter déſormais, & lui défend de l'emmener en Province.

Quand le Roi fut devenu amoureux de Mademoiſelle *de Fontanges*, Madame de Monteſpan en penſa crever de dépit, &, ſemblable à Médée, elle menaça le Monarque de déchirer ſes enfans à ſes yeux. Et comme le Pere de la Chaiſe lui fit moins de ſcrupule de l'amour de Mademoiſelle de Fontanges, que du

double adultere, cette Dame disoit fort plaisamment, que ce Pere de la Chaise étoit une *chaise de commodité.*

Madame de Montespan retirée à la Communauté de Saint-Joseph qu'elle avoit rétablie, fut long-temps à s'y accoutumer : elle promena son loisir & ses inquiétudes à Bourbon, à Fontevrault, aux Terres d'Aubin, & fut des années sans pouvoir se rendre à elle-même. A la fin Dieu la toucha, son péché n'avoit jamais été accompagné de l'oubli de la Religion ; elle quittoit souvent le Roi pour aller prier Dieu dans un cabinet ; rien n'eût été capable de lui faire rompre un jeûne d'Eglise ; elle fit tous les Carêmes, & même avec austérité ; elle étoit fort aumônière, & dans le temps même de ses plus grands désordres, elle ne laissa jamais rien échapper qui approchât du doute & de l'impiété : mais elle étoit impérieuse, altiere, dominante, moqueuse, & tout ce qu'est ordinairement une femme, quand elle joint la beauté à la toute-puissance. Résolue de mettre enfin à profit la retraite forcée qui l'éloignoit de la Cour, elle chercha quelqu'un de

ſage & d'éclairé, & ſe mit entre les mains du Pere *de la Tour*, ce Général de l'Oratoire ſi connu par ſes talens pour la direction. Sa converſion ne ſe démentit point juſqu'à ſa mort. Il fallut d'abord renoncer à l'attachement ſecret qui lui étoit demeuré pour la Cour, & aux eſpérances, qui, toutes chimériques qu'elles étoient, la flatterent juſqu'au tombeau. Le Pere de la Tour obtint d'elle la plus rude pénitence qu'il pût lui impoſer; ce fut de demander pardon à ſon mari, & de ſe remettre entre ſes mains. Elle lui écrivit dans les termes les plus ſoumis, & lui offrit de retourner avec lui s'il daignoit la recevoir. M. de Monteſpan lui fit dire qu'il ne vouloit ni la recevoir, ni en entendre parler de ſa vie; à ſa mort elle en prit le deuil, comme une veuve ordinaire. Peu-à-peu elle en vint à donner tout ce qu'elle avoit aux pauvres; elle travailloit pour eux, & pluſieurs heures par jour, aux ouvrages les plus groſſiers, & y faiſoit travailler tout ce qui l'environnoit. Sa table qu'elle avoit aimée à l'excès, devint plus que frugale, ſes jeûnes ſe multiplierent, & à toutes les heures du jour elle quittoit tout pour aller

prier dans ſon oratoire. Ses macérations étoient continuelles : ſes chemiſes & ſes draps étoient de toile jaune la plus dure & la plus groſſiere, mais cachés ſous des draps & des chemiſes ordinaires. Elle portoit toujours des braſſelets, des jarretieres & une ceinture armées de pointes de fer qui la bleſſoient quelquefois juſqu'au ſang. Elle avoit une telle frayeur de la mort, que pour ſe raſſurer, elle payoit pluſieurs femmes, dont l'emploi unique étoit de la veiller pendant la nuit. Elle couchoit, ſes rideaux ouverts, avec beaucoup de bougies dans ſa chambre ; elle vouloit trouver ſes Veilleuſes cauſant & jouant entre elles, toutes les fois qu'elle ſe réveilloit. Malgré tout cela, elle ne put jamais dépouiller l'extérieur de Reine qu'elle avoit uſurpé dans le temps de ſa faveur, & qui l'avoit ſuivie dans ſa retraite. On y étoit ſi bien accoutumé, qu'elle en conſerva l'habitude ſans faire murmurer perſonne. Il n'y avoit qu'un fauteuil dans ſon appartement, & ce fauteuil n'étoit que pour elle, pas même pour ſes enfans naturels. *Monſieur* & la grande *Mademoiſelle* l'avoient toujours aimée, & l'alloient voir aſſez ſouvent. A ceux-

là on apportoit des fauteuils ainſi qu'à Madame la Princeſſe ; mais dans ce cas-là même, jamais elle ne quittoit le ſien. *Madame* n'y alloit que rarement, & ne pouvoit approuver cette conduite. Mais toutes les Dames de la Cour ſe faiſoient un devoir de la viſiter, quoiqu'elle ne rendît jamais les viſites, pas même au palais d'Orléans & à l'hôtel de Condé. Elle fut belle juſqu'au dernier moment de ſa vie, ſans être malade & croyant toujours l'être. Cette inquiétude l'entretenoit dans le goût de voyager ; & dans ſes voyages, elle menoit toujours ſept à huit perſonnes de compagnie dont elle étoit les délices, tant ſes graces, qui faiſoient paſſer ſes hauteurs, leur étoient bien adaptées. Il n'étoit pas poſſible d'avoir plus d'eſprit & de fine politeſſe. Des expreſſions ſingulieres, une juſteſſe naturelle, un tour d'éloquence particulier à ſa famille lui faiſoient comme un langage à part, & donnoient à ſa converſation un intérêt qui faiſoit paſſer ſur tous les inconvéniens de ſon commerce. On la recherchoit par beſoin, même ſans en excepter les femmes.

La dévotion de Madame de Monteſpan étoit de marier les pauvres filles, & c'étoient ſouvent la faim & la ſoif qu'elle aſſocioit. Depuis ſa ſortie de la Cour, jamais elle ne s'abaiſſa à rien demander pour elle ni pour les autres. La derniere fois qu'elle alla à Bourbon, & ſans beſoin comme à l'ordinaire, elle paya deux ans d'avance de toutes les penſions qu'elle faiſoit à de pauvre Nobleſſe, &, quoiqu'en pleine ſanté, elle doubla auſſi ſes autres aumônes. Elle diſoit que ne devant point revenir de ce voyage, ces pauvres gens auroient avec ces avances le temps de chercher ailleurs des moyens de ſubſiſter. Elle avoit toujours la mort préſente, elle en parloit continuellement; & avec toutes ſes frayeurs, ſes Veilleuſes, & une préparation ſoutenue, elle n'avoit jamais de Médecin. Comment concilier cette conduite avec les idées éloignées de pouvoir ſuccéder à Madame de Maintenon, quand le Roi, par ſa mort, ſeroit libre de diſpoſer de lui? Madame de Monteſpan eſt un des phénomenes du ſiecle de Louis XIV.

On avoit formé ſur la mort de Mademoiſelle de Fontanges de grands ſoupçons de poiſon, qu'on fit retomber ſur Madame de Monteſpan, quoiqu'avec peu de juſtice. Cette Dame étoit vive, emportée, mais incapable de la diſſimulation que ſuppoſe une telle vengeance. On lui avoit entendu dire à Madame de Maintenon, qu'elle devoit redouter autant & plus que Mademoiſelle de Fontanges : *Montons enſemble en carroſſe, nous y cauſerons, & nous ne nous en aimerons pas mieux.* Avec tant de ſincérité, on n'eſt pas capable d'une noirceur réfléchie.

Madame de Monteſpan alloit toutes les années aux bains de Bourbon : elle y cherchoit la ſanté, & y trouva la mort. S'étant fait ſaigner mal-à-propos, elle fut attaquée d'un tranſport au cerveau, qui joint à d'autres accidens, ôta toute eſpérance aux Médecins. Sur le champ on dépêche un courrier au Marquis *d'Antin.* Il arrive en poſte ; & ſans deſcendre de ſa chaiſe, ſans s'informer comment ſa mere ſe porte, il demande ſa caſſette. On lui dit que Madame de

Monteſpan n'en confie la clef à perſonne, & la porte toujours ſur elle. Il monte dans ſon appartement, cherche la clef dans le ſein de ſa mere agoniſante, vide la caſſette, la referme, & part ſans donner aucun ordre, ſans témoigner ni curioſité, ni ſurpriſe, ni regret, ni pitié. Quelques heures après, Madame de Monteſpan expira.

MADAME DE MAINTENON *.

FRANÇOISE *d'Aubigné*, ſi connue depuis ſous le nom de la Marquiſe *de Maintenon*, naquit dans les priſons de la Conciergerie de Niort. Madame *de Villette*, ſœur de M. d'Aubigné, vint rendre viſite à l'accouchée. Elle vit toutes les horreurs de l'indigence ; ſon frere aliéné par ſon déſeſpoir, exténué par le manque d'alimens ; un enfant couvert de haillons, déjà ſenſible à la miſere, un autre encore au berceau ; une fille de deux jours, dont les vagiſſemens

* Née en 1635, morte en 1719.

ſembloient appeler la mort ; une mere éplorée qui préſentoit ſon ſein tantôt à ſon mari, tantôt à ſa fille, ſans eſpoir de ſauver ni l'un ni l'autre. La miſere & la faim lui avoient fait perdre ſon lait, & elle n'avoit pu payer une nourrice. Madame de Villette fut attendrie. Elle emmena ces trois enfans au château de Murçan, & en prit ſoin pendant quelque temps. La tendreſſe maternelle ne permit pas à Madame d'Aubigné de laiſſer long-temps ſa fille en des mains étrangeres. Elle l'emmena au château Trompette, où d'Aubigné fut reconduit ſur ces entrefaites. Là fut élevée cette enfant, qui, après avoir éprouvé toutes les rigueurs de la fortune, devoit en goûter toutes les faveurs.

Dans ſon premier voyage d'Amérique, Françoiſe d'Aubigné encore au berceau, fut à une telle extrémité, qu'elle ne donnoit plus aucun ſigne de vie. Sa mere la prend entre ſes bras, pleure, gémit, & la réchauffe dans ſon ſein. Fatigué de ces cris, le Baron d'Aubigné veut lui arracher l'enfant, dont la mort & la préſence cauſent, & irritent ſon déſeſpoir. Un Matelot va la jeter dans la

mer, le canon eſt prêt à tirer. Madame d'Aubigné demande qu'un dernier baiſer lui ſoit du moins permis, porte la main ſur le cœur de ſa fille, & ſoutient qu'elle n'eſt point morte. Depuis, Madame de Maintenon racontant ce trait à Marly, l'Evêque de Metz, qui étoit préſent, lui dit : » Madame, on ne revient pas de ſi » loin pour peu de choſe «.

Madame d'Aubigné contoit à ſa fille les exploits de ſon grand-pere (Agrippa d'Aubigné), & la faveur où il avoit été auprès de Henri IV. » Et moi, dit l'en- » fant, ne ſerai-je rien « ? *Et que veux-tu être*, reprit la mere ? » Reine » de Navarre «, répliqua la petite fille.

Lorſque la Reine Chriſtine vint à Paris, elle déſira de voir Scarron ; Menage le lui préſenta : » Je vous permets, » lui dit cette Princeſſe, d'être amoureux » de moi ; la Reine de France vous a fait » ſon malade, moi je vous crée mon » Roland «. *Vous faites bien, Madame*, lui dit le Poëte, *de me donner ce titre, puiſqu'autrement je l'aurois pris.* Chriſtine, en voyant Madame Scarron, dont la beauté étoit alors dans tout ſon éclat,

dit à une des Dames qui l'accompagnoient : » Ne le savois-je pas, qu'il » ne falloit pas moins qu'une Reine de » Suede pour rendre un homme infidelle » à cette femme-là « ! Elle ordonna au mari de lui écrire, & lui dit qu'elle n'étoit pas surprise qu'avec la plus aimable femme de Paris, il fut, malgré ses maux, l'homme de Paris le plus gai.

Quand on dressa le contrat de mariage avec Mademoiselle d'Aubigné, il dit qu'il reconnoissoit à l'accordée, quatre louis de rente, deux grands yeux fort mutins, un très-beau corsage, une paire de belles mains, & beaucoup d'esprit. Le Notaire demanda quel douaire il lui assuroit ? » L'immortalité, répondit » Scarron. Le nom des femmes des Rois » meurt avec elles. Celui de la femme » de Scarron vivra éternellement «.

L'esprit & l'enjouement de Scarron attiroient chez lui tout ce qu'il y avoit d'aimables voluptueux à Paris. On y faisoit des especes de pique-nique où chacun fournissoit son plat, & ses bons mots. Le ton en étoit extrêmement libre. Madame Scarron y ramena la

décence. On vouloit lui plaire, & c'étoit une raiſon de l'imiter. Cependant elle ne ſe refuſoit point à la douce joie de la converſation. Elle contoit, & tout le monde prenoit le plus grand plaiſir à l'entendre. Un jour, un de ſes domeſtiques s'approchant de ſon oreille, lorſqu'on étoit à table, lui dit : » Ma» dame, une hiſtoire à ces Meſſieurs, » car le rôt nous manque aujourd'hui «.

Après la mort de ſon mari, elle fit long-temps ſolliciter auprès du Roi une penſion de quinze cents livres, dont Scarron avoit joui. La multitude de placets que l'on préſenta à cet effet, fit dire au Roi d'un ton d'humeur : *Entendrai-je toujours parler de la veuve Scarron ?* Et ces mots introduiſirent à la Cour cette maniere de parler proverbiale : *Il eſt auſſi importun que la veuve Scarron.*

Un Maçon, nommé *Barbé*, ſe mêloit d'Aſtrologie : il avoit été ſouvent chez Scarron. Frappé de la phyſionomie & de la taille noble de ſa femme, il dit un jour : » C'eſt la femme d'un eſtropié ; » mais je m'y connois bien : elle eſt née

TAYLOR INST. OXFORD

» pour être Reine «. Il le répéta si souvent qu'il crut lire dans les astres tout ce qu'une imagination prévenue lui inspiroit. Travaillant à l'hôtel *d'Albret*, il entra dans l'appartement que Madame Scarron y avoit accepté, & lui dit d'un air & d'un ton d'oracle : » Après » bien des chagrins & des peines, enfin » vous monterez où vous ne croirez » pas monter : un Roi vous aimera, & » vous régnerez ; mais vous n'aurez » jamais grand bien «. A cette prophétie, il ajouta des détails singuliers qui la divertirent & l'étonnerent. Toute sa raison, & la connoissance qu'elle avoit des travers de l'Astrologue, ne purent la défendre d'un peu d'émotion qui fut remarquée par ses amies qui l'en railerent beaucoup : » Eh ! Mesdames, dit » le Maçon, vous feriez bien mieux de » lui baiser la robe, que de vous moquer » d'elle «. Dès que cette prédiction fut accomplie, elle fit chercher Barbé. Il étoit mort, elle fit du bien à ses enfans.

La prédiction de sa haute fortune fut répétée à Madame Scarron, dans une autre circonstance. Madame de Mon-

teſpan, dont l'eſprit crédule ſaiſiſſoit tous les moyens qu'on lui indiquoit d'interroger l'avenir, ſe rendit un jour chez la plus fameuſe ſorciere de Paris, avec Madame *d'Audicourt* & Madame Scarron, habillées en femmes-de-chambre. Après les grimaces accoutumées, la devinereſſe reculant de ſurpriſe & d'effroi : » Que vois-je, dit-elle en » montrant Madame Scarron ? Encore » un peu de temps, & votre femme-» de-chambre ſera plus grande Dame » que vous «. Madame de Monteſpan fut vivement frappée de ces paroles, & ne put plus enviſager Madame Scarron ſans remarquer qu'en effet elle avoit dans les yeux quelque choſe qui annonçoit qu'elle ſeroit un jour au-deſſus d'elle.

Le Duc du Maine venoit de naître, c'étoit un ſecret. On chercha une perſonne capable de le garder, & qui pût répondre aux ſoins qu'exigeoit cette éducation. On ſe reſſouvint de Madame Scarron ; elle répondit conſtamment : » Si l'enfant eſt au Roi, je le veux bien ; » car je ne me chargerois pas ſans ſcru-» pule de ceux de Madame de Monteſ-

» pan : ainſi il faut que le Roi me l'or-
» donne. Voilà mon dernier mot «.

Le Duc *du Maine* étoit né avec un pied difforme. Le premier Médecin *d'Aquin*, qui étoit dans la confidence, jugea qu'il falloit envoyer l'enfant aux eaux de Barege. On chercha une perſonne de confiance qui pût ſe charger de ce dépôt. Le Roi ſe ſouvint de Madame Scarron. M. de Louvois alla ſecrétement lui propoſer ce voyage. Elle eut ſoin depuis ce temps-là de l'éducation du Duc du Maine; nommée à cet emploi par le Roi, & non point par Madame de Monteſpan, comme on l'a dit. Elle écrivoit directement au Roi: ſes lettres plurent beaucoup. Voilà l'origine de ſa fortune : ſon mérite fit tout le reſte.

Le Roi jouant un jour avec le Duc du Maine, dont Madame de Maintenon étoit Gouvernante, & content de la maniere dont ce jeune Prince répondoit à ſes queſtions, lui dit qu'il étoit bien raiſonnable : » Il faut bien que je le » ſois, répondit l'enfant; j'ai une Dame » auprès de moi qui eſt la raiſon même,

» Allez lui dire, reprit le Roi, que vous » lui donnerez ce ſoir cent mille francs » pour vos dragées «. L'enfant le lui dit, & tint parole.

La gorge de Madame de Maintenon étoit ſi belle, ou ſi ſoupçonnée de l'être, qu'une troupe de maſques paſſant en même-temps qu'elle par une porte, un d'eux ne put s'empêcher de permettre à ſes mains des témérités : » Ah ! s'écria-» t-elle, c'eſt *Monſeigneur* : lui ſeul en » France eſt aſſez hardi pour cela « : & c'étoit lui (*a*).

Il parut un jour dans ſon antichambre un homme qui fendit la foule, & qui l'abordant avec une reſpectueuſe hardieſſe, lui dit : » Il y a quarante ans, » Madame, que je vous ai vue, & vous » ne ſauriez me reconnoître ; mais vous » ne pouvez m'avoir entiérement oublié. » Vous ſouvient-il qu'à votre retour » des Iſles, vous vous rendiez tous les » jeudis à la porte des Jéſuites de la

(*a*) La ſageſſe de Madame de Maintenon étoit ſi bien établie, qu'un Courtiſan diſoit : » Je ferois » plutôt une propoſition impertinente à la Reine » qu'à cette femme-là «.

» Rochelle, où, ſuivant l'uſage de la » plupart des Communautés, les jeunes » Peres diſtribuoient de la ſoupe aux » pauvres ? Employé à mon tour à cette » diſtribution, je vous diſtinguai dans » la foule des mendians. Je vous rap- » pelle ſans crainte un fait que vous » écoutez ſans rougir. Je fus frappé de » la nobleſſe de votre phyſionomie; vous » ne me parûtes point faite pour un état » ſi vil : j'obſervai votre embarras à » vous préſenter pour avoir part à l'au- » mône, & j'en eus pitié. — C'eſt donc » vous, Monſieur, lui dit Madame de » Maintenon, qui, pour m'épargner la » honte d'être confondue avec ces mi- » ſérables, fîtes apporter la ſoupe chez » moi, en me témoignant mille regrets » d'être borné à un ſi médiocre ſecours ! » Vous me ſauvâtes doublement la vie, » & en me donnant cette nourriture, » & en compatiſſant à tout ce que je » ſouffrois d'être obligée de mendier » publiquement «. Elle lui demanda ce qu'elle pourroit faire pour lui, & le pria d'entrer dans ſon cabinet, comme pour lui épargner à ſon tour l'humilia- tion d'expoſer tout haut ſes beſoins. Là, le vieillard lui dit, que, quel-

ques années après, il avoit quitté les Jéſuites; qu'il étoit actuellement Maître d'école dans un village ; qu'il bornoit toute ſon ambition à une Cure, & qu'après tout ce que la renommée lui avoit dit d'elle, il eſpéroit l'obtenir par ſa protection, & peut-être de ſa reconnoiſſance. Madame de Maintenon le remercia d'une confiance ſi flatteuſe pour elle, & lui dit qu'elle ne ſe mêloit point de la nomination des Bénéfices ; qu'elle ne ſavoit s'il étoit propre à être Curé, mais qu'elle ſavoit bien qu'il étoit charitable : qu'elle le prioit donc de ſe contenter pour le préſent, d'une bourſe de cent piſtoles, qu'elle lui donna, en lui promettant de la remplir, toutes les années, de cette ſomme modique.

Madame *de Richelieu*, Dame d'honneur de la Dauphine, étant venue à mourir, toutes les Dames de la Cour briguerent cette Charge. Louis XIV s'en remit à la déciſion de Madame la Dauphine, & lui dit qu'il ne vouloit point la gêner. La Princeſſe lui répondit qu'elle n'avoit d'autre goût que le ſien. » Si cela eſt, lui dit le Monarque, » votre choix ſera bientôt fait «. Et ſur

le champ la Dauphine nomma Madame de Maintenon. Le Roi charmé de mettre, pour ainſi dire, à la tête de la Cour la femme qui régnoit dans ſon cœur, voulut être le premier témoin des tranſports de joie que lui cauſeroit cette nouvelle. Elle la reçut avec la plus reſpectueuſe indifférence ; elle repréſenta au Roi que cette Charge ne feroit qu'exciter l'envie, qu'il falloit déſarmer par la modération. » Quant à l'honneur, ajou-» ta-t-elle, que me feroit cette place, » ne le trouvé-je pas tout entier » dans l'offre que me fait Votre Ma-» jeſté « ? Louis inſiſta, Madame de Maintenon perſévéra dans ſon refus. » Puiſque vous ne voulez pas, lui dit » enfin le Roi, jouir de mes graces, il » faut du moins, Madame, que vous » jouiſſiez de vos refus «. Elle le ſupplia de garder le ſilence ; mais le Roi ne put s'empêcher de raconter ce rare exemple de modération du moins apparente.

Après l'éclipſe totale de Madame de Monteſpan, Madame de Maintenon victorieuſe inſpira à Louis XIV tant de tendreſſe & de ſcrupule, que le Roi, par le

conſeil du Pere de la Chaiſe, l'épouſa ſecrétement en 1686, dans une petite Chapelle qui étoit au bout de l'appartement occupé depuis par le Duc de Bourgogne. Il n'y eut aucun contrat, aucune ſtipulation. L'Archevêque de Paris, *Harlai de Chamvalon*, leur donna la bénédiction : le Confeſſeur y aſſiſta ; *Montchevreuil*, & *Bontems*, premier valet-de-chambre, y furent comme témoins. Louis XIV étoit alors dans ſa quarante-huitieme année, & la perſonne qu'il épouſoit, dans ſa cinquante-deuxieme. Ce Prince comblé de gloire vouloit mêler aux fatigues du gouvernement, les douceurs innocentes d'une vie privée. Ce mariage ne l'engageoit à rien d'indigne de ſon rang. Il fut toujours problématique à la Cour, ſi Madame de Maintenon étoit mariée. On reſpectoit en elle le choix du Roi, ſans la traiter en Reine.

Madame de Maintenon, qui pourtant n'avoit d'autre chagrin que l'uniformité de ſa vie auprès d'un grand Roi, diſoit un jour au Comte d'Aubigné ſon frere : » Je n'y peux plus tenir ; je vou» drois être morte «. On ſait quelle

réponſe il lui fit : *Vous avez donc parole d'épouſer Dieu le Pere.*

Madame de Maintenon ayant demandé un Bénéfice pour un Abbé qu'elle protégeoit, le Pere de la Chaiſe lui promit de le nommer à propos au Roi. Il le mit à la tête de la liſte. Le Roi l'effaça. Le Confeſſeur, d'un ton chagrin affecté ou réel, dit que cet Eccléſiaſtique lui avoit été recommandé par Madame de Maintenon. » C'eſt juſtement „ à cauſe de cela que je l'efface : je ne „ veux pas qu'elle s'en mêle. — Mais, „ Sire, dit le Jéſuite, ſes diſpoſitions pour „ moi en deviendront moins favorables ; „ & j'ai cru que le ſuffrage d'une Dame „ auſſi pieuſe devoit être compté. — Ah ! „ répondit le Roi, c'eſt une raiſon : mais „ ſi elle eſt bonne pour vous, elle n'eſt „ rien pour moi «. On voit, par ce trait, quelle habileté il falloit à Madame de Maintenon pour gouverner un Prince du caractere de Louis XIV. Quoi qu'il en ſoit, elle fut offenſée de l'affectation du Pere de la Chaiſe à mettre le nom de ſon protégé à la tête de la feuille. Elle regarda cette marque apparente de conſidération, comme un artifice, pour

engager le Roi à lui défendre de gêner déſormais le Confeſſeur par ſes recommandations ; & cette bagatelle fut, dit-on, l'origine de la méſintelligence qui régna depuis entre Madame de Maintenon & le Pere de la Chaiſe.

Elle inſtruiſoit à ſes heures perdues un petit Negre, que le Marquis de Villette lui avoit donné. Elle ſe plaiſoit à étudier dans cet enfant naïf, la nature altérée en nous par nos préjugés. Un jour qu'elle l'exhortoit à divertir la Reine d'Angleterre : » Je ne puis, ré-„ pondit-il, toutes ces Reines-là m'en-„ nuient «. Trouvant un jour Madame de Maintenon fort triſte, il s'élança ſur ſes genoux, & lui dit à l'oreille : » Tu „ ne ſais donc pas combien il eſt facile „ d'amuſer un Roi « ? Elle fut ſi frappée de ce mot, qu'elle ſe leva bruſquement, & le répéta à M. *Joly de Fleury* qui étoit préſent.

La Princeſſe de S... ayant écrit à Madame de Maintenon, & ſigné *avec reſpect ;* la Marquiſe termina ſa réponſe par cette phraſe : *A l'égard du reſpect, qu'il n'en ſoit point queſtion entre nous :*

vous n'en pourriez devoir qu'à mon âge, & je vous crois trop polie pour me le reprocher.

En ſe rappelant les diverſes particularités de ſa jeuneſſe, de ce temps pénible où elle n'avoit que des tapiſſeries d'emprunt, où elle alloit porter chez l'Imprimeur les épreuves des Ouvrages de Scarron, Madame de Maintenon ſe reſſouvint qu'un jour qu'elle devoit recevoir chez elle des femmes de qualité, une Blanchiſſeuſe lui avoit loué quelques meubles, & avoit refuſé le paiement du loyer ; honteuſe de s'en ſouvenir ſi tard, elle ordonna à ſes gens de chercher cette femme. Après bien des perquiſitions, on la trouva dans un galetas, accablée de vieilleſſe & d'infirmités, prête à vendre ſa derniere chaiſe pour avoir encore un morceau de pain. Madame de Maintenon va la voir, lui rappelle le prêt des meubles, & lui aſſure, pour le reſte de ſes jours, une petite penſion, dont elle lui paye le premier quartier.

Madame la Marquiſe de *** n'étoit point aimée de Madame de Maintenon, en étoit ſûre, & vouloit pourtant paſſer

paſſer pour ſa favorite. Elle avoit projeté le mariage d'une de ſes filles avec le Duc de *** ; mais point de dot ; & le Duc inſiſtoit ſur ce point. Il falloit donc l'éblouir par l'eſpérance d'une faveur qui en tiendroit lieu. Mais comment approcher Madame de Maintenon, auſſi ſourde pour l'importunité, qu'acceſſible à l'indigence ? Depuis long-temps elle ſouhaitoit d'être admiſe à ſa table ; diſtinction extrêmement rare. Elle brigue encore cet honneur : ſes empreſſemens ſont inutiles. Puiſqu'elle ne peut dîner avec elle, il faut paroître du moins y avoir dîné. Elle va la voir immédiatement après le repas, au haſard d'être froidement reçue. L'appartement de Madame de Maintenon à Verſailles, avoit un balcon qui donnoit ſur la cour de marbre : Madame de *** apperçoit de loin l'équipage du Duc ; elle feint de ſe trouver mal, demande de l'eau, une ſerviette, ſe lave les mains, la bouche, fait toutes les grimaces de propreté qu'on fait en ſortant de table. Le ſoir même le mariage eſt conclu ; le Duc de *** ſe croit trop heureux de prendre ſans bien une fille, dont la mere a dîné avec Madame de Maintenon.

Dans ce prodige incroyable d'élévation, Madame de Maintenon ne laiſſoit pas d'avoir ſes peines, & les incartades continuelles de ſon frere n'étoient pas une des moindres. Il n'avoit jamais été que Capitaine d'Infanterie, & parloit toujours de ſes vieilles guerres, comme un homme qui méritoit tout, & à qui on faiſoit le plus grand tort du monde de ne l'avoir pas fait Maréchal de France. Quelquefois il diſoit aſſez plaiſamment qu'il avoit pris ſon bâton en argent. Il couroit les petites filles aux Tuileries & ailleurs; en entretenoit toujours quelques-unes, & vivoit le plus ſouvent avec elles & leur famille. C'étoit un fou à lier, mais plaiſant, avec de l'eſprit & des ſaillies. Malgré tout, bon homme, honnête homme, poli, & ſans rien de ce que la vanité de la ſituation de ſa ſœur auroit pu donner d'impertinence. Quelquefois il ſe donnoit carriere ſur les temps antérieurs, & c'étoit un plaiſir de l'entendre cauſer de Scarron & de l'hôtel d'Albret. Sur-tout il ne ſe pouvoit contenir ſur les aventures de ſa ſœur, & en faiſoit le parallele avec ſa dévotion actuelle. Il

n'étoit pas trop prudent de provoquer ces propos qu'on n'arrêtoit pas quand on vouloit, & qu'il ne tenoit pas devant deux ou trois amis ; mais à table, devant tout le monde ; ſur un banc des Tuileries, & quelquefois dans la gallerie de Verſailles où il ne ſe contraignoit pas plus qu'ailleurs, de prendre un ton goguenard, & dire *le beau frere*, lorſqu'il vouloit parler du Roi. Enfin Madame de Maintenon ne ſachant que faire d'un frere ſi extravagant, mit tout Saint-Sulpice en mouvement pour lui inſpirer des ſentimens de dévotion, avec promeſſe que s'il renonçoit à ſes débauches, il ne manqueroit plus d'argent ; qu'on fourniroit abondamment à ſa dépenſe, & qu'il auroit toujours de quoi ſatisfaire ſes fantaiſies, pourvu toutefois qu'elles fuſſent honnêtes. Pour cela, il fallut que M. d'Aubigné ſe retirât dans une Communauté qu'un M. d'Orſen avoit établie pour des Gentilshommes qui vivoient dans une eſpece de retraite, ſous la direction de quelques Prêtres de Saint-Sulpice. Pour avoir la paix, Madame d'Aubigné s'étoit confinée dans un Couvent, & diſoit tout bas à ſes commeres, que cela étoit bien dur.

Pour d'Aubigné, il ne laiſſoit ignorer à perſonne que ſa ſœur ſe moquoit de lui de vouloir lui perſuader qu'il étoit dévot. Il ne tint pas long-temps ſans revenir aux filles, aux Tuileries & à ſes anciennes parties de plaiſir. Mais on le rattrapa, & on lui donna pour gardien un des Prêtres de Saint-Sulpice qui le ſuivoit par-tout, & qui dut rembourſer bien des ſottiſes. Il étoit payé pour cela, & l'on doit convenir qu'avec un pareil pupille il gagnoit bien ſon argent.

Racine étoit ſujet à de grandes diſtractions. Il arriva qu'un ſoir Madame de Maintenon l'ayant envoyé chercher pour amuſer le Roi, la converſation tomba ſur les Théâtres de Paris. Après avoir épuiſé l'Opéra, on parla de la Comédie. Le Roi s'informa des Pieces & des Acteurs, & demanda à Racine pourquoi la Comédie étoit moins ſuivie qu'autrefois. Racine lui en donna pluſieurs raiſons, & conclut par celle qui, à ſon avis, y avoit le plus de part, qui étoit que, faute d'Acteurs & de bonnes Pieces nouvelles, les Comédiens n'en donnoient que d'anciennes ; entre autres, des Pieces de *Scarron* qui ne valoient

rien, & qui rebutoient tout le monde. A ce mot, la pauvre veuve rougit, non pas de la réputation du cul-de-jatte attaquée, mais d'entendre prononcer ſon nom devant ſon ſucceſſeur. Le Roi s'embarraſſa; le ſilence qui ſe fit tout d'un coup réveilla le malheureux Racine qui ſentit dans quel abyme ſa funeſte diſtraction venoit de le plonger. Il demeura le plus confondu des trois, ſans plus oſer lever les yeux, ni ouvrir la bouche. Ce ſilence ne laiſſa pas de durer quelques momens. Le réſultat fut que le Roi renvoya Racine, en diſant qu'il alloit travailler. Il ſortit tout éperdu, & ce fut la véritable époque de ſa diſgrace. De long-temps le Roi & Madame de Maintenon ne daignerent plus lui parler ni le regarder. Il en conçut un chagrin ſi profond, qu'il tomba dans une eſpece de langueur qui ne le quitta plus.

Dans une autre occaſion, Madame de Maintenon ne fut pas plus courageuſe pour protéger Racine contre un léger reſſentiment du Roi. Touchée de l'éloquence avec laquelle il lui avoit parlé de la miſere du peuple en 1698,

elle engagea ſon ami à faire un Mémoire qui montrât le mal & le remede. Le Roi lut ce Mémoire, & en ayant montré du chagrin, elle eut la foibleſſe d'en nommer l'Auteur, & celle de ne le pas défendre. Racine, plus foible encore, fut pénétré d'une douleur qui acheva de le conduire au tombeau. *Voyez l'article* RACINE.

Malgré ſa piété, Madame de Maintenon ne pardonna jamais à Louvois tout ce qu'il avoit fait pour empêcher d'abord ſon mariage ſecret avec Louis XIV, & dans la ſuite la déclaration de ce mariage. Le Roi ayant fait un jour confidence à ſon Miniſtre des vues qu'il avoit ſur Madame de Maintenon, mais comme d'une choſe qui n'étoit point encore réſolue, & ſur laquelle il lui demandoit ſon avis; Louvois, qui n'en avoit jamais eu la moindre idée, s'écria : *Ah ! Sire, Votre Majeſté ſonge-t-elle bien à ce qu'elle me dit ? Le plus grand Roi du monde couvert de gloire, épouſer la veuve Scarron ! Voulez-vous vous déshonorer ?* Il ſe jeta auſſi-tôt aux pieds du Roi, fondant en larmes : *Pardonnez-moi, Sire, la liberté que je prends ; ôtez-moi toutes mes*

Charges ; metttez-moi dans une priſon, & je ne verrai point une pareille indignité. Le Roi lui dit : *Levez-vous ; êtes-vous fou ?* Il ſe leva, & ſortit du cabinet ſans ſavoir ſi ſes remontrances avoient opéré. Mais le lendemain, il crut voir à l'air embarraſſé & cérémonieux de Madame de Maintenon, que le Roi avoit eu la foibleſſe de lui conter tout. Ce trait eſt un de ceux qui font le plus d'honneur à la mémoire de Louvois. *Voyez l'article* LOUVOIS.

Le Maréchal *de Villeroy* languiſſoit à Paris, & ſouvent à Villeroy, dans la plus profonde diſgrace. Depuis ſon dernier retour de Flandres, il ne paroiſſoit que de loin à loin à Verſailles, toujours ſans y coucher ; à Fontainebleau il couchoit une fois ou deux tout au plus. Il n'étoit plus queſtion pour lui de Marly. La ſéchereſſe, le ſilence & l'air enpuyé du Roi en le voyant étoient toujours les mêmes ; mais il tenoit toujours à Madame de Maintenon. Sa haine pour Chamillart qui leur étoit commune, avoit ranimé leur ancienne familiarité. La compaſſion l'engageoit à le voir toutes les fois qu'il alloit à

Verſailles ou à Fontainebleau ; ils s'écrivoient ſouvent, & elle ne faiſoit rien qu'elle ne lui communiquât. Ces myſteres étoient pour la foule, & n'échappoient point aux plus attentifs ; le Roi ne les ignoroit pas. Madame de Maintenon n'auroit oſé lui cacher une conduite d'habitude qu'il auroit pu découvrir. Elle eſpéra trouver des occaſions de rapprocher le Maréchal, & de temps en temps elle montroit de ſes Mémoires qu'elle faiſoit appuyer par *Voiſin*. Juſqu'alors rien n'avoit pourtant réuſſi. La triſte conjoncture de la mort de M. le Duc & de Madame la Ducheſſe de Bourgogne fit redoubler d'efforts à Madame de Maintenon. Louis XIV étoit difficile à amuſer ; elle étoit ſi touchée, ſi abattue qu'elle ne trouvoit aucune reſſource en elle-même. Celle du travail des Miniſtres chez elle y laiſſoit de grands intervalles par la longueur des ſoirées d'hiver, & des journées entieres quand il faiſoit trop mauvais pour ſortir. Le Roi paroiſſoit alors chez elle toujours avant trois heures, & n'en ſortoit qu'à dix pour ſouper. Elle multiplioit bien le plus qu'elle pouvoit les voyages à Marly & à Trianon pour

la commodité de la promenade ; mais elle ne trouvoit point dans les premiers Gentilshommes de la Chambre, & dans les autres grands Officiers qui pouvoient ſuivre, de quoi amuſer le Roi. Le Duc de Noailles n'étoit plus en cette ſituation depuis ſon rappel d'Eſpagne. Le Maréchal de Villeroy lui parut le ſeul homme ſur qui elle pût jeter les yeux. Il avoit été élevé auprès de Louis XIV ; il n'avoit quitté la Cour que pour aller à l'armée ; il avoit été galant de profeſſion, & le vouloit être encore. Toujours dans la familiarité du Roi, il ſavoit cent contes de leur jeuneſſe, dont le Monarque s'amuſoit beaucoup. D'ailleurs le Maréchal étoit paſſionné pour la Muſique ; il parloit chaſſe & chevaux ; toutes les anciennes intrigues de la Cour & de la Ville lui étoient préſentes. Ce qui lui plaiſoit ſur-tout, c'eſt qu'elle n'avoit rien à craindre de lui. Quelque crédit qu'il pût prendre, elle étoit bien ſûre qu'il ne feroit jamais que ce qu'elle voudroit. Ces conſidérations la déterminerent à tout tenter pour le raccommoder. Elle commença donc par vanter au Roi les ſerviteurs de jeuneſſe & de toute la vie ; enſuite l'attachement

de toute celle du Maréchal de Villeroy pour lui, ſa douleur de lui avoir déplu, la longueur de ſa pénitence, ſa déſolation de ne pouvoir être auprès du Roi dans ces momens de triſteſſe, la douceur de ſe réunir à ceux avec qui on avoit toujours vécu, & dont on étoit ſûr que le cœur n'avoit point de part aux fautes ; en un mot, elle ſut ſi bien dire & preſſer, que tout ce qui étoit à Marly penſa tomber d'étonnement d'y voir paroître le Maréchal de Villeroy, & de l'y voir accueilli avec toutes les démonſtrations d'amitié que la ſituation du Roi put lui permettre. De ce moment, il ne quitta plus la Cour, & fut traité mieux que jamais. Il redevint le plus intime ami du Roi, & le premier favori de Madame de Maintenon.

On ſait que les Tragédies d'*Eſther* & d'*Athalie* furent compoſées à la priere de l'illuſtre Fondatrice de Saint-Cyr, qui les fit jouer avec l'applaudiſſement de toute la Cour. M. *Hébert*, célebre Curé de Verſailles, traverſa autant qu'il fut en lui ces plaiſirs innocens. A une aſſemblée des Dames de charité, où Madame de Maintenon aſſiſtoit très-réguliérement,

le discours avant la conférence, tomba sur la Tragédie d'*Esther*. La flatterie renchérissoit sur tous les éloges qu'accordoit la vérité. Le Curé attendoit, en gémissant, le moment de parler. Madame de Maintenon rapporta d'un air satisfait, les noms de tous les Religieux qui avoient été spectateurs, ou qui demandoient à l'être. » Il n'y a plus que „ vous, Monsieur, dit-elle au Curé, qui „ n'avez pas vu cette Piece; ne vous y „ verrons-nous pas bientôt « ? M. Hébert répondit par une profonde révérence. » Je voudrois bien, ajouta-„ t-elle, en le regardant, y aller aujour-„ d'hui en aussi bonne compagnie. — Je „ vous supplie de m'en dispenser «, repartit le Curé, en commençant son exhortation. Dès qu'elle fut achevée, Mesdames *de Chevreuse* & *de Beauvilliers*, gronderent le Curé de ce refus public. „ Vous avez, lui dirent-elles, mortifié „ Madame de Maintenon. Voir *Esther*, „ est une faveur sollicitée; elle vous y „ invite, & vous refusez du ton le plus „ désapprobateur. On n'aura plus la „ même confiance en vous; on vous „ croira outré sur la morale; vous „ serez redouté comme le censeur des

„ Evêques ; vous perdrez un crédit utile
„ à votre zele. — Mes raiſons, inter-
„ rompit M. Hébert, ne ſont pas de
„ vains ſcrupules ; je vous en rendrai
„ compte, & j'en ferai juge Madame
„ de Maintenon elle-même. Si elle me
„ condamne, je me rendrai volontiers «.
L'ayant vue le ſoir même, il lui dit :
„ Vous connoiſſez, Madame, mon reſ-
„ pect pour vous ; mais vous ſavez auſſi
„ combien je déclame en chaire contre
„ les Spectacles. *Eſther* n'eſt point com-
„ priſe dans cette proſcription. — Pour-
„ quoi donc, interrompit-elle, refuſez-
„ vous de l'entendre ? — Le peuple,
„ reprit le Curé, ne ſait pas la diffé-
„ rence qu'il y a entre cette Tragédie
„ & une autre. J'irai ; il croira plutôt à
„ mes actions qu'à mes paroles. La ré-
„ putation d'un Miniſtre de l'Evangile
„ eſt trop délicate pour la ſacrifier à la
„ complaiſance ou à la curioſité. Eh !
„ penſez-vous qu'il ſoit décent à des
„ Prêtres d'aſſiſter à des jeux exécutés
„ par de jeunes filles bien faites, aima-
„ bles, fixées pendant deux heures en-
„ tieres ? C'eſt s'expoſer à des tenta-
„ tions. Des courtiſans m'ont avoué que
„ leurs paſſions étoient plus vivement

„ excitées par la vue de ces enfans, que
„ par celle des Comédiennes : l'inno-
„ cence des vierges eſt un attrait plus
„ dangereux, que le libertinage des proſ-
„ tituées. Le vice profane tout. — Mais
„ du moins, lui dit Madame de Mainte-
„ non, vous ne condamnez pas ces di-
„ vertiſſemens ſi utiles à la jeuneſſe ? —
„ Je crois, répondit-il, qu'ils doivent
„ être proſcrits de toute bonne éduca-
„ tion. Votre grand objet, Madame,
„ eſt de porter vos éleves à une grande
„ pureté de mœurs. N'eſt-ce pas dé-
„ truire cette pureté, que de les expoſer
„ ſur un Théâtre aux regards avides de
„ toute la Cour ? C'eſt leur ôter cette
„ honte modeſte, qui les retient dans
„ le devoir. Une fille redoutera-t-elle
„ un tête-à-tête avec un homme, après
„ avoir paru hardiment devant plu-
„ ſieurs ? Les applaudiſſemens que les
„ ſpectateurs prodiguent à la beauté,
„ aux talens de ces jeunes perſonnes,
„ leur inſpirent de l'orgueil. Je ne puis,
„ en exerçant un Miniſtere qui combat
„ toutes les paſſions, me défendre de la
„ vaine gloire de prêcher devant mon
„ Souverain ; comment des enfans ſe
„ préſerveroient-ils d'une vanité ſi

„ naturelle ? — Cependant, dit Madame
„ de Maintenon, ces exercices ſont au-
„ toriſés, de touttemps, dans les Colle-
„ ges. — On ne peut, répliqua le Curé,
„ en rien conclure pour les Colleges
„ de filles. Les garçons ſont deſtinés
„ à des emplois qui les obligent de par-
„ ler en public. Un homme de Robe,
„ un homme d'Egliſe, un homme d'E-
„ pée, ont également beſoin de l'exer-
„ cice de la déclamation. Les filles ſont
„ deſtinées à la retraite, & leur vertu
„ eſt d'être timides, leur gloire d'être
„ modeſtes. Je ne parle point du temps
„ qu'emportent les rôles qu'il faut ap-
„ prendre ; des diſtractions que donne
„ le charme des vers ; de l'orgueil
„ de celles qui jouent ; de la jalouſie
„ de celles qui ne jouent pas ; des airs
„ de hauteur qu'on prend au Théâtre,
„ & qu'on ne quitte pas dans la ſo-
„ ciété ; de mille choſes contraires à
„ votre établiſſement. Je ne dis plus
„ qu'un mot : tous les Couvens ont les
„ yeux attachés ſur Saint-Cyr ; par-
„ tout on ſuivra l'exemple que Saint-
„ Cyr aura donné. On ſe laſſera des
„ Pieces de piété, on en jouera de pro-
„ fanes. On invitera des Laïques à ces

„ Spectacles. Dans toutes les Maisons „ Religieuses, au lieu de former des „ Novices, on formera des Comédien- „ nes. — J'entre dans tout cela, dit „ Madame de Maintenon ; mais Saint „ François de Sales est moins rigide que „ vous, il permet à ses filles de repré- „ senter des Pieces de dévotion. — „ Il est vrai, reprit M. Hébert ; mais ce „ grand Evêque ne le permet qu'entre „ elles, rarement, & dans l'intérieur du „ Monastere. A la Visitation, c'est un „ amusement privé ; à Saint-Cyr, c'est „ un spectacle public «.

Le Pere *de Neuville*, Jésuite, l'ayant priée, sans la connoître, de lui obtenir une audience de Madame de Maintenon. » Et que lui voulez-vous, lui » dit-elle ? — J'en veux, répondit le » Jésuite, un emploi pour un de mes fre- » res. — Vous vous adressez mal ; elle » demande quelquefois au Roi des au- » mônes, mais jamais des graces. — Elle » a tant de crédit, répliqua le Pere. — » Pas tant que vous croyez. — Ah ! dit » le Pere de Neuville, c'est à Madame » de Maintenon que j'ai l'honneur de » parler ; elle seule peut se défier de son » crédit «.

Pendant la vie du Roi, la seule distinction publique qui faisoit sentir l'élévation secrete de Madame de Maintenon, étoit, qu'à la Messe, elle occupoit une des petites tribunes ou lanternes dorées qui ne sont faites que pour le Roi ou la Reine. On a aussi rapporté que *Mignard* peignant Madame de Mainnon en *Sainte Françoise Romaine*, demanda au Roi, en souriant, si, pour orner le portrait, il ne pourroit pas l'habiller d'un manteau d'hermine. *Oui*, dit le Roi, *Sainte Françoise le mérite bien.* Ce portrait passe pour le plus beau qu'on ait de cette Dame.

Cet Empereur Moscovite, qui cherchoit par-tout des hommes, & qui étoit lui-même un grand homme, le Czar Pierre voulut voir la femme que Louis XIV avoit aimée. Madame de Maintenon lui fit demander la permission de le recevoir sur son lit. La Communauté, en habit de cérémonie, le reçut à la porte de clôture. Il alla droit à l'appartement de Madame de Maintenon, suivi de quelques Seigneurs François, & de sa petite Cour. Il lui adressa la parole. L'interprete en dit moins que n'en disoit

le visage du Prince. Il tira lui-même le rideau du lit, & fit signe qu'on l'ouvrît au pied. Il la considéra attentivement: elle rougit, & les Dames de Saint-Cyr qui la virent en ce moment, assurerent qu'elle lui parut encore belle. Le Czar dit quelques mots d'étonnement, avec une action encore plus énergique. De là il alla dans toutes les Classes, parut surpris de trouver si peu de beauté parmi tant de filles rassemblées, s'amusa de tous leurs jeux, & fit tirer le plan de la Maison de Saint-Cyr.

Fin du premier Volume.

TABLE

De ce qui eſt contenu dans ce premier Volume.

PRÉFACE, pag. v
LOUIS XIV, 1
Anne d'Autriche, 102
Marie-Thérese d'Autriche, Reine de France, 115
Le Grand Dauphin, 123
Le Grand Condé, 137
Le Duc de Beaufort, 163
Henriette d'Angleterre, 170
Le Duc de Bourgogne, pere de Louis XV, 177
Le Duc de Berry, 204
M. le Prince, fils du Grand Condé, 208
Le Cardinal Mazarin, 215
Jean-François-Paul de Gondi, Cardinal de Retz, 235

Le Maréchal de Turenne, 260
Colbert, 292
Louvois, 306
Le Surintendant Fouquet, 322
Madame de la Valliere, 327
Madame de Monteſpan, 335
Madame de Maintenon, 345

Fin de la Table du premier Volume.

68694516

Vet. Fr. II A. 550